

SENATE



SÉNAT

CANADA

Second Session
Forty-first Parliament, 2013-14-15

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

NATIONAL SECURITY
AND DEFENCE

Chair:
The Honourable DANIEL LANG

Monday, February 2, 2015
Monday, February 16, 2015

Issue No. 13

Eighth and ninth meetings:

Study and report on security threats facing Canada
and

First meeting:

Bill C-27, An Act to amend the Public
Service Employment Act (enhancing hiring
opportunities for certain serving and former
members of the Canadian Forces)

WITNESSES:
(See back cover)

Deuxième session de la
quarante et unième législature, 2013-2014-2015

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de la*

SÉCURITÉ NATIONALE
ET DE LA DÉFENSE

Président :
L'honorable DANIEL LANG

Le lundi 2 février 2015
Le lundi 16 février 2015

Fascicule n° 13

Huitième et neuvième réunions :

Étude sur les menaces à la sécurité nationale
et

Première réunion :

Projet de loi C-27, Loi modifiant la
Loi sur l'emploi dans la fonction publique
(accès élargi à l'embauche pour certains militaires
et anciens militaires des Forces canadiennes)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
NATIONAL SECURITY AND DEFENCE

The Honourable Daniel Lang, *Chair*

The Honourable Grant Mitchell, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Beyak	Dagenais
* Carignan, P.C. (or Martin)	Day
Charette-Poulin	Kenny
* Cowan	Ngo
(or Fraser)	Stewart Olsen
	White

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Charette-Poulin replaced the Honourable Senator Mitchell (*February 16, 2015*).

The Honourable Senator Stewart Olsen replaced the Honourable Senator Neufeld (*February 4, 2015*).

The Honourable Senator Neufeld replaced the Honourable Senator Stewart Olsen (*February 3, 2015*).

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Wells (*February 3, 2015*).

The Honourable Senator Wells replaced the Honourable Senator Ngo (*January 30, 2015*).

The Honourable Senator Dagenais replaced the Honourable Senator LeBreton, P.C. (*January 26, 2015*).

The Honourable Senator LeBreton, P.C., replaced the Honourable Senator Dagenais (*January 22, 2015*).

The Honourable Senator Ngo replaced the Honourable Senator Enverga (*December 9, 2014*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA
SÉCURITÉ NATIONALE ET DE LA DÉFENSE

Président : L'honorable Daniel Lang

Vice-président : L'honorable Grant Mitchell

et

Les honorables sénateurs :

Beyak	Dagenais
* Carignan, C.P. (ou Martin)	Day
Charette-Poulin	Kenny
* Cowan	Ngo
(ou Fraser)	Stewart Olsen
	White

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Charette-Poulin a remplacé l'honorable sénateur Mitchell (*le 16 février 2015*).

L'honorable sénatrice Stewart Olsen a remplacé l'honorable sénateur Neufeld (*le 4 février 2015*).

L'honorable sénateur Neufeld a remplacé l'honorable sénatrice Stewart Olsen (*le 3 février 2015*).

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Wells (*le 3 février 2015*).

L'honorable sénateur Wells a remplacé l'honorable sénateur Ngo (*le 30 janvier 2015*).

L'honorable sénateur Dagenais a remplacé l'honorable sénatrice LeBreton, C.P. (*le 26 janvier 2015*).

L'honorable sénatrice LeBreton, C.P., a remplacé l'honorable sénateur Dagenais (*le 22 janvier 2015*).

L'honorable sénateur Ngo a remplacé l'honorable sénateur Enverga (*le 9 décembre 2014*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, December 11, 2014:

Resuming debate on the motion of the Honourable Stewart Olsen, seconded by the Honourable Senator Ogilvie, for the second reading of Bill C-27, An Act to amend the Public Service Employment Act (enhancing hiring opportunities for certain serving and former members of the Canadian Forces).

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Stewart Olsen moved, seconded by the Honourable Senator Ogilvie, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on National Security and Defence.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 11 décembre 2014 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Stewart Olsen, appuyée par l'honorable sénateur Ogilvie, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (accès élargi à l'embauche pour certains militaires et anciens militaires des Forces canadiennes).

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Stewart Olsen propose, appuyée par l'honorable sénateur Ogilvie, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Monday, February 2, 2015
(28)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:01 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Stewart Olsen, Wells and White (9).

In attendance: Holly Porteous and Christina Yeung, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, December 11, 2014, the committee began its examination of Bill C-27, An Act to amend the Public Service Employment Act (enhancing hiring opportunities for certain serving and former members of the Canadian Forces).

It was agreed that Bill C-27, An Act to amend the Public Service Employment Act (enhancing hiring opportunities for certain serving and former members of the Canadian Forces), adopted by the Senate on Thursday, December 11, 2014 be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs.

At 1:02 p.m., pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 19, 2014, the committee continued its study on security threats facing Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

As individuals:

Syed Badiuddin Soharwardy, Imam;

Zijad Delic, Imam;

Kent Roach, Professor, Prichard-Wilson Chair in Law and Public Policy, Faculty of Law, University of Toronto;

Homa Arjomand, Coordinator of The Campaign in Defense of Women's Rights in Iran.

The chair made a statement.

Imam Soharwardy and Imam Delic each made a statement and, together answered questions.

At 2:13 p.m., the committee suspended.

At 2:19 p.m., the committee resumed.

Mr. Roach made a statement and answered questions.

At 3:10 p.m., the committee suspended.

At 3:32 p.m., the committee resumed.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le lundi 2 février 2015
(28)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Dagenais, Day, Kenny, Lang, Mitchell, Stewart Olsen, Wells et White (9).

Également présentes : Holly Porteous et Christina Yeung, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 11 décembre 2014, le comité entreprend son étude du projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (accès élargi à l'embauche pour certains militaires et anciens militaires des Forces canadiennes).

Il est convenu que le projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (accès élargi à l'embauche pour certains militaires et anciens militaires des Forces canadiennes), adopté par le Sénat le jeudi 11 décembre 2014, soit délégué au Sous-comité des anciens combattants.

À 13 h 2, conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 juin 2014, le comité poursuit son étude sur les menaces à la sécurité nationale. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

Syed Badiuddin Soharwardy, imam;

Zijad Delic, imam;

Kent Roach, professeur, titulaire de la chaire Prichard-Wilson en droit et en politique publique, faculté de droit, Université de Toronto;

Homa Arjomand, coordonnatrice de la campagne pour la défense des droits des femmes en Iran.

Le président prend la parole.

Les imams Soharwardy et Delic font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 14 h 13, la séance est suspendue.

À 14 h 19, la séance reprend.

M. Roach fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 10, la séance est suspendue.

À 15 h 32, la séance reprend.

Ms. Arjomand made a statement and answered questions.

At 4:23 p.m., the committee suspended.

At 4:29 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera for the consideration of a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

At 5:03 p.m., the committee resumed in public for the consideration of a draft budget.

It was agreed that the following budget application for the committee's special study on Security threats facing Canada, for the fiscal year ending March 31, 2015, be approved for submission to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration:

SUMMARY OF BUDGET	
Activity: Toronto, Ontario	\$24,380
TOTAL	\$24,380

At 5:04 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Monday, February 16, 2015
(29)

[English]

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Daniel Lang, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Beyak, Charette-Poulin, Dagenais, Kenny, Lang, Ngo, Stewart Olsen and White (8).

In attendance: Holly Porteous, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 19, 2014, the committee continued its study on security threats facing Canada. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 9.*)

WITNESSES:

As individuals:

The Honourable John Charles Major, former judge of the Supreme Court of Canada (by video conference);

The Honourable Ujjal Dosanjh, P.C., former minister;

Dave Hayer;

Mme Arjomand fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 16 h 23, la séance est suspendue.

À 16 h 29, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos afin d'examiner le programme de ses travaux futurs.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle.

À 17 h 3, la séance publique reprend afin que le comité puisse examiner un budget provisoire.

Il est convenu d'adopter la demande de budget relative à l'étude spéciale du comité sur les menaces à la sécurité nationale, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2015, et de la présenter au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration :

RÉSUMÉ DES DÉPENSES	
Activité : Toronto, Ontario	24 380 \$
TOTAL	24 380 \$

À 17 h 4, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le lundi 16 février 2015
(29)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Daniel Lang (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Beyak, Charrette-Poulin, Dagenais, Kenny, Lang, Ngo, Stewart Olsen et White (8).

Également présente : Holly Porteous, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 19 juin 2014, le comité poursuit son étude sur les menaces à la sécurité nationale. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 9 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

À titre personnel :

L'honorable John Charles Major, ancien juge de la Cour suprême du Canada (par vidéocoférence);

L'honorable Ujjal Dosanjh, C.P., ancien ministre;

Dave Hayer;

Balraj Deol.

The chair made a statement.

Mr. Major made a statement and answered questions.

At 2:13 p.m., the committee suspended.

At 2:18 p.m., the committee resumed.

Mr. Dosanjh made a statement and answered questions.

At 3:13 p.m., the committee suspended.

At 3:48 p.m., the committee resumed.

The chair informed the committee that Messrs. Hayer and Deol have a copy of their opening statements in English only. It was agreed that the documents be distributed in one official language only and that the translations be distributed once available.

Messrs. Hayer and Deol each made a statement and, together answered questions.

At 4:53 p.m., the committee suspended.

At 4:57 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera for the consideration of a draft agenda (future business).

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

It was agreed that documents be distributed only if they are available in both official languages.

At 5:13 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Balraj Deol.

Le président prend la parole.

M. Major fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 14 h 13, la séance est suspendue.

À 14 h 18, la séance reprend.

M. Dosanjh fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 15 h 13, la séance est suspendue.

À 15 h 48, la séance reprend.

Le président informe les membres du comité que MM. Hayer et Deol ont une copie de leur déclaration en anglais seulement. Il est convenu de distribuer les documents dans une seule langue officielle et de transmettre la traduction dès qu'elle sera disponible.

MM. Hayer et Deol font chacun une déclaration puis, ensemble, répondent aux questions.

À 16 h 53, la séance est suspendue.

À 16 h 57, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité puisse examiner le programme de ses travaux futurs.

Il est convenu d'autoriser le personnel des sénateurs à demeurer dans la salle.

Il est convenu de distribuer les documents seulement lorsqu'ils seront disponibles dans les deux langues officielles.

À 17 h 13, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Josée Thérien

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Monday, February 2, 2015

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1:01 p.m. to study and report on security threats facing Canada.

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, February 2, 2015. Before we welcome our witnesses, I would like to begin by introducing the people around the table. My name is Dan Lang, senator for Yukon. The clerk of the committee is Josée Thérien. I'd like to invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with our deputy chair.

Senator Mitchell: Grant Mitchell, Alberta, and deputy chair.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Senator Jean-Guy Dagenais from the province of Quebec.

[*English*]

Senator Wells: David Wells, senator from Newfoundland and Labrador.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

Senator Kenny: Colin Kenny, Ontario.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak, Ontario.

Senator White: Vern White, Ontario.

The Chair: Thank you. I would like to begin by addressing committee business in the form of government Bill C-27, which was sent to the committee on December 11, 2014, by the Senate. The bill pertains to Veterans Affairs and is seeking to create favourable conditions for the hiring of certain serving and former members of the Canadian Forces in the public service. May I have a motion to refer this to the Subcommittee on Veterans Affairs?

Senator Stewart Olsen: I move that Bill C-27, An Act to amend the Public Service Employment Act (enhancing hiring opportunities for certain serving and former members of the Canadian Forces), referred to the committee by the Senate on Thursday, December 11, 2014, be delegated to the Subcommittee on Veterans Affairs.

The Chair: Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: So moved.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 2 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 h 1, pour étudier, en vue d'en faire rapport, les menaces à la sécurité nationale.

Le sénateur Daniel Lang (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je vous souhaite la bienvenue à la séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, en ce lundi 2 février 2015. Avant d'accueillir nos témoins, j'aimerais commencer par présenter les participants à la table. Je m'appelle Daniel Lang, et je suis sénateur du Yukon. La greffière du comité est Josée Thérien. J'invite les sénateurs à se présenter et à préciser la région qu'ils représentent, en commençant par le vice-président.

Le sénateur Mitchell : Grant Mitchell, Alberta, et vice-président du comité.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, sénateur de la province de Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Wells : David Wells, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, Nouveau-Brunswick.

Le sénateur Kenny : Colin Kenny, Ontario.

La sénatrice Beyak : La sénatrice Lynn Beyak, Ontario.

Le sénateur White : Vernon White, Ontario.

Le président : Merci. J'aimerais commencer par parler des travaux du comité, à savoir le projet de loi d'initiative ministérielle C-27, que le Sénat nous a renvoyé le 11 décembre 2014. Le texte concerne Anciens combattants et vise à créer des conditions favorables à l'embauche de certains militaires et anciens militaires des Forces canadiennes dans la fonction publique. Puis-je vous demander de proposer une motion permettant de renvoyer le projet de loi au Sous-comité des anciens combattants?

La sénatrice Stewart Olsen : Je propose que le projet de loi C-27, Loi modifiant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique (accès élargi à l'embauche pour certains militaires et anciens militaires des Forces canadiennes), que le Sénat a renvoyé au comité le jeudi 11 décembre 2014, soit confié au Sous-comité des anciens combattants.

Le président : D'accord?

Des voix : Oui.

Le président : La motion est adoptée.

Colleagues, as we return to our study on terrorism, which was referred to this committee in June of last year, a lot has happened in the world and more and more information is coming to light. Canadian law enforcement and intelligence organizations have identified over 318 Canadians who are involved directly or indirectly in terrorist activity and supporting ISIS and other jihadi causes.

We've also learned that our government agents have identified over 600 terrorist financing cases since 2009. These imposing numbers contrast with the relative few terrorist arrests, fewer convictions and limited prosecutions over the last 10 years in Canada. Yet the contemporary threat appears to grow week by week.

We are reminded of this by the savage killings of Armed Forces personnel in October in Ottawa and Saint-Jean-sur-Richelieu, Quebec. And now media reports are claiming that a significant Canadian-Islamic educational authority, the Muslim Association of Canada, an organization that publicly declared its affiliation with the Muslim Brotherhood ideology, may have contributed hundreds of thousands of dollars to IRFAN Canada, a group that has had charitable status revoked as a result of alleged contributions to Hamas, an international terrorist organization.

Beyond our borders we witness with increasing horror the spectre and reality of terrorist attacks in Australia, Libya, Iraq, Syria, Nigeria and, of course, France. With news of these come daily reports of basically medieval barbarism, sex slavery, maiming, torture and beheadings. World leaders unanimously have condemned these outrages, and Canada has joined its international partners in reviewing and reinforcing security, conscious that we may be embarked on a race against time and trends.

Canadians and their parliamentarians strain to understand the causes, the hows and the whys of the expanding threat of radicalism and its end product — terrorism. We need to remove threatening persons from the street as soon as is legally feasible. Canadians look to their government to make necessary legislative provisions to deal in careful and considerable ways with the mounting threat.

Our committee began its study with the aim of engaging Canadians in a public conversation. The objective is to help concerned citizens of all backgrounds understand the nature and the scope of the extremist and terrorist threats facing our country. The committee is also seeking to better understand radicalization, its religious and ideological nature, where it happens, who the radicalizers are, what is the support infrastructure for terrorism and radicalization, including financing, and what can be done to

Chers collègues, nous reprenons notre étude sur le terrorisme, qui a été renvoyée au comité en juin dernier. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses dans le monde, et de plus en plus d'informations apparaissent au grand jour. Les organismes canadiens d'application de la loi et du renseignement ont identifié plus de 318 Canadiens qui participent directement ou non à des activités terroristes, et qui appuient le groupe terroriste État islamique en Irak et au Levant, ou EIIL, et d'autres causes djihadistes.

Nous avons également appris que nos agents gouvernementaux auraient repéré plus de 600 cas de financement d'activités terroristes depuis 2009. Ces chiffres imposants tranchent avec le nombre relativement peu élevé d'arrestations de terroristes, les rares accusations et le nombre limité de poursuites au Canada ces 10 dernières années. Pourtant, la menace semble encore grandir semaine après semaine.

Voilà ce que nous rappellent les meurtres crapuleux de membres des forces armées, qui ont été commis en octobre dernier à Ottawa et à Saint-Jean-sur-Richelieu, au Québec. Et maintenant, les médias prétendent que l'Association musulmane du Canada, une importante autorité en matière d'éducation canado-islamique ayant déclaré publiquement son appartenance à l'idéologie des Frères musulmans, aurait versé des centaines de milliers de dollars à IRFAN-Canada, un groupe qui a perdu son statut d'organisme de bienfaisance après avoir vraisemblablement versé des contributions au Hamas, une organisation terroriste internationale.

À l'étranger, nous sommes témoins avec une horreur grandissante de la portée et de la réalité des attaques terroristes qui sont commises en Australie, en Libye, en Irak, en Syrie, au Nigéria et en France, bien sûr. Ces nouvelles s'accompagnent de signalements quotidiens d'actes barbares dignes de l'époque médiévale, d'esclavage sexuel, de mutilations, de tortures et de décapitations. Les dirigeants mondiaux ont condamné ces outrages à l'unanimité. Le Canada s'est joint à ses partenaires internationaux pour examiner et renforcer la sécurité, sachant que nous sommes peut-être embarqués dans une course contre le temps et les tendances.

Les Canadiens et les parlementaires s'efforcent de comprendre les causes, les tenants et les raisons de la menace grandissante que représentent le radicalisme et sa conséquence : le terrorisme. Il faut retirer les individus dangereux de la circulation dès que c'est faisable sur le plan juridique. Les Canadiens s'attendent à ce que leur gouvernement adopte les mesures législatives nécessaires pour s'attaquer à la menace grandissante avec prudence et fermeté.

Notre comité a commencé son étude dans le but d'établir un dialogue public avec les Canadiens. L'objectif est d'aider les citoyens inquiets de tous les horizons à comprendre la nature et la portée de l'extrémisme et des menaces terroristes qui frappent notre pays. Le comité cherche aussi à mieux comprendre le phénomène de radicalisation, son caractère religieux et idéologique, l'endroit où il a lieu, les personnes qui en sont responsables, l'infrastructure qui appuie le terrorisme et la

prevent radicalization in the first place. Our committee is also seeking to understand and explore what role government can play in supporting moderate Muslims in their attempt to challenge extremism.

Joining us in our first panel are two Muslim imams to discuss issues that they see in their community as it pertains to radicalization and terrorism. Imam Delic and Imam Soharwardy, welcome. I understand you both have an opening statement, and I would like to begin with Imam Soharwardy.

Syed Badiuddin Soharwardy, Imam, as an individual: Thank you very much, Mr. Chair. Thank you, senators, for giving me the opportunity to share my thoughts with you. Radicalization, terrorism and extremism are very serious problems for all of us. I'm quite passionate, so I will give you my views about what is happening. I have been quite vocal about the fact that this is definitely a serious threat and we should not be just reacting to the terrorism. We should be going to the source of terrorism, what creates terrorism and what makes a person become a terrorist. That's what my focus will be, and I'm hoping that I should be able to share with you what I have seen and what I have observed.

I have been in Canada for the last 20 years. I emigrated from Pakistan, where I was born and raised. I belong to a very religious family. My whole ancestry through blood goes to Prophet Muhammad, peace be upon him. I'm not just a follower of Prophet Muhammad, peace be upon him, so I'm quite passionate to talk about it.

My faith has nothing to do with this whole mess. Islam is a normal, common-sense, natural way of life, just like any other religion. When people try to include Islam with terrorism, it bothers me. It bothers me because I know what Islam is. I have been raised in Islam, and my whole ancestry is Islamic. They have all been imams for centuries.

Let's focus on the source, the root cause of the problem, and that is what my intention is to share with you.

The Chair: Thank you. Imam Delic.

Zijad Delic, Imam, as an individual: First of all, I want to thank you for serving our nation so diligently and giving us an opportunity to share some of our views with you, because we are all together in this.

The security of Canada and my people — and when I say my people, I mean Canadians — is very much important to me and my community, not only as a social responsibility but as a religious responsibility too.

Canadian Muslims are part and parcel of this society that we call our home. We do not want to be marginalized at all, because we have people living and working, contributing to Canadian society since the beginning of our coming to Canada before Confederation, when we had only about 13 Muslims in 1871. Today we think we are about 1.1 million Muslims, people who are

radicalisation, y compris le financement, et les mesures pouvant être prises afin de prévenir la radicalisation au départ. Notre comité cherche aussi à comprendre et à étudier le rôle que le gouvernement peut jouer dans le soutien des musulmans modérés qui tentent de lutter contre l'extrémisme.

Notre premier groupe d'experts se compose de deux imams qui aborderont les problèmes qu'ils constatent au sein de leur communauté sur le plan de la radicalisation et du terrorisme. Imams Delic et Soharwardy, je vous souhaite la bienvenue. Je crois savoir que vous avez tous deux une déclaration liminaire, et j'aimerais que nous commencions par l'imam Soharwardy.

Syed Badiuddin Soharwardy, imam, à titre personnel : Merci beaucoup, monsieur le président. Mesdames et messieurs les sénateurs, je vous remercie de me permettre de vous faire connaître mon point de vue. La radicalisation, le terrorisme et l'extrémisme sont des problèmes très graves pour nous tous. Puisque la question me tient à cœur, je vais vous dire ce que je pense de la situation. J'ai très clairement dit qu'il s'agit bel et bien d'une menace sérieuse, et que nous ne devrions pas nous contenter de réagir au terrorisme. Nous devrions nous attaquer à la source, à ce qui l'alimente et à ce qui incite un individu à devenir un terroriste. Voilà sur quoi je vais m'attarder, et j'espère pouvoir vous raconter ce que j'ai pu voir et observer.

Je suis au Canada depuis 20 ans. J'ai émigré du Pakistan, où je suis né et j'ai grandi. Je viens d'une famille très croyante. Tous mes ancêtres sont liés par le sang au prophète Mahomet, que la paix soit avec lui. Je ne suis pas qu'un simple disciple du prophète, et j'en parle avec passion.

Mes croyances n'ont rien à voir avec tout ce gâchis. L'islam est un mode de vie normal, sensé et naturel, comme toute autre religion. Or, je suis préoccupé lorsque des gens laissent entendre que l'islam fait partie du terrorisme. Cela m'embête, car je connais l'islam. J'ai grandi dans la religion, et tous mes ancêtres sont islamiques. Ils ont tous été des imams depuis des siècles.

Attardons-nous plutôt à l'origine et à la cause fondamentale du problème. Voilà ce que j'ai l'intention de vous présenter.

Le président : Merci. Imam Delic.

Zijad Delic, imam, à titre personnel : Pour commencer, je tiens à vous remercier de servir notre nation si diligemment et de nous donner la chance de vous présenter nos points de vue, puisque nous sommes tous dans le même panier.

La sécurité du Canada et de mon peuple — et je parle ici des Canadiens — est très importante à mes yeux et aux yeux de ma communauté. C'est une responsabilité non seulement sociale, mais aussi religieuse.

Les musulmans canadiens font partie intégrante de cette société que nous appelons chez nous. Nous ne voulons pas du tout être marginalisés, car nous avons des musulmans qui vivent ici, travaillent ici et contribuent à la société canadienne depuis que nous avons commencé à venir au Canada avant la Confédération. En 1871, nous n'étions que 13, environ. Aujourd'hui, nous

well integrated, well accustomed to this great nation of ours. It's a young community, median age 28.1, well educated, 60 per cent plus with university degrees.

In my opinion, they are part of the solution, not part of the problem when it comes to radicalization. If there is anyone in Canada who can deconstruct the narrative of terrorist and radicalized people, it is us because we know their narrative better than themselves; thus, I suggest that we talk about this narrative openly, as my community intends, and we hope that our opinions and our views will be taken into consideration, specifically when it comes to what Muslim leadership does in Canada and what mosques do in Canada in terms of de-radicalization. That would mean that Canadian mosques are not the platform for radicalization, rather they are the platform for de-radicalization.

Thank you.

The Chair: Thank you very much, Imam Delic.

I'd like to just give a general observation, if I could. It's been reported that some leaders within the Muslim community in Canada are, on one hand, condemning the Islamic jihadist movement, yet at the same time seem to be supporting various organizations such as the Muslim Association of Canada and IRFAN, which have been reported as having given money to international terrorist groups such as Hamas.

This is a question that the Muslim community has to answer, and I would ask Imam Delic. Last July, for example, you were a guest speaker for this particular organization, I understand. Does it not trouble you that when you have organizations such as the Muslim Association of Canada being now charged with an offence of financing terrorist organizations —

Mr. Delic: Does it mean that —

The Chair: So the question has to be, when you become aware of something like that, what do you do?

Mr. Delic: My question would be does it mean there is guilt by association?

The Chair: Yes.

Mr. Delic: I don't think that is the Canadian way, simply because my intent, whenever I deal with any group, is to better that organization and Canadianize it as much as I can; so any involvement with any particular group would definitely give me a platform to say my views. Rejecting them and putting them on the margins could give them more of a platform to do what they want to do.

So as far as a particular organization goes, I did not know much about the organization. We community members do not have access to some of these legal matters. It is government that

estimons notre population à quelque 1,1 million de musulmans, des gens qui sont bien intégrés et habitués à votre grand pays. La communauté est jeune, avec un âge médian de 28,1 ans, et elle est instruite, avec plus de 60 p. 100 des membres qui détiennent un diplôme universitaire.

Je suis d'avis que la communauté fait partie de la solution et non pas du problème en matière de radicalisation. S'il y a quelqu'un au Canada qui puisse déconstruire le discours des individus terroristes et radicalisés, c'est bien nous, parce que nous le connaissons mieux qu'eux. Je propose donc de parler ouvertement de ce discours, comme ma communauté entend le faire. Nous espérons que nos points de vue seront pris en compte, surtout lorsqu'il est question de ce que font les dirigeants musulmans ou les mosquées au Canada sur le plan de la déradicalisation. Cela signifie que les mosquées canadiennes ne sont pas le véhicule de la radicalisation, mais qu'elles contribuent plutôt à la déradicalisation.

Merci.

Le président : Je vous remercie infiniment, imam Delic.

Si vous me le permettez, j'aimerais simplement faire une observation générale. On a signalé que certains dirigeants de la communauté musulmane au Canada condamnent d'une part le mouvement djihadiste islamique, mais qu'ils semblent pourtant appuyer aussi différentes organisations, comme l'Association musulmane du Canada et IRFAN, qui auraient versé des fonds à des groupes terroristes internationaux tels que le Hamas.

C'est une question à laquelle la communauté musulmane doit répondre, et je la pose à l'imam Delic. En juillet dernier, par exemple, j'ai cru comprendre que cette organisation vous a invité comme conférencier. Ne trouvez-vous pas inquiétant que des organisations comme l'Association musulmane du Canada, qui est maintenant accusée d'avoir financé des organisations terroristes...

M. Delic : Est-ce que cela veut dire que...

Le président : La question doit être posée : que faites-vous lorsque vous vous rendez compte de quelque chose du genre?

M. Delic : Ma question est plutôt : cela signifie-t-il que le principe de culpabilité par association s'applique?

Le président : Oui.

M. Delic : Je ne crois pas que les Canadiens soient de cet avis, simplement parce que chaque fois que j'ai affaire à un groupe, mon intention est de l'améliorer et de le canadianiser le plus possible. Par conséquent, toute intervention au sein d'un groupe donné me donne bel et bien une tribune pour exprimer mon point de vue. Si je rejette et marginalise certains groupes, ils auront davantage la chance de faire ce qu'ils veulent.

Dans le cas de l'organisation en question, je ne la connaissais pas beaucoup. Les membres de la communauté n'ont pas accès à ce genre d'aspects juridiques. C'est le gouvernement qui doit s'en

has to deal with these things. When information comes to us, definitely we will take another approach in assessing our situation and relationship with these organizations.

The Chair: That's very important from the point of view of the Muslim community and the community at large, that individuals and leaders like yourself publicly renounce and condemn this type of activity because then it puts us in a position that we're all in this together. Would you agree with that?

Mr. Delic: Certainly. You could check out my personal blog that I have with Rabbi Chaim and Father John at faithblender.com. You could also Google my name, and any terrorist activities from the time I came to Canada in 1995 until today, and you will find out that my message from the very first day I entered was very consistent, very straightforward, and I have often put myself and my family in a situation of potential danger. That has not stopped me in standing against anyone who tries to undermine the people of Canada, as well as who would work on damaging the image of Islam and Canadian Muslims and their relations with the larger Canadian society.

Senator Mitchell: Thank you, gentlemen. To Imam Soharwardy, you said you wanted to come here to explain, from your point of view, what the causes of radicalization are, and I would like to give you the chance to do that.

Mr. Soharwardy: Thank you, senator. The problem is we have two faces. When we have interfaith dialogues, when we are sitting in a public place, we have a very Canadian, Western and tolerant face; when we sit down with our own people, we preach intolerance. That is a very serious issue.

I'm quite blunt, and forgive my emotions because my faith is under attack. My faith has been hijacked, and my country, Canada, is facing threat. Let me give you a statement, and I will ask all the senators who you think can make this kind of a statement.

I was in a Friday prayer in Toronto, and the imam there, with almost 300 to 400 people praying, openly said: When you see a non-Muslim coming on a street from the opposite side, don't give him a way; try to block it so he or she can just go against the wall.

This is being taught in our mosque in a Friday prayer during a Friday sermon in B.C.

I'm not saying every mosque is like this; I am an imam, too. I have 13 mosques that I manage across this country from Montreal to Surrey, B.C. There are people preaching open intolerance in this country, and the government is doing nothing; the government isn't going after them. The problem is that the government has a very close ally, and that is Saudi Arabia. Saudi Arabia is a part of the G20. It is a very close ally of the United

occupier. Lorsque nous recevons l'information, nous changeons bel et bien notre fusil d'épaule en évaluant notre situation et notre relation avec l'organisation.

Le président : Du point de vue de la communauté musulmane et de la société dans son ensemble, il est très important que les personnes et les dirigeants comme vous renoncent publiquement à ce genre d'activité, ou les condamnent, sans quoi nous nous retrouvons tous dans le même panier. N'êtes-vous pas d'accord?

M. Delic : Tout à fait. Je vous invite à consulter le blogue que je tiens personnellement avec le rabbin Chaim et le père John à l'adresse faithblender.com. Vous pouvez également rechercher mon nom sur Google, de même que toutes les activités terroristes qui sont survenues entre mon arrivée au Canada en 1995 et aujourd'hui. Vous constaterez que depuis le début, mon message a toujours été très cohérent et fort simple. J'ai même souvent mis ma famille et moi dans une situation possiblement dangereuse. Cela ne m'a pas empêché de m'opposer à ceux qui tentent de porter atteinte au peuple canadien, de même qu'à ceux qui s'affairent à dégrader l'image de l'islam et des musulmans canadiens, et leurs relations avec le reste de la société canadienne.

Le sénateur Mitchell : Merci, messieurs. Imam Soharwardy, vous avez dit que vous vouliez témoigner pour expliquer ce qui est selon vous à l'origine de la radicalisation. J'aimerais donc vous donner l'occasion de le faire.

M. Soharwardy : Merci, sénateur. Le problème, c'est que nous avons deux visages. Lorsque nous engageons un dialogue interconfessionnel et que nous sommes sur la place publique, nous montrons un visage très canadien, occidental et tolérant; mais lorsque nous sommes entre nous, nous prêchons l'intolérance. Voilà un problème très grave.

Je ne mâche pas mes mots, et veuillez excuser mes émotions, mais mes croyances sont attaquées. Elles ont été prises en otage, et mon pays, le Canada, est menacé. Je vais vous présenter un énoncé, puis je demanderai à tous les sénateurs de trouver qui pourrait bien dire quelque chose du genre, selon eux.

J'assistais à la prière du vendredi, dans une mosquée de Toronto. L'imam a dit ouvertement aux 300 à 400 personnes présentes : « Lorsque vous voyez un non-musulman venir vers vous dans la rue, ne lui cédez pas le passage; essayez de lui bloquer la voie afin qu'il doive se tasser contre le mur. »

On enseigne cela dans notre mosquée, durant la prière, le sermon du vendredi, en Colombie-Britannique.

Je ne dis pas qu'on le fait dans toutes les mosquées. Je suis moi aussi un imam; je dirige 13 mosquées au pays, de Montréal à Surrey, en Colombie-Britannique. Des gens prêchent ouvertement l'intolérance dans ce pays, et le gouvernement ne fait rien. Le problème, c'est que le gouvernement a un allié très proche, l'Arabie saoudite, qui fait partie du G20 et est un très proche allié des États-Unis et du Canada; nous entretenons de très bonnes

States and Canada; we have a very good relationship. But Saudi Arabia is the breeding ground of that ideology that creates a terrorist.

Let me ask you a simple, very common-sense question: Boko Haram in Nigeria; al Shabaab in Somalia; Lashkar-e-Jhangvi and Lashkar-e-Taiba, Pakistan; Taliban of Waziristan; al Qaeda, Middle East and around the world. My brothers and sisters, my dear senators, tell me, these are very diverse terrorist groups — ISIL and ISIS. African, Asian, Middle Eastern, European, North African. What unites them? They have different languages, cultures and foods. There is nothing common among them except they're all human beings and they all claim to be Muslim.

Muslim does not unite them, because I'm Muslim too. Imam Delic is Muslim too. Why aren't we with them? The reason is Islam does not unite them. The ideology unites them. That ideology is not Islam. Please do not blame Islam. Please do not call it Islamic "terrorism." It bothers me because there is no such thing as Islamic terrorism. There is no such thing as Muslim terrorists. These people are funded, supported, trained by Saudi Arabia, and that ideology is called Wahhabi Salafi ideology. Among all these diverse terrorist groups, it's the Wahhabi school of thought, Salafi school of thought. There are Shias, Sunnis and Sufis in the Muslim community. There are other sub-denominations, sub-sects within the Shia and Sunni school of thought. Not a single sect is involved in this terrorism, regardless African terrorist organization, Middle Eastern, Asian, European or North African.

I'm not saying all Wahhabis and Salafis are terrorists. I don't paintbrush because I don't want to get paintbrushed. I'm not saying every Wahhabi or Salafi is a terrorist, but all these terrorists, regardless of their origin, regardless where they are working, are all followers of the Wahhabi school of thought. They are all followers of the Salafi school of thought. Why are we not going after them? Why is the government not looking after that intolerance ideology that makes a person become a potential recruit for the terrorist organization? This ideology opens the door for recruitment.

Senator Mitchell: I would like to follow that up because you're touching on something that Imam Delic also talked about, and you're aware of it. You work to deconstruct that narrative. You've acknowledged that to some extent, at least in that one mosque, so my question would be this: What are leaders like you doing to deconstruct that narrative? Are you working nationally, locally and regionally to do that? What makes the difference between your 13 mosques and the one that you've referred to or the imam who was saying what he said in that intolerant way? What is the solution?

Mr. Soharwady: There is a solution. I established Muslims Against Terrorism way before 9/11. Muslims Against Terrorism was not created after 9/11. In 1997, I did this in Calgary, knowing that there are people who are hijacking, asking for ransom,

relations avec ce pays. Or, c'est en Arabie saoudite que se trouve le terreau de l'idéologie qui crée le terrorisme.

Permettez-moi de vous poser une question simple et très sensée. Pensons aux groupes Boko Haram, au Nigeria; al Chabaab, en Somalie; Lashkar-e-Jhangvi et Lashkar-e-Taiba, au Pakistan; aux talibans du Waziristan; à Al-Qaïda, au Moyen-Orient et ailleurs dans le monde. Ce sont des groupes terroristes très différents, l'EIL et l'EIS, d'Afrique, d'Asie, du Moyen-Orient, d'Europe, d'Afrique du Nord. Dites-moi, chers sénateurs, qu'est-ce qui les unit? Ils parlent des langues différentes, ils ont des cultures et des pratiques alimentaires différentes. Ils n'ont rien en commun, sauf que ce sont tous des êtres humains et qu'ils se disent tous musulmans.

Ce n'est pas la religion musulmane qui les unit, car moi aussi, je suis musulman. L'imam Delic est lui aussi musulman. Pourquoi ne sommes-nous pas avec eux? Ce n'est pas l'islam qui les unit, c'est leur idéologie. Cette idéologie n'est pas l'islam. S'il vous plaît, ne jetez pas le blâme sur l'islam et ne parlez pas de « terrorisme islamique ». Cela me dérange, car le terrorisme islamique n'existe pas, les terroristes musulmans n'existent pas. Ces gens sont financés, soutenus, formés par l'Arabie saoudite, sous ce qu'on appelle l'idéologie wahhabite salafiste. Ce qu'ont en commun ces divers groupes terroristes, ce sont les doctrines wahhabite et salafiste. La communauté musulmane est composée de chiites, de sunnites et de soufites. Il existe d'autres sous-confessions, sous-sectes au sein des courants chiite et sunnite. Aucune de ces sectes n'est impliquée dans le terrorisme; ce sont plutôt les organisations terroristes d'Afrique, du Moyen-Orient, d'Asie, d'Europe ou d'Afrique du Nord.

Je ne dis pas que tous les wahhabites et tous les salafistes sont des terroristes — je ne les stigmatise pas, car je ne veux pas être stigmatisé —, mais je dis que tous les terroristes, peu importe leur origine, peu importe où ils travaillent, sont des partisans de la doctrine wahhabite, de la doctrine salafiste. Pourquoi ne luttons-nous pas contre eux? Pourquoi le gouvernement ne lutte-t-il pas contre cette idéologie d'intolérance qui facilite le recrutement des gens par des organisations terroristes? Cette idéologie ouvre la porte au recrutement.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais poursuivre dans cette veine, car vous abordez une question dont M. Delic a également parlé, comme vous le savez. Vous vous efforcez de déconstruire ce discours. Vous l'avez reconnu dans une certaine mesure, du moins en ce qui concerne cette mosquée. Ma question serait donc la suivante : Que font les dirigeants comme vous pour déconstruire ce discours? Travaillez-vous en ce sens à l'échelle nationale, locale et régionale? Qu'est-ce qui distingue vos 13 mosquées de celle dont vous avez parlé ou de l'imam qui a livré ce discours empreint d'intolérance? Quelle est la solution?

M. Soharwady : Il existe une solution. J'ai fondé l'organisme Musulmans contre le terrorisme bien avant les événements du 11 septembre. Il n'a pas été créé après le 11 septembre. Je l'ai créé en 1997 à Calgary, en sachant qu'il y avait des gens qui

kidnapping Americans or Westerners and saying, “This is Islam.” So I established the Islamic Supreme Council of Canada back in 2000, and that’s when we established the mosque. What is the difference with what we are doing? We are educating our youth.

I lead more than 2,000 members of my congregation in Calgary. It is a large congregation, and I challenge anyone to show me a single youth from my congregation — and I have congregations in Montreal, Toronto and the GTA, Surrey and Edmonton. I lead those congregations. None of them has ever gone or has expressed their sympathy for a terrorist organization or for the ideology that breeds terrorism. That’s our contribution, and that’s what we want, that the government should recognize the fact that Islam has nothing to do with this. We are Muslim. I’m proud to be Muslim. I’m very thankful; every moment I thank my God that he made me Muslim because my Islam teaches tolerance and respect for all human beings and accepts differences in beliefs.

That is our contribution. I travel across this country every weekend and give lectures, and I openly say what Islam is and what Islam is not. ISIL and ISIS are not Islam; al Qaeda, Taliban, al-Shabaab and Boko Haram are absolutely a bunch of Wahhabis and Salafis who have nothing to do with Islam at all. They are funded and supported by your ally, Saudi Arabia.

Senator Mitchell: Imam Delic, could you comment on that too, please?

Mr. Delic: Radicalization is a very complex notion. To define it is very difficult. It is not defined among the politicians as it should be. It is not defined among us religious leaders as it should be. It is also not defined by the academics. It is a very complex notion. When dealing with it, I would like to focus on maybe not what is going on beyond Canada or what is going on on another continent. I would rather look at what is going on here.

As a Muslim leader, the kind of messaging we have is very important whenever we communicate with the community, with Muslim youth. I can tell you that in most of the cases I have been engaged with in the Muslim community, there is a possibility of having to tackle the issue seriously without creating emotions and bringing emotions to the surface and then getting into more challenges and difficulties.

Let me give you an example. During the time of Project Samosa in Ottawa — some of you are aware of it and have been working on the project and have seen it — I was asked about apprehending these boys during Ramadan and how it fits with the Muslim community. My response was very clear. When it comes to security, when it comes to issues of this magnitude, the fastest time is the best time. The night before that happened, I joined a young group of our kids in one of the mosques, and they had been talking about issues related to politics as well as their citizenship.

détournaient des avions, demandaient des rançons et enlevaient des Américains ou des Occidentaux et qui disaient : « C’est l’islam. » J’ai donc fondé le Conseil suprême de l’islam au Canada en 2000, et c’est à ce moment que nous avons fondé la mosquée. Quelle est la différence avec ce que nous faisons? Nous éduquons nos jeunes.

Il y a plus de 2 000 membres dans ma congrégation, à Calgary. C’est une importante congrégation, et je défie quiconque de trouver un seul jeune de ma congrégation — et je dirige des congrégations à Montréal, à Toronto et dans la région du Grand Toronto, ainsi qu’à Surrey et à Edmonton — qui ait exprimé sa sympathie à l’égard d’une organisation terroriste ou de l’idéologie qui engendre le terrorisme. Voilà notre contribution, et c’est ce que nous voulons : que le gouvernement reconnaisse le fait que l’islam n’a rien à voir avec cela. Nous sommes musulmans. Je suis fier d’être musulman. Je suis très reconnaissant; je remercie Dieu à chaque instant d’avoir fait de moi un musulman, car ma religion prêche la tolérance et le respect à l’égard de tous les êtres humains et respecte la diversité des croyances.

C’est notre contribution. Je parcours le pays chaque fin de semaine, je donne des conférences et je parle ouvertement de ce qu’est l’islam et de ce qu’il n’est pas. L’EIIL et l’EIIS ne sont pas l’islam; Al-Qaïda, les talibans, Al-Chabaab et Boko Haram ne sont qu’une bande de wahhabites et de salafistes qui n’ont rien à voir avec l’islam. Ils sont financés et soutenus par votre allié, l’Arabie saoudite.

Le sénateur Mitchell : Monsieur Delic, pourriez-vous nous dire, vous aussi, ce que vous en pensez?

M. Delic : La radicalisation est une question très complexe et très difficile à définir. Elle n’est pas définie comme elle le devrait par les politiciens, les chefs religieux et les universitaires. C’est une notion très complexe. J’aimerais mettre l’accent davantage sur ce qui se passe ici, au pays, plutôt que ce qui se passe à l’extérieur du Canada ou sur un autre continent.

Les messages que nous transmettons, en tant que chefs religieux, sont très importants lorsque nous communiquons avec la communauté, avec les jeunes musulmans. Je peux vous dire que dans la plupart des cas où j’ai à intervenir au sein de la communauté musulmane, je peux m’attaquer sérieusement au problème sans faire remonter certaines émotions à la surface et créer d’autres problèmes et difficultés.

Permettez-moi de vous donner un exemple. À l’époque du projet Samosa, à Ottawa — certains d’entre vous le connaissent et y ont travaillé —, on m’a demandé mon avis au sujet de l’arrestation de ces garçons durant le Ramadan et du respect de la communauté musulmane. Ma réponse fut très claire : lorsqu’il s’agit de sécurité et de dossiers aussi importants, le plus tôt est le mieux. La veille du jour où c’est arrivé, je me suis joint à un groupe de jeunes dans l’une des mosquées; ils parlaient d’enjeux liés à la politique et de leur citoyenneté.

One of the most eloquent of them suggested that he would never take citizenship of this *kuffar* society, and I challenged him there among the group that he was talking to. I asked him: “Why not? You came here, you enjoyed the pleasure of studying, you became what you are, and all of a sudden your discussion suggests to me that you don’t want to become a citizen of this country. Why not? I came all across the ocean to be part of this society, and you are rejecting it.”

He said, “You know, it doesn’t follow the code of Islam,” and I asked him, “Could you tell me, then, which so-called Muslim country follows the code of Islam? In my opinion, Canada with its social justice system, human rights record and other things related to Canada is much more than Islamic than any of these countries you are talking about.”

I challenged the boy with my narrative from the Quran that he was using, and I asked him: “Do you know that Quran suggests very clearly that your being in Canada, even if you are born a person in Canada, if you are an immigrant, if you are a refugee, you are under the social contract according to our faith, and ‘social contract’ means that you are to abide by the rules and you have to respect this country.” And I quoted to him the verse where God almighty says: All you who believe, uphold your contracts. Rejecting or refusing these contracts would make you into the category of treacherous people, which is what it explains.

After five minutes of challenging I left, and the next morning at about 10 — and those boys had been apprehended around 8 — he called me and said he would like to sit down with me. I met with him, and I talked to him, and he told me that he had reconsidered his views, and since then I am dealing with this group of young boys. I can tell you that all of them, including him, are very successful young people. Most of them are working with the Canadian government, engaged with society and are great volunteers.

So there is a way to deconstruct. If there is an area, a niche where some of this ideology could come, definitely it would affect these young people.

“Where does it come from?” you ask — certainly not from the mosques that I know.

I invite all of you, all of our government officials and all Canadians to freely, without suggesting to us that they are coming, please be welcome at one of our mosques. Check it out for yourself, and you will find out that what I am telling you is a reality. Most of our imams have realized that we are living in this democratic liberal society, and therefore our interpretations of Islam have to change to fit the context. It’s not just the text but the context we have to look at when we are talking about Islam.

Therefore, in my opinion, when we talk about radicalization, we have to look into the socio-political, economic and social media sources when it comes to radicalization. If I were aware of any mosque or any imam radicalizing youth, I’d be the first one to come forward and report it. That would not be the first time that I

L’un de ceux qui parlaient avec le plus d’éloquence a laissé entendre qu’il ne prendrait jamais la citoyenneté de cette société incroyante. Devant le groupe auquel il s’adressait, je lui ai demandé de m’expliquer. Je lui ai dit : « Pourquoi pas? Tu es venu ici, tu as eu le plaisir d’étudier, tu es devenu ce que tu es aujourd’hui, et soudain, tu sembles dire que tu ne veux pas devenir un citoyen de ce pays. Pourquoi? J’ai traversé l’océan pour faire partie de cette société et toi, tu la rejettes. »

Il m’a dit : « Vous savez, elle ne respecte pas le code islamique », et je lui ai demandé : « Peux-tu me dire, alors, quel pays soi-disant musulman respecte le code islamique? À mon avis, le Canada, avec son système de justice sociale et son bilan en matière de droits de la personne, notamment, respecte beaucoup plus l’islam que n’importe lequel des pays dont tu parles. »

J’ai parlé au garçon du passage du Coran qu’il utilisait, et je lui ai demandé : « Sais-tu que le Coran dit très clairement que si tu vis au Canada, que tu sois né ici, que tu sois un immigrant ou un réfugié, tu es lié par le contrat social conformément à notre foi, et que “contrat social” signifie que tu dois respecter les règles et respecter ce pays? » Et je lui ai lu le verset où le Dieu tout-puissant dit que tous les croyants doivent respecter leurs contrats. S’ils rejettent ou refusent ces contrats, ils sont considérés comme des traîtres. C’est ce qu’il explique.

Je suis parti après cinq minutes de discussion, et le lendemain matin, vers 10 heures — et ces garçons avaient été arrêtés autour de 8 heures —, il m’a appelé pour me dire qu’il souhaitait discuter avec moi. Je suis allé le rencontrer, et il m’a dit qu’il avait reconsidéré sa position. Depuis, je m’occupe de ce groupe de jeunes hommes. Je peux vous dire qu’ils réussissent tous très bien, même lui. La plupart d’entre eux travaillent avec le gouvernement canadien, sont engagés dans la société et sont de formidables bénévoles.

Il y a donc moyen de déconstruire le discours, mais si on laisse une place, une ouverture à cette idéologie, elle pourrait toucher sans contredire ces jeunes.

Vous demandez d’où elle provient; certainement pas des mosquées que je connais.

Je vous invite tous, j’invite tous les représentants du gouvernement et tous les Canadiens à venir librement, sans nous avertir à l’avance, dans l’une de nos mosquées, où vous serez les bienvenus. Venez voir de vos propres yeux; vous constaterez que je vous dis la vérité. La plupart de nos imams se sont rendu compte qu’étant donné que nous vivons dans une société démocratique et libérale, nous devons adapter notre interprétation de l’islam au contexte. Quand nous parlons de l’islam, il ne doit pas seulement être question du texte, mais aussi du contexte.

Par conséquent, en ce qui concerne la radicalisation, je pense que nous devons tenir compte du contexte sociopolitique et économique, ainsi que des sources de médias sociaux. Si je m’apercevais qu’un imam ou que quelqu’un dans une mosquée tentait de radicaliser des jeunes, je serais le premier à le signaler.

came forward, when I came to realize that some people are dangerous; their narrative is dangerous. We have to act and we have to report.

Senator White: Thanks to both of you for being here today. Imam Delic, I want to thank you for your support on the investigation. You were very helpful in engaging the community.

You've been a prominent leader and spokesperson for the Muslim associations in Canada. We've heard a number of people talk to us in relation to concerns about money coming from the Gulf region, certain countries that may be contributing to the radicalization that we are seeing in this country. In fact, I think we just had a reference to that again.

I'm asking your opinion now. How does it happen? When that money arrives, what strings are attached to that funding from Saudi Arabia, as an example, Qatar and others? What strings are attached to the leadership in developing what they expect for that money? I always say nothing is for free.

Mr. Delic: One of the conditions I have suggested to any organization that I work with is no money should be taken if there is any attachment to it, be it ideology or any interests, simply because we, as Canadian Muslims, have to develop our human resources and material resources by ourselves. If somebody is controlling from outside, that would definitely be against the law of this country.

In my work with any of the agencies from outside, I have been very straightforward on the matter. Our mosque, our centre we built in Barrhaven, just opened on January 4.

Senator White: Congratulations.

Mr. Delic: It's totally built by our own money, 100 per cent. It is money that has been donated through the Muslim community in Barrhaven. Those people donated 80 per cent of the money; therefore, I don't think that any strings should ever be attached. If they are attached, we should not accept such money.

The Chair: Imam Soharwardy, do you have a comment on that question?

Mr. Soharwardy: I agree with Imam Delic, but the question is, Mr. Chairman, if we are going to look at things on the surface, you will never get to the truth. You have to go deep down. The truth is not here. As I said, we have two faces. We describe what we apparently see, but we don't share what we know.

Nobody will disclose the strings attached if they are getting money, because we need money. So when the money is coming from Saudi Arabia or Kuwait or UAE or other Gulf regions and I need money, why should I disclose the strings attached? Saudi Arabia and other countries will never give you money because

Ce ne serait pas la première fois que j'interviens quand je m'aperçois que certaines personnes sont dangereuses, que leur discours est dangereux. Nous devons réagir et le signaler.

Le sénateur White : Merci à vous deux d'être ici aujourd'hui. Monsieur Delic, je tiens à vous remercier de votre appui dans l'enquête. Vous avez beaucoup aidé à sensibiliser la communauté.

Vous êtes un important leader et porte-parole des associations musulmanes du Canada. De nombreuses personnes nous ont parlé de leurs préoccupations concernant les fonds provenant de la région du Golfe et certains pays qui pourraient contribuer à la radicalisation dont nous sommes témoins dans notre pays. D'ailleurs, je pense que nous venons justement d'en parler.

J'aimerais connaître votre opinion. Comment cela se passe-t-il? Quand cet argent arrive ici, quelles sont les conditions rattachées à ces fonds provenant de l'Arabie saoudite, par exemple, du Qatar ou d'un autre pays? Quelles conditions impose-t-on aux dirigeants et qu'attend-on en échange de cet argent? Je dis toujours que rien n'est gratuit.

M. Delic : Ce que je dis à toutes les organismes avec lesquels je travaille, c'est qu'aucune somme d'argent ne doit être acceptée si des conditions sont imposées en échange, que ce soit sur le plan de l'idéologie ou des intérêts, tout simplement parce que les musulmans canadiens doivent développer eux-mêmes leurs ressources humaines et matérielles. Si quelqu'un exerçait un contrôle de l'extérieur, cela irait assurément à l'encontre des lois de ce pays.

Lorsque je travaille avec des organismes de l'extérieur, je suis très clair à ce sujet. La mosquée, le centre que nous avons construit à Barrhaven, a ouvert ses portes le 4 janvier dernier.

Le sénateur White : Félicitations.

M. Delic : Il a été construit en totalité avec notre propre argent, qui provient de dons versés par l'entremise de la communauté musulmane de Barrhaven. Ces gens ont donné 80 p. 100 des fonds. Par conséquent, je crois qu'il ne devrait jamais y avoir de conditions. Si c'était le cas, nous ne devrions pas accepter cet argent.

Le président : Monsieur Soharwardy, avez-vous des observations à formuler sur cette question?

M. Soharwardy : Je suis d'accord avec M. Delic, mais le problème, monsieur le président, c'est que si nous n'allons pas au-delà des apparences, vous ne connaîtrez jamais la vérité. Vous devez aller au fond des choses. La vérité n'a pas émergé. Comme je l'ai dit, nous avons deux visages. Nous décrivons ce que nous semblons voir, mais nous ne disons pas ce que nous savons.

S'il y a des conditions rattachées à l'argent que nous recevons, personne ne les dévoilera, car nous avons besoin d'argent. Quand l'argent provient d'Arabie saoudite, du Koweït, des Émirats arabes unis ou d'autres pays du Golfe et que j'ai besoin de cet argent, pourquoi devrais-je dévoiler les conditions qui y sont liées?

they want to propagate Islam. They want to propagate their own understanding of Islam, which is — I will repeat it again — the Wahhabi Salafi school of thought.

Now a new trend is emerging in Canada. Do you know what they are doing? This is with the youth, and that's why it is very concerning. They are telling youth, "Oh, we're going to take you on a tour to perform a small pilgrimage." This is what is happening. The trend is emerging that some of the Muslim associations — and I can quote. I just came back from Vancouver last night. Five young boys are going to Saudi Arabia. This is where the problem is. Yes, it looks like a tourist place, common sense; people go touring Europe and other places, so they are touring Saudi Arabia.

We have to look at this whole thing with caution: What is the interest in going there? Why are they taking them free of charge? Who is recruiting?

Let me give you an example. Two girls from Mississauga left home. I cannot share the whole story for privacy reasons of the family. They left, and the parents were very upset. They reported it to the RCMP. It's a long story; I don't want to waste time. The RCMP finally found out those girls were in Turkey. They are young girls, Grades 11 and 12. Not old women. They are young Canadian girls. They were sitting in Turkey. The bottom line is, finally they were not able to cross the border into Syria and they were brought back. By the grace of God, those girls were saved.

Their parents found out that \$5,000 was transferred to one of the girl's bank accounts to facilitate their journey, two girls. They are sisters. They wanted to find out who transferred that \$5,000. The RCMP is not investigating where that money came from. The RCMP has taken their passports and that's about it.

We need to find out. Financial transactions can be traced. It's not something that cannot be traced. This is another incident where our law enforcement agencies, with all due respect — I know the police don't like it when I say these things, but this is the truth. They are not doing what they are supposed to be doing. Where did that \$5,000 come from? Who gave it to them? The girls' parents are still waiting.

The money comes in different ways, in secret ways. Money comes through institutions. There are two organizations in Canada. Basically they are U.S. organizations that are operating in Canada. One is called AlMaghrib Institute, the other is called AlKauthar Institute. Both work in universities, not in mosques. Both give lectures. Both organize seminars. They are the ones who brainwash these young kids in lectures. Their topic is very normal: We're going to talk about the life of Prophet Muhammad. We're going to talk about how to live in a non-Muslim society. When you look on the surface, the topics are very normal. No one has a problem. But when you develop an association with them — not everybody develops a long-term

L'Arabie saoudite et d'autres pays ne vous donneront jamais d'argent parce qu'ils veulent propager l'islam; ils veulent propager leur propre version de l'islam, qui est — comme je l'ai déjà dit — la doctrine wahhabite et salafiste.

Une nouvelle tendance se dessine au Canada. Savez-vous ce qu'on fait? On offre aux jeunes — et c'est la raison pour laquelle cela nous inquiète autant — de les amener en voyage pour faire un petit pèlerinage. Voilà ce qu'on fait. Il y a une nouvelle tendance, à savoir que certaines associations musulmanes, et je peux vous en nommer... Je suis arrivé de Vancouver hier soir. Cinq jeunes hommes s'en vont en Arabie saoudite. Voilà où est le problème. Cela ressemble effectivement à une visite touristique; les gens vont visiter l'Europe et d'autres endroits, y compris l'Arabie saoudite.

Nous devons examiner avec soin toute cette question. Dans quel but vont-ils là-bas? Pourquoi les emmène-t-on gratuitement? Qui les recrute?

Permettez-moi de vous donner un exemple. Deux filles de Mississauga ont quitté la maison. Je ne peux pas vous raconter toute l'histoire en détail, pour protéger la vie privée de la famille, mais elles sont parties. Leurs parents étaient bouleversés; ils ont signalé le fait à la GRC. C'est une longue histoire; je ne veux pas perdre de temps. La GRC a finalement découvert que les filles se trouvaient en Turquie. Elles sont jeunes : des filles de 11^e et 12^e année. Ce ne sont pas des femmes matures. Ce sont de jeunes Canadiennes. Elles attendaient en Turquie. En fin de compte, elles n'ont pas pu entrer en Syrie et elles ont été ramenées au pays. Par la grâce de Dieu, ces jeunes filles ont été sauvées.

Les parents ont découvert qu'une somme de 5 000 \$ avait été transférée dans le compte bancaire de l'une des filles afin qu'elles puissent faire ce voyage. Ce sont deux sœurs. Les parents voulaient découvrir qui avait transféré les 5 000 \$. La GRC ne mène aucune enquête sur la provenance de cet argent. Elle a confisqué leur passeport, mais c'est à peu près tout.

Nous devons le découvrir. Les transactions financières peuvent être retracées. Voilà un autre incident où nos organismes d'application de la loi, en tout respect — je sais que les services de police n'aiment pas que je dise ce genre de chose, mais c'est la vérité —, ne font pas ce qu'ils sont censés faire. D'où proviennent ces 5 000 \$? Qui leur a donné ce montant? Les parents des jeunes filles attendent encore d'obtenir des réponses.

L'argent est transféré de différentes façons, dont certaines sont secrètes. L'argent est acheminé par des institutions. On retrouve deux organisations au Canada. Il s'agit essentiellement d'organisations américaines qui exercent leurs activités au Canada. L'une d'elles s'appelle l'Institut AlMaghrib, et l'autre, l'Institut AlKauthar. Ces deux organisations travaillent dans les universités, et non les mosquées. Toutes deux donnent des exposés et organisent des colloques. Ce sont ces instituts qui lavent le cerveau de ces jeunes au cours de leurs exposés. Les sujets qu'ils abordent sont très banals. Ils déclarent qu'ils discuteront de la vie du prophète Mohammed et de la façon de vivre dans une société non musulmane. En surface, ces sujets semblent très normaux.

relationship, only a few — then the brainwashing begins. The shoe bomber in the United States attended AlMaghrib Institute lectures.

These people are given a very free hand in our universities and colleges. They are organizing lectures and seminars, but nobody will put a sign up that says “I am recruiting for al Qaeda or ISIL or ISIS.” Nobody will come because they know they will be caught. It is happening, and I know 150 Canadians were fighting for ISIL there. Eighty have come back. This is a serious issue. Three young boys from my city were killed fighting for ISIL. I know one of them; he lived in my neighbourhood. That boy was raised in front of me.

So, again, it is the ideology of intolerance. My dear brothers and sisters, they don't have intolerance towards Christians and Jews; they have intolerance towards Muslims, and that is because of disagreement. The Wahhabi Salafi ideology does not accept any difference of opinion. I have been called infidel. I have been called *kafir*. I have been called innovator. I have been called deviant imam. The reason is because I disagree with the Wahhabi Salafi ideology on many levels. I am a proud Canadian. I love this country, so I'm supporting an infidel government.

This guy, Yahya Maguire from Ottawa, this city, John Maguire, he sent me a Facebook message on my Facebook page before he was killed. He said: “Mr. Soharwardy, the Islam you are preaching is not Islam. You are a deviant imam and you will go to hell.” ISIL/ISIS is a real Muslim organization. This Canadian converted Muslim boy sent me a message.

This is going on in our country. We cannot deny it. If we just paintbrush it that everything is okay, then it's a deception and nothing else.

One last important thing I would mention is this: What pushes a young boy towards this Wahhabi ideology? What pushes this young boy into isolation? Is it our government, our Prime Minister, our cabinet ministers, our law enforcement? Please do not use “Islamic terrorism” because it isolates them. When they are isolated, they are handled by these extremists; the extremists want them.

We want to integrate our youth, and the integration will only come if they are accepted. They will feel they have been accepted in the society if you don't blame the religion. I have no problem if they blame the Wahhabi Salafi ideology, but don't call it Islamic jihad.

Personne ne voit d'objection à ce qu'ils soient abordés. Cependant, lorsque vous nouez une relation avec eux — tous les jeunes ne nouent pas une relation à long terme avec eux; seulement quelques-uns d'entre eux —, le lavage de cerveau commence. L'Américain à la chaussure piégée avait assisté aux exposés de l'Institut AlMaghrib.

Nos universités et nos collèges accordent une grande liberté à ces gens. Ils organisent des exposés et des colloques, mais aucun d'entre eux ne place des affiches indiquant qu'ils recrutent pour le compte d'Al-Qaïda, de l'EIL ou de l'EIS. Personne ne viendrait parce qu'il saurait qu'il risque de se faire prendre. Cela arrive, et je connais 150 Canadiens qui combattaient là-bas au nom de l'EIL, dont 80 sont de retour au Canada. C'est là un grave problème. Trois jeunes garçons de ma ville ont été tués en combattant pour l'EIL. Je connais l'un d'entre eux; il vivait dans mon quartier. Ce garçon a été élevé sous mes yeux.

Par conséquent, je le répète, l'enjeu est lié à l'idéologie de l'intolérance. Mes chers frères et sœurs n'éprouvent pas de l'intolérance envers les chrétiens et les juifs, mais plutôt envers les musulmans, en raison de désaccords. L'idéologie des wahhabites et des salafistes ne tolère aucune divergence d'opinions. J'ai été qualifié d'infidèle, de *kafir*, d'innovateur et d'imam déviant parce que je désapprouve leur idéologie à de nombreux égards. Je suis fier d'être canadien. J'aime ce pays et, en conséquence j'appuie un gouvernement infidèle.

Avant d'être tué, Yahya Maguire, cet homme d'ici, c'est-à-dire d'Ottawa, qui était anciennement connu sous le nom de John Maguire, a inscrit un message sur ma page Facebook. Il a déclaré : « Monsieur Soharwardy, l'islam que vous prêchez est une imposture. Vous êtes un imam déviant, et vous irez en enfer. » L'EIL et l'EIS sont de véritables organisations musulmanes. Ce garçon canadien qui s'est converti à l'islam m'a envoyé un message.

Cela se déroule dans notre pays, et il nous est impossible de le nier. Si nous nous contentons de prétendre que tout va bien, ce ne sera qu'un message trompeur.

La dernière chose que j'aimerais mentionner est la suivante : Qu'est-ce qui pousse un jeune homme à embrasser l'idéologie des wahhabites? Qu'est-ce qui le pousse à s'isoler? Est-ce notre gouvernement, notre premier ministre, nos ministres, nos forces de l'ordre? Je vous prie de cesser d'employer l'expression « terrorisme islamique », car elle incite ces jeunes à se retirer de la société. Une fois isolés, ces jeunes sont manipulés par les extrémistes qui souhaitent les recruter.

Nous voulons que nos jeunes s'intègrent dans la société, et cette intégration surviendra seulement s'ils sont acceptés. Ils se sentiront acceptés par la société si vous vous abstenez de condamner leur religion. Je ne vois pas d'objection à ce que vous condamnerez l'idéologie des wahhabites et des salafistes, mais ne la qualifiez pas de djihad islamique.

Openly, in front of you, I will call all the senators jihadi. Why? Because you struggle against this evil going on against Canada. Our Prime Minister is a jihadi. Why? Because he is struggling to establish the economy of this country, to grow the country. He's struggling every day. His struggle is jihad; this war or terrorism is not jihad.

Senator White: Just a short follow-up question, if I may, asking for a succinct response as there are others.

So what are you suggesting we do in relation to masjids or mosques that are allowing this to occur? Both of you tell us that you're not allowing it to occur in the mosques that you are in leadership at. What do you suggest we do as Canadians in relation to those mosques that are allowing it to continue? I'm asking both of you.

Mr. Soharwardy: I would suggest three things, and I'm very precise. Do three things, and I guarantee you, if terrorism will not be eliminated, it will be significantly reduced.

First, control your ally Saudi Arabia and other Gulf states. Stop that money which is secretly coming and can be traced. This has to stop. That money is not just cash money coming through transactions. It is the touring and the sponsorship scheme coming from the Gulf states. That has to stop.

Second, please do not associate Islam directly or indirectly with terrorism. Using the words "Islamic" and "Muslim" isolates. Believe me, it bothers my son. I have a son; I have a daughter. Both were raised here. Both went to the university. They are in the university. It isolates them. It just disconnects them with Canadian society. For God's sake, just do not use those names. I know you don't have the intention to label Islam as a terrorist religion, but it creates the isolation in the heart, so please don't do that.

Third, go after the ideology of Wahhabi Salafi. That is the opening door for recruitment. Yes, not every Wahhabi Salafi imam recruits towards ISIL and ISIS and extremism. I agree with that, but there are a few imams, and they are the only imams who are the opening door for recruitment.

Do these three things. Go after the recruitment process. It's not just the recruits. It is the one who brainwashes; it is the one who teaches intolerance, and that intolerance is towards Muslims too, by the way. Look at the intolerance. If I celebrate the birth of Prophet Muhammad, peace be upon him, in the mosque on Fridays, it is said that you are a deviant imam. This is not allowed in Islam. When you become intolerant for Muslims, you will be

Je vais ouvertement qualifier tous les sénateurs de djihadistes devant vous? Pourquoi? Parce que vous luttez contre ce mal qui sévit au Canada. Notre premier ministre est un djihadiste. Pourquoi? Parce qu'il lutte pour consolider l'économie de notre pays et pour favoriser sa croissance. Il lutte quotidiennement, et sa lutte est un djihad. Cette guerre ou ce terrorisme n'est pas un djihad.

Le sénateur White : Si vous me le permettez, j'aimerais vous poser une brève question pour donner suite à vos propos, et je demanderais que vous y répondiez succinctement étant donné que d'autres sénateurs souhaitent intervenir.

Que suggérez-vous donc que nous fassions par rapport aux mosquées qui autorisent de telles activités? Vous affirmez tous deux que vous n'autorisez pas ces activités dans les mosquées que vous dirigez. Quelles mesures suggérez-vous que nous prenions nous, les Canadiens, pour contrer les mosquées qui permettent que ces activités se poursuivent? Je vous interroge tous les deux.

M. Soharwardy : Je suggère que vous preniez trois mesures que je vais définir très précisément. Prenez ces trois mesures, et je vous garantis que, si vous n'éliminez pas le terrorisme, vous le réduirez considérablement.

Premièrement, il faut que vous contrôliez votre allié, l'Arabie saoudite, et les autres États du Golfe. Vous devez stopper l'argent qui est transféré secrètement et qui peut être retracé. Cela doit cesser. Cet argent ne prend pas seulement la forme d'espèces acheminées dans le cadre de transactions. Il finance des visites et des stratagèmes de parrainage organisés par les États du Golfe, et il faut que cela s'arrête.

Deuxièmement, je vous prie de ne pas établir des liens directs ou indirects entre l'islam et le terrorisme. En employant les mots « islamique » et « musulman », vous isolez les gens. Croyez-moi, cela dérange mon fils. J'ai un fils et une fille qui sont nés tous les deux ici. Ils ont tous deux choisi d'aller à l'université, et ils fréquentent cette institution en ce moment. Ces mots les isolent. Cela les coupe simplement de la société canadienne. Pour l'amour de Dieu, évitez simplement d'employer ces mots. Je sais que votre intention n'est pas de désigner l'islam comme une religion terroriste, mais ces paroles créent une distance dans le cœur des gens. Par conséquent, abstenez-vous de le faire.

Troisièmement, attaquez-vous à l'idéologie des wahhabites et des salafistes, car c'est la porte d'entrée du recrutement. Oui, je conviens que tous les imams wahhabites ou salafistes ne recrutent pas des soldats pour l'EIL ou l'EIS, ou des adeptes de l'extrémisme. Toutefois, quelques imams ouvrent la porte au recrutement, et ils sont les seuls à le faire.

Prenez ces trois mesures. Attaquez-vous au processus de recrutement. Il ne suffit pas de s'en prendre aux recrues. Il faut atteindre celui qui endoctrine les gens, celui qui enseigne l'intolérance et, soit dit en passant, cette intolérance vise également les musulmans. Si je célèbre la naissance du prophète Mohammed, que la paix soit avec lui, tous les vendredis à la mosquée, on dit que je suis un imam déviant. L'islam ne permet

intolerant towards Jews and Christians for sure.

Mr. Delic: Again, I would not go beyond Canada. I cannot control what is going on in Saudi Arabia, but I know I can control what is going on here.

The way I think we need to do a little bit better, first, is recognition of Canadian Muslims by your government or the Prime Minister, yourself, other agencies, as partners in the fight against terrorism. That is hugely important. That's number one.

Second, people who are already working with the RCMP and police services should also be given support with their communities. Currently I'm engaged with several cases on de-radicalization, and it seems like we are not talking about preventative measures. That is something we have to focus on. All we are talking about right now is a consequence. If you want to solve the problem, then we have to look into how we as Canadians, all stakeholders — government, leadership, social services, security services, education, media — can come together and find ways of tackling the issue of radicalization.

As I suggested, I think recognition of Canadian Muslims as partners, not part of the problem, not talking about mosques from the perspective of being sources of radicalization, is another area, because you are talking about thousands of mosques that are present around, and if you are to level these centres that are producing quite astute and faithful citizens, we are misleading the Canadian general population and we are misleading young people who would actually take that narrative to the farthest level and understand that someone is turning against them.

Another thing that I see as important to be thought about is this: Why not invite to these discussions people who really carry weight when it comes to understanding not just textual references but realities of life, who are well versed in Canadian values and culture and politics, who can deconstruct the problem and definitely bring some solutions? For example, I will give you just three names of people who are well known in Canada. One of them is Paul Bramadat, a professor for religious studies in Victoria, who wrote a book on religious radicalization and securitization in Canada and beyond. We have to talk to these experts because they have looked into the issue, not just from a theoretical perspective. Many of these studies are empirical studies too.

We also have to talk to Peter Beyer who is just across down at the University of Ottawa, an amazing scholar in the area of sociology of religion, and David Seljak, who has done great work

pas ce genre de comportement. Si l'on devient intolérant envers les musulmans, on fera assurément preuve d'intolérance envers les juifs et les chrétiens.

M. Delic : Je le répète, je n'irais pas au-delà du Canada. Je ne peux pas contrôler ce qui se passe en Arabie saoudite, mais je sais que je peux exercer un contrôle sur ce qui se passe ici.

Je pense que nous devons faire un peu mieux en demandant premièrement au gouvernement, au premier ministre, à vous, les sénateurs, et aux autres organismes de reconnaître certains musulmans canadiens comme des partenaires dans la lutte contre le terrorisme. C'est la première mesure à prendre, et elle est extrêmement importante.

Deuxièmement, les gens qui travaillent déjà avec la GRC et les services de police devraient également recevoir de l'aide pour composer avec leur collectivité. En ce moment, je participe à plusieurs cas de déradicalisation, et il me semble que nous négligeons de parler des mesures de prévention qui s'imposent. C'est un aspect sur lequel nous devons mettre l'accent. À l'heure actuelle, nous ne parlons que des conséquences. Si nous souhaitons résoudre le problème, nous devons réfléchir à la façon dont nous, les Canadiens, ainsi que tous les intervenants — le gouvernement, les dirigeants, les services sociaux, les services de sécurité, les services d'enseignement et les médias — pouvons travailler ensemble afin de trouver des moyens de nous attaquer au problème de la radicalisation.

Comme je l'ai suggéré, je pense qu'il faut reconnaître les musulmans canadiens comme des partenaires plutôt que des parties responsables du problème, en plus d'éviter de parler des mosquées comme des sources de radicalisation, car vous faites alors allusion à des milliers de mosquées qui existent autour de vous. Et, si vous parlez de raser ces centres qui produisent des citoyens plutôt avisés et loyaux, vous induirez en erreur la population du Canada en générale et les jeunes gens qui interpréteront ce discours de la pire des façons et en concluront que quelqu'un est en train de se retourner contre eux.

L'autre question à laquelle il est important, selon moi, que nous réfléchissions est la suivante : pourquoi n'invitons-nous pas à participer à ces discussions des gens qui ont vraiment du poids lorsqu'il s'agit de comprendre non seulement des références textuelles, mais aussi les réalités de la vie, des gens qui connaissent bien les valeurs, la culture et la politique canadiennes, des gens qui peuvent déconstruire le problème et trouver assurément quelques solutions? Je vais me contenter, par exemple, de vous citer les noms de trois personnes bien connues au Canada. L'une d'elles est Paul Bramadat, un professeur d'études religieuses de Victoria, qui a écrit un livre sur la radicalisation et la sécurisation au Canada et ailleurs. Nous devons parler à ces experts parce qu'ils ont examiné la question, et pas seulement d'un point de vue théorique. Bon nombre de ces études sont aussi de nature empirique.

Il faut aussi que nous parlions à Peter Beyer, un remarquable universitaire dans le domaine de la sociologie des religions qui travaille de l'autre côté de la rue, à l'Université d'Ottawa, et à

for Canadian heritage. Together we have been a team on many of the topics to help integration of Canadian Muslims as well as their focus on faithful citizenship. I think these are some of the areas where we can do a lot of work.

I proposed another area five years ago; title of the project was “Being a good Muslim and good Canadian citizen, no dichotomy between the two.” I didn’t want intentionally to mention radicalization. You’ll ask why. Because when you mention radicalization or de-radicalization you have a stigma attached. So I will basically work on the educational process, working on personal development and leadership skills, training of these young Canadian Muslims. I will work in forums, workshops, focus groups, interviews, as well as, as I did with many communities across Canada, practical engagement within the larger Canadian society, being contributing citizens.

The prophet very clearly indicated that the best of people are those who benefit people. He in both cases did not say who these people are — Muslims or the others?

Senator Stewart Olsen: I hear what you’re saying, and I really thank you both for coming. It’s a very difficult thing when you feel that your religion may be under attack. I can assure you that subject is not the focus of this committee, nor do we believe that. We are listening to your ideas and thank you very much for them.

I think that you’ve both encountered people who are either being radicalized or have become radicalized. Can you tell me briefly what happens when this occurs? I know you’re trying to work with them. Do you actually report them to authorities? What happens then?

Mr. Delic: I don’t think when we notice that they have weird ideas that don’t fit into the mainstream that I will report it right away. I would definitely work with the person. If I would see that a person is having violent tendencies, violent radicalized thought, that’s a time and I will come forth — as I did — and report.

I would even go further and ask security agencies to remove the person from the street because he became a liability for others. Of course, whenever I see the opportunity, as I have done on many occasions, I would take that job into my own hands and try to deconstruct the way this young person is thinking. I think that’s something that’s very useful, what is needed. Why? Because eventually, even if you put these people behind bars, they will come out again into society. If you don’t deal with the symptom

David Seljak qui fait un excellent travail au chapitre du patrimoine canadien. Nous avons fait équipe dans de nombreux domaines afin d’aider ensemble les musulmans canadiens à s’intégrer et à mettre l’accent sur un civisme empreint de foi. Voilà, à mon avis, certains des secteurs dans lesquels nous pouvons déployer beaucoup d’efforts.

J’ai aussi proposé un autre projet il y a cinq ans. Le projet s’intitulait « Being a good Muslim and good Canadian citizen, no dichotomy between the two ». Je ne tenais pas à mentionner intentionnellement la radicalisation. Vous demandez pourquoi? Je ne la mentionne pas parce que des préjugés se rattachent à la radicalisation et à la déradicalisation. Par conséquent, je m’emploierai essentiellement à élaborer un processus éducatif, à former ces jeunes musulmans canadiens, et à développer leur personnalité et leur sens du leadership. J’aurais recours à des forums, des ateliers, des groupes de discussion, des entrevues et, comme je l’ai fait dans de nombreuses collectivités du Canada, je leur enseignerai comment participer de façon pratique à la société canadienne en général, et comment être des citoyens qui apportent une contribution.

Le prophète a indiqué très clairement que les meilleures personnes sont celles qui sont utiles aux autres. Dans les deux cas, il n’a pas précisé qui étaient ces gens — des musulmans ou d’autres personnes?

La sénatrice Stewart Olsen : Je comprends ce que vous dites, et je vous remercie vraiment tous les deux d’être venus nous rencontrer. Lorsqu’on a l’impression que sa religion est attaquée, il est difficile de demeurer indifférent. Je peux vous assurer que notre étude ne met pas l’accent sur cet aspect, et nous ne croyons pas que l’islam est attaqué. Nous prêtons attention à vos idées, et nous vous remercions infiniment de les formuler.

Je pense que vous avez tous deux rencontré des gens qui sont radicalisés ou qui sont en train de le devenir. Pouvez-vous m’expliquer brièvement ce qui se produit lorsque cela arrive? Je sais que vous tentez de travailler avec eux. Les signalez-vous aux autorités? Que se passe-t-il ensuite?

M. Delic : Si je remarque qu’ils ont des idées étranges qui ne cadrent pas avec celles de la majorité des gens, je ne pense pas que je signalerai immédiatement ce fait aux autorités. Je travaillerai assurément avec ces personnes. Si je remarque qu’une personne a des pensées radicalisées et qu’elle a tendance à se comporter violemment, c’est à ce moment-là que j’interviens — comme je l’ai fait auparavant — et que je signale la personne.

Je vais même plus loin en demandant aux organismes responsables de la sécurité de retirer ces personnes de la circulation parce qu’ils sont devenus un danger pour les autres. Bien entendu, chaque fois que je vois la possibilité d’intervenir, comme je l’ai fait à de nombreuses reprises, je m’attaque moi-même au problème et je tente de déconstruire la façon dont cette jeune personne raisonne. Je crois que c’est une entreprise très utile et qu’il est nécessaire de prendre ces mesures. Pourquoi? Parce

in a way that's appropriate, I think we are heading towards failure.

Therefore, working with young people in the area of deconstructing their radicalized ideology is one of the priorities that I have as a Canadian imam.

Mr. Soharwady: First of all, in our congregation — and I'm not talking one city, I'm talking of this country — people know terrorism and extremism are bad, and violence and hate towards any human being are bad. So we don't have that problem. That's why I believe in prevention rather than reaction.

When a radicalized person comes, and I have come across some youth in Calgary and B.C., we sat down and I explained to them what Islam is all about. But again, I'm going to go back.

Across this country, universities have chaplains, Muslim chaplains. Show me a single university in Canada where you have a non-Wahhabi chaplain. Is Wahhabi only Muslim? I'm not a Wahhabi. Where are the Shiite, Sufi and Sunni chaplains? In every university you have 100 per cent Wahhabi chaplains. In jails, where are the Muslim chaplains?

My problem is that government is, directly or indirectly, knowingly or unknowingly, supporting one sect of Islam, and that is going to create more mess than solve it. So let's have diversity. I have not heard of a Shia chaplain in any university, or of a Sufi chaplain in any university. I have not heard, but maybe there are some. I do not know the whole thing, but that is what I know.

Go back to the root cause. Do not support one school of thought within the Muslim group. Muslims are not monolithic. We have a lot of groups, sects and denominations. Bring diversity within the Muslim mosaic as well. We need that in order to counter terrorism, extremism and radicalization.

Mr. Delic: I would disagree with the approach, simply because we don't want to bring ideological fights to Canada. I'm well aware there are some, but I think we have to deal with the problem.

Talking about Sunni and Shia, in my mosque or in mosques that I associate with, I don't want to talk about it. We are all Muslims, and let's live with it with all our differences. If we cannot understand each other within the full of Islam, how will we

que, si l'on emprisonne ces gens, tôt ou tard ils sortiront de là et réintégreront la société. Si nous ne traitons pas les symptômes du problème d'une façon appropriée, je pense que nous finirons par échouer.

Par conséquent, en ma qualité d'imam canadien, une de mes priorités consiste à travailler avec les jeunes gens afin de démanteler leur idéologie radicalisée.

M. Soharwady : Tout d'abord, les membres de notre congrégation — je ne fais pas allusion à ceux de ma ville, mais plutôt à ceux du pays en entier — savent que le terrorisme et l'extrémisme sont néfastes, et que la violence et la haine envers tout être humain sont répréhensibles. Nous n'avons donc pas de problèmes de ce point de vue-là. C'est la raison pour laquelle je crois en la prévention plutôt que l'intervention.

Lorsque je rencontre une personne radicalisée — et j'ai composé avec des jeunes de ce genre à Calgary et en Colombie-Britannique —, nous nous assoyons, et je lui explique en quoi consiste l'islam. Toutefois, je vais retourner en arrière encore une fois.

Toutes les universités du pays ont des aumôniers, des aumôniers musulmans. Montrez-moi une seule université canadienne où l'aumônier n'est pas wahhabite. Les wahhabites sont-ils les seuls musulmans? Je ne suis pas wahhabite. Où sont les aumôniers chiites, soufis et sunnites? Tous les aumôniers de toutes les universités sont wahhabites. Où sont les aumôniers musulmans dans les prisons?

Ce qui me préoccupe, c'est que le gouvernement appuie directement ou indirectement, volontairement ou involontairement, une seule secte de l'islam, et cette décision créera plus de problèmes qu'elle n'en résoudra. Par conséquent, veillons à assurer une certaine diversité. Je n'ai pas entendu parler de la présence d'un aumônier chiite ou soufi dans aucune université. Je n'en ai pas entendu parler, mais il se peut qu'il y en ait. Je ne sais pas tout, mais voilà ce que je sais.

Faites marche arrière et occupez-vous de la source du problème. Cessez d'appuyer une seule école de pensée au sein de la communauté musulmane. Les musulmans ne forment pas un groupe monolithique. L'islam englobe de nombreux groupes, sectes et confessions. Faites aussi en sorte d'assurer la diversité de la mosaïque musulmane. Nous avons besoin que vous preniez ces mesures pour contrer le terrorisme, l'extrémisme et la radicalisation.

M. Delic : Je désapprouve cette approche simplement parce que nous ne tenons pas à perpétuer des luttes idéologiques au Canada. Je suis très conscient qu'elles existent, mais je pense que nous devons régler nous-mêmes ce problème.

Je ne veux pas parler des sunnites et des chiites dans ma mosquée ou dans les mosquées avec lesquelles j'entretiens des relations. Nous sommes tous musulmans, et nous devons apprendre à tolérer toutes nos différences. Si nous n'arrivons

be able to understand people from other faith groups? That's something I always stress, be it within or outside the Muslim community.

If I cannot have constructive, effective intra-faith, I will never be able to have interfaith relations with anybody.

As far as universities are concerned, I think our young people are amazing Canadians. I work with many of them. Saying that universities are places where potential danger could come, I'm certain any institution could have individuals who could be dangerous. But that all of those people who would be working with government tomorrow, who will be professors or teachers, they are radicalizing in such a way, I don't think such a thing exists.

I know that there are different student organizations that are struggling for the space, be they Sunni or Shia, but definitely imams that I've worked with on both spectrums, Sunni and Shia, we are working very hard to bridge these gaps. I am well aware that if I cannot constructively work within my own people, within my own faith group, it will be very difficult for me to be open to work with anybody else.

Senator Stewart Olsen: Just a brief follow-up. I understand what you're saying, but in Canada we practice religious freedom so we don't send police into churches and mosques. Because we don't do that, do you not agree that there is an onus, a responsibility — and I'm not saying it should all be a responsibility of imams, but it should be a responsibility of us all — to report incidents where we believe Canadians may be in danger, or that we're losing a whole generation of our Canadian youth? That's really going to be a very sad thing if we lose a lot of these people.

Mr. Delic: One thing that is important to mention is sometimes when new imported imams come, they need time to settle. In the process, they could make some foolish mistakes. Of course, we do censure some of the ideas and challenge them. If they are not fit to stay here, we will definitely recommend that they go back to where they came from.

If I would, as I said at the very beginning, know of any such place, any such imam that would not adhere to the principles and values of this country, I would be the first one to come forward. I would not need to be asked. I'll come forward and I'll report that person, because it impacts negatively on the integrity of my faith, on the image of my faith, and potentially could impact negatively on the general Canadian population and Canadian Muslims as well.

pas à nous comprendre les uns les autres au sein de l'islam, comment arriverons-nous à comprendre les membres d'autres groupes confessionnels? C'est un principe sur lequel j'insiste toujours que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de la communauté musulmane.

Si je ne peux pas entretenir des relations constructives avec les membres de ma propre confession, je ne serai jamais en mesure d'avoir des rapports interconfessionnels avec qui que ce soit.

En ce qui concerne nos jeunes gens qui fréquentent les universités, je crois que ce sont de remarquables Canadiens. Je travaille avec bon nombre d'entre eux. On dit que les universités sont des endroits où des dangers pourraient survenir, mais je suis certain que toute institution pourrait compter des gens dangereux. Je ne crois pas que tous ces jeunes, qui travailleront demain avec le gouvernement ou qui exerceront la profession d'enseignant, se radicalisent de cette manière.

Je sais que différentes associations d'étudiants, qu'elles soient sunnites ou chiites, luttent pour l'attention des étudiants, mais les imams tant sunnites que chiites avec lesquels j'ai travaillé s'emploient activement à combler les fossés qui existent entre nous. J'ai tout à fait conscience que, si je ne peux pas travailler de manière constructive avec les membres de mon propre groupe confessionnel, il me sera très difficile d'être disposé à travailler avec qui que ce soit.

La sénatrice Stewart Olsen : J'aimerais donner brièvement suite à vos propos. Je comprends ce que vous dites, mais, au Canada, nous accordons aux gens la liberté de religion. Par conséquent, nous ne demandons pas à nos services de police de patrouiller dans les églises et les mosquées. Comme nous ne le faisons pas, ne convenez-vous pas qu'il incombe — et je ne soutiens pas que cette responsabilité devrait incomber entièrement aux imams, mais plutôt à nous tous — aux gens de signaler les incidents qui, selon eux, pourraient mettre en péril des Canadiens ou entraîner la perte de toute une génération de jeunes Canadiens? Ce sera vraiment regrettable si nous perdons un grand nombre de ces gens.

M. Delic : Une chose qu'il est important de mentionner, c'est que lorsque de nouveaux imams arrivent, ils ont parfois besoin de temps pour s'installer. Ils pourraient commettre des erreurs bêtes en cours de route. Bien entendu, nous censurons et remettons en question certaines idées. Si l'on juge qu'ils n'ont pas leur place ici, on recommandera certainement qu'ils retournent là où ils viennent.

Comme je l'ai dit au tout début de mes remarques, si je connaissais un endroit de la sorte ou un imam qui n'adhère pas aux principes et aux valeurs de notre pays, je serais le premier à intervenir. On n'aurait pas besoin de me le demander. Je dénoncerais cette personne car elle nuit à l'intégrité et à la réputation de ma foi et pourrait avoir une incidence négative sur la population canadienne en général et sur les musulmans canadiens.

We know very well, when terrorism happens, terrorists don't pick and choose. They hit everybody who is around. I know for sure that Canadian Muslims would or could be hit, just like anybody else. Plus, on top of it, in the aftermath, Canadian Muslims would be dehumanized in the process of the talk on radicalization or terrorism in their own country. That is something that I worry about.

The Chair: We're going to go a little bit overtime here. I would ask everybody to be concise in their answers and in their questions, because we have two more senators with questions.

Mr. Soharwady: Thank you, Mr. Chairman.

I agree with Imam Delic. The thing is, I think you are absolutely right. As a Muslim community, we own certain aspects of problems of our own community. There is no doubt. Unfortunately, the Muslim community in general — I'm not talking about at the imam level but the grassroots level — is not as forthcoming as we should be, absolutely.

I have said it many times in our Friday sermons that we should all, as ordinary Muslims and Canadians, come forward, and we don't do that. This is a matter of education that we should do that and should continue. The imams are doing it, but it has not been happening the way it should have been.

Also, to add to a complex situation is the role of Saudi Arabia. Mecca and Medina, holy places, are in Saudi Arabia. The majority of Muslims see them as a very respectable people, knowing they are the followers of the Wahhabi Salafi sect. Muslims get discouraged when they speak against somebody who is influenced by Saudi Arabia, because Saudi Arabia is a very holy country for all Muslims.

We do have a problem in our community, and this needs to be discussed within our own communities, not here, where we can ask every one of us to stand up and stop the intolerance towards anybody that is being preached in some of the places within the Muslim community.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you to our two guests. My question is for Imam Delic. I would like to welcome you to the committee meeting and thank you for sharing your opinions with us. In an interview with the *Ottawa Citizen* daily newspaper, you said that sharia already applied in Canada, but informally. Could you provide some specific examples of this application, where it has been applied and perhaps even the identity of the individuals involved in these cases?

[English]

Mr. Delic: Women do wear a hijab. That's a part. Muslims do pray. That's another part. When people do have their family disputes, the first station is the imam. In 80 per cent of my work, I focus on social issues. We do work within the constraints or within the framework of what we are allowed within Canadian society. For example, if a person would come to me and say, "I

Nous savons très bien que les auteurs d'actes de terrorisme ne choisissent pas leurs victimes. Ils tirent sur tout le monde. Je sais que les musulmans canadiens pourraient être touchés, comme n'importe qui d'autre. Par ailleurs, au lendemain de ces événements, les musulmans canadiens seraient déshumanisés dans la discussion sur la radicalisation ou le terrorisme dans leur propre pays. C'est quelque chose qui m'inquiète.

Le président : Nous allons dépasser le temps un peu. Je demanderais à tous d'être concis dans leurs réponses et leurs questions, car il y a deux autres sénateurs qui ont des questions à poser.

M. Soharwady : Merci, monsieur le président.

Je suis d'accord avec l'imam Delic. En fait, je pense que vous avez absolument raison. En tant que communauté musulmane, nous sommes la cause d'une part de vos problèmes. C'est certain. Malheureusement, la communauté musulmane en général — et je ne parle pas des imams mais des membres de la communauté — n'est pas aussi franche qu'elle devrait l'être.

J'ai souvent répété dans nos sermons du vendredi que nous devrions tous, en tant que simples musulmans et Canadiens, nous faire entendre, mais nous ne le faisons pas. Nous devrions le faire et continuer à le faire dans une optique de sensibilisation. Les imams le font, mais pas de la manière qu'ils devraient le faire.

Par ailleurs, en plus de cette situation complexe, il y a le rôle de l'Arabie saoudite. La Mecque et Médine, qui sont des lieux saints, sont en Arabie saoudite. La majorité des musulmans considèrent les gens de là-bas comme étant des adeptes de la secte wahhabite-salafite. Les musulmans sont découragés lorsqu'ils parlent contre une personne qui est influencée par l'Arabie saoudite, qui est un pays saint pour eux.

Nous avons un problème dans notre communauté dont nous devons discuter entre nous, et non pas ici. Nous devons demander à tout le monde de se faire entendre et de mettre fin à l'intolérance à l'égard de tous ceux qui fréquentent ces lieux de culte dans certains des endroits au sein de la communauté musulmane.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci à nos deux invités. Ma question s'adresse à l'imam Delic. Je vous souhaite la bienvenue au comité et je vous remercie de nous faire part de vos opinions. Vous avez dit, lors d'une entrevue accordée au quotidien *Ottawa Citizen*, que la charia s'appliquait déjà au Canada, mais de façon informelle. Pourriez-vous nous donner des exemples précis de cette application, des endroits où cela s'est produit, et peut-être même de l'identité des personnes en cause dans ces dossiers?

[Traduction]

M. Delic : Les femmes portent le hijab. C'est un aspect. Les musulmans prient. C'est un autre aspect. Lorsque les gens ont des disputes familiales, l'imam est la première personne à qui ils s'adressent. Dans mon travail, je m'occupe de questions sociales 80 p. 100 du temps. Nous respectons les limites et le cadre permis dans la société canadienne. Par exemple, si une personne vient me

want to marry second,” I would tell him this is illegal in our country, so even if we are managing family arbitration within the mosque, it is all within the framework of Canadian law.

Just as you have it in Judaism or Christianity, rabbis, priests and imams do serve Canadian society on that level, and we save a lot of money, actually, of people not going through the courts simply because we work on preventive measures.

When sharia law was introduced by some individuals in Ontario, I was the first one who commented and said, “Why are we offering this? Who would be implementing this sharia law? Who will be standing behind the sharia law, and who will be bringing these ideas? How would it work within the framework of the Canadian legal system?”

If we would bring any particular cultural viewpoint, I would not accept it. Therefore, we are right now engaging ourselves. In my dissertation in 2006, when writing my doctorate, I wrote about Canadian Muslim culture, a reality that is emerging, something that is real even though we do face some challenges.

Why do we face some of these challenges when it comes to interpretation of Islam or sharia? Simply because we are still new in Canada. About 90 per cent or 95 per cent of Muslims came here in the last 25 or 30 years, so we are still going through the process of settlement. As you know, every nation, every group, starting from Scots to Jews to Italians to Greek to Sikh to Hindu, has faced some of these challenges. Muslims are not an exception. If Muslims do settle well, and we are working towards the process, we will integrate well, and if we integrate well, we will contribute well. Thank you.

The Chair: Time is running past us. I have two senators with questions, Senator Beyak and Senator Wells, and then we will adjourn.

Senator Beyak: Thank you, gentlemen, for coming. I just have one question following -up from Senator Dagenais. We have been told, as have Canadians watching, that Muslim or sharia law does not treat women equally, and other special groups. How do you feel as imams about that? Do Muslim women have equal rights under your laws?

Mr. Soharwardy: I’m going to answer to both senators.

The Chair: Please try to make it concise.

Mr. Soharwardy: I will make it concise.

First of all, we have to understand that there are different interpretations even of sharia. When you see the sharia in Saudi Arabia and when you saw that a woman was sentenced to death by stoning because she was raped, for us, that is not sharia. You

voir et me dit, « Je veux une seconde épouse », je lui répondrais que c’est illégal dans notre pays. Même si nous faisons de l’arbitrage familial dans la mosquée, nous le faisons dans le respect de la législation canadienne.

Tout comme dans le judaïsme et le christianisme, les rabbins, les prêtres et les imams servent la société canadienne à ce niveau, et nous épargnons beaucoup d’argent en évitant que les gens aient recours aux tribunaux grâce à nos mesures de prévention.

Lorsque la charia a été présentée par des gens en Ontario, j’ai été le premier à poser des questions : « Pourquoi offrons-nous cette loi? Qui l’appliquera? Qui défendra la charia et qui communiquera ces idées? Comment fonctionnera-t-elle dans le cadre du système juridique canadien? »

Si nous présentions un point de vue culturel donné, je ne l’accepterais pas. Par conséquent, nous nous en mêlons en ce moment. Dans ma thèse de doctorat que j’ai déposée en 2006, je me suis penché sur la culture musulmane canadienne, une nouvelle réalité, qui existe véritablement même si nous sommes confrontés à certains défis.

Pourquoi sommes-nous confrontés à certains de ces défis en ce qui concerne l’interprétation de l’islam ou de la charia? C’est seulement parce que nous ne sommes pas au Canada depuis longtemps. Environ 90 ou 95 p. 100 des musulmans sont arrivés au pays au cours des 25 ou 30 dernières années. Nous sommes donc encore en train de nous installer. Comme vous le savez, tous les pays, tous les groupes, que ce soit les Écossais, les juifs, les Italiens, les Grecs, les sikhs ou les Hindous, ont dû faire face à certains de ces défis. Les musulmans ne font pas exception. Si les musulmans s’installent convenablement, et nous y travaillons, alors nous nous intégrerons bien et nous apporterons une contribution positive à la société. Merci.

Le président : Le temps file. Deux sénateurs veulent poser des questions, la sénatrice Beyak et le sénateur Wells, puis nous mettrons fin à la séance.

La sénatrice Beyak : Merci, messieurs, d’être venus. Je n’ai qu’une question à poser qui donne suite à celle du sénateur Dagenais. On nous a dit, tout comme à nos auditeurs, que la loi musulmane ou la charia ne traite pas les femmes et certains groupes spéciaux de la même façon que les autres. En tant qu’imams, que pensez-vous de ce traitement inégal? Les femmes musulmanes ont-elles les mêmes droits en vertu de vos lois?

M. Soharwardy : Je vais répondre aux questions des deux sénateurs.

Le président : Essayez d’être concis, s’il vous plaît.

M. Soharwardy : Je le serai.

Tout d’abord, nous devons comprendre qu’il existe différentes interprétations, et ce même de la charia. Lorsque la charia en Arabie saoudite est appliquée et qu’une femme est condamnée à mort par lapidation parce qu’elle a été violée, pour nous, ce n’est

have to understand that sharia is also different. Within the Sunni, there are five sharia, and there are others. Sharia is not unanimous. Sharia is not monolithic either.

In Sharia, I believe women have equal rights. The way the Quran describes the rights, the relationship between men and women, the wife is a garment for the husband, and the husband is a garment for the wife. The wife is a protection for the husband, beauty for husband, comfort for husband, absolutely the same thing. There is no discrimination based upon gender. In Islam, the superiority of any individual is based upon piety and honesty. Better among you is the one who is more righteous. That can be a woman. There is no gender-based superiority. There is no stoning to death of a raped person. This is not sharia for us. We follow the sharia which is a normal, common-sense way of life. My sharia says follow the laws of the country you live in. That is the sharia.

The Chair: Imam Delic, time is passing us by.

Mr. Delic: I think I would just use my example of my own family. I do have three ladies in the house, my wife and two daughters. I just say, “Yes, honey, yes, honey and yes, honey.” My wife is a highly educated lady. She just graduated two years ago from Carleton University in public policy. I’m not here to talk about what she does, but she is immersed in her teaching right now at one of the universities in Canada. According to some interpretations, she would not be allowed to go somewhere here or there. That’s not the Islam that we are promoting. That’s not traditional Islam. That’s not normative Islam. That is not intended Islam.

All that we see across the globe are cultural, personal interpretations and political interpretations for the support of their own groups or individual benefits. When it comes to Islam, I ask you to come to my centre, and you would see engagement of our sisters and their impact. The line that I often suggest in the community is that any Muslim community in Canada that excludes women from the discourse is actually doing things against Islam and is doing things against Canadian law, and any community that excludes women from the process is actually a community that is impacting negatively on the future of that community and their children.

Senator Wells: Thank you, gentlemen, for appearing in front of us today. Imam Soharwardy, you mentioned that at a mosque some time ago in Toronto where you attended, 600 people were in the congregation, and there were words that I would see as decidedly anti-Canadian to direct them to the side of the way. First of all, was there any sanction or discussion with the imam who spoke of that, or do you know of any?

Mr. Soharwardy: No. After the Friday prayer, I went to the imam and said, “Why did you say these things?” He referenced a certain Islamic jurisprudence book, and I said, “This is the opinion of a scholar. It is not in the holy Quran and is not in the teachings of the Prophet Muhammad, peace be upon him. That is the opinion of a scholar, and we disagree with that scholar.” He

pas la charia. Vous devez comprendre que la charia est également différente. Parmi les groupes sunnites, il y a cinq charias, mais il y en a d’autres. La charia ne fait pas l’unanimité. Elle n’est pas non plus monolithique.

Conformément à la charia, je crois que les femmes ont les mêmes droits que les autres. D’après la façon dont le Coran décrit les droits, la relation entre les hommes et les femmes, l’épouse est un renfort pour le mari, et vice versa. L’épouse est symbole de protection, de beauté et de confort pour le mari; elle est son égale. Il n’y a pas de discrimination fondée sur le sexe. Dans la religion islamique, la supériorité d’une personne repose sur la piété et sur l’honnêteté. Les meilleures personnes sont celles qui sont les plus vertueuses. Il n’existe pas de supériorité fondée sur le sexe. On ne lapide pas à mort une femme parce qu’elle été violée. Nous suivons la charia, qui prône un mode de vie normal et sensé. Ma charia dicte qu’il faut respecter les lois du pays dans lequel on vit. C’est la charia.

Le président : Imam Delic, le temps file.

M. Delic : Je vais utiliser un exemple dans ma famille. Je vis avec trois femmes à la maison, mon épouse et mes deux filles. Je dis constamment : « Oui, chérie, oui, chérie, oui, chérie. » Mon épouse est très instruite. Elle a obtenu son diplôme de l’Université Carleton en politiques publiques il y a deux ans. Je ne suis pas ici pour parler de ce qu’elle fait, mais elle est très occupée en ce moment à enseigner dans l’une des universités du Canada. D’après certaines interprétations, elle ne pourrait pas aller à tel ou tel autre endroit. Ce n’est pas l’islam que nous préconisons. Ce n’est pas l’islam traditionnel. Ce n’est pas l’islam normatif. Ce n’est pas l’islam que nous voulons.

Tout ce que l’on voit dans le monde, ce sont des interprétations culturelles, personnelles et politiques à l’appui des intérêts de certains groupes ou individus. Pour ce qui est de l’islam, je vous demanderais de venir à mon centre, et vous verriez l’engagement de nos sœurs et l’incidence qu’elles ont. Ce que je dis souvent, c’est que les communautés musulmanes au Canada qui excluent les femmes du débat vont à l’encontre de l’islam et de la législation canadienne, et toutes les communautés qui excluent les femmes du processus ont une incidence négative sur l’avenir des communautés et de leurs enfants.

Le sénateur Wells : Merci, messieurs, de comparaître devant nous aujourd’hui. Imam Soharwardy, vous avez mentionné qu’il y a un certain temps, à une mosquée de Toronto que vous fréquentez et dont la congrégation compte 600 personnes, on a tenu des propos incontestablement anti-canadiens. Tout d’abord, des sanctions ont-elles été imposées, ou a-t-on discuté avec l’imam qui a prononcé ces paroles? Le savez-vous?

M. Soharwardy : Non. Après la prière du vendredi, je suis allé voir l’imam pour lui demander : « Pourquoi avez-vous tenu ces propos? » Il a parlé d’un recueil de jurisprudences islamiques, et je lui ai dit ceci : « C’est l’opinion d’un universitaire. Ce n’est pas dans le saint Coran et ce ne sont pas les enseignements du prophète Mohamet, que la paix soit avec lui. C’est l’opinion d’un

said, “Well, I quoted him.” So he just brushed off what he said. I said, “This is not the way you should be preaching Islam. This is not what Islam is all about. You are spreading your own opinions in the name of Islam, and this is where the whole confusion starts.”

Certain imams and certain scholars use 13th century or 14th century books, which is definitely a no-no in this 21st century, but the Holy Quran and the teachings of my Prophet Muhammad, peace be upon him, absolutely fits in this century and the next century, and there is nothing abnormal. It's the people who misinterpret and people who use those teachings to justify their own political and economic control on people. It has nothing to do with Islam.

Senator Wells: Thank you. When this was initially spoken to the congregation — I'm assuming you read the room — how was that received or what were the comments you heard from the congregation after that? As I said earlier, it seems a decidedly anti-Canadian sentiment — and perhaps an anti-Islam sentiment?

Mr. Soharwardy: At that time everybody was quiet because one of the requirements in our prayer is that when a sermon is delivered you have to be quiet. You cannot speak. So no one spoke. I'm sure there were other people but not the whole congregation. Other people were in line when I was talked to this imam; they were standing behind. I don't know what they said to him, but I spoke to him and then I moved because we work on Fridays so I have to go to work after the prayers. I'm sure some of the other people also spoke to him.

Senator Wells: Imam Delic, an imam who would do that type of thing I wouldn't necessarily see as radicalized but certainly, as I said earlier, anti-Canadian. What would you see as a remedy for that type of preaching?

Mr. Delic: Thank you. First, I have had such an incident where an imam has pointed out issues that are not within the line of the way I understand Islam and, after the prayer, I have helped the community and I have reprimanded the imam and challenged the imam on the issue. That was very effective. I know it was very challenging because a guest needs to be respected, but if a guest does something that would have a negative impact once he leaves, then it is my obligation to challenge the guest, and I think that the guest would not use that methodology in the West again.

Second, when I am working with some of the interest groups across Canada, we have to have some sort of training for imams within the Canadian context. We do have an amazing institution in our city — St. Paul's University. Why not? I have given several proposals, I have done research on the topic, and I think that's one of the areas where our government, just as in Denmark, Switzerland and Germany, needs to come forward.

universitaire, et nous ne sommes pas d'accord avec lui. » Il a dit : « Eh bien, je l'ai cité. » J'ai fait la sourde oreille et j'ai ajouté : « Ce n'est pas ainsi que vous devriez prêcher l'islam. Ce n'est pas ce qu'est l'islam. Vous véhiculez vos propres opinions au nom de l'islam, ce qui crée de la confusion. »

Certains imams et certains universitaires utilisent des ouvrages du XIII^e et du XIV^e siècle, mais ces ouvrages ne s'appliquent pas du tout au XXI^e siècle. Le saint Coran et les enseignements de mon prophète Mahomet, que la paix soit avec lui, cadrent tout à fait avec le siècle actuel et cadreront avec le suivant. Il n'y a absolument rien d'anormal à cela. Ce sont les gens qui interprètent mal le Coran et qui utilisent ces enseignements pour justifier leur propre contrôle politique et économique sur d'autres. Cela n'a absolument rien à voir avec l'islam.

Le sénateur Wells : Merci. Lorsque ces propos ont été adressés devant la congrégation — j'imagine que vous avez regardé les réactions autour de vous —, comment ont-ils été reçus, ou quelles remarques avez-vous entendues de membres de la congrégation par après? Comme je l'ai dit plus tôt, il s'agit résolument d'opinions anti-canadiennes, et peut-être anti-islamiques?

M. Soharwardy : Tout le monde gardait le silence car lorsqu'un sermon est prononcé, il faut être silencieux. On ne peut pas parler. Alors personne n'a dit un mot. Je suis certain que d'autres membres pensaient comme moi, mais pas toute la congrégation. D'autres gens faisaient la file derrière moi lorsque je parlais à l'imam. Je ne sais pas ce qu'ils lui ont dit, mais je lui ai parlé, puis je suis parti car nous travaillons le vendredi, alors j'ai dû quitter après les prières. Je suis certain que d'autres membres lui ont également parlé.

Le sénateur Wells : Imam Delic, je ne qualifierais pas un imam qui fait ce genre de choses comme étant nécessairement radicalisé, mais certainement anti-canadien, comme je l'ai signalé tout à l'heure. D'après vous, quelle serait la solution pour remédier à ce type de sermons?

M. Delic : Merci. Tout d'abord, j'ai déjà été dans une situation où un imam a souligné des points qui ne coïncidaient pas avec ma vision de l'islam, et après la prière, j'ai aidé la communauté, j'ai réprimandé l'imam et j'ai contesté sa position. Cela a été très efficace. Je sais que c'était très difficile car un invité doit être respecté, mais si un invité fait quelque chose qui aura une incidence négative après son départ, alors je suis dans l'obligation de remettre en question ses positions. Je pense que l'invité n'utilisera plus cette méthodologie en Occident par après.

Deuxièmement, lorsque je travaille avec certains groupes d'intérêts au Canada, je m'aperçois qu'il faut offrir de la formation aux imams sur le contexte canadien. Nous avons une incroyable institution dans notre ville — l'Université St. Paul. Pourquoi pas? J'ai formulé plusieurs propositions. J'ai fait des recherches sur le sujet, et je pense que c'est l'un des secteurs où notre gouvernement doit intervenir, comme l'ont fait le Danemark, la Suisse et l'Allemagne.

It is not a huge amount of money. Like I said, we will spend more money on treatment of the problem than on preventative measures. We just need to come forward with some good ideas, put our minds, hands and hearts together, and I am quite positive we can do a tremendous job in this area.

The Chair: Colleagues, time has moved on for us, unfortunately. I know other senators would like to have follow-up questions here, and perhaps we can do that at another time.

I want to thank you for coming forward with your contributions and participation in what we've termed a public conversation with Canadians.

I want to apologize to our next panellist for the late start. I understand you've had a very early morning, shovelling snow at six o'clock to find your way to the airport and hoping and praying that you would land in Ottawa, which obviously you have done, and we really appreciate the effort that you've made.

Joining us as we continue to look at the issue of terrorism and radicalization in Canada is Professor Kent Roach, a distinguished academic and leader in Canadian law, especially on matters of terrorism. Professor Roach has written numerous books and is a leading expert in this field. We are pleased to have you here. I understand you have an opening statement.

Kent Roach, Professor, Prichard-Wilson Chair in Law and Public Policy, Faculty of Law, University of Toronto, as an individual: Thank you very much, Senator Lang, and all senators for this invitation. I'm going to focus on subsection (d) of your mandate: terrorist operations and prosecutions.

I will speak to it not only with my academic experience, but having had the privilege of spending two years as a member of the research advisory committee for the Arar commission and having spent four years as director of research and legal studies of the Air India commission. Most of my time with the Air India Commission was devoted to the issue of the relationship between intelligence and evidence, which was, in fact, one of the five volumes of the Air India commission report.

I'll start with my bottom line. I have grave concerns that the Air India commission's reports on intelligence evidence has not been given due consideration in recent debates and that Bill C-44, and most recently Bill C-51, may have the unintended effect that will unwittingly make it more difficult to convert intelligence into evidence and to conduct successful terrorism prosecutions.

Cela ne représente pas d'énormes sommes d'argent. Comme je l'ai dit, nous dépenserons plus d'argent pour régler le problème que pour mettre en place des mesures de prévention. Nous devons seulement présenter de bonnes idées, faire front commun, et je suis convaincu que nous pourrions faire de l'excellent travail dans ce secteur.

Le président : Chers collègues, le temps file, malheureusement. Je sais que d'autres sénateurs aimeraient poser des questions complémentaires, et nous pourrions peut-être le faire à une autre occasion.

Je tiens à vous remercier de vos contributions et de votre participation à ce que nous avons appelé une conversation publique avec les Canadiens.

Je tiens à m'excuser du retard auprès de notre prochain témoin. Je sais que vous avez dû vous lever très tôt pour pelleter à six heures du matin afin de pouvoir vous rendre à l'aéroport, en espérant que vous pourriez atterrir à Ottawa. Vous êtes ici, et nous vous sommes très reconnaissants de l'effort que vous avez déployé.

Alors que nous nous apprêtons à poursuivre notre étude du terrorisme et de la radicalisation au Canada, nous accueillons le professeur Kent Roach, un éminent universitaire et un chef de file en droit canadien, qui se penche plus particulièrement sur les questions liées au terrorisme. Le professeur Roach a écrit de nombreux livres et est une sommité dans son domaine. Nous sommes ravis de vous avoir parmi nous. Je crois savoir que vous avez préparé une déclaration préliminaire.

Kent Roach, professeur, titulaire de la chaire Prichard-Wilson en droit et en politique publique, faculté de droit, Université de Toronto, à titre personnel : Merci infiniment, sénateur Lang, et tous les sénateurs, de l'invitation. Je vais m'attarder au paragraphe *d*) de votre mandat, qui porte sur les opérations terroristes et les poursuites contre les terroristes.

Je vais parler du sujet en me fondant non seulement sur mon expérience universitaire, mais aussi sur mon expérience en tant que membre du comité consultatif sur la recherche pour la Commission Arar pendant deux ans et en tant que directeur de la recherche et des études juridiques de la Commission d'enquête sur l'affaire Air India pendant quatre ans. Quand je travaillais pour la Commission sur l'affaire Air India, j'ai passé le plus clair de mon temps à étudier la relation entre les renseignements et les preuves, qui est le sujet d'un des cinq volumes du rapport de la Commission d'enquête sur l'affaire Air India.

Je vais commencer par ce qui me préoccupe. Je crains fort que les rapports de la Commission d'enquête sur l'affaire Air India sur les renseignements et les éléments de preuve n'ont pas été examinés attentivement dans les récents débats et que le projet de loi C-44, et plus récemment, le projet de loi C-51 ont l'effet non voulu de rendre plus difficile la tâche de convertir les renseignements en éléments de preuve et de procéder à des poursuites contre des terroristes.

Let me just first acknowledge that I know this committee has heard a lot about the level of the threat, and I have no reason to dispute that. The UN Security Council, in Security Council Resolution 2178, has recognized this as something that affects international security. To come back to Air India, we must remember how even before what has happened over the last year, very few people motivated by grievances a world away can cause horrific damage. Of course, 331 people lost their lives in the Air India bombings.

The terrorist threat and the terrible attacks that we've seen in Canada, Paris, Sydney and elsewhere I think confirm Parliament's wisdom, in 2013, in enacting four new terrorist offences that apply to foreign terrorist fighters who go abroad. My concern, though, is that with these new bills we may be sleepwalking into a situation where we're going to make it more difficult to use those offences in practice.

Now, I accept completely that criminal law should not be the only strategy to counter terrorism. It is, however, necessary for those who prove themselves not to be amenable to persuasion and are intent on committing crimes. The criminal law also has a very powerful symbolic message. It sends a message of denunciation. It focuses on socially harmful and unacceptable behaviour, as opposed to the motives, beliefs and grievances that may motivate terrorists or other criminals.

I actually believe in the old-fashioned idea that no motive justifies the commission of a crime, especially murder. I think criminal trials done right play into a counter-narrative that our country is not opposed to Islam, may not even be opposed to Islamic extremism. It is opposed to violence, and we will oppose violence in a way that is fair and open, even at the cost of making our lives more difficult and, yes, perhaps more dangerous.

Now, terrorism investigations and prosecutions are, I think most would agree, some of the most difficult ones in our criminal justice system. It was for this reason, in recommendations 3 to 8, in Volume 3, that the Air India commission recommended the development of a specialized terrorism prosecution capacity within the Attorney General of Canada.

This committee has heard evidence that as many as 20 prosecutors work on terrorism prosecutions within the DPP. This is a positive development. It reflects the hard work that has gone into a number of successful prosecutions. Nevertheless, in my view, it does not go far enough.

There need to be specialized prosecutors who handle all aspects of prosecutions, including secrecy claims. You heard that while prosecutors provide advice to the RCMP, they do not provide advice to CSIS; and you heard that they see the difficult job of converting intelligence into evidence as one that the police must deal with.

Permettez-moi tout d'abord de signaler que je sais que votre comité a beaucoup entendu parler de l'ampleur de la menace, et je n'ai aucune raison de remettre cela en question. Le Conseil de sécurité des Nations Unies, dans la résolution 2178, a reconnu que quelque chose nuit à la sécurité internationale. Pour revenir à l'affaire Air India, nous devons nous rappeler que, même avant ce qui s'est produit au cours de la dernière année, une poignée de personnes à l'autre bout du monde qui sont motivées par la souffrance peuvent causer d'horribles dommages. Bien entendu, 331 personnes ont perdu la vie dans l'attentat contre le vol d'Air India.

La menace terroriste et les terribles attentats dont nous avons été témoins au Canada, à Paris, à Sydney et ailleurs confirment la sagesse dont a fait preuve le Parlement, en 2013, en adoptant quatre nouvelles infractions de terrorisme qui s'appliquent aux combattants terroristes qui vont à l'étranger. Ce qui m'inquiète cependant, c'est qu'avec ces nouveaux projets de loi, nous risquons sans le vouloir de rendre plus difficile l'application de ces infractions.

Je reconnais tout à fait que le droit criminel ne devrait pas être la seule stratégie de lutte contre le terrorisme. Il s'impose toutefois pour ceux que l'on ne peut convaincre et qui ont l'intention de commettre des crimes. Le droit pénal envoie par ailleurs un message symbolique très fort, un message de dénonciation. Il met l'accent sur les comportements néfastes et inacceptables au plan social, plutôt que sur les motifs, les croyances et les griefs susceptibles de motiver les terroristes ou d'autres criminels.

Je crois en fait au vieux principe selon lequel rien ne justifie de commettre un crime, et surtout un meurtre. Je pense que les procès criminels jouent sur le contre-discours selon lequel notre pays ne s'oppose pas à l'islam, voire à l'extrémisme islamique. Notre pays s'oppose à la violence et il s'y opposera de façon juste et ouverte, même si cela doit rendre nos vies plus difficiles et, je dirais même, plus dangereuses.

Les enquêtes et poursuites intentées relativement à des infractions de terrorisme sont les plus difficiles à mener dans le cadre de notre système de justice pénale. C'est pour cette raison que, dans ses recommandations 3 à 8, volume 3, la Commission d'enquête sur l'affaire Air India proposait la création d'un système judiciaire spécial pour les poursuites intentées relativement à des infractions de terrorisme.

On a dit au comité que 20 procureurs s'occupaient des poursuites pour terrorisme au bureau du directeur des poursuites pénales. C'est un pas dans la bonne direction, qui témoigne du travail acharné ayant abouti à des poursuites fructueuses. À mon avis toutefois, cela n'est pas suffisant.

Il faut avoir des procureurs spécialisés qui s'occupent de tous les aspects des poursuites, y compris des revendications de secret. On vous a dit que si les procureurs conseillent la GRC, ils ne conseillent pas le SCRS. Pour eux, la difficile tâche qui consiste à fournir des preuves à partir du renseignement doit être menée par la police.

With respect, this is wrong because secrecy issues, including new issues that will be produced by Bill C-44's grant of a broad privilege to CSIS human sources must be anticipated and managed throughout an investigation; otherwise, they can needlessly delay and even scuttle a terrorism prosecution.

These new developments, Bill C-44 especially, make it even more important to revisit the Air India commission's recommendations 1 and 2 about allowing the Prime Minister's National Security Advisor to resolve inevitable disputes between CSIS and the RCMP. I say this because CSIS and the RCMP will tell you we work together better and talk, yes, but they have different mandates. All the goodwill and all the talking is not going to stop the fact that sometimes intelligence is going to be a priority, and people who collect intelligence are going to collect intelligence and they're going to promise confidentiality to sources in order to collect intelligence; and police officers and prosecutors are going to operate, as they always do, with a view that, yes, there is crime prevention, but eventually — and these things can turn in an instant — we have to get evidence in court that can prove guilt beyond a reasonable doubt.

I'm not here to say prosecutions or intelligence is always the priority. What I'm here to say is that someone in government must be able to make those calls on a case-by-case basis in the public interest. My concern is that it's all well and good to say CSIS's sources need privilege. My concern is if you have an investigation and CSIS is the lead, as they are intended to be — I realize it doesn't happen all the time — then decisions will be made by CSIS unilaterally that will make it very difficult down the road to conduct a terrorism prosecution.

I would also urge the committee to look at Air India recommendations 9 to 11 and 15 about the need for CSIS to be more sensitive to the evidentiary implications of their actions and the consequences of promises of anonymity that they made to human sources.

Justice Major made those recommendations obviously before Bill C-44, and he made them partly on the basis of the record of the Air India investigation, but also on current information at the time of the 2010 report about how matters were conducted.

I'm not asking, obviously, to revisit the government's decision to reject the Air India commission's conclusion and recommendation that CSIS's sources should not have a class-based privilege. I realize that's done; that's gone. That doesn't mean you throw away the report. Because there is a lot of information there that, frankly, I don't hear a lot of discussion about, about how we can make terrorism investigations and prosecutions work.

Avec tout le respect que je vous dois, c'est une erreur, car les questions de secret, y compris les nouvelles questions que suscitera le projet de loi C-44 aux termes du vaste privilège accordé aux sources humaines du SCRS, doivent être prévues et traitées dans le cadre d'une enquête, faute de quoi elles pourraient retarder et même faire échouer les poursuites relatives au terrorisme.

Ces nouveaux développements, et surtout le projet de loi C-44, justifient encore plus de réexaminer les recommandations 1 et 2 visant à autoriser le conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre à résoudre les litiges inévitables opposant le SCRS et la GRC. Je dis cela parce que le SCRS et la GRC vous diront que leurs relations sont plus harmonieuses qu'avant et qu'ils se parlent davantage. Je veux bien, mais leurs mandats sont différents. Toute la bonne volonté dont sont empreints leurs rapports n'empêchera pas que quelquefois le renseignement constituera une priorité, et que les gens qui le recueillent vont promettre le secret à leurs sources. De leur côté, les agents de police et les procureurs vont s'attacher, comme d'habitude, à la prévention de la criminalité et soudainement, ils devront présenter au tribunal des preuves hors de tout doute raisonnable.

Je ne veux pas dire par là que les poursuites ou le renseignement sont toujours la priorité. Ce que je veux dire c'est qu'il doit y avoir au sein du gouvernement quelqu'un habilité à prendre des décisions au cas par cas, dans l'intérêt du public. C'est bien beau de dire que les sources du SCRS ont besoin d'un privilège. Ce que je crains, c'est qu'en cas d'enquête confiée au premier chef au SCRS — cela n'arrivera pas tout le temps, mais cela arrivera — les décisions qu'il aura prises unilatéralement pourraient rendre très difficile une poursuite en matière de terrorisme.

J'exhorterais par ailleurs le comité à examiner les recommandations 9 à 11 et 15 de la commission d'enquête sur l'affaire Air India à propos, pour le SCRS, de la nécessité d'être plus sensible aux conséquences de ses actes en regard de la preuve et des conséquences des promesses d'anonymat qu'il fait en faveur des sources humaines.

Évidemment, le juge Major a fait ses recommandations avant le projet de loi C-44 et il les a faites en partie d'après le rapport d'enquête sur l'affaire Air India, mais aussi d'après l'information dont il disposait au moment de la publication du rapport de 2010 sur la conduite des affaires.

Certes, je ne demande pas de revoir la décision qu'a prise le gouvernement de rejeter la conclusion et les recommandations de la commission visant à ce que les sources du SCRS ne bénéficient pas d'un privilège générique. Je reconnais qu'on a tourné la page. Cela ne veut pas dire qu'il ne faille pas tenir compte du rapport qui contient beaucoup d'informations — dont on ne parle pas beaucoup d'ailleurs — sur les moyens de rendre efficaces les enquêtes et les poursuites relatives au terrorisme.

Now, obviously as an academic I'm fascinated about intelligence evidence, but this is not an academic issue. Talwinder Singh Parmar, the person most people think is the mastermind behind Air India, his Hamilton prosecution collapsed because a witness made perhaps a rational decision that they didn't want their identity disclosed.

So now we have not only police informer privilege to deal with but also CSIS human sources privilege to deal with. We have to ask questions about the RCMP had enough intelligence, in part provided by family and friends, to stop Couture-Rouleau's foreign terrorist travel but not enough either for peace bonds or prosecution. Frankly, as an outsider, I don't know enough. But was the prosecutor in this case trained and experienced in terrorism matters? I say this not because I'm trying to blame someone. I know — I spent all weekend trying to understand what Bill C-51 is — that the terrorism provisions in the Criminal Code are some of the most complex of a very complex and long document.

Bill C-51's proposed lowering of the standard for peace bonds and preventive arrests — I'll leave aside issues of merit; that's not before us — is, at most, a temporary solution. Recognizances are not foolproof. One of the Toronto 18 left Canada and was killed in Syria while he was under one, and preventive arrests are, at most, only a temporary solution. The ultimate solution, and I don't pretend it will be easy, is to facilitate prosecutions where possible.

Just in conclusion, I'd like to say that, obviously, working on the intelligence evidence problem, which I think is the central problem confronting the criminal justice response to terrorism, does not mean that criminal law is the only or even the best solution to the threats that we face. We do need to understand how the threat of prosecutions may influence community and family members who may be understandably reluctant to come forward. This suggests that there needs to be some safe space where these issues can be discussed and the resources of Canada's diverse Muslim community, as you just heard, can be used.

I was struck by the testimony that this committee heard from Ms. Walrond when she discussed the need to give people honourable ways to exit from extremism. Obviously, those who are trained and learned in the great tradition of Islam are our best resource to show those who would use religion as a justification for violence the errors of their ways.

My final point, motivated by what we are learning about the Paris attacks and reports that many of Canada's convicted terrorists were at least at one point in time housed together at the

Évidemment, les éléments de preuve relatifs au renseignement me fascinent en tant qu'universitaire, mais il ne s'agit pas d'une question universitaire. Le procès, à Hamilton, de Talwinder Singh Parmar, que beaucoup soupçonnent d'avoir été à la tête de l'attentat perpétré contre Air India, n'a pas abouti parce qu'un témoin a peut-être pris la décision rationnelle de ne pas avoir son identité divulguée.

Nous devons donc désormais composer non seulement avec le privilège accordé aux indicateurs de police mais aussi avec celui dont bénéficient les sources humaines du SCRS. Nous nous demandons maintenant si la GRC avait suffisamment de renseignements, en partie fournis par des parents et amis, pour empêcher Couture-Rouleau de voyager à l'étranger en vue de commettre un acte terroriste, mais pas suffisamment pour lui imposer l'engagement de ne pas troubler l'ordre public ou pour le poursuivre. En tant qu'observateur, c'est franchement difficile à dire. Mais, est-ce que dans cette affaire, le procureur avait suffisamment de formation et d'expérience des affaires de terrorisme? Je ne dis pas cela pour accuser qui que ce soit. J'ai passé tout le week-end à essayer de comprendre la teneur du projet de loi C-51 et je comprends que les dispositions du Code criminel sur le terrorisme sont celles qui sont les plus complexes dans un document lui-même très complexe.

Les dispositions du projet de loi C-51 visant l'abaissement des normes relatives à l'engagement de ne pas troubler l'ordre public et aux arrestations préventives — on n'en discutera pas l'intérêt, puisque ce n'est pas là notre propos — sont au mieux une solution temporaire. On ne peut pas se fier entièrement à ces engagements. L'un des membres du groupe des 18 de Toronto qui a quitté le Canada et qui a été tué en Syrie faisait l'objet d'un tel engagement, et les arrestations préventives ne sont, au mieux, qu'une solution temporaire. La solution ultime — et je ne prétends pas qu'elle est facile — est d'encourager le plus possible les poursuites.

Pour conclure, je dirais que traiter le problème des preuves relatives au renseignement — qui, à mon avis, est le problème central que doit régler le système de justice pénale face au terrorisme — ne signifie pas que le droit pénal représente la seule ou même la meilleure solution aux menaces que nous devons affronter. Nous devons comprendre comment la menace de poursuites influe sur la collectivité et les parents des accusés qui, on le comprend bien, pourraient hésiter à témoigner. Il faudrait donc qu'on puisse discuter de ces questions en toute sécurité et l'on pourrait utiliser à cette fin, comme on l'a dit, les diverses ressources de la communauté musulmane.

J'ai été frappé par le témoignage de Mme Walrond qui a dit au comité qu'il fallait donner aux gens des façons honorables de renoncer à l'extrémisme. Les érudits dans la grande tradition de l'islam sont manifestement notre ressource la plus précieuse pour montrer leurs erreurs à ceux qui utilisent la religion pour justifier leur violence.

Mon dernier point, qui découle de ce que nous avons appris des attaques à Paris et des rapports selon lesquels nombre des Canadiens inculpés de terrorisme étaient à un moment donné

special handling unit at Sainte-Anne-des-Plaines penitentiary is that the committee must examine the dangers of prison radicalization. More people may go to prison, and probably should go to prison with respect to terrorism offences, but they eventually will get out, and hopefully they will not be more dangerous. Hopefully, they will be less dangerous when they get out.

Finally, as we move forward with new counterterrorism measures, we need to look at what the available evidence is, and the Air India commission, rightly or wrongly, spent four years studying this issue. I think we do that because this is a very difficult problem. There are no easy solutions, and there's always the chance that a counterterrorism measure that may look good can actually have unintended and even counterproductive effects.

The Chair: Thank you very much, Mr. Roach. For your information, we are planning to have a hearing on the Air India report to look back and see how much of it could be considered going forward. Secondly, we are also planning to have a hearing in respect to the question of radicalization in the prisons.

Thank you for your advice.

Mr. Roach: That's great.

Senator Mitchell: Thanks, Dr. Roach. There are so many questions you've touched on. I want to get to one. You talk about the relationship between CSIS and the RCMP. It conjures up the issue of oversight and broader oversight. Depending how you add them up, there may be as many as 10, 12 or 14 different intelligence and police agencies of some sort working in this area.

Do you have an opinion on whether Canada, like the other four of the Five Eyes, for example, should have a parliamentary oversight with high security classification of our intelligence community?

Mr. Roach: Yes. I think a parliamentary committee — it certainly is unusual that our parliamentarians don't have access to secret information. Having worked on these commissions, it's very difficult to understand what is going on without at least some secrecy clearance.

I think one of the things that you saw with both the Arar and the Air India commissions is that commissions of inquiries were necessary because they, like Parliament, are institutions that are not bound by silos. I certainly would support a parliamentary committee with access, but the big picture is we're quite sensibly trying to break down silos and move to a whole-of-government approach to security and lots of other issues.

Certainly, Justice O'Connor, in the Arar commission's report, did not say a word against that, but what he was saying is that we do need to then look on the review and the accountability side and have review and accountability that are also not in silos. A parliamentary committee may be one of those devices, but I think, as a general proposition, what is being reviewed and who is reviewing it, they must be able to follow the trail, whether the trail

regroupés dans une unité spéciale du pénitencier de Sainte-Anne-des-Plaines, est que le comité doit se pencher sur les dangers de la radicalisation en prison. D'autres gens pourraient, à juste titre, être emprisonnés pour des infractions relatives au terrorisme, mais ils finiront par en sortir. Nous espérons donc qu'ils en sortiront, non pas plus, mais moins, dangereux.

Finalement, dans notre quête de nouvelles mesures de lutte contre le terrorisme, nous devons examiner la preuve sur laquelle, à tort ou à raison, la commission d'enquête sur l'affaire Air India s'est penchée pendant quatre ans. Nous faisons cela en raison de la gravité du problème. Il n'y a pas de solution simple et il y a toujours le risque qu'une mesure antiterroriste apparemment bonne produise des effets inattendus, voire néfastes.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Roach. À titre d'information, nous prévoyons tenir une audience sur les thèmes du rapport d'Air India qu'il conviendrait d'étudier. Deuxièmement, nous prévoyons tenir aussi une séance sur la question de la radicalisation dans les prisons.

Merci de vos conseils.

M. Roach : Parfait.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur Roach. Vous avez abordé bien des questions et j'aimerais revenir sur l'une d'elles, celle des rapports entre le SCRS et la GRC, qui font penser à la surveillance et à son renforcement. Selon le calcul qu'on en fait, il y a peut-être 10, 12 ou 14 agences de police ou de renseignement œuvrant dans ce domaine.

Pensez-vous que le Canada, à l'instar des quatre autres membres du Groupe des cinq, devrait exercer une surveillance parlementaire, assortie d'un haut niveau de sécurité, de la communauté du renseignement?

M. Roach : Oui, je pense qu'un comité parlementaire... Il est certainement inhabituel que nos parlementaires n'aient pas accès aux renseignements secrets. Ayant travaillé au sein de commissions, j'ai du mal à comprendre ce qui se passe sans un accès minimum à des renseignements secrets.

Ce que l'on a constaté à propos des affaires Arar et Air India est que des commissions d'enquête s'imposaient parce que celles-ci, tout comme le Parlement, ne sont pas des institutions qui travaillent en vase clos. Je serais certainement en faveur d'un comité parlementaire qui aurait accès à des renseignements secrets, mais, de façon générale, nous cherchons à juste titre à éliminer le cloisonnement et à adopter une approche pangouvernementale en regard de la sécurité et de nombreuses autres questions.

Dans le rapport de la Commission Arar, le juge O'Connor n'a certes rien dit contre cela, mais il a affirmé qu'il fallait examiner les questions d'examen et de reddition de comptes de façon décloisonnée. Un comité parlementaire pourrait représenter l'un de ces mécanismes, mais, de façon générale, je pense que ceux qui procèdent à cet examen doivent pouvoir suivre le fil des événements, même si cela suppose l'accès à des renseignements

requires access to secret information, which is why Parliament would need access to secret information, but also follow the trail as information goes from the passport office to CSIS to RCMP, back to CSIS, and so forth.

Senator Mitchell: You made a very good, strong point, I'm sure we would all agree, about the powerful message that criminal law sends. You also said that's not the only solution. You talked about the problem of families and community members coming out. You talked about safe space. In the United States, apparently, there is a process in some places of a hotline where rather than phoning the police, if you are concerned with your son having too much money or too many guns, you can phone and get help. Are you talking about that kind of thing?

Mr. Roach: I'm talking about that. Listen, I don't pretend to be an expert on those programs, but I would think that the police and CSIS would have given some thought to how they can kind of escalate what the interventions are. As the first step, because people in the community will hear — and perhaps we don't get accurate information through the media and elsewhere — about all of these new offences, and I think it is important that resources be devoted and thought given to how you can go into the community and say yes, ultimately there is a criminal offence here, but let's see if we can resolve this first without resort to criminal prosecution.

Senator Stewart Olsen: Thank you for being here. I wanted to go back a bit to the Air India recommendation for the director of terrorism prosecution. You touched on that. And forgive me, academics and lawyers probably have a great understanding of what exactly you're saying, but for the ordinary person, me included, what do you mean?

Mr. Roach: Terrorism prosecutions are conducted either by the federal Director of Public Prosecutions or by the provincial attorney general and sometimes teams who have been put outside of the attorney general's office partly for reasons of independence.

My concern is you have the line prosecutors working on terrorism prosecutions, but you also have lawyers from the Attorney General of Canada who often take instructions through CSIS about secrecy claims. So you could have a situation where, from a prosecutor's point of view, you want to be able to disclose as much information to the accused because that's a constitutional requirement in Canada, and that's not going to change anytime soon. But you could have someone who is outside of the prosecutorial tent saying, "Oh, we have to claim national security." Now, obviously you have to consider the secrecy issues because, especially in Canada, the secrets can be our own that are very important to maintain, but they can also be the secrets of our allies.

secrets. Voilà pourquoi il faudrait que le Parlement puisse avoir accès à des renseignements secrets, mais aussi suivre le cheminement de l'information transmise par le Bureau des passeports au SCRS et à la GRC, et inversement.

Le sénateur Mitchell : Votre argument est très convaincant et nous convenons tous du message fort que transmet le droit pénal. Mais vous avez dit aussi que ce n'était pas la seule solution. Vous avez aussi parlé du problème que pose l'ouverture des familles et des membres de la collectivité et du contexte dans lequel cette ouverture pourrait se faire de façon sécuritaire. Il semblerait qu'aux États-Unis, on a mis en place un service téléphonique, autre que celui de la police, où l'on peut confier les inquiétudes que suscite, par exemple, un fils qui a d'importantes sommes d'argent ou des armes. Est-ce de ce genre de services dont vous vouliez parler?

M. Roach : Oui, c'est ce à quoi je faisais allusion. Écoutez, je ne prétends pas être expert dans ces programmes, mais j'imagine que la police et le SCRS auraient envisagé quelles suites à donner à ces interventions. En premier lieu, étant donné que la communauté aurait pris connaissance de toutes ces nouvelles infractions — et les renseignements provenant des médias et d'ailleurs n'étant pas toujours exacts —, je pense qu'il est important de consacrer un temps de réflexion et des ressources sur les moyens d'intervention dans la communauté. On en arriverait à la conclusion qu'on a certes à faire à une infraction criminelle, mais on réfléchirait sur les moyens de résoudre le problème sans avoir recours à des poursuites.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci d'être venu témoigner. J'aimerais revenir brièvement sur la recommandation de la commission d'enquête sur l'affaire Air India, dont vous avez parlé, visant la création d'un poste de directeur des poursuites relatives au terrorisme. Les universitaires et avocats comprennent probablement très bien ce que vous dites, mais, pardonnez-moi, pouvez-vous expliquer aux gens ordinaires, comme moi, ce que vous voulez dire?

M. Roach : Les poursuites en matière de terrorisme sont menées, soit par le directeur fédéral des poursuites pénales, soit par le procureur général provincial, soit encore par des équipes mises spécialement sur pied par le bureau du procureur général, en partie pour des raisons d'indépendance.

Ce qui m'inquiète, c'est que vous avez d'un côté des procureurs de première ligne qui traitent les affaires de terrorisme et de l'autre, les avocats du bureau du procureur général du Canada qui prennent souvent leurs instructions du SCRS à propos des revendications au secret. Il se pourrait alors que, du point de vue du procureur, vous vouliez divulguer le plus d'informations possible à l'accusé, puisqu'il s'agit d'une obligation constitutionnelle, qui n'est pas prête de changer. Mais quelqu'un d'autre que le procureur pourrait dire : « Nous revendiquons le secret pour des questions de sécurité nationale. » Vous devez évidemment examiner les questions faisant l'objet du secret qui, surtout au Canada, nous concernent et qui sont très importantes, mais qui pourraient également concerner nos alliés.

Basically what the Air India commission said was, you have kind of this bifurcated process where each person can logically do their job properly, but the job doesn't get done. This is why it's not about fault. The person whose job it is to represent CSIS and protect our intelligence gathering will of course claim secrecy, and they'll think they're doing the right thing. The line prosecutor might not necessarily think that's the right thing if it's going to jeopardize the terrorism prosecution.

Again, in Air India we didn't say that we had one solution to this. What we said is that you have to break down the silos and not have this bifurcation. In the end, someone has to be in charge, and that person must make the difficult call about the competing values of secrecy and intelligence on the one hand and evidence and disclosure on the other.

So the metaphor that at least was in my mind, and I think in others' minds, was you needed someone in charge at the prosecutorial level, and you needed the trial judge in charge in the criminal trial because the same bifurcation that I talk about happens at the criminal trial. So there's a criminal terrorist trial, it's going along fine; all of the sudden there's a secrecy issue, and the lawyer for the Attorney General pops up. That trial judge cannot make the decision about whether something is disclosed to the accused or not. You go off to Federal Court.

So again, at the judicial level you can have people of good faith, integrity, the best judges in the world, but they're given different tasks. The Supreme Court has said that's constitutional, but once the Federal Court decides something can't be disclosed, the trial judge has to live with that. What the Supreme Court of Canada has said is if the trial judge thinks there can't be a fair trial, then the trial judge should pull the plug on the criminal proceedings.

What we were suggesting is because of the fact that we don't want to see a major terrorism trial go kaput three or four years down the road. Again, I'm not blaming people. I'm just saying when you divide responsibility, each person can do their job, but the job doesn't get done. The idea was to have the Director of Public Prosecutions in charge at that level, the trial judge in charge at that level, and then at the highest level, the proposal was the Prime Minister's National Security Advisor. There might be others. I'm not here because I'm going to get royalties if these recommendations are implemented. I'm here because the public asked all of us to think about this, and I really worry that we're going to kind of sleepwalk into a situation that frankly wouldn't be all that different from Air India, where everyone given different jobs will do their jobs rationally, but something very bad will happen, whether it's the act of terrorism or a terrorism prosecution that can't go to trial.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Mr. Roach.

Ce qu'a essentiellement affirmé la commission d'enquête sur l'affaire Air India, c'est qu'il y a un type de processus bifurqué par lequel chaque intervenant peut logiquement accomplir sa mission, sans que celle-ci soit menée à bien. C'est pourquoi il ne s'agit pas ici de faute. La personne qui représente le SCRS et qui protège la collecte de renseignements revendiquera évidemment le secret et aura le sentiment de bien accomplir sa tâche. De son côté, le procureur de première ligne pourrait penser que ce n'est pas nécessairement la conduite à suivre, si celle-ci met en péril la poursuite en matière de terrorisme.

Je le répète, dans l'affaire Air India, on n'a pas affirmé qu'il n'y avait qu'une seule solution à cela. On a dit qu'il fallait décloisonner l'information et renoncer à ce processus de bifurcation. En fin de compte, il faut que quelqu'un se charge de la difficile tâche d'équilibrer les valeurs du secret et de l'information d'une part, et celle de la preuve et de la divulgation d'autre part.

Ainsi, la métaphore qui me venait à l'esprit, au moins à moi, mais je ne pense pas être le seul, est qu'il fallait un responsable au niveau du procureur et un responsable au niveau du procès criminel parce que la même bifurcation dont je parle se produit également au procès criminel. Ainsi, le procès d'un terroriste peut aller bon train; mais soudainement est soulevée la question du secret et intervient alors l'avocat du procureur général. Le juge ne peut pas prendre la décision de divulguer une information à l'accusé et l'on s'adresse alors à la Cour fédérale.

Ainsi, je le répète, il peut y avoir au niveau judiciaire des gens de bonne foi, intègres, des juges exemplaires, mais à qui sont confiées des tâches différentes. La Cour suprême a déclaré que cela était constitutionnel, mais dès lors que la Cour fédérale décide que quelque chose ne peut pas être divulgué, le juge doit s'en contenter. La Cour suprême du Canada a affirmé que si le juge estime qu'il ne peut pas y avoir de procès équitable, il doit alors mettre fin à la poursuite.

Nous faisons cette proposition parce que nous ne voulons pas voir un important procès pour terrorisme capoter au bout de trois ou quatre ans. Encore une fois, je ne blâme personne. Je dis simplement que lorsque vous répartissez les responsabilités, chacun fait son travail, mais le travail n'aboutit pas. L'idée était d'avoir un directeur des poursuites pénales responsable à ce niveau, un juge responsable à ce niveau et, au plus haut niveau, un conseiller à la sécurité nationale auprès du premier ministre. Il pourrait y en avoir d'autres. Je n'aurai pas de redevances si ces recommandations sont mises en œuvre. Je suis là parce que le public nous demande à tous de réfléchir à la question et parce que je crains vraiment que nous en arrivions sans nous en rendre compte à une situation qui ne serait pas très différente de celle de l'affaire Air India, dans laquelle chaque intervenant accomplit sa tâche rationnellement, et dans laquelle quelque chose de très grave arrivera, qu'il s'agisse d'un acte de terrorisme ou d'une affaire de terrorisme qui ne peut pas faire l'objet de poursuites.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur Roach.

I would like to come back to a study done on the Islamic State's use of Twitter, a study that was commissioned by Google Ideas, through the Brookings Institute. The study revealed that the more Twitter limits and suppresses active accounts held by Islamic State users and partisans, the more it prevents them from regenerating and feeding the network.

In light of those findings, do you not think that government surveillance — particularly through the proposed anti-glorification bill — would be useful in an anti-radicalization campaign?

Mr. Roach: Thank you for your question.

[English]

I think part of Bill C-51 actually could be quite useful. Professor Forcese and I did a study that predated Bill C-51, so we obviously weren't privy to the actual language being used. The study talked about the prospect of extending the judicial warrant model that was put into the Anti-terrorism Act that allows a judicial order to block hate propaganda from the Internet.

That part of Bill C-51, the judicial order, I think is constructive. I go back to the criminal law having an educative value. I'm not aware of any reported case where hate propaganda has been taken off the Internet, but I could see some value of having a neutral, independent person decide whether this is or is not hate propaganda. I think there would be an educative force and also legitimacy. I think that is much better than just having the police or CSIS go to the Internet provider and say, "Well, you really should take this down" because there are going to be borderline issues.

So the procedure of Bill C-51 with respect to the Internet I think is basically sound. The issue of the definition of what is terrorist propaganda I think is a much thornier one. As I said, since Bill C-51 came out, my family is extremely mad at me because they didn't see me the whole weekend as I was trying to understand it. I do have some reservations about some of the language that is used to define terrorist propaganda and some of the language that is used to define, advocate and promote terrorism offences in general. It's a very complex provision. I think over the next few weeks, we will try to provide our analysis of it, and I hope that it will be thoroughly debated.

Senator Beyak: Thank you, Professor Roach, for your insights and observations. They're excellent for us.

Could you give me some thoughts on radicalization in the prisons? Some people are concerned with what happens when inmates come out. Do you have some thoughts on whether we should isolate them in the prisons in separate sections, and when

J'aimerais revenir sur une étude faite sur l'utilisation de Twitter par l'État islamique, étude qui avait été commandée par Google Ideas, par l'entremise du Brookings Institute. Cette étude avait révélé que plus Twitter limite et supprime les comptes actifs qui sont détenus par les utilisateurs et partisans de l'État islamique, plus cela les empêche de se régénérer et de s'alimenter.

À la lumière de ces conclusions, ne croyez-vous pas que la surveillance exercée par le gouvernement — notamment par le truchement du projet de loi proposé contre la glorification, entre autres — serait utile dans le cadre d'une campagne contre la radicalisation?

M. Roach : Merci pour votre question.

[Traduction]

Je crois qu'à certains égards, le projet de loi C-51 pourrait s'avérer très utile. M. Forcese et moi avons réalisé une étude antérieure au projet de loi C-51; nous n'étions donc pas au courant du libellé utilisé. L'étude portait sur la possibilité d'étendre le modèle du mandat judiciaire qui est prévu dans la Loi antiterroriste et qui permet la délivrance d'une ordonnance judiciaire pour empêcher la propagande haineuse sur Internet.

Cette partie du projet de loi C-51, c'est-à-dire la disposition sur l'ordonnance judiciaire, me paraît constructive. Je reviens à la valeur éducative du droit criminel. Je ne connais aucun cas où l'on aurait ordonné la suppression de la propagande haineuse sur Internet, mais je peux voir en quoi il pourrait être utile qu'une personne neutre et indépendante puisse déterminer s'il s'agit de propagande haineuse ou non. À mon avis, une telle approche conférerait une force éducative ainsi qu'une légitimité. C'est beaucoup mieux que le fait de s'en remettre à la police ou au SCRS pour demander à un fournisseur Internet de retirer tel ou tel site, parce qu'il y aura des cas limites.

Bref, le projet de loi C-51 prévoit une procédure foncièrement valable en ce qui concerne le matériel sur Internet. Par contre, la définition de propagande terroriste est une question beaucoup plus épineuse. Comme je l'ai dit, depuis le dépôt du projet de loi C-51, ma famille est très en colère contre moi parce que j'ai passé toute la fin de semaine à essayer de comprendre ce texte législatif. J'ai quelques réserves quant au libellé employé pour définir la propagande terroriste et, en général, l'acte de préconiser ou de fomenter la perpétration d'infractions de terrorisme. C'est une disposition très complexe. Nous essaierons de vous fournir notre analyse au cours des prochaines semaines, et j'espère qu'elle fera l'objet d'un débat approfondi.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur Roach, de nous faire part de vos réflexions et de vos observations, que nous trouvons excellentes.

Pouvez-vous nous dire quelques mots sur la radicalisation dans les prisons? Certaines personnes s'inquiètent de ce qui se passe après la remise en liberté des détenus. Pensez-vous que nous devrions isoler ces détenus, c'est-à-dire les mettre dans des

they come out or their sentence is up, if we should keep them longer for special observation?

Mr. Roach: That's a very difficult issue. It does seem to me that housing people together who are convicted of terrorism is probably not a good idea. I also think, though, that saying everyone who is convicted of a terrorism offence goes into administrative segregation could also be a bad idea because if mental illness is, at least on the edge, an issue, the evidence is growing and is quite clear that solitary confinement — we can call it administrative segregation, but basically it means being in your cell 23 hours a day — has harmful effects.

So again, I'm not an expert on prison radicalization, so I can't give you any specific recommendation, but obviously, after Paris, this is an important issue.

I think one of the things that you may see with Bill C-51 — and again, people are not talking about this yet — if there is more use of recognizances and those are breached — and those may be breached for relatively — it really depends on what the judge tells the person that they can't do — then you may have people for short periods going into the provincial facility. So you also have a federal-provincial issue.

Even if Corrections Canada had a good evidence-based program, I think there would also be a need to reach out to the provinces where, of course, many of these people are denied bail and held in pretrial custody for long periods of time.

The problems, I think, are complex and cannot just be dealt with at the Corrections Canada level. They also have to be dealt with at the provincial level, and ideally it seems to me that if we can work with responsible people within the Muslim community, that is the best way to teach people that what they think has support in their religion actually doesn't have support in their religion.

The only other program that I am familiar with — and I'm quite struck quite by it — is I've taught in and I've done some research in Singapore. Of course Singapore has something called the Internal Security Act, which allows indeterminate detention. It's even entrenched in Singapore's constitution. From a Canadian's perspective, it is not a fair trial. Singapore is, as you may know, a country with a 15 per cent Muslim minority surrounded by Malaysia to the north and Indonesia to the south, so Singapore takes terrorism very seriously.

They have apprehended, since 9/11, the last time I checked, about 60 people under the Internal Security Act as suspected terrorists, many affiliated with a terrorist group that was behind

sections distinctes, et les surveiller plus longtemps, à leur sortie de prison ou une fois leur peine purgée, afin de les soumettre à une observation spéciale?

M. Roach : C'est une question très difficile. Il me semble que le fait de loger, dans un même établissement, des gens qui sont reconnus coupables de terrorisme ne soit pas une bonne idée. Cela dit, je crois que leur ségrégation administrative ne serait pas non plus une bonne idée parce que la santé mentale est parfois en cause, du moins dans les cas limites. D'ailleurs, il y a de plus en plus de preuves qui montrent clairement les effets néfastes de l'isolement solitaire — ou de la ségrégation administrative, si on veut l'appeler ainsi, mais en somme, cela signifie que le détenu doit rester dans sa cellule 23 heures par jour.

Je le répète, je ne suis pas un spécialiste en matière de radicalisation des détenus. Je ne peux donc pas vous faire des recommandations précises, mais évidemment, dans la foulée des attaques menées à Paris, il s'agit d'une question importante.

Un des résultats éventuels du projet de loi C-51 — et, une fois de plus, les gens n'en parlent pas encore —, c'est le recours accru aux engagements, mais s'il y a manquement — ce qui est relativement possible, car cela dépend des interdictions que le juge impose à la personne —, il se peut que des personnes soient placées dans un établissement provincial pendant de brèves périodes. On se retrouve donc également avec une question fédérale-provinciale.

Même si le Service correctionnel du Canada disposait d'un bon programme fondé sur des données probantes, je crois qu'il faudrait s'adresser aux provinces où, bien entendu, bon nombre de ces personnes se voient refuser la liberté sous caution et sont mises en détention pendant de longues périodes avant le procès.

Il s'agit, selon moi, de problèmes complexes que l'on ne peut pas régler simplement au niveau du Service correctionnel du Canada. Il faut aussi les aborder à l'échelle provinciale et, idéalement, si nous pouvions collaborer avec des personnes responsables au sein de la communauté musulmane, ce serait la meilleure façon, me semble-t-il, de faire comprendre aux gens qu'ils ont tort de croire que certains actes sont acceptés par leur religion.

Le seul autre programme dont je suis au courant — et qui m'a d'ailleurs beaucoup frappé —, c'est celui de Singapour, où j'ai déjà enseigné et fait des recherches. Évidemment, Singapour a une mesure législative appelée la Loi sur la sécurité intérieure, qui autorise des détentions d'une durée indéterminée. Cette loi est même enchâssée dans la constitution de Singapour. Toutefois, d'un point de vue canadien, cela ne donne pas lieu à des procès équitables. Singapour, comme vous le savez sans doute, est un pays dont 15 p. 100 des habitants sont des musulmans et qui est entouré de la Malaisie au nord et de l'Indonésie au sud. C'est dire que Singapour prend la question du terrorisme très au sérieux.

Aux dernières nouvelles, Singapour a appréhendé, depuis les événements du 11 septembre, une soixantaine de présumés terroristes aux termes de la Loi sur la sécurité intérieure, la

the Bali bombings. Of those, the last time I checked, 40 of them had already been released after a rehabilitation program that included not only the prisoners but their families.

Obviously what works in Singapore is not necessarily going to work in Canada, but I do think that there is something where there is a sense in Singapore, for all of its faults, that these people are our citizens, it's our problem, and certainly it's also an issue for the larger Muslim community. But I am struck, as a lawyer, by the fact that a system that I would immediately brand as procedurally unfair actually has a degree of commitment to rehabilitation that is often lacking in Western democracies.

The last thing I'll say is, again, when I looked at the research on the Singapore program, the recidivism rate — it's not even recidivism, because if there are dangerous signs, a person can be detained again under the Internal Security Act. I think it was maybe one person out of 40. No rehabilitation program is foolproof, but it does seem quite effective. It's the idea of using resources within the Muslim community but also thinking about where that person will go once they emerge from prison, what family and friendship circle will influence them.

Senator Beyak: Thank you very much. We can learn from other jurisdictions sometimes. That's a great observation. Thank you.

The Chair: Colleagues, I'd like to follow up before we go to second round on an area that the witness referred to, and that was, I believe, the Director of Public Prosecutions. It is a recommendation, the way I understand it, in the Air India report as well.

Would that type of structure require a legislative change in order to be put into place, or could you do it administratively if you chose to administer this aspect of the criminal law in the manner that you describe?

Mr. Roach: I think it might require an amendment of the Director of Public Prosecutions Act. Our recommendation was that the director be housed within the Attorney General's department because the Attorney General's department is the one that plays the role under section 38, which relates to national security, confidentiality. So I think that it may require an amendment. But it would also be, I think, recognition that secrecy claims are part and parcel of the vast majority of terrorism prosecutions.

Senator White: Thank you for being here today, professor.

I'm going to take you on a sidetrack away from Air India and some of the discussion you've had there. We've heard witnesses from CSIS and others in relation to terrorism financing, in

plupart étant affiliés à un groupe terroriste à l'origine des attentats à la bombe de Bali. La dernière fois que j'ai vérifié, 40 d'entre eux avaient déjà été libérés à l'issue d'un programme de réadaptation auquel avaient participé non seulement les prisonniers, mais aussi les membres de leur famille.

Bien entendu, ce qui fonctionne à Singapour ne fonctionnera pas nécessairement au Canada, mais je pense que, malgré tous ses défauts, Singapour nourrit le sentiment que ces gens sont des citoyens singapouriens et que ce problème touche le pays et, assurément, la communauté musulmane dans son ensemble. Pourtant, ce qui me frappe, en tant qu'avocat, c'est le degré d'engagement envers la réadaptation dans un système qui me paraît d'emblée inéquitable sur le plan procédural, et c'est ce qui fait souvent défaut dans les démocraties occidentales.

J'ajouterai en dernier lieu que, d'après les études que j'ai examinées, le programme de Singapour affiche un taux de récurrence — en fait, ce n'est même pas de la récurrence au sens propre du terme, parce que si une personne présente des signes dangereux, elle pourra être détenue à nouveau en vertu de la Loi sur la sécurité intérieure. Je crois que c'est le cas d'une personne sur 40. Aucun programme de réadaptation n'est infaillible, mais celui-ci semble être très efficace. L'idée, c'est non seulement de mettre à profit les ressources au sein de la communauté musulmane, mais aussi de prévoir où ira le détenu à sa sortie de prison et qui l'influencera parmi ses proches et ses amis.

La sénatrice Beyak : Merci beaucoup. En effet, nous pouvons parfois apprendre des autres pays. C'est une excellente observation. Merci.

Le président : Chers collègues, avant que nous passions au deuxième tour de table, j'aimerais revenir sur un point soulevé par le témoin, à savoir le rôle du directeur des poursuites pénales. Il s'agit d'une recommandation, si je comprends bien, qui se trouve aussi dans le rapport sur l'affaire Air India.

Une modification législative s'imposerait-elle pour mettre en place ce type de structure, ou pourrait-on s'y prendre par voie administrative, si on choisissait d'administrer cet aspect du droit criminel comme vous l'avez décrit?

M. Roach : Je crois que cela pourrait nécessiter une modification à la Loi sur le directeur des poursuites pénales. Nous avons recommandé que le directeur relève du ministère du procureur général, parce qu'il incombe au ministère du procureur général de jouer le rôle prévu à l'article 38, qui porte sur la confidentialité liée à la sécurité nationale. Je pense donc qu'il faudrait apporter une modification. Mais, selon moi, on reconnaîtrait ainsi que les ordonnances imposant le secret font partie intégrante de la plupart des poursuites contre les terroristes.

Le sénateur White : Merci, monsieur, d'être des nôtres aujourd'hui.

Je vais m'éloigner un peu de l'affaire Air India et de certaines des questions dont nous avons discuté jusqu'ici. Nous avons entendu des témoins du SCRS et d'autres organismes à propos du

particular money leaving Canada to go overseas to finance terrorism. You have a lot of thoughts about what we should be doing. What do you think we should be doing about that?

Mr. Roach: The Air India commission has a volume on terrorism financing, but I'm actually more comfortable speaking of just my own views.

The worldwide community after 9/11 really grabbed a hold of terrorism financing, and I think that from the evidence that I've been able to see, it has probably overinvested in terrorism financing. I think the evidence that this committee heard is two terrorism financing convictions, forfeiture orders with respect to the Tamil Tigers. I think that terrorism financing is probably more of an entree into the intelligence stream, so using it as a means to figure out who is linked with someone.

Another thing which the Air India Commission doesn't speak about, but I think after Saint-Jean-sur-Richelieu we really do have to think about, is the so-called Al Capone strategy. Americans really have no compunction about, if there's a case or if they think they cannot develop a case, as with Al Capone on the organized crime, they will use the income tax. In some ways, I see terrorism financing as almost an Al Capone backup strategy, but the reality is we don't know exactly how much Air India cost, but most of these things can be financed on someone's credit card with a decent limit.

I do appreciate that we have international obligations; I appreciate there's FINTRAC; I appreciate that we play an international role. But I have to say, as an independent scholar looking at this, why we stress terrorism financing after 9/11, I think it was because of bin Laden; I think it was because of the 1999 terrorism financing convention. I think when the 9/11 commission looked at how even 9/11 was financed, their conclusion was that terrorism financing laws wouldn't necessarily have caught that.

So I'm frankly a little bit on the skeptical side. It's there; it should be used to gather intelligence. It should be there perhaps as an Al Capone backup, but I wouldn't put all the eggs in that basket.

Senator White: It's interesting you talk about the special investigations of Revenue Canada, it used to be called. If we're to involve them, would you not see that we would require legislation to allow information to flow from our agencies to SI? Today it can flow SI partially to CSIS, but it can't flow the other way.

financement du terrorisme, en particulier des sommes d'argent envoyées à l'étranger, à partir du Canada, pour financer le terrorisme. Vous avez beaucoup à dire sur les mesures que nous devrions prendre. D'après vous, que devrions-nous faire à ce sujet?

M. Roach : La Commission d'enquête sur l'affaire Air India a consacré un volume au financement du terrorisme, mais je me sens plus à l'aise de parler de mes propres opinions.

Après les attentats du 11 septembre, la communauté mondiale a entrepris de saisir les fonds destinés au terrorisme et, d'après ce que j'ai pu constater, on a probablement surinvesti dans la lutte contre le financement du terrorisme. Le comité a d'ailleurs entendu des témoignages sur deux condamnations pour financement du terrorisme et des ordonnances de confiscation concernant le mouvement des Tigres tamouls. Selon moi, le financement du terrorisme constitue davantage un moyen de recueillir des renseignements, c'est-à-dire de déterminer les personnes qui font partie d'un réseau.

Il y a un autre aspect que la Commission d'enquête sur l'affaire Air India n'aborde pas, mais je pense qu'après les attaques à Saint-Jean-sur-Richelieu, cette question mérite vraiment qu'on s'y attarde, et je parle de la soi-disant stratégie Al Capone. Les Américains n'ont vraiment aucun scrupule : s'il y a un cas où ils estiment ne pas pouvoir monter un cas, comme dans l'affaire Al Capone concernant le crime organisé, ils s'en remettent au fisc. À certains égards, je considère le financement du terrorisme presque comme une stratégie de réserve à la Al Capone, mais en réalité, nous ne savons pas exactement combien l'affaire Air India a coûté. N'empêche que la plupart de ces incidents peuvent être financés à même une carte de crédit personnelle, assortie d'une limite raisonnable.

Je comprends que nous avons des obligations internationales, qu'il y a le CANAFE et que nous jouons un rôle international. Mais je dois dire que, de mon point de vue de chercheur indépendant, si nous insistons sur le financement du terrorisme depuis les attentats du 11 septembre, c'est à cause de ben Laden; je crois que c'est à la suite de la Convention de 1999 pour la répression du financement du terrorisme. Lorsque la commission d'enquête sur les attentats du 11 septembre a examiné comment les attaques avaient été financées au juste, elle en est venue à la conclusion que les lois sur le financement du terrorisme n'auraient pas nécessairement permis de les intercepter.

Donc, bien franchement, je suis un peu sceptique. Cette option existe; on devrait s'en servir pour recueillir des renseignements. Elle devrait peut-être être là comme plan de secours ou comme stratégie Al Capone, mais je ne mettrais pas tous les œufs dans le même panier.

Le sénateur White : Je trouve intéressant que vous parliez des enquêtes spéciales de Revenu Canada, comme on les appelait autrefois. Si nous devons faire intervenir le ministère, ne seriez-vous pas d'avis qu'il faudrait adopter une loi pour permettre l'échange d'information entre nos organismes et la division des

Mr. Roach: Yes.

Senator White: So you're suggesting we would have to add legislation for sharing of intelligence as well?

Mr. Roach: Yes, and obviously that's the step being taken with Bill C-51.

This isn't the place, and hopefully I'll have an opportunity to testify about Bill C-51, and we're only beginning to think about it. But the whole information sharing, there is the accountability piece, but also, frankly, we're going to have to look at Charter jurisprudence a little more closely.

Some recent Supreme Court of Canada decisions suggest information sharing may actually trigger some Charter issues. My first glance at that part of Bill C-51 makes me think there's a lot that needs to be discussed and debated.

But, yes, I do take your point, and again my point has never been that we should not have a whole-of-government response to security. It is simply that, if we do that, we also have to make sure that those who review it can look through the same broad spectrum and that they're not stuck in 20th century silos when we're doing things quite appropriately in a 21st century, whole-of-government way.

Senator Mitchell: I'd like to just follow up, actually, now that you've mentioned it. I had something else, but that's been covered.

The Charter issues that may be related to Bill C-51 are where it will be attacked, and it already has been in a *Globe and Mail* editorial today. I think you alluded to the fact that there may be ways to get around it or solve that. What might those be?

Mr. Roach: What I was alluding to, Senator Mitchell, and this goes back to my contributions to the debate around Bill C-36, is that I agree with you that the issue of the Charter makes things politically salient. But just like when the Anti-terrorism Act came out after 9/11, I wasn't convinced that I could responsibly, as a constitutional lawyer, say investigative hearings were unconstitutional, but I did feel like I should say that I wasn't sure it was very good policy.

One of the reasons I didn't think it was very good policy was the broad immunity trail that comes from the use of an investigative hearing.

enquêtes spéciales? À l'heure actuelle, cette division peut transmettre, en partie, de l'information au SCRS, mais l'inverse n'est pas vrai.

M. Roach : En effet.

Le sénateur White : Par conséquent, proposez-vous que nous ajoutions aussi une loi pour l'échange de renseignements?

M. Roach : Oui et, évidemment, c'est la mesure qui est proposée dans le projet de loi C-51.

Ce n'est pas l'endroit pour en parler, et j'espère que j'aurai l'occasion de témoigner au sujet du projet de loi C-51, mais nous ne faisons que commencer à y réfléchir. Mis à part l'échange d'information, il y a la question de la reddition de comptes, mais à vrai dire, il faudra également étudier la jurisprudence de la Charte d'un peu plus près.

Certaines décisions récentes de la Cour suprême du Canada laissent entendre que l'échange d'information pourrait susciter des questions relatives à la Charte. À première vue, je pense que cette partie du projet de loi C-51 contient un tas d'éléments dont il faudra discuter.

Cela dit, oui, je comprends ce que vous voulez dire et, encore une fois, je n'ai jamais fait valoir que nous ne devons pas avoir une réponse pangouvernementale aux questions de sécurité. Je soutiens tout simplement que, si nous optons pour cette approche, nous devons également nous assurer que ceux qui l'examinent utilisent le même cadre général et qu'ils ne travaillent pas en vase clos, comme au XX^e siècle, parce que nous prenons des mesures selon une approche pangouvernementale, digne du XXI^e siècle.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais revenir sur ce point, maintenant que vous en avez parlé. J'avais une autre question, mais vous y avez déjà répondu.

Ce qu'on reprochera au projet de loi C-51, c'est qu'il risque de poser des questions relatives à la Charte. C'est d'ailleurs ce qu'on pouvait lire dans un éditorial paru aujourd'hui dans le *Globe and Mail*. Je pense que vous avez laissé entendre qu'il y a peut-être moyen de contourner ces questions ou de les résoudre. Pourriez-vous préciser comment on peut y arriver?

M. Roach : Ce à quoi je faisais allusion, sénateur Mitchell, et cela rejoint ce que j'avais fait valoir lors du débat sur le projet de loi C-36, c'est que je suis d'accord avec vous pour dire que la problématique de la Charte rend les questions plus importantes sur le plan politique. Mais comme c'était le cas lorsqu'on a adopté la Loi antiterroriste dans la foulée des attentats du 11 septembre, je n'étais pas convaincu que je pouvais dire de façon responsable, en tant que constitutionnaliste, que les audiences d'investigation étaient inconstitutionnelles; par contre, quant à savoir si c'était une très bonne politique, je n'en étais pas persuadé.

Une des raisons pour lesquelles j'avais une telle réserve, c'était l'immunité générale liée aux audiences d'investigation.

I think that there is going to be an awful lot of debate in Bill C-51 about whether advocacy and promotion of a terrorism offence is or is not constitutional. The government is going to argue that it amounts to threats of terrorism, and the Supreme Court of Canada in *Khawaja* held that threats of terrorism are not protected speech.

Others will argue that the new offence, given what is already criminalized in terms of speech, right, because the terrorist activity refers to threats and counsel — it isn't like violence or a threat of violence — that it violates the freedom of expression and can't be justified under section 1.

I will play my role in that debate, but I think especially the Senate, the chamber of sober second thought, you go back to what Edmund Burke said: You don't always do that which a lawyer tells you you can do. In some ways, I think that's how the United States got into trouble after 9/11. They put too much faith in what a few lawyers from very good schools told them they could do.

Again, this isn't the place to argue promotion and advocacy of terrorism, but I would hope that our political leadership would at least ask the question: Even if there is a Charter argument to defend it, is it good policy?

What you heard on the panel before me, and what you heard about this issue of alienating and stigmatizing people, I would hope that that would at least be considered as a part of this debate.

Senator Stewart Olsen: This is not a little question, but I hope you can give me a short answer. What can you do if, as our previous witnesses said, imams are preaching radicalization? What can we do about that?

Mr. Roach: I think it has to kind of be moral suasion and leadership from within the Islamic community. Also Canadians saying, look, someone is reported to have said that and this is wrong. I think one of the reasons Professor Forcese and I wrote what we did about glorification and apology was a sense that, even as lawyers, we were starting to recognize the limits of law.

Western democracies cannot chuck pluralism and freedom of religion because of this real threat. But just because the law can't do it, it doesn't mean we don't have other social institutions and strengths that can delegitimize things that are hateful and violent and so forth.

Je pense que le projet de loi C-51 suscitera beaucoup de débats sur la constitutionnalité des dispositions relatives à l'acte de préconiser ou de fomenter la perpétration d'infractions de terrorisme. Le gouvernement fera valoir qu'un tel acte équivaut à des menaces terroristes, d'autant plus que la Cour suprême du Canada a affirmé, dans l'affaire *Khawaja*, que les menaces terroristes ne sont pas protégées par la liberté d'expression.

D'autres soutiendront que, compte tenu de ce qui est déjà criminalisé au regard de la liberté de parole, puisque les activités terroristes renvoient à des menaces — ce n'est pas comme un acte de violence ou une menace de violence —, la nouvelle infraction porte atteinte à la liberté d'expression et, par le fait même, elle ne peut pas être justifiée au sens de l'article 1.

Je jouerai mon rôle dans le débat, mais je crois qu'au Sénat, la Chambre de second examen objectif, vous devez suivre le conseil d'Edmund Burke, c'est-à-dire ne pas toujours faire ce qu'un avocat vous dit de faire. À certains égards, je pense que c'est ainsi que les États-Unis se sont retrouvés avec des ennuis après les attentats du 11 septembre. Ils ont fait beaucoup trop confiance à une poignée d'avocats sortis de très bonnes écoles.

Je le répète, ce n'est pas l'endroit pour parler de l'acte de préconiser ou de fomenter la perpétration d'infractions de terrorisme, mais j'espère que nos dirigeants politiques se poseront au moins la question : même s'il existe un argument fondé sur la Charte pour défendre cela, s'agit-il d'une bonne politique?

J'espère qu'à tout le moins dans le cadre de ce débat, vous tiendrez compte des points soulevés par les témoins qui m'ont précédé et des arguments qui ont été invoqués au sujet de l'aliénation et de la stigmatisation des gens.

La sénatrice Stewart Olsen : Ceci n'est pas une question simple, mais j'espère que vous pourrez y répondre brièvement. Quelles mesures pouvons-nous prendre si, comme les témoins précédents nous l'ont dit, des imams prêchent la radicalisation? Que pouvons-nous faire à ce sujet?

M. Roach : Je pense qu'il faut une certaine pression morale et un leadership au sein de la communauté islamique. Par ailleurs, les Canadiens doivent intervenir en disant : « Écoutez, quelqu'un a tenu de tels propos, et ce n'est pas acceptable. » Je pense qu'une des raisons pour lesquelles M. Forcese et moi avons rédigé l'article sur la glorification et l'apologie, c'était le sentiment que, même en tant qu'avocats, nous commençons à reconnaître les limites de la loi.

Les démocraties occidentales ne peuvent pas laisser tomber le pluralisme et la liberté de religion à cause de cette menace réelle. Mais ce n'est pas parce que la loi ne peut pas le faire que nous ne pouvons pas recourir à d'autres institutions sociales et à d'autres forces pour contester la légitimité de propos haineux et violents, et cetera.

The Chair: I would like to go on to one other area. My understanding is that in France, for the purpose of the prosecution of terrorism, they have a separate court. In your consideration of Air India, did you evaluate that?

Mr. Roach: Yes.

The Chair: In view of what has transpired since and what we are facing looking forward, what are your thoughts on that?

Mr. Roach: Senator Lang, you're very right that France and a number of other European countries have special courts. They're really specialized prosecutors, because the French system is an investigative one. So I have no problems with specialized prosecutors. I would, frankly, have a problem with a specialized court. In most terrorism offences the accused is going to have a right to a jury trial if they face five years or more.

Going back to what I was saying, the criminal law is a powerful, educational, symbolic tool we have. Creating a terrorist court would send the wrong messages. I'm not saying we should jump to prosecutions at all times, but I think that when we do jump to prosecutions, and when you think of Khawaja and the Toronto 18, there's a powerful message being sent when we say, "We allege you're a criminal, we're going to prove that beyond a reasonable doubt with public evidence, and you've got a right to a trial by jury." Because it seems to me that once someone has gone through that process, then any right-thinking people have to accept that there is something terribly wrong here.

Again, to come back to within the Air India commission, it was no secret that I was seen as a kind of defender of the criminal law approach. Yes, a special court was considered. It was not recommended. If anything, what was recommended was giving up the Federal Court special jurisdiction over national security confidentiality and giving that back to the trial judge, as is the case in the United States, in Australia and in the United Kingdom.

The Chair: Before we conclude, I have one other question in a whole different area, if I could, now that we have you before us and you've taken the time to be here.

In Australia there is a law that prohibits their citizens from taking up arms to fight for a cause that is not Australia's, apparently under their foreign enlistment act. Do you see any merit in that type of approach in view of what we're facing here in Canada?

Mr. Roach: Yes. I think, as Professor Forcese told you, there is an argument that that might simplify things to say that someone going to Syria to fight, you don't even have to prove the four new offences.

Le président : J'aimerais parler d'un autre point. Si je ne me trompe pas, en France, il y a un tribunal distinct pour les poursuites intentées contre les terroristes. Dans le cadre de votre examen de l'affaire Air India, avez-vous évalué cet aspect?

M. Roach : Oui.

Le président : Au regard de ce qui s'est passé depuis et de la situation à laquelle nous faisons face, que pensez-vous de cette option?

M. Roach : Sénateur Lang, vous avez tout à fait raison : en effet, la France et un certain nombre d'autres pays européens ont des tribunaux spéciaux. Il s'agit de procureurs très spécialisés, parce que le système français est fondé sur l'investigation. Je n'ai donc aucune objection à ce qu'il y ait des procureurs spécialisés. Toutefois, j'aurais franchement du mal à accepter l'idée d'un tribunal spécialisé. Dans la plupart des infractions de terrorisme, l'accusé aura droit à un procès devant jury s'il est passible d'une peine de cinq ans ou plus.

Pour en revenir à ce que je disais, le droit criminel est un outil efficace, éducatif et symbolique. En établissant un tribunal du terrorisme, l'on donnerait une fausse impression. Je ne dis pas que nous devrions constamment tenter des poursuites, mais je pense que lorsque nous le faisons — par exemple dans l'affaire *Khawaja* et celle du groupe des 18 à Toronto —, nous leur transmettons un message très important quand nous leur disons : « Nous présumons que vous êtes des criminels, nous allons le prouver au-delà de tout doute raisonnable avec des éléments probants, et vous avez droit à un procès avec jury. » En effet, il me semble que, une fois que quelqu'un a suivi ce processus, toute personne sensée doit accepter que la situation est vraiment très grave.

Encore une fois, pour en revenir à la Commission d'enquête sur l'affaire Air India, ce n'était un secret pour personne que j'étais perçu comme une sorte de défenseur de l'approche du droit criminel. Oui, on a envisagé de créer un tribunal spécial, mais on ne l'a pas recommandé. En fait, on a recommandé d'enlever à la Cour fédérale sa compétence spéciale à l'égard de la confidentialité en matière de sécurité nationale et de la redonner au juge du procès, comme c'est le cas aux États-Unis, en Australie et au Royaume-Uni.

Le président : Avant de terminer, j'aurais une question à vous poser sur un tout autre sujet, si vous me le permettez, pendant que vous êtes ici.

En Australie, il y a une loi qui interdit aux citoyens de prendre les armes pour défendre une cause non australienne, apparemment au titre de leur loi sur l'enrôlement dans des forces étrangères. Estimez-vous que ce type d'approche soit utile à la lumière des menaces auxquelles nous sommes confrontés chez nous?

M. Roach : Oui. Comme M. Forcese vous l'a dit, on fait valoir qu'il pourrait être plus simple de dire que, dans le cas d'une personne qui se rend en Syrie pour s'y battre, il n'est même pas nécessaire de prouver les quatre nouvelles infractions.

Having said that, I would think twice before recommending that. I actually think Canada was ahead of the curve with the new foreign fighter offences in 2013, and I think that we don't necessarily want to send out the message I see, frankly.

I have the two Australian legislative responses on my desk and they are just huge, and the U.K. is moving that way.

There may be a need for some adjustment, but, with some exceptions, we have 14 terrorism offences already in the Criminal Code. That's a lot. If we work on the intelligence evidence issue, we should be able to use those without necessarily creating new offences. Frankly, an enhanced foreign enlistment law that has a list of countries you can and can't fight in, I think, could be a problem. Anything that suggests that the universality of the law does not apply, and that we're picking and choosing favourites, undermines the legitimacy of the law.

The rule of law is legitimate because there are universal standards that apply to everybody. I think that is a huge virtue of the criminal law that we should never sacrifice.

The Chair: Thank you, Professor Roach. I want it to be said that you obviously have an opinion, and we appreciate your taking the time and bringing your thoughts forward in our proceedings here.

Joining us for our final panel today is Ms. Homa Arjomand, a leading civil rights advocate and former refugee from Iran. Ms. Arjomand has had a harrowing journey to Canada and has worked hard to help prevent radicalization in Canada.

Ms. Arjomand, we are delighted that you could take the time off from your busy schedule to be here today. I understand you have an opening statement, so please proceed.

Homa Arjomand, Coordinator of The Campaign in Defense of Women's Rights in Iran, as an individual: I would like to thank Senate committee for giving me this opportunity to address some of the problems I witness first hand as a transitional support counsellor and survivor of sharia court in Iran.

The focus of today's meeting is the prevention of radicalization in Canada. In order to address this matter, I have decided to divide my discussions into the following parts: First, I will briefly talk about problems within the so-called Islamic communities. Then I will continue on issues that members of this community face with society at large. At the end, I will focus on suggestions that I am sure will prevent radicalization in Canada.

Cela étant dit, j'y penserais à deux fois avant de la recommander. Je crois en fait que le Canada était bien en avance sur les autres avec ses nouvelles infractions concernant les combattants étrangers en 2013, et je suis d'avis que nous n'avons pas nécessairement intérêt à transmettre le message que je vois, honnêtement.

J'ai les deux réponses législatives australiennes sur mon bureau et elles sont tout simplement énormes, et le Royaume-Uni prend des mesures semblables.

Il serait peut-être nécessaire de faire certains ajustements mais, à quelques exceptions près, le Code criminel compte déjà 14 infractions de terrorisme. C'est beaucoup. Si nous nous attachons à la question des preuves fondées sur des renseignements, nous devrions être capables de les utiliser sans nécessairement créer de nouvelles infractions. Honnêtement, une loi sur l'enrôlement dans des forces étrangères contenant une liste de pays dans lesquels il est permis ou interdit de se battre pourrait, selon moi, être problématique. Toute mesure qui laisserait entendre que l'universalité de la loi n'est pas applicable et que nous accordons un traitement de faveur à certains pays, mais pas à d'autres, minerait la légitimité de la loi.

La primauté du droit est légitime parce qu'il existe des normes universelles qui s'appliquent à tout le monde. Je pense que c'est une grande vertu du droit criminel que nous ne devrions jamais sacrifier.

Le président : Merci, monsieur Roach. Il est clair que vous avez une opinion, et nous vous savons gré de prendre le temps de nous la faire connaître.

Nous accueillons maintenant Mme Homa Arjomand, avocate des droits civils de premier plan et ancienne réfugiée d'Iran. Mme Arjomand, dont le voyage au Canada a été extrêmement pénible, a travaillé d'arrache-pied pour prévenir la radicalisation chez nous.

Madame Arjomand, nous sommes ravis que vous ayez trouvé le temps de venir témoigner devant nous aujourd'hui. Je crois comprendre que vous avez préparé des remarques liminaires, alors nous vous écoutons.

Homa Arjomand, coordonnatrice de la campagne pour la défense des droits des femmes en Iran, à titre personnel : Je tiens à remercier le comité sénatorial de me donner la possibilité d'aborder certains des problèmes dont j'ai été moi-même témoin à titre de conseillère de soutien pendant la transition et de survivante d'un tribunal de la charia en Iran.

La réunion d'aujourd'hui porte sur la prévention de la radicalisation au Canada. Afin de traiter cette question, j'ai décidé de diviser mon intervention en parties : je vais d'abord parler brièvement de problèmes dans les soi-disant communautés islamiques; je vais ensuite aborder les questions auxquelles les membres de cette communauté font face dans la société en général; et, pour terminer, je vais suggérer des mesures qui, j'en suis persuadée, préviendront la radicalisation au Canada.

First, the setback within the so-called Islamic communities: Gender apartheid, segregation of men and women and oppression of women take the grossest and the most outrageous forms in these so-called Islamic communities — polygamy, arranged marriages, child brides, child trafficking for the purpose of marriage, and Islamic rent-a-wife, called *seeghehs*. Honour killings have become a practice in these communities. Men are considered to be the head of the household, sometimes a second God. Men control and run family finances, choice of residency, inheritance, employment, divorce, custody of children, and division of property according to their own culture and tradition and religion, imposing housework or housekeeping duties on young girls and young women, sometimes as young as six or eight years old, imposing severe penalties, intimidation, restrictions of freedom and degrading women and girls in family, imposing head cover on children as young as four or five years old. Believe it or not, I've seen them at mosque at eight months old. They are preventing children from attending recreation courses such as sport, dance, music and swimming; forcing children to attend Islamic school and encouraging them to follow religious dogma and backward tradition, as a result promoting hate towards the followers of other religions or nonreligious people or promoting hate towards gay and lesbians and all Westerners; forcing children to attend and participate in religious ceremonies that are incompatible with the law and regulation regarding health, hygiene, environment and Western values; and imposing cruelty to animals.

The members of these so-called Islamic communities are living in Canada but are strictly influenced by sharia law and regulation. As just mentioned, there are various different types of sharia, and they're almost the same for anyone who is outside these communities.

But let us focus on problems that members of these communities, especially youth, face in this society: isolation, segregation, discrimination, insecurity, confusion, undervaluation, no validation from mainstream society, no hope for a better future, helplessness, passivity, lack of social support, lack of state support, joblessness and poverty.

Unfortunately, the policy of multiculturalism has created the above problem. This policy has divided the Canadian society into various religious and ethnic communities. This policy has promoted tolerance and respect for so-called minority opinions and beliefs instead of promoting respect of the rights of those individuals and of those communities. These individuals, especially women and children, are left with no rights of immunity of body and mind, with no guarantee of necessity of normal life in present-day society, with no assurance of individual independence, with no ability to seek the truth about all areas of social life and without equal status in family.

Parlons d'abord des problèmes : l'apartheid sexospécifique, la ségrégation des hommes et des femmes, et l'oppression des femmes prennent les formes les plus répugnantes et les plus scandaleuses dans ces soi-disant communautés islamiques — la polygamie, les mariages arrangés, les fillettes données en mariage, la traite des enfants aux fins de mariage et la location d'épouses qu'on appelle *seeghehs*. Les crimes d'honneur sont devenus pratique courante dans ces communautés. L'homme est considéré comme le chef du foyer, parfois comme un deuxième Dieu. Il contrôle et gère les finances familiales, le choix de résidence, l'héritage, l'emploi, le divorce, la garde des enfants et la division des biens selon ses propres traditions, culture et religion; il impose les tâches ménagères aux jeunes filles et aux jeunes femmes, parfois dès l'âge de six ou huit ans, ainsi que des sanctions sévères. Il intimide, restreint la liberté des femmes et des filles dans la famille et les dégrade, et il oblige des enfants d'à peine quatre ou cinq ans à porter le voile. Croyez-le ou non, j'ai vu à la mosquée des bébés de huit mois qui étaient voilés. Il empêche les enfants de pratiquer des activités récréatives comme le sport, la danse, la natation et la musique. Il les force à fréquenter l'école islamique et les encourage à suivre les dogmes religieux et les traditions arriérées qui promeuvent la haine à l'égard des personnes qui pratiquent d'autres religions, des non-pratiquants, des gays et lesbiennes, et de tous les Occidentaux. Il les oblige à participer à des cérémonies religieuses contraires aux lois et à la réglementation en matière de santé, d'hygiène et d'environnement, et aux valeurs occidentales; et il commet des actes de cruauté envers les animaux.

Les membres de ces soi-disant communautés islamiques vivent au Canada, mais suivent strictement les lois et règles de la charia. Comme il a été mentionné, il existe différents types de charia et ils sont presque identiques pour quiconque se trouve à l'extérieur de ces communautés.

Mais penchons-nous plutôt sur les problèmes sociaux auxquels les membres de ces communautés, surtout les jeunes, doivent faire face : l'isolement, la ségrégation, la discrimination, l'insécurité, la confusion, la dépréciation, le manque de reconnaissance de la part de la société en général, l'absence d'espoir d'un avenir meilleur, l'impuissance, la passivité, le manque de soutien social, le manque de soutien de l'État, le chômage et la pauvreté.

Malheureusement, c'est la politique de multiculturalisme qui est responsable de cette situation. Elle a divisé la société canadienne en diverses communautés religieuses et ethniques. Elle a promu la tolérance et le respect des soi-disant opinions et croyances des minorités au détriment du respect des droits de ces personnes et de ces communautés. Ces personnes, surtout les femmes et les enfants, se retrouvent privées de droits à l'intégrité physique et morale, de garantie des premières nécessités pour vivre une vie normale dans la société contemporaine, de l'assurance de pouvoir être autonomes, de la capacité de chercher la vérité dans toutes les sphères de la vie sociale et d'un statut égal au sein de la famille.

The policy of multiculturalism and cultural relativism provided religion with many opportunities to impose their own rules on a specific community within the greater society. It allowed Islamists, the political Islam, to grow and penetrate into the Canadian system. It was not long ago when political Islam tried to establish sharia court in Canada. If it was not for the voice of International Campaign Against Sharia Court in Canada and thousands of activists across Canada and the world, demanding one law for all, and that must be a secular law, political Islam would now be part of the justice system. It was the force of secularism that pushed back the establishment of sharia court in Canada.

In addition to multiculturalism, implementing cultural relativism caused a huge barrier for women, children and youth to integrate. This policy left people in these communities at the mercy of religion and backward culture. Culture and religion have become the primary issue dictating people's lives. Culture has become more important than equality of men and women, the rights of the individual and children's rights.

In these communities, Aqsa Parvez and members of the Shafia family can be sentenced to death by their own family members because of family beliefs, for not honouring the backward culture and traditions that are promoted and guarded by the religious movement, in particular, the Islamic movement globally.

Cultural relativism has become another means to increase religious schools and centres. Under the notion of freedom of religion, the state has legally funded religious schools and centres and placed the children under religious dogma and tradition. With money pouring from Saudi Arabia, Iran and other states, and with moola and imams being imported to Canada, the result is very obvious. The state has paved the path for more segregation, isolation and discrimination by denying children the opportunity of associating with others and preventing the children and their families from progressing in a modern society such as Canada.

Bear in mind that Canada is not an isolated country away from all this mess that is happening globally. Canada is directly and indirectly affected by it. I'm not talking about the military action against ISIS or economic or political sanction against Islamic State of Iran. I am talking about permitting the key persons of political Islam, that is, the Islamic regime of Iran, the ones who are directly involved in executions of political opponents and oppositions and followers of other faiths, to become citizens of Canada. These key individuals, sooner or later, with financial support they receive from Islamists, will push to become active members of the Canadian system. We should not be surprised if we see these key persons as active members of various parties in Canada or even MPs. Right now, they are building, organizing and leading their agenda in Canada and expanding their political movement not only in Canada but globally.

La politique de multiculturalisme et de relativisme culturel a donné aux religions bien des occasions d'imposer leurs propres règles à une communauté en particulier dans la société en général. Elle a permis aux islamistes, à l'islam politique, de croître et de pénétrer dans le système canadien. Il n'y a pas si longtemps, l'islam politique essayait d'établir un tribunal de la charia au Canada. Sans l'intervention de la Campagne Internationale contre la Cour de la Charia au Canada et de millions d'activistes d'ici et du monde entier qui demandaient une loi pour tous, une loi obligatoirement séculière, l'islam politique ferait maintenant partie du système pénal. C'est la force de la laïcité qui a repoussé l'établissement d'un tribunal de la charia au Canada.

En plus du multiculturalisme, le relativisme culturel s'est avéré une énorme entrave à l'intégration des femmes, des enfants et des jeunes. Cette politique a laissé les membres de ces communautés à la merci de la religion et d'une culture rétrograde. On a commencé à se servir principalement de la culture et de la religion pour dicter la conduite des gens. La culture a primé sur l'égalité hommes-femmes ainsi que sur les droits des particuliers et des enfants.

Dans ces communautés, à cause de croyances familiales, Aqsa Parvez et des membres de la famille Shafia peuvent être condamnés à mort par leurs proches pour n'avoir pas honoré la culture et les traditions rétrogrades que le mouvement religieux promeut et maintient, notamment le mouvement islamique mondial.

Le relativisme culturel est un autre concept dont on s'est servi pour accroître le nombre d'écoles et de centres religieux. Au nom de la liberté de religion, l'État a financé légalement ces institutions et permis que l'on soumette les enfants aux traditions et au dogme religieux. Avec du financement provenant d'Arabie saoudite, d'Iran et d'autres pays, et l'importation au Canada des enseignements de Moola et d'imams, le résultat est très évident. L'État a pavé la voie à une ségrégation, un isolement et une discrimination accrues en privant les enfants de la possibilité de se mêler aux autres et en les empêchant, ainsi que leur famille, de progresser dans une société moderne comme le Canada.

Gardez à l'esprit que le Canada n'est pas à l'abri de toutes les perturbations qui surviennent à l'échelle mondiale. Il est directement et indirectement touché par elles. Je ne parle pas de l'action militaire contre l'EIL ou des sanctions économiques ou politiques contre l'État islamique d'Iran, mais plutôt du fait de permettre à des acteurs clés de l'islam politique, c'est-à-dire du régime islamique iranien — ceux qui sont directement impliqués dans l'exécution d'opposants politiques et de personnes qui pratiquent d'autres religions —, de devenir citoyens canadiens. Tôt ou tard, grâce au soutien financier qu'ils reçoivent des islamistes, ces acteurs clés exerceront des pressions pour participer activement au système canadien. Nous ne devrions pas nous surprendre de les voir jouer des rôles au sein de divers partis ou même comme députés. En ce moment, ils construisent, organisent et orientent leur programme au Canada et élargissent leur mouvement politique non seulement ici, mais également dans le monde entier.

Dear senators, radicalization in Canada or elsewhere could not happen if Islamists could not count on their followers. Unfortunately, Canada with its policy of cultural relativism has created enough division, isolation and segregation and created an environment of youth who are confused, brainwashed, lost and hopeless. These vulnerable youth have now become perfect targets for Islamists. It is enough if Islamists address them as brothers as sisters, assist them or their families financially. They pay their bills or provide with them some type of education in their centres or abroad such as England and Germany.

What are these youth going to lose? If they are not rewarded now, they will be rewarded after death. That is how they've been raised and educated with no influence from society at large.

Whom to blame? I start with myself among all other women, children, and human rights activists for not pushing harder for a secular school system for all, for integration, for separation of religion and state totally, for religion to become a private matter for adult individuals.

Next, I blame the system for not protecting these vulnerable, precious children and youth, for not defending women's rights, for compromising children's rights and for not enforcing one law for all citizens of Canada.

How can we prevent radicalization? Unfortunately, it's not a quick fix, but I strongly believe radicalization can be stopped with a combination of public education and legislation. Our society must accept one set of progressive laws and regulations for all, irrespective of sex, race, ethnicity and country of origin. One progressive law for all must be enforced. It is the government's duty to protect the individual. There must be no state within a state, only one secular state and secular society that respects human rights, can ensure women's liberation and the safety of children.

Canada needs to focus on integration rather than cultural relativism and put more effort toward individual rights rather than minority rights as a whole, as if all members of one community are homogenous, and you all know that it is not. Canada must stop cultural relativism right now, make sure religion and state are totally separate from the justice system and education, stop funding religious schools and centres, and, instead, pay more attention to a school's needs, the creation of more sport sports, music and art centres and make them free and accessible for all children under age of 18.

Excuse my language, but Canada needs to stop flirting with political Islam. They are not simply jihadists or gangsters. They are not cults or sects. Political Islam is a political movement and is seeking more power and validation from the West, and for it, they

Mesdames et messieurs les sénateurs, la radicalisation au Canada ou ailleurs serait impossible si les islamistes ne pouvaient pas compter sur leurs partisans. Malheureusement, avec sa politique de relativisme culturel, le Canada a causé suffisamment de division, d'isolement et de ségrégation, et fait en sorte que les jeunes soient confus, endoctrinés, perdus et sans espoir. Ces jeunes vulnérables sont devenus des cibles parfaites pour les islamistes. Il suffit que ceux-ci s'adressent à eux comme à des frères et des sœurs ou qu'ils leur offrent une aide financière à eux ou à leur famille. Ils paient leurs factures ou leur dispensent des enseignements dans leurs centres ou à l'étranger, comme en Angleterre ou en Allemagne.

Qu'est-ce que ces jeunes ont à perdre? S'ils ne sont pas récompensés maintenant, ils le seront après leur mort. C'est comme cela qu'ils ont été élevés et instruits, sans influence sociale externe.

À qui la faute? Je m'accuse parmi toutes les autres femmes, tous les autres enfants et défenseurs des droits de la personne de ne pas avoir exercé suffisamment de pressions pour qu'on instaure un système scolaire laïc universel, pour qu'on favorise l'intégration, la séparation totale de la religion et de l'État, pour qu'on fasse en sorte que la religion devienne une question personnelle pour adultes.

Ensuite, je blâme le système de n'avoir pas protégé ces précieux enfants et jeunes si vulnérables, de n'avoir pas défendu les droits des femmes, d'avoir compromis les droits des enfants et de n'avoir pas appliqué une loi unique pour tous les citoyens canadiens.

Comment pouvons-nous prévenir la radicalisation? Malheureusement, il n'existe pas de solution miracle, mais je crois fermement qu'il est possible de juguler la radicalisation en combinant l'adoption de mesures législatives et la sensibilisation du public. Notre société doit accepter une série de lois et de règlements progressifs pour tous, sans égard au sexe, à la race, à l'ethnicité et au pays d'origine. Il faut appliquer une loi progressive pour tous. Le gouvernement a le devoir de protéger les personnes. Il ne doit pas y avoir d'État dans l'État; seul un État laïc, une société laïque, qui respecte les droits de la personne peut assurer la libération des femmes et la sécurité des enfants.

Le Canada a besoin de se concentrer sur l'intégration plutôt que le relativisme culturel et de consacrer plus d'énergie aux droits individuels qu'aux droits des minorités dans l'ensemble car, comme nous le savons, les communautés ne sont pas homogènes. Le Canada doit immédiatement mettre fin au relativisme culturel, veiller à ce que la religion et l'État soient totalement distincts des systèmes de justice et d'éducation, arrêter de financer les écoles et les centres religieux, et s'attacher plutôt à accorder une plus grande attention aux besoins des écoles et à créer plus de centres de sports, de musique et d'arts qui seront accessibles gratuitement à tous les jeunes de moins de 18 ans.

Vous m'excuserez, mais le Canada doit arrêter de flirter avec l'islam politique. Il ne s'agit ni de simples gangsters ou djihadistes, ni de sectes. L'islam politique est un mouvement politique dont les membres cherchent à obtenir plus de pouvoir et de reconnaissance

are willing to do all they can to be recognized, from harsh inhumane acts, such as kidnapping girls from school and forcing them into marriage or recruiting youth from these so-called Islamic communities. They have a thirst for validation and the achievement of heroism.

Focus on public education toward equality of men and women and against domestic violence. This can be accomplished through comic books, computer games, TV programs, stand-up comedians and all other children's programs. Encourage creative writing that focuses on human rather than religious heroism.

We need more writers and poets who can substitute Islamic heroism with heroes who put humanity at the centre of the universe with passion and love.

In defending unconditional freedom of expression, religion should never be exceptional.

On the international level, do not have diplomatic relationships with political Islam. That means closing down their embassies and not associating with any of their political leaders.

Thank you.

The Chair: Thank you, Ms. Arjomand. Before we begin, I understand that you and your family have a story that should be imparted to Canadians about how your family immigrated to Canada. Perhaps you could take a couple of minutes and speak to the senators and the general public about a story of immigration that I think everybody should hear.

Ms. Arjomand: Thank you for allowing me to be here as a voice of a woman who is fighting for equality between men and women.

I was a fighter — when we say “fighter,” an advocate of women's rights and children. These days we can't use “fighter” as if you carry gun and go everywhere, but advocate for equality between men and women.

My life was in danger. One of my students whom I used to teach at college and university in Tehran, who was working for the Iranian government, and I didn't know, let me know that my life and safety were in danger. Right then, the revolutionary guards were occupying my house, and she just wrote a handwritten note and left it in my pocket.

We had to wear these long dresses and a jacket and cover our heads. It was wintertime. So at that time, I read the note in the bathroom. I had no choice but to run away. Of course, as an activist, we always have a plan in case anything like that happened, where to go, what to do. At that time, I sent another student of mine to pick up my two children from daycare.

de la part de l'Occident; pour ce faire, ils sont prêts à commettre des actes inhumains comme celui de kidnapper des filles dans les écoles et de les marier de force ou de recruter des jeunes dans ces soi-disant communautés islamiques. Ils ont soif de reconnaissance et d'actes héroïques.

Il faut sensibiliser le public aux questions de l'égalité entre les sexes et de la violence conjugale. On peut le faire par le truchement de bandes dessinées, de jeux informatisés, d'émissions de télévision, de spectacles de comédiens et de toutes les autres émissions pour enfants. Il faut encourager la création littéraire qui célèbre l'héroïsme humain plutôt que religieux.

Nous avons besoin de plus d'écrivains et de poètes qui peuvent remplacer les héros islamiques par des héros qui placent l'humanité au centre de l'univers avec passion et amour.

Lorsque l'on défend la liberté d'expression inconditionnelle, on ne devrait jamais faire d'exception pour la religion.

Au plan international, il ne faut pas entretenir de relations diplomatiques avec l'islam politique. Cela veut dire qu'il faut fermer leurs ambassades et ne s'associer avec aucun de leurs dirigeants politiques.

Merci.

Le président : Merci, madame Arjomand. Avant de commencer la ronde de questions, je crois comprendre que les Canadiens auraient intérêt à entendre le récit de l'immigration de votre famille au Canada. Peut-être que vous pourriez prendre quelques minutes et partager avec les sénateurs et le grand public ce récit que, selon moi, tout le monde devrait entendre.

Mme Arjomand : Merci de me permettre d'être ici en tant que femme qui se bat pour l'égalité entre les sexes.

J'étais une combattante — quand je dis « combattante », je veux parler d'une personne qui défend les droits des femmes et des enfants. Aujourd'hui, on ne peut plus parler de « combattant » comme si on portait une arme et qu'on allait partout; on parle plutôt de défenseur de l'égalité hommes-femmes.

Ma vie était en danger. Une étudiante à qui j'enseignais au collège et à l'université à Téhéran et qui travaillait pour le gouvernement iranien — ce que j'ignorais — m'a informée que ma vie et ma sécurité étaient menacées. À ce moment-là, les gardes révolutionnaires occupaient ma maison, alors elle m'a simplement écrit une note qu'elle a glissée dans ma poche.

Nous devions porter de longues robes et une veste et nous couvrir la tête. C'était l'hiver. Alors j'ai lu la note dans la salle de bains. Je n'ai eu d'autre choix que de m'enfuir. Bien entendu, les activistes ont toujours un plan au cas où pareille situation surviendrait, un endroit où aller et des mesures à prendre. À ce moment-là, j'ai envoyé une autre de mes étudiantes chercher mes enfants à la garderie.

I also had a code. We're talking about a long time ago, 1987-88. My husband and I had a code between us. If I say I need milk for my daughter Rona, it means my life is in danger. So I phoned him and I said, "Rona doesn't have milk. You have to buy milk." He knew he could not go home. He had to go somewhere safe, a location we had previously planned. We all went there. I picked up my children at the safe place I was supposed to meet them, and two days later we hired a smuggler. We had already been in contact with that smuggler. We paid the smuggler money, and we had to cross the border.

In Iran, every city was monitored by guards, and according to all the other activists who send messages out through their family members, my picture was drawn in prisons and shown to everyone, whether they knew my name and where I was. No one would be active under their real name.

Anyway, at that point we had to cross the border. It was very hot. We rode horses through Kurdistan, and it was horrible. The scene at that time, you can't read about it in any books. I have never seen anything like it.

We had to travel during the night, only three hours a night by horse, with no use of a bathroom and no food. Women supported us because the smuggler let the villagers know that I fight for women's rights. Their husbands didn't know they were hiding us in different places. My children and I were sleeping with cows, sheep and goats in three or four different villages.

Then we managed to escape and reach Turkey. By the time we arrived there, a few activists had already mentioned my name as someone who advocates for women's rights. When I entered the United Nations, they already knew about me, and they immediately accepted my case and I immediately started working for the United Nations. Through the United Nations, I started working for the Canadian embassy, the Australian embassy, the Swedish embassy and the British embassy as an interpreter.

Luckily enough, all the officers at the different embassies suggested that I could be guaranteed admission into their countries as a landed immigrant or permanent resident. I chose Canada, and believe me I chose Canada because of multiculturalism. I heard so often that in Sweden they discriminated against people of different colour.

I arrived in Canada. It didn't take me long. Within four or five months, I realized that multiculturalism and cultural relativism are something harsh, an invisible barrier against women's and children's rights. To me, it's like the Great Wall of China. It's so hard to penetrate these walls. This cultural relativism and multiculturalism divided the society into different sections. You can ask any new immigrant or anyone who has been here a hundred years — for example, the Amish. Ask them how many years they've been here. They've never integrated. They don't

J'avais aussi un code. Cela ne date pas d'hier, c'était en 1987-1988. Mon mari et moi avions un code entre nous. Si je lui disais que j'avais besoin de lait pour ma fille Rona, cela signifie que ma vie était en danger. Alors je lui ai téléphoné et lui ai dit : « Rona n'a pas de lait. Tu dois lui en acheter. » Il savait qu'il ne pouvait pas rentrer à la maison. Il devait se rendre en lieu sûr, un endroit que nous avions déjà prévu. Nous y sommes tous allés. J'y ai retrouvé mes enfants et, deux jours plus tard, nous avons fait appel à un passeur avec qui nous avions déjà été en contact. Nous l'avons payé pour pouvoir traverser la frontière.

En Iran, chaque ville est surveillée par des gardes. De plus, selon tous les autres activistes qui envoient des messages par l'entremise des membres de leur famille, mon portrait a été dessiné en prison et montré à tout le monde pour tenter de connaître mon nom et l'endroit où j'étais. Personne ne peut se permettre d'utiliser sa véritable identité.

Nous avons ensuite dû traverser la frontière. Il faisait très chaud. Nous avons traversé le Kurdistan à cheval; c'était horrible. Vous ne pouvez pas trouver cela dans un livre. Je n'ai jamais rien vu de tel.

Nous avons dû voyager de nuit; nous ne pouvions faire que trois heures par nuit à cheval, et ce, sans toilettes et sans nourriture. Les femmes nous appuyaient, parce que le passeur avait confié aux villageois que je militais pour les droits des femmes. Leur mari ne savait pas qu'on nous cachait à différents endroits. Mes enfants et moi avons dormi avec les vaches, les moutons et les chèvres dans trois ou quatre villages différents.

Nous avons ensuite réussi à nous échapper et à atteindre la Turquie. Avant notre arrivée, quelques activistes avaient déjà mentionné mon nom comme quelqu'un qui militait pour les droits des femmes. Lorsque je suis arrivée aux Nations Unies, les gens avaient déjà entendu parler de moi et ont immédiatement accepté mon cas. J'ai immédiatement commencé à travailler pour les Nations Unies. Par l'entremise de l'ONU, j'ai commencé à travailler comme interprète pour les ambassades canadienne, australienne, suédoise et britannique.

Heureusement, tous les agents des diverses ambassades ont laissé entendre que je pourrais m'installer dans leur pays à titre d'immigrante admise ou de résidente permanente. J'ai choisi le Canada, et vous pouvez me croire lorsque je dis que j'ai choisi le Canada en raison du multiculturalisme. J'ai très souvent entendu dire qu'en Suède les gens d'une autre couleur étaient discriminés.

Je suis arrivée au Canada. Ça ne m'a pas pris de temps. Après quatre ou cinq mois, j'ai compris que le multiculturalisme et le relativisme culturel sont durs et un obstacle invisible pour les droits des femmes et des enfants. Selon moi, cela ressemble à la grande muraille de Chine. Il est très difficile de percer cette muraille. Le relativisme culturel et le multiculturalisme ont divisé la société. Vous pouvez le demander à tout nouvel immigrant ou à quiconque qui est ici depuis 100 ans, notamment les amish. Demandez-leur depuis combien d'années ils sont ici. Ils ne se sont

have to. They have their own mechanics, their own doctors and their own centres. Why should they integrate? And society allows it.

So it's cheaper for the Canadian government, I believe, because family disputes are resolved within their own communities, by their own leaders. So it's harsh when it comes to so-called Islamic communities, when it comes to back world culture.

If somebody said to me that people coming from Russia don't have any complaints, they don't have complaints because they don't need to emphasize integration. They live next to each other, but they use Canadian law.

The reality is, when immigrants come from so-called Islamic countries, such as Iran, Bangladesh and Pakistan, they already have this invisible wall around them, and they have their own laws and regulations that existed 1,400 years ago. It's impossible for these women and children to penetrate. You know what? They allow these Islamic schools to grow like mushrooms, and these children are already there. They're being brainwashed.

I talked to one of my clients. I work with abused women, the ones that the police and victim services are already involved with. They refer them to us. They have broken arms and hips, you name it. So an assault has happened, and they need to attend court.

After two or three days, these women — and I work with them — because of pressure they receive from members of their family and the community, even though police have charged the husband, they come and they cry and they want the charges dropped.

I work with the children as well. The Let's Talk program is one where we work with children. The children disclose to me that at the age of 10 or 11, they cry to God when they pray. They want God to take their parents to heaven because they're not a good practitioner, because the imam, the leader, the teacher, whoever teaches them told them their parents are not real Muslims. The way we teach you is real Muslim. For every prayer they do, they cry and ask God to take their parents to heaven because they're not practising Islam. We're talking about brainwashing. That's what this is.

Also, because of what happens to them, they're isolated. Look at youth between the ages of 14 and 15. The drop-out rate in these communities is so high. What happens to these youth? There is no trade. The parents kick them out. Where do they go? To mosques, to centres, and all these centres are, unfortunately, funded by whom? The Canadian government is well aware of where the monies come from, but that doesn't stop it. So these centres are run, and they're brainwashing our children.

jamais intégrés. Ils n'ont pas besoin de le faire. Ils ont leurs propres mécaniciens, leurs propres médecins et leurs propres centres. Pourquoi devraient-ils s'intégrer? Qui plus est, la société le permet.

À mon avis, c'est plus économique pour le gouvernement canadien d'agir ainsi, parce que les disputes familiales sont résolues à l'intérieur de leur propre communauté par leurs propres dirigeants. C'est donc dur pour les prétendues communautés islamiques ou les autres cultures.

Si quelqu'un me dit que les immigrants russes ne se plaignent pas, je dirais qu'ils ne se plaignent pas, parce qu'ils n'ont pas besoin de mettre l'accent sur l'intégration. Ils vivent à proximité les uns des autres, mais ils utilisent les lois canadiennes.

Pour ce qui est des immigrants qui viennent de prétendus pays islamiques, comme l'Iran, le Bangladesh et le Pakistan, la réalité est qu'ils ont déjà une muraille invisible autour d'eux. Ils ont leurs propres lois et règles qui étaient en vigueur il y a 1 400 ans. Ces femmes et ces enfants sont incapables de percer cette muraille. Savez-vous quoi? On permet à des écoles islamiques de pousser comme des champignons, et les enfants les fréquentent déjà. Ils se font laver le cerveau.

J'ai discuté avec l'une de mes clientes. Je travaille avec des femmes battues dont s'occupent déjà des services de police et des services d'aide aux victimes. Ces organismes les orientent vers nous. Ces femmes ont notamment des fractures au bras et à la hanche. Il y a bel et bien eu agression, et elles doivent se présenter devant les tribunaux.

Après deux ou trois jours, ces femmes — et je travaille avec elles — arrivent en pleurs pour demander d'abandonner les accusations contre leur mari, en raison de la pression qu'exercent sur eux les membres de leur famille et de leur communauté, même si les policiers ont déjà déposé des accusations contre leur mari.

Je travaille également avec des enfants. Dans le cadre du programme Let's Talk, nous travaillons avec des enfants. Les enfants me confient qu'à l'âge de 10 ou de 11 ans ils implorent Dieu dans leurs prières. Ils veulent que Dieu emmène leurs parents au paradis, parce qu'ils ne sont pas de bons pratiquants. C'est l'imam, le dirigeant ou une autre personne qui leur a dit que son enseignement est la vraie voie de l'islam et que leurs parents n'étaient pas de vrais musulmans. Chaque fois que ces enfants prient, ils implorent Dieu d'emmener leurs parents au paradis, parce qu'ils ne pratiquent pas l'islam. Il est question ici de lavage de cerveau. Cela ne fait aucun doute.

De plus, compte tenu de ce qui leur arrive, ils sont isolés. Prenez par exemple les jeunes de 14 et 15 ans. Le taux de décrochage dans ces communautés est très élevé. Qu'advient-il de ces jeunes? Il n'y a pas d'emplois. Les parents les mettent à la porte. Où vont-ils? Ils se réfugient malheureusement dans les mosquées ou les centres, et je vous laisse deviner qui finance malheureusement ces centres. Le gouvernement canadien est bien au courant de l'endroit d'où proviennent ces fonds, mais cela ne change rien. Ces centres sont actifs et lavent le cerveau de nos enfants.

The previous panellists were talking about imams imported from different countries, and I strongly believe it's true. But when they come to this country, they don't have to talk; their presence is enough for the audience to know which side he is on. I don't need to challenge him. The fact that he arrived in Canada shows that the Canadian government is bending for political Islam. I'm not worried about Muslims —

The Chair: Ms. Arjomand, I appreciate your passion and what you have to say, but I believe some senators have questions, and perhaps we can discuss from that point of view.

Senator Mitchell: Thank you, Ms. Arjomand. You've had a sweeping presentation, and it seems to me there are two themes. One would be your concern with multiculturalism. I would, for the record, disagree quite a bit with that. I think our multiculturalism has actually allowed people to integrate in a way that doesn't occur in Britain, for example, where you have compounded problems of isolation and that over time, generation after generation, integration occurs in a very acceptable way.

The other broad theme is the relationship between religion and state. It seems to me that you're actually saying, for example, that the state, the government should say to the Muslim religion and to other religions, "Women must be imams and women must be allowed to be priests." It seems to me the implication of what you're saying is that government would tell religions that they must marry gays.

We need to be very, very careful about the relationship between church and state. Are you saying that you think government should actually right the purported wrongs that you see in various religions and just draft a law and say, "Sorry, your religious tenet is contrary to the Charter of Rights and Freedoms and women should be priests and women should be ministers and women should be imams" — I'm very concerned about these equality issues myself — "and gays should be married; you must marry them"? Is that what you're saying?

Ms. Arjomand: No, I'm not saying any of the above, not at all. When I go against multiculturalism in Britain and France, everywhere is cultural relativism. I should emphasize cultural relativism rather than multiculturalism. I know it's our constitutions, and it takes such a long time for us to make any changes, not that I believe in it. But cultural relativism is sensitivity that police, nurses and doctors, all social workers, all teachers, everyone, even you as senators, are educated to be sensitive towards culture, very sensitive.

And to put it in practice, I give you one simple example. If police are called because of domestic violence, the daughter picked up the phone because the father is hitting the mother and throwing her younger brother towards the wall, police would arrive. But as soon as the door is open and they realize that they

Les précédents témoins parlaient d'imams importés de divers pays, et je crois fermement que c'est vrai. Cependant, lorsqu'ils arrivent au pays, ils n'ont pas besoin de parler; leur présence est suffisante pour que le public sache de quel côté ils penchent. Je n'ai pas besoin de le leur demander. Leur arrivée au Canada démontre que le gouvernement canadien plie devant l'islamisme politique. Je ne m'inquiète pas des musulmans...

Le président : Madame Arjomand, je comprends votre passion et ce que vous avez à dire, mais je crois que certains sénateurs aimeraient vous poser des questions. Nous pourrions en discuter dans cette optique.

Le sénateur Mitchell : Merci, madame Arjomand. Vous avez fait toute une déclaration, et j'ai l'impression que deux thèmes en ressortent. Il y a votre inquiétude au sujet du multiculturalisme. Aux fins du compte rendu, je ne suis pas du tout d'accord avec cela. Je crois que notre multiculturalisme a en fait permis à des gens de s'intégrer d'une manière qui ne se voit pas en Grande-Bretagne, par exemple, où il y a des problèmes complexes d'isolement et où au fil des ans, de génération en génération, l'intégration se fait d'une manière très acceptable.

L'autre grand thème est la relation entre la religion et l'État. J'ai l'impression que vous dites en fait, par exemple, que l'État devrait dire à l'islam et à d'autres religions que des femmes doivent pouvoir devenir imams ou prêtres. D'après moi, ce que vous dites sous-entend que le gouvernement dirait aux religions qu'elles doivent accepter de marier des homosexuels.

Nous devons jouer d'une extrême prudence en ce qui concerne la relation entre l'église et l'État. Êtes-vous en train de dire que vous croyez que le gouvernement devrait en fait redresser les prétendus torts que vous voyez dans les diverses religions et tout simplement adopter une loi qui dirait : « Désolé, mais vos préceptes religieux vont à l'encontre de la Charte des droits et libertés, les femmes devraient pouvoir devenir prêtres, ministres ou imams — ces questions d'inégalité m'inquiètent énormément — et les homosexuels devraient pouvoir se marier et vous devez les marier »? Est-ce bien ce que vous avancez?

Mme Arjomand : Non; je ne dis absolument rien de tel. Lorsque je parle contre le multiculturalisme en Grande-Bretagne, en France ou ailleurs, il s'agit du relativisme culturel. Je devrais plutôt mettre l'accent sur le relativisme culturel que sur le multiculturalisme. Je sais que cela fait partie de notre Constitution et que tout changement nous prend beaucoup de temps à adopter, mais je ne dis pas que j'y crois. Par contre, le relativisme culturel signifie que les policiers, les infirmières, les docteurs, les travailleurs sociaux, les enseignants, tout le monde et même vous, en tant que sénateurs, êtes très sensibilisés aux questions culturelles.

Pour mettre le tout en pratique, je vais vous donner un exemple simple. Des policiers doivent intervenir dans un cas de violence familiale. Si la fille appelle, parce que le père frappe la mère et lance son jeune frère sur le mur, les policiers interviennent. Cependant, dès qu'ils franchissent le seuil de la porte, ils se

come from a different country, let's say Pakistan, Iran, Bangladesh, Afghanistan, police would take the guy away and say, "Here is Canada. Don't punish your wife. I want you to respect your wife." No arrest happens; no restraining order is put in place; no children are going for counselling; no father is going for counselling; no restraining order from the court that says within 500 metres you have no right to contact this family until he receives help.

But unfortunately, cultural relativism, sensitivity towards the culture, it dictates or enforces culture on police. Even though the crime has happened, they are taught to be sensitive towards a different culture. What happens is there is not one law for all. The father will go and stay at a friend's house for an hour, two hours, a night, and then returns back home because he's not charged, because he's not sent for any kind of counselling.

So this is what I meant when I said one law for all, and that should be a secular law for all. I want enforcement of law. It doesn't matter where the background of these families are. It doesn't matter what colour they are, what religion they are. I don't want culture to become more important than children's rights and women's rights.

I don't want government to say, "You become a priest or not become a priest." That's their own private matters. But I want the government to say, "You have no right to abuse your children and your spouse, and if you do so, you are arrested and you are put in jail and you have to go for power program and you have to go for long-term counselling before you return back home."

Senator Mitchell: But our laws say that. They say that. They say that. That's one of the things about Canada; we're treated equally under the law. I believe that.

Do you have documented cases, studies that indicate that police actually treat multicultural family violence differently than they treat "mainstream" —

Ms. Arjomand: Yes. The Shafia family is a good example. I'm just giving you the actual case that has reached the media. Shafia family is the best example I can give you, and through my own casework, I have at least 60 per cent of them. But the Shafia family, because the media picked it up, everyone is aware. It's a good example of that.

Police were involved not once but several times in their house because of abuse. The father never was arrested, never. If he was Canadian, White Canadian, he would be arrested; he would be put in jail; he would go for power program, and the children would go for counselling, as well as the father. But that's a good example that I can give you.

rendent compte que la famille vient d'un autre pays; par exemple, elle vient du Pakistan, d'Iran, du Bangladesh ou de l'Afghanistan. Les policiers expliqueraient au père qu'ici au Canada on ne punit pas sa femme et qu'il faut la respecter. Il n'y aurait aucune arrestation ou aucune ordonnance restrictive; ni les enfants ni le père ne devraient suivre des séances de counseling. Le père n'aurait pas d'ordonnance restrictive de la cour qui dit qu'il ne doit pas s'approcher à moins de 500 mètres et qu'il n'a pas le droit de communiquer avec sa famille jusqu'à ce qu'il ait reçu de l'aide.

Malheureusement, le relativisme culturel ou la sensibilisation aux diverses cultures influent sur le travail des policiers. Même si une infraction a été commise, on leur apprend à faire preuve de tolérance à l'endroit des gens d'une autre culture. Le problème, c'est que cela signifie qu'il n'existe aucune loi qui s'applique à tout le monde. Le père se rendra chez un ami pour une heure ou deux ou la nuit, puis reviendra chez lui, parce qu'il n'est accusé de rien et qu'il n'est pas forcé de suivre des séances de counseling.

Voilà ce que je voulais dire lorsque j'ai dit qu'il faudrait une loi laïque qui s'applique à tout le monde. Je tiens à ce qu'on applique les lois. La culture des familles ne devrait pas entrer en ligne de compte. La couleur de la peau ou la religion des gens ne devraient rien y changer. Je ne veux pas que la culture devienne plus importante que les droits des enfants et des femmes.

Je ne veux pas que le gouvernement décide qui peut devenir prêtre. C'est une question propre à chaque religion. Toutefois, je tiens à ce que le gouvernement dise que les gens n'ont absolument pas le droit de maltraiter leurs enfants et leur conjoint et que, s'ils le font, ils seront arrêtés, ils iront en prison et devront suivre un programme adapté et assister à des séances de counseling à long terme avant de pouvoir retourner chez eux.

Le sénateur Mitchell : Cependant, nos lois le prévoient déjà. C'est ce qu'elles disent. C'est l'une des caractéristiques du Canada. Nous sommes tous égaux devant la loi. J'y crois.

Avez-vous des cas bien étayés ou des études qui indiquent que les policiers traitent en fait différemment la violence familiale multiculturelle que la violence familiale dite « traditionnelle »...

Mme Arjomand : Oui. La famille Shafia en est un bon exemple. Je vous donne le cas qui a été médiatisé. La famille Shafia est le meilleur exemple que je peux vous donner. Au moins 60 p. 100 de mes dossiers vont dans le même sens, mais tout le monde connaît le cas de la famille Shafia, parce qu'il a fait les manchettes. Ça en est un bon exemple.

Les forces policières sont intervenues plusieurs fois à la maison des Shafia pour cause de violence. Le père n'a jamais été arrêté. S'il avait été blanc et canadien, il aurait été arrêté; il aurait été emprisonné; il aurait dû suivre un programme adapté; les enfants et le père auraient dû suivre des séances de counseling. C'est un bon exemple que je peux vous donner à ce sujet.

But if you want more case studies, believe me, I'm not lying; this is the reality that I am facing as a counsellor. I have attended cultural sensitivity, which we call it, cultural relativism. I have attended several workshops. I have to respect culture instead of respecting individuals within that culture. This is what it hurts.

But I don't want the Canadian government to dictate women to be a priest or not be a priest. I want the Canadian government to protect vulnerable people, and among them are children and women.

Senator Mitchell: It would be helpful if you could give us some of these case studies or give us some evidence that you've got that's not just anecdotal but that comes from a scientific base, because what you're saying is anecdotal.

We don't know, but not only that, I think you'll find people say it's extremely difficult in all walks of life to prosecute family violence, and it's not just something that's occurring in a "multicultural" community. Violence against women and children is a much broader issue, and its sole reason is not multicultural phenomena or different interpretations by police forces.

Ms. Arjomand: You want me to give examples through all my case studies and the cases I'm working. If you go to any shelter and count the women who come from Pakistan or Iran or Afghanistan, it's hardly ever. If you see among all these people who go to shelters or outreach programs, 90 per cent of them are Canadians who know about their rights, not because Canadians are more abused but because they know more about their rights. It's not because police would not go to any other so-called different ethnicity for domestic violence. It's just because they have become more sensitive towards culture and not many of them are arrested.

As I said, women will come to us if the husband or abuser is arrested. If the husband or abuser is not arrested, then there is no need for us to get involved unless the woman knows about her rights. As I said, this invisible wall would not allow these women to know about their rights. As a result, if you study — as a Senate, I'm respecting that it's easy to have access to case studies — how many domestic violence abusers — it doesn't matter whether it's a woman or man — have been arrested who come from Pakistan, Iran, Afghanistan, Syria? Just look at those cases.

Does that mean that the Pakistani women are less abused, that Iranian women are never abused by their husband and their father? That's not the reality. The reality is the enforcement, the police, are more sensitive. They taught them to be sensitive. They're so afraid to be questioned at court because of discrimination. They are taught to be more sensitive towards

Cependant, si vous voulez d'autres études de cas, croyez-moi sur parole; je vous dis la vérité. C'est la réalité que je vois en tant qu'intervenante. J'ai suivi des cours sur la sensibilisation aux cultures, ce que nous appelons le relativisme culturel. J'ai assisté à divers ateliers. Je dois respecter une culture au lieu de respecter les personnes au sein de cette culture. Voilà où le bât blesse.

Par contre, je ne demande pas au gouvernement canadien de décider si les femmes peuvent devenir prêtres. Je veux que le gouvernement canadien protège les personnes vulnérables, notamment les enfants et les femmes.

Le sénateur Mitchell : Il serait bon que vous nous communiquiez certaines de ces études de cas ou des preuves que ce que vous avancez se fonde sur une méthode scientifique, car, jusqu'ici, il n'y a rien de confirmé.

Certaines personnes vous diront qu'il est extrêmement difficile, quel que soit le milieu, d'entamer des poursuites en matière de violence familiale, un phénomène qui ne se limite pas aux communautés « multiculturelles ». La violence à l'endroit de femmes et des enfants est un problème beaucoup plus vaste qui n'est pas seulement attribuable au multiculturalisme ou aux différentes interprétations des autorités policières.

Mme Arjomand : Vous me demandez de vous donner des exemples à partir de l'ensemble de mes études de cas et des cas sur lesquels je travaille. Si vous allez dans un refuge, vous allez trouver très peu de femmes d'origine pakistanaise, iranienne ou afghane. Il n'y en a pratiquement jamais. Quatre-vingt-dix pour cent de la clientèle des refuges et des programmes d'approche sont des Canadiens qui connaissent leurs droits. Ce n'est pas parce que les Canadiennes et les Canadiens sont plus souvent victimes d'abus, mais c'est parce qu'ils connaissent leurs droits. Ce n'est pas parce que la police refuse de répondre aux plaintes de violence familiale des soi-disant « autres » ethnies. C'est seulement qu'elle est devenue plus prudente avec ces questions culturelles et qu'elle n'arrête finalement pas beaucoup de gens des ethnies.

Comme je l'ai dit, les femmes s'adressent à nous si leur mari ou leur agresseur est arrêté. Si l'on n'arrête pas le mari ou l'agresseur, nous n'avons aucune raison d'intervenir, sauf si la femme est consciente qu'elle a des droits. Comme je l'ai dit, le mur invisible qui les entoure empêche ces femmes de prendre connaissance de leurs droits. Alors, il convient d'examiner — je présume que le Sénat peut avoir accès à des études de cas avec une certaine facilité — combien d'auteurs de violence familiale — hommes ou femmes, peu importe — d'origine pakistanaise, iranienne, afghane ou syrienne ont fait l'objet d'arrestations. Vous n'avez qu'à vous pencher sur ces cas.

Cela signifie-t-il que les Pakistanaises sont moins souvent agressées? Que les Iraniennes ne sont jamais maltraitées par leurs maris ou par leurs pères? La réalité est tout autre. La réalité, c'est que l'application de la loi et les policiers sont plus tolérants à leur égard. Les policiers ont appris à agir avec précaution. Ils craignent beaucoup d'avoir à répondre à des questions en

culture and towards their ethnicity than to enforcing the Canadian law, unfortunately. That's easy access to the public record.

[Translation]

Senator Dagenais: First, I listened to your presentation, and I understand quite well when you talk about male domination in Iranian homes.

Obviously, I do not really agree with you when you say, however, that when the police are called, they are more tolerant toward people of other ethnic backgrounds. When spousal violence is involved, the police arrest the husband if the wife has laid charges. I must admit that, often, a wife will not dare to lay charges because she is afraid of her husband, which is why the police cannot arrest the husband.

I am in a good position to tell you this because I was a police officer for 39 years. I responded to complaints of spousal violence many times, once in the case of an Iranian couple. I can tell you that the husband dominated the wife and, unfortunately, the wife never dared lay charges. We referred her to a women's shelter, but we could not arrest the husband because no charges had been laid. As for the children, we notified the youth protection branch.

I agree with you that the man is often domineering. Perhaps it is different among Canadians because women lay charges, but it is difficult when there are no charges.

Police forces are overseen by oversight organizations, including discipline and ethics committees, and by the Privacy Commissioner. So you will understand that, when we arrest someone, we need to have a charge and evidence. Unfortunately, women are often scared and do not lay charges. That was not the topic of my question, but I wanted to mention it to you anyway.

Having said that, we talked about sharia, and there was a case in Montreal where, unfortunately, three or four people were killed. The car was found in a canal, and everyone thinks it was an honour killing.

Do you think that having sharia in Canada is a danger for Canadian citizens?

You recommended that the government adopt tougher laws. There is the multiculturalism aspect, as well. How do you think the government could make provisions to limit the practice of sharia in Canada?

[English]

Ms. Arjomand: I'm not going to expand on that, because I think the public record will show and give a good example and insight on the law and regulations in here. There is also the

matière de discrimination si l'affaire se ramasse devant les tribunaux. Malheureusement, ils apprennent à être plus tolérants à l'égard des cultures et des ethnies, aux dépens de l'application des lois canadiennes. Il est facile de vérifier cela dans les archives publiques.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Dans un premier temps, j'ai écouté votre présentation et je comprends très bien lorsque vous parlez de la domination de l'homme au sein des familles iraniennes.

Évidemment, je ne suis pas tellement d'accord avec vous lorsque vous dites, par contre, que lorsqu'on appelle les policiers, ils sont plus tolérants envers les gens d'une autre ethnie. Lorsqu'il y a violence conjugale, les policiers arrêtent le mari s'il y a une plainte de la part de sa conjointe. Souvent, je dois admettre que la conjointe, par crainte du mari, n'osera pas porter plainte, et c'est pour cela que les policiers ne peuvent arrêter le mari.

Je suis bien placé pour vous le dire; j'ai tout de même été policier pendant 39 ans. J'ai répondu nombre de fois à des plaintes de violence conjugale et, entre autres, une fois dans le cas d'un couple iranien. Je peux vous dire que le mari dominait la femme et que, malheureusement, la femme n'a jamais osé porter plainte. Nous l'avons référée à des maisons pour femmes battues, mais on ne pouvait pas arrêter le mari, faute de plainte. Pour ce qui est des enfants, nous les avons signalés à la Direction de la protection de la jeunesse.

Je suis d'accord avec vous, à savoir que l'homme est souvent dominateur. Peut-être que chez les Canadiens, c'est différent, parce que les femmes portent plainte, mais lorsqu'il n'y a pas de plainte, c'est difficile.

Les policiers sont surveillés par des organismes de surveillance : des comités de discipline et de déontologie, ainsi que par le commissaire à la vie privée. Vous comprendrez donc que, lorsqu'on arrête quelqu'un, il nous faut une plainte et des preuves. Malheureusement, les femmes sont souvent craintives et ne portent pas plainte. Ce n'était pas le propos de ma question, mais je tenais tout de même à vous le mentionner.

Cela dit, on a parlé de la charia; il y a d'ailleurs eu un cas à Montréal où, malheureusement, trois ou quatre personnes ont été tuées. On a retrouvé la voiture dans un canal et tout le monde pense qu'il s'agissait d'un crime d'honneur.

Selon vous, la charia au Canada constitue-t-elle un danger pour les citoyens canadiens?

Vous avez suggéré que le gouvernement se dote de lois plus sévères, et il y a aussi l'aspect du multiculturalisme. Selon vous, comment le gouvernement pourrait-il prendre des dispositions afin de limiter la pratique de la charia au Canada?

[Traduction]

Mme Arjomand : Je ne vais pas m'étendre sur ce sujet, car je crois que les archives publiques vous donneront une bonne idée des lois et règlements en la matière. Il faut aussi prendre en

amount of money that the Canadian government spends for sensitivity, to be more sensitive towards culture while, in my opinion, we should be more sensitive towards individuals.

But there are other things that I'd like to emphasize, like that one law for all. Polygamy is illegal in Canada, but the reality is there is no enforcement. So if somebody is a polygamist in this country, which I have seen recently, no one is going to arrest him for committing polygamy.

With respect to if Canada is in danger because of sharia law, the reality is that if I run as a coordinator of an international campaign against sharia code in Canada, if I run an international campaign for one law in Ontario, that shows how much I believe that it's dangerous to Canadian values. Why does something that is considered to be an issue in Ontario need an international campaign? Because of the cultural sensitivity. I knew if other activists across the world would not come out against political Islam — not Muslim, political Islam — who are seeking validation, who want to run their own state — ISIS is political Islam.

If I knew that it's not dangerous to the population in Ontario, I would never put my life in danger. I've already escaped danger once or twice to run an international campaign against it. I involve all the activists in France, Germany, Sweden, Denmark — you name it — to go in front of the Canadian embassy and say "one law for all."

Obviously it is not only me personally who is so afraid of sharia. Because sharia has different interpretations, and all of them belong to 1,400 years ago, never being criticized, anyone who wants to criticize it would die. Look at what happened in Paris. So how could we have moderate sharia? It would never happen.

The only way we can really protect the rights of individuals in Ontario, in Canada, across the world, is to have one law for all and enforce it, and that law has to be secular law. Only a voice of secularism can push back political Islam. You can never push back political Islam with moderate Muslims. That's another movement.

Moderate Islam is another movement that wants to protect Islam from falling. Let them be. Let them practise their own religion. We don't want that. We don't want to interfere with them if they want to practise their own religion as a private matter. Where we would like to interfere is if it comes to the rights of children and the rights of society. Then we want the Canadian government to interfere.

compte le montant d'argent que le gouvernement canadien consacre pour nous sensibiliser aux cultures alors que, selon moi, nous devrions être sensibilisés aux personnes.

Mais il y a d'autres choses que je veux souligner, comme la notion d'une loi pour tous. La polygamie est interdite au Canada, mais la réalité c'est que l'on ne fait rien pour faire respecter les dispositions de la loi à ce sujet. Alors si quelqu'un est polygame dans son pays, ce que j'ai vu récemment, personne ne viendra l'arrêter s'il persiste à l'être une fois entré au Canada.

Pour ce qui est de savoir si la charia est dangereuse pour le Canada, vous n'avez qu'à vous demander pourquoi je coordonne une campagne internationale contre l'application du code de la charia au Canada et une campagne internationale pour l'application d'un seul code de loi en Ontario. Voilà à quel point je considère la charia dangereuse pour les valeurs canadiennes. Pourquoi un problème que l'on pourrait croire particulier à l'Ontario a-t-il besoin d'une campagne internationale? C'est à cause de la sensibilité à l'égard des cultures. Je savais que la cause nécessitait l'appui d'activistes du monde entier qui s'insurgent contre l'islam politique — pas les musulmans, mais l'islam politique —, cet Islam qui cherche la reconnaissance, qui veut gouverner son propre État. L'État islamique est une manifestation de cet Islam politique.

Si je n'étais pas consciente que la charia est dangereuse pour la population de l'Ontario, je ne mettrais pas ma vie en danger. J'ai déjà réussi à me sauver du danger à une ou deux reprises. C'est pourquoi je mène une campagne internationale contre cette menace. J'invite les activistes de France, d'Allemagne, de Suède, du Danemark — en somme, de partout — à se rendre aux ambassades canadiennes et à exiger qu'il n'y ait qu'un code de loi pour tous.

De toute évidence, je ne suis pas la seule à craindre la charia. La charia connaît différentes interprétations qui datent toutes de 1 400 ans. Elles n'ont jamais été remises en question, et quiconque souhaite le faire signe son arrêt de mort. Regardez ce qui s'est produit à Paris. On se demande comment on aurait pu modérer la charia, mais cela ne se fera jamais.

La seule façon de protéger les droits des personnes en Ontario, au Canada et partout dans le monde est d'avoir un seul code de loi pour tous et de le faire appliquer. Et ce code de loi doit être laïc. La seule chose qui fera reculer l'islam politique est la voix de la laïcité. Vous ne parviendrez jamais à le faire reculer avec des musulmans modérés. Voilà un autre mouvement.

L'islam modéré est un autre mouvement qui veut empêcher l'islam de s'effondrer. Laissons-le faire. Laissons les musulmans modérés pratiquer leur propre religion. Nous ne voulons pas cela. Nous ne voulons pas intervenir s'ils souhaitent pratiquer leur religion dans la sphère privée. Là où nous aimerions intervenir, c'est lorsqu'il est question des droits des enfants et des droits que nous confère la société. C'est à cet égard que nous souhaitons que le gouvernement canadien intervienne.

So what I really would love to see is children from birth to 18 be protected by sharia law. How? We have a system in place. We have the Children's Aid Society. We have a system in place, so make it enforceable. If no one has the right to send their children to their own religious schools and brainwash the children, of course there is less radicalization happening in Canada. Because the children never contact any other members of society, they only contact their own members of society, and they are all followers of Wahhabis or Sunnis or others. So they follow their friends. Whatever their friends do, they do it.

Of course a great target for Islam is to target the society. But if we work towards integration, that means to not be so sensitive towards culture that the culture becomes more important than the children.

If we really take care of individual rights and really enforce it, I am 100 per cent sure integration would happen. If integration happens, none of these children would prefer to leave their comfortable homes here, comfortable way of making speech or talking to their friends or going out to the mall and having enjoyable sports or dancing or picking up any musical instruments and playing. None of them would give up all that for a thing they don't even know.

But when you don't provide them with all those facilities, then of course these children are isolated. They don't see much at home. None of them are even called by their own name, "Hey, guy," and constantly insulted at home. Of course they're vulnerable. Anyone who appreciates them, who calls them sisters and brothers, anyone who tells them, "Don't worry, come to us. I'm going to send you to school and you'll be finishing your high school." Of course they will be the followers of them.

Even if they're not directly supporting the Islamists, indirectly they would support them. Even if they don't carry a bomb to blow themselves up, being present in that Islamic centre gives the message that this person who was thrown out of school, now he's doing a diploma through this centre, encourages thousands of people to go there. Do you want that? This is what I strongly believe.

Canadian education should be totally secular, and no religion should be imposed on children. Does it mean that the parents have no right to teach them about their own religion? Of course they have the right. But that gives them an open concept so they can have friends from different communities. It gives them the right to have a Canadian teacher, a Canadian way of learning.

The Chair: I think we're coming to a conclusion here fairly soon. I just want to follow up on one other area, and that's the question you spoke of, the question of religious schools. I just

Alors, ce que j'aimerais vraiment, c'est que les enfants soient protégés de la charia, de 0 à 18 ans. Comment? Il y a déjà un système. Il y a la Société de l'aide à l'enfance. Nous disposons déjà d'un système, alors rendons-le exécutoire. S'il est interdit d'envoyer ses enfants dans des écoles religieuses particulières et de leur laver le cerveau, il y aura nécessairement moins de radicalisation au Canada. Quand les enfants n'entrent jamais en contact avec d'autres membres de la société, quand les seules personnes qu'ils côtoient sont celles de leur propre milieu, et que ces personnes sont des disciples des wahhabites ou des sunnites ou d'autres mouvements, les enfants suivront leurs amis. Tout ce que font leurs amis, ils le feront à leur tour.

Bien sûr, l'une des grandes méthodes de l'islam est de cibler la société. Mais nous pouvons aller à contre-courant en favorisant l'intégration. Cela signifie qu'il faut se soucier moins de la notion culturelle afin d'éviter que les cultures deviennent plus importantes que les enfants.

Si nous prenons vraiment soin des droits individuels, je suis convaincue que l'intégration se fera à 100 p. 100. Si les enfants sont intégrés, aucun d'eux ne souhaitera quitter le foyer qu'il a ici, la liberté qu'il a de s'exprimer, de parler à ses amis ou d'aller se promener au centre commercial, cette liberté qui lui permet de pratiquer des sports qui lui sont agréables, de danser ou d'apprendre à jouer d'un instrument et d'en jouer. Aucun d'eux ne renoncerait à cela pour quelque chose qu'il ne connaît même pas.

Mais lorsque vous ne mettez pas toutes ces possibilités à leur disposition, les enfants se retrouvent isolés. Leur quotidien à la maison est très limité. On ne les appelle même pas par leur nom. On leur dit : « viens ici, garçon » et on les insulte constamment. Bien entendu, ils sont vulnérables. Alors, quand qui que ce soit les approche, qu'il les appelle « mon frère » ou « ma sœur » et qu'il leur dit « Ne t'inquiète pas. Viens avec nous et nous t'enverrons à l'école, et tu pourras terminer ton secondaire », les enfants n'hésitent pas longtemps à embarquer.

Même s'ils n'appuient pas directement les islamistes, ils les appuient indirectement. Même si l'enfant ne se promène pas avec une bombe pour se faire exploser, le fait qu'il se retrouve dans un centre islamique envoie le message que cette personne qui a été mise à la porte de l'école est maintenant en train d'acquiescer un diplôme. Et ce message encourage des milliers de personnes à aller dans ces centres. Est-ce que c'est ce que vous voulez? Voilà ce à quoi je crois résolument.

L'éducation au Canada devrait être complètement laïque. Aucune religion ne devrait être imposée aux enfants. Cela signifie-t-il que les parents n'ont pas le droit de leur enseigner leur propre religion? Bien sûr qu'ils en ont le droit. Cela donne aux enfants une certaine ouverture qui leur permet d'avoir des amis dans différents milieux. Cela leur donne le droit d'avoir un enseignant canadien, de goûter à la façon canadienne d'apprendre.

Le président : Je crois que nous approchons d'une conclusion. Je voudrais simplement revenir sur un sujet que vous avez soulevé, c'est-à-dire sur la question des écoles religieuses. J'aimerais avoir

would like to have an understanding in respect to the private and, in this case, religious schools, no matter which religion it is, say in the province of Ontario. Are they inspected by the public school system to ensure that they're following the public curriculum for the purposes of education?

Ms. Arjomand: As far as I know, none of them are, unless they are past elementary school. As far as I know. Don't forget that they even have the centres that they go from early morning to 4:30 p.m., and after that they can stay behind and learn their own language from whatever, the Quran or whatever. The reality is even if they are, they're bending for them. This is my concern. Even if there is law and regulations that they have to follow, they're bending for them.

I tried to register my daughter in order to have more access to these centres so I could have some case studies. In Alberta, they're funded by the government. In Ontario, thanks to one secular school for all, they couldn't do that. But the reality is I tried to register one of my children in an Islamic school. I wanted to know what's happening inside. But no. They realized who I am and they didn't register me. If it was not something suspicious happening, they should have allowed me.

Senator Beyak: Thank you very much for a very powerful presentation. Your courage is remarkable, and there's nothing like experience for knowledge.

I wonder if you could elaborate a little bit about the policing in Canada. From the viewpoint of the United Kingdom and France, we read newspaper articles internationally every day that police cannot go into what they call ghettos of culture. Do you know very much about that from your work?

Ms. Arjomand: When I went for a tour in Europe with respect to no sharia court, just to say thank you to activists, they took me to what they call a ghetto, which means only people who follow the same ethnicity and have the same religious background live in that area. When I went there, it was shocking. It's not as harsh as what I've seen in Paris, but it's very harsh here too. I'm not comparing Canada with what I've seen in Paris. There were two girls, young ones, 13 and 14 years old. They have never, ever been out of their apartment inside the hallway. It's not as harsh as that, but, thanks to activism, thanks to you and thanks to the law, and thanks to — what do you call them? — the watchdogs, thanks to all these whistle-blowers or whatever is in place, we have not reached that extreme. But why should we wait until we reach that extreme? Why do we have to wait to reach that extreme?

I had a case that the daughter from age 14 was chained in the basement because she was not going to marry the gentleman the father chose for her, at the age of 14, in Canada. It's sharia marriage. I can pick up the phone and call 911 and mention that. The Children's Aid Society will come and hopefully will pick up the girl. But what did I do? What did I do? I'm sure the father will

une idée plus juste de ce qui se fait dans la sphère privée — disons, en Ontario — en ce qui concerne ces écoles, quelle que soit leur confession. Le système scolaire public les inspecte-t-il pour veiller à ce qu'elles suivent le programme d'éducation publique?

Mme Arjomand : Pour autant que je sache, aucune d'elles ne l'est, sauf si l'enseignement prodigué va plus loin que l'enseignement primaire. C'est ce que j'en sais. N'oubliez pas qu'il y a aussi ces centres où les enfants commencent tôt le matin et finissent à 16 h 30, et où ils peuvent rester plus tard pour apprendre leur propre langue, le Coran ou autre chose. La réalité c'est que, même s'il y a des lois et des règlements à suivre, les autorités plient devant ces établissements. C'est ce qui m'inquiète.

J'ai essayé d'inscrire ma fille pour me rapprocher de ces centres et d'y faire certaines études de cas. En Alberta, ils sont financés par le gouvernement. En Ontario — merci à une école laïque pour tous —, ils n'ont pu obtenir que ces centres soient financés. Mais le fait demeure que j'ai essayé d'inscrire un de mes enfants dans une école islamique. Je voulais savoir ce qui se passait à l'intérieur. Mais cela n'a pas été possible. Ils ont réalisé que j'étais et l'inscription m'a été refusée. S'il n'y avait rien de suspect à dissimuler, ils auraient dû m'accepter.

La sénatrice Beyak : Merci pour ce vibrant exposé. Votre courage est remarquable. Rien ne sert mieux la connaissance que l'expérience.

Pourriez-vous nous dire un mot sur les services policiers au Canada? En pensant au Royaume-Uni ou à la France, on lit tous les jours des articles de la presse internationale rapportant que les forces policières ne peuvent pas entrer dans ce que l'on appelle les ghettos culturels. Votre travail vous a-t-il amenée à en savoir plus long à ce sujet?

Mme Arjomand : Lorsque j'ai fait le tour de l'Europe pour contrer l'instauration de tribunaux de la charia et remercier les activistes, on m'a amenée dans ce qu'ils appellent un ghetto. C'est un endroit où sont regroupés les gens qui partagent la même ethnie et le même fond religieux. J'ai eu tout un choc. La situation d'ici n'est pas aussi crue que ce que j'ai vu à Paris, mais elle est quand même crue. Je ne compare pas la situation au Canada avec celle de Paris. Il y avait deux jeunes filles. L'une avait 13 ans et l'autre, 14. Elles n'ont jamais mis les pieds en dehors du vestibule de leur appartement. La situation n'est pas aussi grave ici et nous n'avons pas atteint ces extrêmes. Pour cela, on peut dire merci au militantisme, à vous, à la loi, aux chiens de garde — si je peux me permettre de les appeler ainsi —, et merci à tous ces sonneurs d'alerte ou à tout ce qui est en place pour nous rappeler à l'ordre. Mais pourquoi devrions-nous attendre d'atteindre de tels extrêmes?

J'ai eu un cas où une petite fille a été enchaînée au sous-sol à partir de l'âge de 14 ans parce qu'elle ne voulait pas épouser, à cet âge, l'homme que son père avait choisi. Et cela se passait au Canada. C'est le mariage sous la charia. Or, je peux faire le 911 pour signaler cela. La Société d'aide à l'enfance se présentera à la maison et, avec un peu de chance, elle emportera la jeune fille.

be arrested and released on bail conditions. Two months later, the uncle will come from Bangladesh, take the child five oceans away and force her to marry. I haven't done anything. I want the law to be enforced, not for one person that I saw but for everyone. I want the fathers to shiver and say, "No, I'm not going to take my child five oceans away." Child trafficking. But to them, if you ask them, it's not child trafficking. To them, it is an obligation of religion. I want the law to stop these kinds of activities.

The Chair: Ms. Arjomand, thank you very much for your presentation. It was very powerful. We appreciate the time and effort that you've taken to be here. I know that you're involved in a very difficult area of social work, and we appreciate what you do.

I would like to recess for five minutes and then we will go in camera to discussing a number of issues. Thank you.

(The committee continued in camera.)

OTTAWA, Monday, February 16, 2015

The Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 1 p.m. to study and report on security threats facing Canada.

Senator Daniel Lang (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to the Standing Senate Committee on National Security and Defence for Monday, February 16, 2015.

Before we welcome our witness, I would like to begin by introducing the people around the table.

My name is Dan Lang, senator for Yukon, and on my immediate left is the clerk of the committee, Josée Thérien. I would like to go around the table and invite the senators to introduce themselves and state the region they represent, starting with Senator Beyak.

Senator Beyak: Senator Lynn Beyak from Ontario.

[*Translation*]

Senator Charette-Poulin: Good afternoon. I am Senator Marie Poulin.

[*English*]

I have been representing northern Ontario since 1995.

Senator White: Vern White, Ontario.

Senator Kenny: Colin Kenny, Ontario. It's an all-Ontario meeting, chair.

Mais qu'est-ce que j'aurai fait? Qu'aurai-je réussi à faire? Je suis certaine que le père sera arrêté et libéré sous caution. Deux mois plus tard, l'oncle débarquera du Bangladesh puis emportera la fillette à cinq océans de là pour la forcer à se marier. Je n'aurai rien accompli. Je veux que la loi soit appliquée, pas seulement à cette personne que j'ai vue agir de façon répréhensible, mais à tout le monde. Je veux que les pères craignent les conséquences et qu'ils renoncent à envoyer leurs enfants à l'autre bout de la planète. C'est du trafic d'enfants, mais si vous leur demandez leur avis, ils vous diront que ce n'en est pas. Pour eux, il s'agit d'une obligation religieuse. Je veux que la loi mette fin à ce type de choses.

Le président : Madame Arjomand, merci beaucoup pour votre exposé très percutant. Nous vous sommes reconnaissants pour tout le temps et tous les efforts qu'il vous a fallu pour être ici. Je sais que vous travaillez dans un volet particulièrement difficile du travail social. Sachez que nous sommes sensibles à ce que vous faites.

Nous allons prendre une pause de cinq minutes et reprendre à huis clos afin de discuter d'un certain nombre de questions. Merci.

(La séance se poursuit à huis clos.)

OTTAWA, le lundi 16 février 2015

Le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 13 heures, pour poursuivre son étude sur les menaces à la sécurité nationale.

Le sénateur Daniel Land (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, en ce lundi 16 février 2015.

Avant d'accueillir notre premier témoin, j'aimerais présenter les membres du comité.

Mon nom est Dan Lang, sénateur du Yukon. À ma gauche se trouve Josée Thérien, la greffière du comité. Nous allons faire un tour de table pour permettre aux sénateurs et sénatrices de se présenter et de nous dire quelle région ils représentent, en commençant par la sénatrice Beyak.

La sénatrice Beyak : Lynn Beyak, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Charette-Poulin : Bonjour, je suis la sénatrice Marie Poulin.

[*Traduction*]

Je représente le Nord de l'Ontario depuis 1995.

Le sénateur White : Vern White, de l'Ontario.

Le sénateur Kenny : Colin Kenny, de l'Ontario. C'est une réunion tout ontarienne, monsieur le président.

The Chair: No, it's not.

Senator Ngo: Senator Ngo, Ontario.

Senator Stewart Olsen: Carolyn Stewart Olsen, New Brunswick.

[*Translation*]

Senator Dagenais: Jean-Guy Dagenais from Quebec.

[*English*]

The Chair: Colleagues, on June 19, 2014, the Senate agreed that the Standing Senate Committee on National Security and Defence be authorized to study and report on security threats facing Canada, including but not limited to cyberespionage, threats to critical infrastructure, terrorist recruitment and financing, and terrorism operations and prosecutions, and that the committee report to the Senate no later than December 31, 2015.

Today, we'll be meeting for three hours as part of our look at terrorism. Our hearings today will be focused around the most significant act of terrorism in Canadian history, the 1985 terrorist bombing of Air India Flight 182, which saw over 329 people killed, 268 of whom were Canadians, many of ethnic South Asian descent. This incident touched many lives, including young boys and girls who were left without a father or a mother; wives left without husbands and husbands without wives; and most tragically, parents without their children.

I have also learned it touched many more lives, including that of our clerk, whose geography teacher from Gatineau, Quebec, was on that fateful flight to India.

This June Canada will mark the thirtieth anniversary of the terrorist attack on Air India Flight 182. This incident was sparked by Canadians who brought religious and cultural grievances from India and sought to exact vengeance from Canadian soil. It was perpetrated by radicalized individuals who subscribed to religious fundamentalism.

This incident, which occurred 30 years ago this June, is a significant reminder of the dangers we as a society face when radicalization and religious fundamentalists seek to advance their political agenda using threats, violence and terrorism.

Before I welcome our first panellist, I would like to correct the record. At our last meeting, I, in a question to a witness, stated that the Muslim Association of Canada was charged, but I misspoke. I state as follows: The Muslim Association of Canada has not been charged but is, based on a media report, under police investigation for allegedly providing funding to Hamas-related charities.

Our first panellist, Justice John Major, is no stranger to Canadians. The Honourable Justice Major has helped shape the legal landscape in Canada through his years as a lawyer and a

Le président : Non, ce ne l'est pas.

Le sénateur Ngo : Je suis le sénateur Ngo, de l'Ontario.

La sénatrice Stewart Olsen : Carolyn Stewart Olsen, du Nouveau-Brunswick.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Jean-Guy Dagenais, du Québec.

[*Traduction*]

Le président : Chers collègues, le 19 juin 2014, le Sénat a autorisé le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense à étudier, afin d'en faire rapport, les menaces à la sécurité nationale, y compris, mais sans s'y limiter, le cyberespionnage, les menaces aux infrastructures essentielles, le recrutement de terroristes, le financement du terrorisme et les poursuites antiterroristes. Le comité doit faire rapport, au plus tard, le 31 décembre 2015.

Nous nous réunissons aujourd'hui pour une séance de trois heures dans le cadre de notre étude sur le terrorisme. Il sera question de l'acte terroriste le plus marquant de l'histoire du Canada, soit l'attaque à la bombe contre le vol 182 d'Air India qui a coûté la vie à plus de 329 personnes, dont 268 Canadiens. Bon nombre des victimes étaient d'origine sud-asiatique. Cet incident a touché de nombreuses vies, y compris celle des jeunes garçons et des jeunes filles qui ont perdu leur père ou leur mère, celle d'hommes et de femmes qui ont perdu leur conjoint, et, encore plus tragique, celle de parents qui ont perdu leurs enfants.

J'ai appris également que de nombreuses autres personnes ont été touchées par cette attaque, notamment notre greffière qui a perdu son professeur de géographie, de Gatineau, au Québec, qui était à bord de ce vol fatidique.

En juin prochain, le Canada soulignera le 30^e anniversaire de cet attentat terroriste. Cet incident a été provoqué par des Canadiens qui, nourris par une rancune religieuse et culturelle, sont venus de l'Inde pour se venger en sol canadien. Cette attaque a été menée par des radicaux qui souscrivaient au fondamentalisme religieux.

Cet incident, survenu il y a 30 ans, nous rappelle les dangers auxquels la société est confrontée lorsque des radicaux et fondamentalistes religieux cherchent à promouvoir leur programme politique par la menace, la violence et le terrorisme.

Avant d'accueillir notre premier témoin, j'aimerais corriger une chose que j'ai dite lors de notre dernière séance. Dans le cadre d'une question posée à un témoin, j'ai dit que l'association musulmane du Canada avait été accusée, mais c'est faux. Je déclare donc que l'association musulmane du Canada n'a pas été accusée, mais que, selon les médias, elle fait l'objet d'une enquête policière, car elle aurait fourni des fonds à des organismes de bienfaisance ayant des liens avec le Hamas.

Notre premier témoin, le juge John Major, est bien connu des Canadiens. L'honorable juge Major a aidé à façonner le paysage juridique du pays grâce à ses années passées en tant qu'avocat et

Supreme Court judge. In 1967, he became a litigation partner at Bennett Jones and practised at the firm for 34 years. He was involved in several cases that brought about significant changes in local, provincial and federal policies and legislation. In 1991, the Honourable John Major was appointed to the Alberta Court of Appeal. The following year, he was appointed to the Supreme Court of Canada. During his time with the Supreme Court of Canada, he presided over approximately 1,000 cases on matters ranging from assisted suicide to the death penalty to Quebec separation.

Following his retirement from the Supreme Court in 2006, he was appointed to the Alberta Securities Commission, and then in May of that year he was appointed by Prime Minister Harper as commissioner to conduct an inquiry into the investigation of the bombing of Air India Flight 182.

In his report, Justice Major stated as follows:

Terrorism is an existential threat to Canadian society in a way that murder, assault, robbery and other crimes are not. Terrorists reject and challenge the very foundations of Canadian society.

Justice Major, welcome to the committee. We're pleased to have you share your time with us today as we look at matters of terrorism and security for Canada. I understand you have an opening statement. Please begin.

Hon. John Charles Major, former judge of the Supreme Court of Canada, as an individual: Thank you, Mr. Chair. I don't really have an opening statement. I have opening comments, the first being to compliment your committee sitting on Family Day, which is generally thought to be a holiday, so I'm impressed by the fact that you're all at work.

Let me just comment briefly, beginning with Bill C-51. It's very extensive. It gives a lot of authority to various groups, but what is missing is any method of sharing information between the various agencies. In Air India, that was a problem between CSIS and the RCMP. In Bill C-51 there are many more agencies involved with extended powers. I could find nothing that compels them to share information with other groups, the other groups being in a better position to handle the information that was obtained.

In my report, we had similar problems, principally between the RCMP and CSIS, but not exclusively. In one of the recommendations, we suggested a national security adviser who would be, for lack of a better term, a referee between agencies regarding what should or should not be exchanged. This is an individual we're talking about. A senior official in the Justice Department would be someone you might think of.

juge de la Cour suprême. En 1967, il est devenu associé en litige au cabinet Bennett Jones où il a exercé le droit pendant 34 ans. Il a participé à plusieurs affaires ayant précipité des changements importants aux politiques et lois locales, provinciales et fédérales. En 1991, l'honorable John Major a été nommé à la Cour d'appel de l'Alberta et, l'année suivante, à la Cour suprême du Canada. Au cours de sa carrière à la Cour suprême du Canada, il a présidé plus de 1 000 affaires sur divers sujets, du suicide assisté à la peine capitale en passant par la séparation du Québec.

Après avoir pris sa retraite de la Cour suprême, en 2006, il a été nommé à la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta, puis, en mai de la même année, le premier ministre Harper l'a nommé commissaire et lui a donné le mandat de mener une enquête sur les mesures d'investigation prises à la suite de l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India.

Dans son rapport, le juge Major dit ceci :

Le terrorisme est une menace à l'existence de la société canadienne beaucoup plus grave que le meurtre, les voies de fait, le vol et les autres crimes. Les terroristes rejettent les fondements mêmes de la société canadienne et les mettent en péril.

Monsieur le juge Major, je vous souhaite la bienvenue au comité. Nous sommes heureux que vous ayez pu nous consacrer un peu de votre temps dans le cadre de notre étude sur le terrorisme et la sécurité nationale. Si j'ai bien compris, vous avez une déclaration d'ouverture à prononcer. Vous avez la parole.

L'honorable John Charles Major, ancien juge de la Cour suprême du Canada, à titre personnel : Merci, monsieur le président. Je n'ai pas vraiment de déclaration d'ouverture à prononcer. J'aurais plutôt des observations à faire. D'abord, je tiens à féliciter le comité d'avoir organisé une séance en cette Journée de la famille que les gens considèrent généralement comme un jour férié. Le fait que vous soyez tous au travail m'impressionne.

J'aimerais m'exprimer brièvement au sujet du projet de loi C-51. Il est très long. Cette mesure législative accorde beaucoup de pouvoirs à divers groupes, mais ne propose aucun moyen permettant la mise en commun de l'information entre divers organismes. Le problème dans le dossier du vol d'Air India, c'est le manque de communication entre le SCRS et la GRC. Le projet de loi C-51 élargit les pouvoirs de nombreux autres organismes concernés. Rien dans cette mesure ne les oblige à communiquer des informations avec d'autres groupes qui seraient mieux placés pour traiter ladite information.

Dans mon rapport, je relève des problèmes semblables entre le SCRS et la GRC, notamment. Une des recommandations formulées est de créer un poste de conseiller en matière de sécurité nationale qui agirait, pour ainsi dire, comme arbitre entre les organismes afin de décider quelles informations devraient ou ne devraient pas être transmises. On parle ici d'une personne, par exemple, un haut fonctionnaire du ministère de la Justice.

The former Minister of Justice, Vic Toews, misunderstood the report, thinking we were recommending the creation of a department. It was only the designation of a single person to act as intermediary between the various groups.

Air India was a terrorist group originated in India whose purpose was to carve out their own nation in the Punjab. The native country, India, tried to quash this. It resulted in the attack on the national temple and the assassination of Prime Minister Indira Gandhi.

The group members were outlaws in India, and a large number of the outlaws, so-called, moved to Surrey, B.C., and set up camp there, for lack of a better word. The plot was hatched in Surrey and carried out by terrorists, whose names are known, in June of the year in question.

What is different today is that you are dealing with terrorists who do not have a home country, as such; and to the extent ISIS occupies land, they support terrorist activities, which makes it a different kettle of fish than was the case with Air India, where India vigorously prosecuted the terrorist activities.

To my limited knowledge of what's going on with ISIS, there appear to be three levels of terrorist activities. There are the acts carried out by ISIS individuals themselves. They can be Canadians who have left Canada and are over there and act under the guidance of the ISIS authorities, who are, as you know, very well financed with ransom money and bootleg oil sales. There are also acts of terror by individuals financed by ISIS. More disturbing in some ways are the individuals acting alone, without the knowledge of ISIS. They are very hard to identify.

The two most recognizable cases are the shooting of the guard on Parliament Hill and the killing of the warrant officer in Ontario. Both of the accused had criminal records and drug problems, and it looks as though that type of person does have problems in his own life, frequently involving drug use and criminal activity, and appears to be attracted by the glamour of what ISIS is doing. There are others, of course, who are taken by the ideology and are not criminals in the sense of having criminal records. They're criminals in the terrorist activities. They seem to be easily converted.

I wanted to mention the question of terrorist financing, and I should say that the Air India report is available to you from the Library of Parliament. It's a lengthy report. It took three years to complete, in part because we were going back 20, 25 years to get evidence. Volume 5 deals with terrorist financing, and that by itself is a report of some 250 or more pages.

Some of the methods that we encountered in Air India were that the terrorists could come into Canada and purchase existing bank accounts from sympathizers and would use the money for their activities. There was no way the authorities could trace that.

L'ancien ministre de la Justice, Vic Toews, a mal interprété mon rapport croyant que je recommandais la création d'un nouveau ministère. On ne parle que d'une personne qui agirait à titre d'intermédiaire entre les divers groupes concernés.

C'est un groupe terroriste formé en Inde et désireux de créer un pays dans le Punjab qui est à l'origine de l'attaque contre le vol d'Air India. L'Inde avait tenté d'étouffer ce groupe, ce qui a mené à l'attaque contre le temple national et à l'assassinat de la première ministre à l'époque, Indira Gandhi.

En Inde, les membres de ce groupe étaient des hors-la-loi. Plusieurs d'entre eux se sont installés à Surrey, en Colombie-Britannique. C'est là que le complot a été organisé. L'attaque a été menée par des terroristes, dont nous connaissons les noms, en juin 1985.

La différence aujourd'hui, c'est que les terroristes n'ont pas vraiment de domicile, bien que l'EIIL occupe des territoires. Ce groupe soutient des activités terroristes, une situation totalement différente, car à l'époque de l'attaque contre le vol d'Air India, l'Inde poursuivait vigoureusement les auteurs d'activités terroristes.

Selon ce que je sais des activités de l'EIIL, et mes connaissances à cet égard sont limitées, il semble y avoir trois types d'actes terroristes. Il y a des actes commis individuellement par des membres de l'EIIL. Il peut s'agir de Canadiens partis à l'étranger pour agir sur les directives des dirigeants de l'EIIL qui, comme vous le savez, sont très bien financés grâce à des rançons et à la vente de pétrole de contrebande. Il y a des actes commis par des individus financés par l'EIIL. Finalement, peut-être les actes les plus préoccupants à certains égards, il y a ceux commis par des individus qui agissent de leur propre chef sans que l'EIIL soit au courant. Ces individus sont très difficiles à identifier.

Les deux cas les plus marquants sont le meurtre du garde sur la Colline du Parlement et celui de l'adjudant, en Ontario. Les deux accusés avaient un casier judiciaire et des problèmes de toxicomanie. Il semble que ce genre d'individu ait aussi des problèmes personnels, participe fréquemment à des activités criminelles ou liées aux drogues et soit attiré par la gloire que propose l'EIIL. Bien entendu, d'autres sont attirés pour des raisons idéologiques. Ce ne sont pas des criminels, en ce sens qu'ils n'ont pas de casier judiciaire. Ce sont des criminels, car ils participent à des activités terroristes. Ils semblent faciles à convertir.

J'aimerais parler du financement du terrorisme. Je tiens à préciser que le rapport sur le vol d'Air India est disponible à la Bibliothèque du Parlement. C'est un long rapport. Il a fallu trois ans pour le rédiger, notamment parce qu'il fallait revenir 20, voire 25 ans en arrière pour analyser les données. Le volume 5 porte sur le financement du terrorisme et compte à lui seul quelque 250 pages.

Nous avons découvert plusieurs méthodes de financement utilisées par les terroristes. Certains venaient au Canada, achetaient des comptes bancaires existants auprès de sympathisants et utilisaient l'argent de ces comptes pour mener

Another smaller method was wearing expensive jewellery into Canada and selling it after they got here. There were donations from sympathetic supporters, and there was the question of fake charities. All those contributed to the funding, but the funding is a much greater matter in the issues you're investigating with respect to ISIS.

Volume 3 of the Air India report deals with the challenges of terrorist prosecutions, and it too is a lengthy document of 300 pages. In the event that you can't find the report and you're interested, I can rummage a report here and send it to whomever you want.

Those, Mr. Chairman, are my brief comments from a quick look at Bill C-51 and generally the whole picture that you're looking at.

The Chair: Thank you very much, Justice Major. You look very warm and comfortable in your part of the country. I gather it's Calgary?

Mr. Major: It's God's country.

The Chair: That's what they say.

I would like to pursue one area, if I could, that's a very strong recommendation in your report. That's the question of establishing a separate director of terrorism and prosecution within the Attorney General's department.

Just going back over the course of our hearings, we have learned that well over 600 cases of terrorism financing have occurred in this country over the last four or five years, and no prosecutions have taken place to this point in respect of those cases. It begs the question, when we compare ourselves to other countries in respect to their judicial system and the prosecutions that have been under way or have taken place in other countries, how do you see the benefit of establishing a separate director of terrorism prosecution? What additional steps should be taken to prevent the financing of terrorism? Finally, if the government decided to make such a change, could it be done by regulation as opposed to by new legislation?

Mr. Major: Well, to answer the last question first, it could be done simply by enlarging the prosecution carried out by the federal government, say, for instance, in drug-related charges. They simply put more lawyers in the Department of Justice dedicated to that particular work.

I don't understand why the same couldn't apply to terrorist prosecutions. You would simply have lawyers within the department dedicated to that area of work. It wouldn't require regulation, in my view. It would require the Minister of Justice or the minister charged with recruiting a sufficient number of lawyers to carry out the investigations and prosecutions. It's simply enforcing federal jurisdiction in the prosecution of crimes.

leurs activités. Il n'y avait aucune façon pour les autorités de les repérer. D'autres portaient beaucoup de bijoux dispendieux à leur arrivée et les vendaient une fois au pays. Il y avait aussi des dons provenant de sympathisants et de faux organismes de bienfaisance. Toutes ces méthodes étaient utilisées pour recueillir des fonds, mais la question du financement est encore plus importante aujourd'hui avec l'EIL.

Le volume 3 du rapport porte sur les poursuites antiterroristes. Lui aussi est long; il compte 300 pages. Si vous n'arrivez pas à trouver le rapport et que vous voulez le consulter, je pourrais toujours vous en trouver une copie ici et vous l'envoyer.

Monsieur le président, ce sont les commentaires que j'avais à formuler au sujet du projet de loi C-51 et le sujet de votre étude.

Le président : Merci beaucoup, monsieur le juge Major. La température semble agréable dans votre coin de pays. Vous semblez confortable. J'imagine que vous êtes à Calgary?

M. Major : C'est le pays de Dieu.

Le président : C'est ce qu'on dit.

Si vous me le permettez, j'aimerais revenir sur une des recommandations très fortes formulées dans votre rapport. Vous recommandez la création d'un poste distinct de directeur des poursuites antiterroristes au sein du bureau du procureur général.

Lors de séances précédentes, nous avons appris qu'au cours des quatre ou cinq dernières années, il y a eu plus de 600 cas de financement du terrorisme au pays, mais qu'aucune poursuite n'a été intentée pour le moment. Il y a lieu de se poser la question suivante : Si l'on compare notre système juridique à celui d'autres pays et que l'on tient compte des poursuites intentées dans ces pays, quel serait l'avantage de créer un poste distinct de directeur des poursuites antiterroristes? Quelles seraient les autres mesures à prendre pour empêcher le financement du terrorisme? Finalement, si le gouvernement décide d'apporter des changements, pourrait-il le faire par l'entremise d'un règlement au lieu de proposer une nouvelle loi?

M. Major : Pour répondre, d'abord, à votre dernière question, il suffirait d'élargir le pouvoir du gouvernement fédéral en matière de poursuites, comme c'est le cas, par exemple, dans le cas d'accusations liées aux drogues. Le ministère de la Justice a tout simplement augmenté le nombre d'avocats pour traiter ces dossiers.

Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas faire la même chose dans le cas des poursuites antiterroristes. Il suffirait d'assigner des avocats du ministère à ces dossiers. L'adoption d'un règlement ne serait pas nécessaire, selon moi. Le ministre de la Justice ou le ministre responsable n'aurait qu'à embaucher le nombre d'avocats nécessaires pour mener les enquêtes et diriger les poursuites. C'est une simple question de renforcement des compétences fédérales dans la poursuite de crimes.

Incidentally, you might find some help in that regard in Volume 3 of the Air India report where we deal with challenges of terrorist prosecutions.

The Chair: Before we go away from this subject, perhaps you can expand a little on the actual position of a director of terrorism prosecution and how that would aid and abet our ability to bring forward proceedings when necessary.

Mr. Major: Well, what I would envisage off the top of my head is that the Justice Department would form a group of lawyers within the Justice Department whose sole duty would be terrorist prosecutions. It would be similar to what you have now with drug prosecutions. There are lawyers in the department who are responsible for prosecution of drug offences. A lot of that work is done in provinces by agents appointed by the Justice Department.

What I would see in the terrorist investigations and prosecutions is the same format. You would have lawyers exclusively dedicated to that task. They would be part of the Department of Justice. They would operate in a similar fashion to prosecutions that are already being performed by the federal government.

In addition to drugs, there is smuggling; there are a number of criminal activities that the federal government is responsible for prosecuting. This is a big one, but it doesn't mean that it's different.

Senator White: Thank you very much for being with us today.

You may be one of the few people in this country who have been able to look at CSIS's work over almost a 30-year span. I'm trying to get a bit of understanding from you on where CSIS was in 1985 and where they are today on two fronts: first, on how they advise government on what we should be doing and what Canada should be doing; and second, whether or not you believe they're in a better place today to handle an immediate terrorist threat in this country.

Mr. Major: I can speak better about the situation in 1985. That was the year or about the time CSIS was instituted, on the recommendation of the McDonald report. The idea was that the RCMP was a police force and they would prosecute criminal activities. Separate from that, the question of national security would be taken from the RCMP and put in the hands of CSIS.

The organization of CSIS, as we heard in evidence, was very haphazard. They recruited officers from the RCMP who could go to CSIS on a two-year assignment, and if they didn't like it they could go back to the RCMP. That immediately caused friction because the officers that stayed at the RCMP viewed the officers that went to CSIS as lacking loyalty to the RCMP, so there was friction from the beginning.

Soit dit en passant, vous trouverez peut-être quelques conseils concernant les poursuites antiterroristes dans le volume 3 du rapport sur le vol d'Air India.

Le président : Avant de passer à un autre sujet, j'aimerais avoir plus de détails sur le poste de directeur des poursuites antiterroristes lui-même. Comment ce directeur pourrait-il nous aider à intenter des poursuites, au besoin?

M. Major : Spontanément, comme ça, j'imagine que le ministère de la Justice pourrait former un groupe d'avocats dont l'unique responsabilité serait les poursuites antiterroristes, un peu comme on le fait avec les poursuites liées aux drogues. Il y a des avocats au ministère de la Justice qui sont uniquement responsables des poursuites pour des crimes liés aux drogues. Ce sont des agents nommés par le ministère de la Justice qui font le gros du travail dans les provinces.

Selon moi, le même format pourrait s'appliquer dans le cas des enquêtes sur les actes terroristes et des poursuites antiterroristes. Il y aurait des avocats dédiés à cette tâche. Ce serait semblable à ce qui se fait dans le cas des poursuites engagées par le gouvernement fédéral.

Outre les drogues, il y a également la contrebande. Le gouvernement fédéral est responsable des poursuites liées à plusieurs activités criminelles. Les poursuites antiterroristes sont importantes, mais elles ne sont pas nécessairement différentes des autres.

Le sénateur White : Merci beaucoup d'avoir accepté notre invitation.

Vous êtes probablement l'une des seules personnes au pays à avoir pu analyser le travail du SCRS sur une période de 30 ans. J'aimerais savoir si, selon vous, depuis 1985, le SCRS a évolué dans la façon dont il conseille le gouvernement sur les mesures à prendre et s'il est mieux équipé aujourd'hui pour réagir aux menaces terroristes imminentes contre le Canada.

M. Major : Je suis plus en mesure de vous parler de la situation en 1985. C'est environ à cette époque que le SCRS a été créé, suivant la recommandation formulée dans le rapport McDonald. L'idée était que la GRC, une force policière, soit responsable des poursuites pour activités criminelles, et que le SCRS soit responsable de la sécurité nationale, une responsabilité qui appartenait alors à la GRC.

Comme nous l'avons déjà entendu, le SCRS était très désordonné. L'organisme recrutait des agents au sein de la GRC pour des affectations de deux ans. Les agents qui le désiraient pouvaient retourner à la GRC par la suite. Dès le début, cela a causé des tensions entre les deux organismes, car selon les agents qui restaient à la GRC, ceux qui allaient au SCRS manquaient de loyauté à l'endroit de la GRC.

The plan was that CSIS would collect information and evidence, and once they had sufficient evidence of criminal activity they would turn it over to the RCMP. While the system on paper looks all right, it didn't work. Humanly, I suppose, CSIS, on the one hand, having done all the work in the investigation to get it to where they were on the verge of being able to, for lack of a better word, crack the case, was hesitant to pass that information on to the RCMP; and similarly, I suppose, the RCMP, when it came to a matter of intelligence, believed they were still better able to do it than CSIS, so they failed to pass the information on to CSIS.

The result was that in the Air India case it became abundantly clear, and the report says it, that if the RCMP had known what CSIS knew and if CSIS had known what the RCMP knew, there is a high probability, almost a certainty, that the sabotaging of the Air India flight would have been prevented, as well as the plane that blew up in Japan.

There was much criticism in the report about the lack of communication. I'm not privy to what they did. You get the impression that they're better organized today, but I've been away from it for four years, so I can't tell you whether the communication is any better.

I still think human nature plays a part, and that's why I was so enthusiastic about a national security adviser who would resolve problems between those two agencies and other agencies.

Senator White: Thank you very much for that, sir, and for your response.

On a different track, in the course of your hearings, did you find or discover that children were being exposed to radical teachings in any of the religious institutions and private schools, and, if so, is there some direction — if not, I guess the second question to this is not helpful, but if you did, do you think there's something we should be doing to try to counter that?

Mr. Major: I'll tell you something you may find hard to believe, but one of the suspected kingpins in this Air India plot, and the man who was tried and acquitted, was called Malik. Malik started a school in Surrey which, in part, is funded by the provincial government. During the period of the Air India inquiry, it was clear that the children and the students were being indoctrinated, and in part with assistance from the provincial government on the basis that it was an educational institute.

We had some evidence that a large number of the graduates were arrested within five years of leaving the institution. I inquired about it, not from an official source, with a Mr. Hayer, who was an MLA and whose father was assassinated by the Sikhs, editor of a Sikh newspaper. He informed me that the school is even bigger. Around Surrey there are still pictures of a man called Parmar, who was the instigator and the leader of the tragedy. His pictures appear on floats, parades, still going on and,

Le SCRS devait recueillir des renseignements et des preuves et, lorsqu'il avait des preuves suffisantes d'activité criminelle, il devait remettre le dossier à la GRC. Sur papier, le système semblait efficace, mais en réalité, il ne l'était pas. Une fois qu'il avait mené son enquête et qu'il était prêt à résoudre l'affaire, disons, le SCRS hésitait à transmettre les renseignements et les dossiers à la GRC. De façon similaire, la GRC se croyait meilleure que le SCRS pour la collecte de renseignements et ne transmettait pas l'information recueillie au SCRS. C'est la nature humaine, j'imagine.

Par conséquent, comme le stipule le rapport sur le vol d'Air India, nos recherches ont clairement démontré que si la GRC et le SCRS avaient partagé les renseignements dont chacun disposait, il est très probable, presque certain, même, que l'attentat contre le vol d'Air India aurait été déjoué, tout comme celui contre l'avion qui a explosé au Japon.

Dans le rapport, on a beaucoup critiqué le manque de communication. Je ne suis pas au courant de ce qu'ils ont fait. On a l'impression qu'ils sont mieux organisés aujourd'hui, mais puisque j'ai terminé mon travail il y a maintenant quatre ans, je ne suis pas en mesure de vous dire si les choses se sont améliorées sur le plan de la communication.

Je crois toujours que la nature humaine joue un rôle, et c'est pourquoi je trouvais très bonne l'idée de permettre au conseiller à la sécurité nationale de résoudre les problèmes entre ces deux organismes et d'autres organismes.

Le sénateur White : Monsieur, je vous en remercie. Merci de votre réponse également.

D'autre part, durant vos audiences, avez-vous découvert qu'on enseignait à des enfants des idées radicales dans des établissements religieux et des écoles privées? Si c'est le cas, y a-t-il quelque chose... Si ce n'est pas le cas, ma deuxième question est inutile, mais devrions-nous faire quelque chose pour essayer de contrer cela, à votre avis?

M. Major : Vous aurez peut-être du mal à croire ce que je vais vous dire, mais l'un des individus que l'on soupçonnait d'être un pilier du complot visant Air India et l'homme qui a été jugé et acquitté s'appelait Malik. Il a fondé une école à Surrey, financée en partie par le gouvernement provincial. Au cours de la période durant laquelle l'enquête sur l'attentat commis contre Air India a été menée, il était évident qu'on endoctrinait les enfants et les élèves, en partie avec l'aide du gouvernement provincial étant donné qu'il s'agissait d'un établissement d'enseignement.

Nous avons des raisons de croire qu'un grand nombre de diplômés ont été arrêtés dans les cinq années suivant leur départ de l'établissement. Je me suis renseigné à ce sujet, non pas auprès d'une source officielle, mais auprès d'un certain M. Hayer, qui était député à l'assemblée législative et dont le père a été assassiné par les sikhs. C'était le rédacteur en chef d'un journal sikh. Il m'a dit que l'école est même encore plus grande aujourd'hui. Dans la ville, il y a encore des images d'un homme qu'on appelle Parmar,

unfortunately, in some cases, attended by politicians.

Senator White: Thank you for that. In response, what do you think a government could or would or should do to counter that, legislatively or otherwise?

Mr. Major: It's a very difficult problem, because once you start investigating private schools, you can imagine the reaction you get from those who think you're targeting their religion. The school authorities in British Columbia could look at the curriculum and determine what really is going on at that school. It's a single school. They could, for lack of a better word, target it for investigation as to whether it complied with the standards that the province thinks they want to apply. But once they start looking at an educational institution, they'll get a lot of pushback from Sikhs who are not terrorists.

Senator Stewart Olsen: Thank you, Justice Major, for being here. It's an honour to have you with us. You've done a lot of work on this. Our questions are, as you can see, for us to try to develop a way forward to hopefully prevent a lot of what's happening now.

One of the issues I'd like for you to come back to is the National Security Advisor's enhancing the mandate. Because of the different ministerial lines of accountability, and that it doesn't have a statutory authority, there will be a lot of issues that come up for this position.

Could you discuss that a little bit, and also the Canada Evidence Act? You referenced that in your report in Volume 3. Could you just flesh that out a little bit for us?

Mr. Major: My notion of a national security adviser is an individual and not a department. The individual would be charged with the responsibility of ensuring that information obtained by one agency was properly shared with other agencies. With the enlargement of the ability of a number of agencies to now conduct more probing examinations, I can't help but believe that some of those agencies will be reluctant to share information. They will want to carry on their own investigation, which they may be doing in good faith, when they should be sharing it with perhaps the RCMP. Perhaps it has got to that stage.

I envisage the RCMP or the agency involved making their case to the national security adviser as to whether what they're doing has reached the stage that the information they've obtained should now be shared with one of the other agencies. It wouldn't be politically charged; it would be largely, I think, administrative. It would not require additional resources; it would probably require a senior lawyer with some common sense.

l'instigateur de la tragédie. Ses photos apparaissent sur des chars dans des parades, qui ont toujours lieu, et auxquelles, malheureusement, des politiciens participent dans certains cas.

Le sénateur White : Je vous remercie. Quelle mesure un gouvernement pourrait ou devrait prendre pour contrer cela, sur le plan législatif ou sur d'autres plans?

M. Major : C'est très difficile, car lorsqu'on commence à enquêter sur des écoles privées, vous pouvez vous imaginer quelle est la réaction des gens qui croient que l'on cible leur religion. Les autorités scolaires de la Colombie-Britannique pourraient examiner le programme et déterminer ce qui se passe vraiment dans l'école. Ce n'est qu'une seule école. Elles pourraient la cibler, faute d'un meilleur mot, et mener des enquêtes afin de vérifier si elle respecte les normes que la province pense qu'elle veut appliquer. Toutefois, dès qu'elles commenceront à se pencher sur un établissement d'enseignement, elles feront face à une opposition de la part des sikhs qui ne sont pas des terroristes.

La sénatrice Stewart Olsen : Juge Major, je vous remercie de votre présence. C'est un honneur de vous accueillir parmi nous. Vous avez fait beaucoup de travail à cet égard. Comme vous pouvez le constater par les questions que nous vous posons, nous essayons de trouver une façon de, nous l'espérons, prévenir une bonne partie de ce qui se passe présentement.

J'aimerais que vous reveniez entre autres sur l'idée d'élargir le mandat du conseiller à la sécurité nationale. En raison de la délimitation des responsabilités, et parce qu'il n'a pas d'autorisation légale, cela soulève beaucoup de questions.

Pourriez-vous parler un peu de cette question, ainsi que de la Loi sur la preuve au Canada? Vous y avez fait référence dans le volume 3 de votre rapport. Pourriez-vous nous fournir un peu plus de détails à ce sujet?

M. Major : Selon ma conception des choses, un conseiller à la sécurité nationale est un individu et non un ministère. La personne aurait la responsabilité de s'assurer que l'information qu'a obtenue un organisme a été correctement communiquée à d'autres organismes. Étant donné qu'un certain nombre d'organismes sont maintenant davantage en mesure de faire un examen plus poussé, je ne peux m'empêcher de croire que certains de ces organismes seront réticents à communiquer l'information. Ils voudront effectuer leur propre enquête, peut-être de bonne foi, alors qu'il faudrait qu'ils la communiquent à la GRC. On en est peut-être rendu là.

J'imagine l'organisme concerné — la GRC, par exemple — exposer sa position devant le conseiller à la sécurité nationale pour ce qui est de déterminer s'il est rendu à l'étape où il doit communiquer l'information qu'il a obtenue à l'un des autres organismes. Il ne s'agirait pas d'un processus politique; ce serait, à mon sens, un processus administratif. Cela ne nécessiterait pas de ressources supplémentaires, mais probablement un avocat chevronné qui fait preuve de bon sens.

Senator Stewart Olsen: Thank you, sir. That clarifies a lot for us.

Senator Kenny: Mr. Justice Major, I have a follow-up to the last two questions. I thought that *Stinchcombe* was the principal reason we weren't getting sharing between CSIS and the RCMP, and the disclosure problems associated with sharing the information. Do you have a different perspective?

Mr. Major: I don't know if I have a different perspective, but *Stinchcombe*, as you know, is the leading case on police authorities disclosing the evidence they have against the accused before he goes to trial. It may be that where you have a group that are arrested at the same time it would be bulky to supply all the information. I think we said in the report that in those cases you would make the information available at a site and let the interested parties, all those entitled to see it, come to the site rather than delivering the information to the parties. In ordinary prosecutions it may be a very thin file that goes to the accused.

In the CSIS-RCMP activities, the files tend to grow and become very large, so the physical aspect of sharing is a problem unless you simply have interested parties come and look at it. When I say "large," you could have a boxcar full of information. The question becomes, what's relevant? I think the authorities frequently go to the extreme and unload everything so that the suspicion is that the vital information won't be picked up because there's a boxcar full of all kinds of information. But I don't see where *Stinchcombe* should present any problem between CSIS and the RCMP.

Senator Kenny: My understanding, sir, is it wasn't a physical issue; it was that CSIS has or had the impression that they were giving away their way of operating, their procedures, and that it was far more a question of having the bad guys get a better understanding of how the intelligence apparatus worked in the country and that *Stinchcombe* required this disclosure that in fact made it not worthwhile for CSIS to pursue the matter.

Mr. Major: Well, Senator Kenny, I'm unaware of any case that says the principles in *Stinchcombe* extend as far as disclosing the method of operation of the authorities. They have to provide the results. They have to provide what the case is against the accused, but they don't have to disclose how they got there. This notion that CSIS would have to disclose the method of wiretapping or the various other devices they use is just not part of *Stinchcombe*.

Senator Beyak: I have a point of order for those watching at home. Could you explain to us what *Stinchcombe* is in more detail?

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur. Cela nous permet de beaucoup mieux comprendre.

Le sénateur Kenny : Monsieur le juge, j'ai une question qui est liée aux deux questions précédentes. Je croyais que c'était principalement l'affaire *Stinchcombe* qui expliquait la non-communication de renseignements entre le SCRS et la GRC ainsi que les problèmes de divulgation liés à la communication de renseignements. Avez-vous une perspective différente?

M. Major : Je ne sais pas si j'ai une perspective différente, mais comme vous le savez, l'affaire *Stinchcombe* est la principale cause sur la divulgation de la preuve que les autorités policières ont contre l'accusé avant que celui-ci subisse un procès. C'est peut-être que dans les cas où un groupe de personnes sont arrêtées en même temps, le volume de renseignements à communiquer serait énorme. Dans le rapport, je crois que ce que nous avons dit, c'est que dans ces cas, on rendrait l'information accessible à un endroit et on permettrait aux parties intéressées — les gens qui ont le droit d'en prendre connaissance — de la consulter à cet endroit plutôt que de livrer l'information aux parties. Dans le cas de poursuites ordinaires, le dossier qui est fourni à l'accusé peut être très petit.

Dans les activités menées conjointement par le SCRS et la GRC, les dossiers ont tendance à devenir très volumineux, et sur le plan matériel, la communication de renseignements devient donc un problème à moins que les parties intéressées viennent les consulter. Par « volumineux », je veux dire qu'on pourrait remplir un wagon de renseignements. Il faut alors se demander ce qui est pertinent. Je crois que les autorités vont souvent à l'extrême et divulguent tout, de sorte que l'on soupçonne que l'information essentielle ne sera pas recueillie parce qu'il y a plein de renseignements de toutes sortes. Or, je ne vois pas en quoi l'affaire *Stinchcombe* poserait un problème entre le SCRS et la GRC.

Le sénateur Kenny : Monsieur, d'après ce que je comprends, ce n'était pas un problème sur le plan matériel; c'est plutôt que le SCRS avait l'impression qu'il dévoilait sa façon de fonctionner, ses procédures, et qu'il craignait qu'ainsi, les méchants comprennent mieux la façon de travailler du service de renseignements du pays, et que l'arrêt *Stinchcombe* imposait cette divulgation qui, en fait, faisait en sorte qu'il serait inutile pour le SCRS d'aller plus loin.

M. Major : Eh bien, sénateur Kenny, je ne connais aucun dossier où l'on établit que les principes émis dans l'arrêt *Stinchcombe* vont jusqu'à la divulgation du fonctionnement des autorités. Elles doivent fournir les résultats. Elles doivent communiquer la preuve, mais elles n'ont pas à dévoiler la façon dont elles s'y sont prises. L'idée selon laquelle le SCRS devrait divulguer sa méthode d'écoute téléphonique ou les autres outils qu'il utilise ne fait pas partie de l'arrêt *Stinchcombe*.

La sénatrice Beyak : J'invoque le Règlement pour les gens qui nous regardent. Pourriez-vous nous expliquer un peu plus en détail ce qu'est *Stinchcombe*?

Mr. Major: *Stinchcombe* is a criminal case that arose in Calgary. There was no organized method at the time of *Stinchcombe* by which the accused was provided with a case against him by the authorities. *Stinchcombe* was a lawyer who was involved with some criminal activity. He was charged and convicted, and his lawyer appealed on the basis that as an accused he had a right to a full defence and that in order to provide a full defence he had to know what the case against him was. The case went all the way to the Supreme Court of Canada and they endorsed the principle that the case against an accused person has to be disclosed in order that he can provide a proper defence.

Senator Beyak: Thank you very much for that. That's very enlightening.

During the term of your commission, 2006 to 2010, we understand that religious fundamentalism and radicalization were of significant concern given the attack and threats against Canadians, such as Ujjal Dosanjh and Tara Singh Hayer, whom you mentioned earlier. Are the agencies responsible for protecting them and their rights doing their job, or do you have suggestions on how they could do it better?

Mr. Major: I missed the first part of your question.

Senator Beyak: I'm sorry, the microphone wasn't on. First of all, I thank you for enlightening us on the other issue.

During your term of your commission from 2006 to 2010, we understood that religious fundamentalism and radicalization were significantly attacking journalists who were trying to report, specifically the gentleman you mentioned earlier, Mr. Tara Singh Hayer. I wonder whether, in your opinion, the agencies that are supposed to protect them are doing their job today.

Mr. Major: Well, that was really a tragedy. The authorities were charged with protecting him, as they would any citizen who was under death threats. It turned out at the inquiry that the burglar alarms surrounding his house were not working. They were out of order. The protection afforded him was pretty shabby, and it resulted eventually in his being murdered, so I would say in that case the protection was inadequate.

How far the authorities have to go in protecting organizations I think is limited to threats of criminal actions or actions that would be criminal against them.

If it's a debate over theology or something else, I don't know that the state has any duty to protect the argument.

I don't know that the threats involving criminal activity are any greater because you're a newspaper reporter. It's just that frequently, if you're a newspaper reporter, the threats against you are of a higher degree of probability than if you were simply a street-corner advocate.

M. Major : *Stinchcombe* est une affaire criminelle qui a eu lieu à Calgary. À l'époque, il n'y avait aucune méthode structurée par laquelle les autorités fournissent à l'accusé les éléments de preuve contre lui. *Stinchcombe*, c'était un avocat qui s'est livré à des activités criminelles. Il a été accusé et condamné, et son avocat a fait appel et a plaidé qu'en tant qu'accusé, *Stinchcombe* avait droit à une défense pleine et entière et que pour cette raison, il devait connaître les éléments retenus contre lui. L'affaire s'est rendue jusqu'à la Cour suprême du Canada, qui a reconnu le principe selon lequel les éléments de preuve contre un accusé doivent être divulgués à la défense afin qu'il puisse présenter une défense pleine et entière.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie beaucoup. C'est très instructif.

Nous croyons comprendre qu'au cours de votre mandat à titre de commissaire, de 2006 à 2010, le fondamentalisme et le radicalisme religieux suscitaient de sérieuses préoccupations compte tenu de l'attaque et des menaces contre des Canadiens, comme Ujjal Dosanjh et Tara Singh Hayer, dont vous avez parlé plus tôt. Les organismes qui ont la responsabilité de protéger ces personnes et leurs droits font-ils leur travail? Avez-vous des suggestions de mesures qui leur permettraient de faire mieux?

M. Major : Je n'ai pas entendu votre première question.

La sénatrice Beyak : Excusez-moi, le microphone était fermé. Tout d'abord, je vous remercie des explications que vous nous avez données sur l'autre question.

Nous croyons comprendre qu'au cours de votre mandat à titre de commissaire, de 2006 à 2010, des fondamentalistes et des radicaux religieux s'attaquaient beaucoup à des journalistes qui essayaient de faire leur travail d'information, comme l'homme dont vous avez parlé plus tôt, M. Tara Singh Hayer. Je me demande si, à votre avis, les organismes qui sont censés protéger ces gens font leur travail.

M. Major : Eh bien, c'était vraiment une tragédie. Les autorités avaient la responsabilité de le protéger, comme ils le font pour tout citoyen qui reçoit des menaces de mort. Durant l'enquête, on s'est rendu compte que les avertisseurs d'effraction qui avaient été installés chez lui ne fonctionnaient pas. Les mesures de protection étaient plutôt minables, et il a fini par être assassiné. Dans ce cas, je dirais que les mesures de protection n'étaient pas adéquates.

Je pense que les autorités doivent protéger des organisations si elles font face à des menaces d'actes criminels.

Si c'est un débat au sujet de la théologie ou d'autre chose, je ne sais pas si l'État a le devoir de protéger l'argument.

Je ne sais pas si les menaces liées à des activités criminelles sont plus grandes quand il s'agit d'un journaliste. C'est seulement que souvent, il est beaucoup plus probable qu'un journaliste reçoive des menaces qu'un défenseur des droits qui manifeste au coin de la rue.

[Translation]

Senator Dagenais: I have two questions. Do Canada's openness toward immigrants and all the rights we give them increase the risk of our country becoming a haven for prospective terrorists or, as they are now commonly referred to, lone wolves?

[English]

Mr. Major: I hear the senator, but I don't hear what the senator is asking. I haven't heard the translation.

Senator Dagenais: You don't have the translation?

Mr. Major: No. It's now coming through. If you would repeat the senator's question, we would be in business.

The Chair: Could you repeat the question. I think we were all having trouble with the translation.

[Translation]

Senator Dagenais: Can you understand me? Are you getting the interpretation?

[English]

Mr. Major: I am hearing you, and I'm waiting for the interpreter.

[Translation]

Senator Dagenais: Do Canada's openness toward immigrants and all the rights we give them increase the risk of us becoming a haven for prospective terrorists or, as they are sometimes referred to, lone wolves?

[English]

Mr. Major: I think that it's the generosity of Canada in inviting immigrants, and compared to a number of other countries, making immigration, if not perfect, less difficult. As a result, you will get bad apples seeing that they can perhaps get into Canada more easily than elsewhere and taking advantage of it. I don't think there's any question that that's true.

[Translation]

Senator Dagenais: I have another question. Concerning the bombing of Air India flight 182, you talked to us about the report, but were there any cooperation issues among government departments or agencies, including the Canadian Security Intelligence Service and the Royal Canadian Mounted Police? Had any communication or coordination issues arisen, would it be appropriate to make changes to practices or legislation to avoid those kinds of problems going forward?

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai deux questions. Est-ce que l'ouverture dont fait preuve le Canada envers les immigrants et tous les droits que nous leur consentons augmentent le risque que nous servions de refuge aux terroristes en devenir ou, comme on les appelle communément maintenant, aux loups solitaires?

[Traduction]

M. Major : J'ai entendu le sénateur, mais je n'ai pas compris sa question. Je n'ai pas entendu l'interprétation.

Le sénateur Dagenais : Vous n'entendez pas l'interprète?

M. Major : Non. Je l'entends maintenant. Si vous pouvez répéter la question du sénateur, ça ira.

Le président : Pourriez-vous répéter la question? Je crois que nous avons tous de la difficulté à capter l'interprétation.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Est-ce que vous me comprenez bien? Captez-vous l'interprétation?

[Traduction]

M. Major : Je vous entends, et j'attends l'interprétation.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Est-ce que l'ouverture dont fait preuve le Canada envers les immigrants et tous les droits que nous leur consentons augmentent le risque que nous servions de refuge aux terroristes en devenir ou, comme on les appelle à l'occasion, aux loups solitaires?

[Traduction]

M. Major : Je crois que c'est la générosité dont fait preuve le Canada en invitant les immigrants et en rendant l'immigration, peut-être pas parfaite, mais moins difficile à réaliser que dans un certain nombre d'autres pays. Par conséquent, des éléments indésirables constateront qu'ils peuvent entrer au Canada plus facilement qu'ailleurs et en profiter. À mon avis, cela ne fait aucun doute.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'aurais une autre question. En ce qui concerne l'attentat à la bombe commis contre le vol 182 d'Air India, vous nous avez parlé du rapport, mais s'est-il avéré que des problèmes de coopération sont survenus entre des ministères ou organismes du gouvernement, y compris le Service canadien du renseignement de sécurité et la Gendarmerie royale du Canada? Dans le cas où des problèmes de communication ou de coordination seraient survenus, conviendrait-il d'apporter des changements aux pratiques ou à la législation pour empêcher que de tels problèmes surviennent à nouveau?

[English]

Mr. Major: I'll go back to my solution of a national security adviser. If you had a national security adviser who, for lack of a better word, would be a referee between parties, one wanting to keep information and not share it, the other wanting the information, the national security adviser — again, it would be an individual — would look at the case for sharing and look at the case for not sharing at that particular time.

Let me give you a stark example. In the Air India case, it was determined that CSIS agents had followed three Sikhs over to Vancouver Island, watched them pick up some hardware, go out to a sandpit. CSIS followed them. The senior officer was a little hard of hearing. The officer with him was a young woman. They parked the car away from the sandpit. The young woman was startled by noises. The senior officer came back and said that the noises were shotguns. Then the car that had gone into the sandpit sped back to Duncan.

This was on the Friday or maybe Thursday afternoon before the explosion on the aircraft. CSIS did not disclose that incident to the RCMP. After the plane was blown up and steps were being retraced, in the sandpit that I described, they found dynamite caps. What had been going on was not shotguns but experimenting with dynamite.

Now, if the suspicion that CSIS had had been shared with the RCMP, if the RCMP knew about experiments with dynamite, it would have been a very significant step in what later turned out to be the case, but CSIS kept that to themselves.

Senator Ngo: Thank you, Justice Major. I have two questions here.

What is your perspective on pending legislation that gives law enforcement more authority versus privacy of individuals? Are enough safeguards built into the legislation?

Mr. Major: It's always a balancing. When you're faced with a serious crisis such as we have facing us now, you want to be sure that you're not handicapping the investigating authorities or agencies.

There are safeguards. Warrants are required from a judge in certain circumstances, but I think it comes down to a certain amount of faith in our agencies not to abuse the authority. I'm not aware of incidents where there are.

There are going to be ruffled feelings as investigations go forward with vigour. People will be questioned who come under suspicion for no good reason, but you can't prevent everything. I think in weighing the balance, we have to rely on the safeguards we have: judicial warrants, the good faith of the agencies.

[Traduction]

M. Major : Je reviens à ce que je disais sur le conseiller à la sécurité nationale. Si on lui donnait un rôle d'arbitre, faute d'un meilleur mot, entre les deux parties, soit celle qui ne veut pas communiquer ses renseignements et celle qui veut les obtenir, le conseiller à la sécurité nationale — et je le répète, il s'agirait d'une personne — se pencherait sur les arguments des deux positions à ce moment-là.

Permettez-moi de vous donner un exemple frappant. En ce qui concerne l'attentat commis contre Air India, on a constaté que les agents du SCRS avaient suivi trois sikhs jusqu'à l'île de Vancouver, et les avaient vu prendre du matériel et se rendre dans une carrière de sable. Les agents du SCRS les ont suivis. L'agent supérieur était un peu dur d'oreille. L'agent qui l'accompagnait était une jeune femme. Ils se sont stationnés loin de la carrière de sable. Des bruits ont fait sursauter la jeune femme. L'agent supérieur est revenu et a dit qu'il s'agissait de tirs au fusil de chasse. Par la suite, le véhicule qui était dans la carrière est retourné à Duncan.

C'était le vendredi ou peut-être le jeudi après-midi précédant l'explosion de la bombe à bord de l'avion. Le SCRS n'a pas révélé l'incident à la GRC. Après l'explosion de l'avion, en reconstituant le fil des événements, on a trouvé des capsules de dynamite dans la carrière de sable. Les individus ne tiraient pas au fusil de chasse; ils faisaient des essais de dynamite.

Maintenant, si le SCRS avait communiqué ses soupçons à la GRC, si la GRC avait été mise au courant des essais de dynamite, cela aurait été une étape très importante dans ce qui s'est avéré plus tard la preuve, mais le SCRS n'a pas communiqué l'information.

Le sénateur Ngo : Merci, juge Major. J'ai deux questions.

Que pensez-vous des mesures qui visent à accroître les pouvoirs des forces de l'ordre, par rapport au droit à la vie privée des gens? Contiennent-elles suffisamment de mesures de protection?

M. Major : C'est toujours une question d'équilibre. Lorsqu'on est confronté à une grave crise comme celle avec laquelle nous sommes aux prises, on veut s'assurer de ne pas nuire au travail des autorités ou des organismes chargés des enquêtes.

Il y a des mesures de protection. Dans certaines circonstances, des mandats doivent être accordés par un juge, mais je crois que cela se résume à notre confiance envers nos organismes, en ce sens qu'ils n'abuseront pas de leur pouvoir. Je ne suis au courant d'aucun incident à cet égard.

Les enquêtes menées vigoureusement froisseront des gens. Certains seront interrogés et des soupçons pèseront sur eux sans raison valable, mais on ne peut pas tout éviter. Je crois qu'en établissant un équilibre, nous devons nous appuyer sur nos mesures de protection : les mandats judiciaires et la bonne foi des organismes.

Speaking for myself, I'm comfortable with what I see. You always want to hear the opposition in case they have an idea that's worthwhile, but at the moment, it looks as though there are exaggerated concerns about this so-called extended authority of some of the agencies to pursue investigations along the lines of trying to stop terrorist attacks.

It's a very difficult thing, as you know, when you have homegrown radicals with no real connection, the ISIS plotting in the basement. That incident over the weekend where they were going to shoot up a mall, I'm not sure of this, but I would suspect that command control of ISIS had no idea that this was even going to happen. To stop it, to get the information, just seems virtually insurmountable at times.

So I think we have to do the right thing. The agencies have to be responsible. We have to safeguard citizens' rights. It's a balance, and on what I've seen with the warrant protection and undoubtedly the good faith of the agencies, speaking for myself, I'm quite comfortable.

Senator Kenny: Mr. Justice Major, you invested three years in preparing your report. I'm curious to know how you feel, with almost a decade of perspective, about the extent to which the government addressed your recommendations.

Mr. Major: It's easy; I don't think they addressed very many. Now, the government has an answer to me, although I haven't inquired. They say, "Everything you recommended involves security, and if we tell you what we did, we're telling everybody, so we're warning the bad guys of what we've set up."

Let me give you an example. One of the recommendations was that cargo — at the moment, baggage is being X-rayed before it's loaded onto airplanes. Cargo is not being X-rayed. When I say cargo is not X-rayed, it wasn't X-rayed at the time of the Air India hearing, and I haven't heard that it's now X-rayed. Cargo going into the United States is X-rayed, but not cargo going elsewhere. You'll see in the Air India report — let me back up just a minute.

This took three years, and part of it was the reluctance of the authorities. The government set up the inquiry. Then the government had a battery of lawyers to protect the government. So we were faced with a situation where it was very difficult to get unredacted information from the government. That in part explains why the inquiry took maybe as much as a year longer. We'd get reports that were completely redacted. At one stage, I went on the public record to say that unless things change, there was no point continuing the inquiry.

Things did change. I would then get documents where only half the page was redacted. I was never satisfied that we got the complete evidence that the government had charged me to find

Pour ma part, ce que je vois ne me pose pas de problème. On veut toujours entendre le point de vue de l'opposition au cas où elle proposerait des idées valables, mais en ce moment, il semble que des préoccupations concernant les soi-disant pouvoirs élargis qu'on donne à certains organismes dans le cadre de leurs enquêtes visant à empêcher des attaques terroristes de se produire sont exagérées.

Comme vous le savez, c'est quelque chose de très difficile quand on a affaire à des radicaux locaux qui n'ont pas de lien réel avec les complots du groupe armé État islamique dans leur sous-sol. En ce qui concerne l'incident des jeunes qui planifiaient une tuerie dans un centre commercial le week-end dernier, je suspecte, sans en être certain, que les têtes dirigeantes du groupe armé État islamique n'avaient jamais eu vent de ce projet. C'est une tâche qui semble pratiquement insurmontable que d'obtenir l'information et d'empêcher ces incidents de se produire.

Je pense donc que nous devons faire la bonne chose. Les organismes doivent être responsables. Nous devons protéger les droits des citoyens. C'est une question d'équilibre, et pour ma part, je me sens rassuré par ce que j'ai vu concernant la protection des mandats et, certainement, la bonne foi des organismes.

Le sénateur Kenny : Monsieur le juge Major, vous avez investi trois ans dans la préparation de votre rapport. J'aimerais savoir ce que vous pensez, après presque 10 ans, de la mesure dans laquelle le gouvernement a suivi vos recommandations.

M. Major : C'est facile; je ne pense pas qu'il en a suivi beaucoup. Le gouvernement a une réponse pour moi, même si je ne lui ai rien demandé. Il dit « Tout ce que vous avez recommandé concerne la sécurité, et si nous vous disons ce que nous avons fait, nous le révélerions à tout le monde et aviserions les gens malintentionnés des mesures que nous avons prises. »

Permettez-moi de vous donner un exemple. J'avais recommandé que les cargaisons — les bagages dans le cas présent — soient passées aux rayons X avant d'être chargées dans les avions. Les cargaisons ne sont pas passées aux rayons X. Quand je dis qu'elles ne le sont pas, c'est qu'elles ne l'étaient pas au moment des audiences sur l'affaire Air India, et je n'ai pas entendu dire qu'elles l'étaient maintenant. Les cargaisons en partance des États-Unis sont passées aux rayons X, mais pas celles qui vont ailleurs. Vous verrez dans le rapport sur l'affaire Air India... permettez-moi de revenir en arrière un instant.

Il a fallu trois ans, et c'est en partie en raison de la réticence des autorités. Le gouvernement a lancé l'enquête, puis s'est fait protéger par un contingent d'avocats. Nous nous sommes donc retrouvés dans une situation où il était très difficile d'obtenir des renseignements non caviardés du gouvernement. Voilà qui explique en partie pourquoi l'enquête a duré jusqu'à un an de plus peut-être. Nous recevions des rapports presque entièrement biffés. À un moment, j'ai déclaré publiquement que si rien ne changeait, il était inutile de poursuivre l'enquête.

Les choses ont alors changé. J'ai reçu des documents à moitié caviardés seulement. Mais je n'ai jamais été certain d'avoir obtenu toutes les preuves que le gouvernement m'avait chargé de trouver

out what happened. I guess it's human nature in some ways that they were making decisions that this wasn't relevant, but the government was an adversary in a hearing where they should have been an ally.

Senator Kenny: This committee provided testimony for you, and you appeared to have adopted it in one volume of the report, yet we don't see any of those recommendations adopted.

Mr. Major: Some may say we made too many recommendations. I may have been naive in believing the government wanted to know as much as we found out. I didn't expect that all those recommendations could be implemented, but I thought the government would be alerted and could pick and choose those that were more urgent. Some they may have covered. But I'm in the same position, Senator Kenny, as you are; I haven't heard.

[Translation]

Senator Charette-Poulin: To prepare for today's meeting, I reread your biography and realized that you're from Mattawa. It's interesting that my question for you was put to me by someone from northern Ontario over the weekend.

In your opening remarks, you said that there appeared to be three groups. There are terrorist groups with ties to ISIS, individuals acting alone unbeknown to ISIS, and individuals motivated by ideology. How can we determine with certainty whether an attack is related to a plan, a strategy or a group implementation, as opposed to being carried out by an individual for unknown reasons? How can we make that distinction?

[English]

Mr. Major: Well, it's going to be difficult at times. What you've repeated comes close to what I said, but not quite. I spoke of activities by ISIS, the command centre, and then activities by individuals who were instructed by ISIS. For instance, people who wanted to go to Syria and fight with ISIS were told, "Stay at home; you can do more work there." So they're acting under the guidance of ISIS. The third group are the ones that are the most difficult to identify.

The two incidents we've had in Canada I think will prove to be the group that acted without any real connection with ISIS, other than buying into the enthusiasm of doing the will of Allah and so on.

Senator Beyak: Thank you, justice. This time I turned on my microphone. It's an honour to have you here with us. Your Air India report was fabulous. I read it in detail, and I'm struck by the similarities to the situation that our committee is facing today.

pour savoir ce qu'il s'était passé. Je suppose que d'une certaine manière, c'est la nature humaine qui a fait que les gens ont décidé que l'information n'était pas pertinente, mais le gouvernement était un adversaire dans une enquête où il aurait dû être un allié.

Le sénateur Kenny : Notre comité a fait une contribution dans le cadre de votre enquête, et vous semblez avoir repris ses recommandations dans le premier volume du rapport. Pourtant, aucune ne semble avoir été adoptée.

M. Major : Certains pourraient dire que nous avons fait trop de recommandations. J'ai peut-être été naïf de croire que le gouvernement voulait savoir tout ce que nous avons découvert. Je ne m'attendais pas à ce que toutes les recommandations soient appliquées, mais j'ai cru que le gouvernement serait alerté et pourrait retenir les plus urgentes. Il en a peut-être suivi quelques-unes. Mais je suis dans la même position que vous, sénateur Kenny; je n'ai rien entendu à ce sujet.

[Français]

La sénatrice Charette-Poulin : En me préparant à la réunion d'aujourd'hui, j'ai relu votre biographie et j'ai constaté que vous venez de Mattawa. Chose intéressante, la question que je vais vous poser m'a été posée par une personne du Nord de l'Ontario au cours de la fin de semaine.

Lors de vos remarques liminaires, vous avez mentionné qu'il semble y avoir trois groupes : des groupes de terroristes spécifiquement liés à ISIS; des individus qui agissent seuls sans relation avec ISIS; et des individus qui agissent par idéologie. Comment faire pour discerner exactement si un attentat est lié à un plan, à une stratégie, ou à une implantation de groupe, comparativement à un individu qui pose un geste pour des raisons inconnues? Comment fait-on la différence?

[Traduction]

M. Major : Eh bien, ce sera difficile à faire par moment. Ce que vous avez répété s'apparente à ce que j'ai dit, mais ce n'est pas tout à fait pareil. J'ai parlé des activités du groupe armé État islamique, du centre de commandement, et des activités d'individus agissant selon les instructions du groupe armé État islamique. Par exemple, ceux qui voulaient se rendre en Syrie afin de combattre avec ce groupe se sont fait dire de rester au pays parce qu'ils pouvaient y accomplir davantage. Ils agissent donc à l'instigation du groupe armé État islamique. Le troisième groupe est celui qui est le plus difficile à détecter.

Je pense que les deux incidents survenus au Canada s'avéreront être le fait de gens qui ont agi sans avoir de véritable lien avec le groupe armé État islamique, à part leur adhésion enthousiaste au précepte selon lequel il faut faire la volonté d'Allah et tout le tralala.

La sénatrice Beyak : Merci, monsieur le juge. Cette fois-ci, j'ai ouvert mon microphone. C'est un honneur que de vous compter parmi nous. Votre rapport sur l'affaire Air India était formidable. Je l'ai lu en détail et je suis frappée par les similitudes qui existent avec la situation qui intéresse notre comité aujourd'hui.

I wondered if you would tell us, further to my earlier questions, if you have concerns that the media and certain citizens and journalists who are outspoken aren't being amply protected. I still worry about that. I wonder if, being in their intimidation, if they were given a libel lawsuit or threatened with physical violence, do you think the Crown should actually take their part in an unjustified libel lawsuit threat?

Mr. Major: I think you would have to look at that on a case-by-case basis. In the case of the deceased Mr. Hayer, it was obvious that he needed protection. The field of journalism, as you know, is very broad, and reporters are sometimes careful with the information they report on; others are not so careful. I don't know that you could extend a blanket protection to reporters or people who come under threat. I think what the authorities could do is to examine the threat and see whether it was a bona fide threat or something less.

Senator White: Thanks for the opportunity to ask another question. In relation to the National Security Advisor, sir, you know where we are today with that position. Where do you think the position should go from this point? Should it be a clear oversight, even a directing of activities of agencies, or more of a receipt of information and providing advice to government?

Mr. Major: I think more of the latter.

In my view, the National Security Advisor would have a pretty narrow scope. He would be the final authority on whether — and we'll pick on CSIS and the RCMP — information in the hands of CSIS that the RCMP requests and CSIS resists because they say it's still intelligence and it hasn't reached the level of criminal activity. The security adviser would look at the competing interests and decide that, yes, it has reached the level that it should go to the RCMP for information, or it's still collecting intelligence and there's no criminal activity, so it belongs still with CSIS.

It wouldn't be oversight of anybody; it would be determining the issue on a case-by-case basis between agencies.

Senator White: Thank you very much, and that's a clear response. Really you're talking about oversight of information and intelligence, not oversight of an agency.

Mr. Major: No.

Senator White: So looking at the information and determining whether or not it's shared, for example, directing the movement of information, not individual agencies.

Mr. Major: Yes.

Senator Kenny: On this subject, both of these departments, both of these agencies report to the same minister, and CSIS is bound by ministerial directive on a wide range of things.

Je me demande si vous pourriez nous dire, pour faire suite à mes questions précédentes, si vous craignez que les médias, certains citoyens et certains journalistes qui ont leur franc-parler ne soient pas amplement protégés. Je m'inquiète à ce sujet. S'ils font l'objet d'intimidation, de poursuites pour diffamation ou de menaces de violence physique, pensez-vous que la Couronne devrait prendre leur parti si on les menace de poursuites injustifiées pour diffamation?

M. Major : Je considère qu'il faudrait examiner la question au cas par cas. Dans le cas du regretté M. Hayer, il est évident qu'il avait besoin de protection. Le domaine du journalisme est, comme vous le savez, très vaste, et si les journalistes font parfois attention à l'information qu'ils colportent, tous ne font pas preuve d'autant de retenue. J'ignore s'il serait possible d'offrir une protection globale aux journalistes ou aux gens victimes de menaces. Je pense que les autorités pourraient examiner la menace pour en déterminer le sérieux.

Le sénateur White : Je vous remercie de me donner l'occasion de poser une autre question. En ce qui concerne le conseiller à la sécurité nationale, monsieur, vous savez où nous en sommes aujourd'hui à cet égard. Que devrait-on faire avec ce poste? Devrait-il clairement avoir un rôle de supervision, voire de direction des activités des organismes, ou devrait-il davantage consister à recevoir l'information et à prodiguer des conseils au gouvernement?

M. Major : Je pense que ce serait plus le deuxième rôle.

À mon avis, le conseiller à la sécurité nationale devrait avoir un rôle très circonscrit. Il serait l'autorité finale qui trancherait si le SCRS refuse de remettre à la GRC les renseignements que ce dernier lui demande, faisant valoir qu'ils en sont encore à l'étape de l'information et que la situation n'a pas encore atteint le niveau d'activité criminelle. Le conseiller examinerait les intérêts concurrents et déciderait que la situation a effectivement atteint le niveau auquel il faut transmettre les renseignements à la GRC, ou alors que le SCRS est encore en train de colliger l'information et que le dossier lui appartient toujours, car il n'y a pas d'activité criminelle.

Il ne ferait pas de supervision, mais prendrait une décision au cas par cas au sujet des organismes.

Le sénateur White : Merci beaucoup, c'était une réponse claire. Vous parlez en fait de supervision de l'information et des renseignements, et non d'un organisme.

M. Major : Non.

Le sénateur White : Le titulaire examinerait l'information pour déterminer si elle devrait être communiquée ou non, par exemple, et dirigerait la transmission de renseignement plutôt que les diverses organisations.

M. Major : Oui.

Le sénateur Kenny : À ce sujet, les deux ministères, les deux organismes relèvent du même ministre, et le SCRS est assujéti à la directive ministérielle à de nombreux égards.

Is there any magic or special reason why you chose the National Security Advisor rather than giving the same directive to the minister?

I have a second question that you might consider at the same time: The agency without the information sometimes doesn't know what to ask for. If the information is in CSIS's hands, it takes a certain amount of mind reading to simply ask what's new if you're in the RCMP. You don't know what you don't know, to quote that famous man.

Mr. Major: To answer your first question, it's true that the chain of command, for lack of a better word, went up through the minister. The problem was that the minister had so many other things coming in that it didn't get dealt with. It went, in short order, to the deputy minister, and the deputy minister might deal with it in some cases, might not deal with it or complete further investigation. It never seemed, from the evidence we had, that the proper channel was the political route.

Ministers have a lot to do with a lot of other things. This did not get the attention from the political side that it should have.

On reporting, it's a good question: How can you ask for something that you don't know exists? You'll find in many of these cases that agencies go on parallel routes, and in fairly short order they're aware that other investigations are going on. You'll interview the same witness and you may say to the RCMP, well, there was a guy in here the other day. The guy's likely from CSIS. So, at the beginning, you're absolutely right; how do you know what you don't know? But as investigations proceed, they seem to cross at times.

It's not foolproof; it's just better than what we have at the moment.

The Chair: We're coming to the end of our time here, Justice Major, but I would like to follow up on a couple questions, if I could.

First of all, I have a question going back to the initial concept of the director of prosecutions of terrorism. The reason I'm going back to this is that we look back in a very short window of time, the last four or five years, and there's been significant identification of individuals involved in terrorism, either indirectly or directly. Numbers well exceed 300, we are told, in various capacities.

We are also told that there are significant numbers of cases of terrorism financing, over 600 identified over four years; yet as the public we see very few actual judicial proceedings with those identified either directly or indirectly.

Est-ce par magie ou pour une raison particulière que vous avez choisi le conseiller à la sécurité nationale au lieu de donner la même directive au ministre?

J'ai une deuxième question que vous pourriez considérer en même temps. L'organisme qui n'a pas l'information ne sait parfois pas ce qu'il doit demander. Si l'information est entre les mains du SCRS, il faut que la GRC lise un peu dans les pensées simplement pour demander ce qu'il y a de nouveau. Nul n'est conscient de ce qu'il ignore, pour citer un homme célèbre.

M. Major : Pour répondre à votre première question, il est vrai que la chaîne de commandement, à défaut d'avoir un meilleur mot, montait jusqu'au ministre. Le problème, c'est que le ministre avait tellement d'autres choses à faire qu'il ne s'en est pas occupé. Le dossier a donc rapidement été transféré au sous-ministre, qui s'en est peut-être occupé dans certains cas, mais pas dans d'autres, ou n'a pas poursuivi l'enquête. D'après ce que nous avons constaté, il n'a jamais semblé que la voie politique était appropriée.

Les ministres ont bien d'autres choses à faire. Les instances politiques n'ont pas accordé à ce dossier toute l'attention qu'il aurait dû recevoir.

En ce qui concerne la communication d'information, c'est une bonne question. Comment peut-on demander quelque chose dont on ignore l'existence? Vous constaterez que dans bien des cas, les organismes suivent des voies parallèles et qu'il ne leur faut pas beaucoup de temps pour s'apercevoir que d'autres enquêtes sont en cours. Les agents interrogeront le même témoin et pourraient dire à la GRC qu'il y avait un gars ici l'autre jour. Or, ce gars est probablement du SCRS. Au début, donc, vous avez tout à fait raison : comment peut-on être conscient de ce qu'on ignore? Mais à mesure que les enquêtes progressent, les chemins semblent se croiser.

Ce n'est pas à toute épreuve; c'est simplement mieux que ce que nous avons actuellement.

Le président : Notre temps est presque écoulé, monsieur le juge Major, mais j'aimerais faire le suivi par rapport à quelques questions, si vous le voulez bien.

Tout d'abord, j'ai une question qui revient au concept initial de directeur des poursuites en matière de terrorisme. Si je reviens là-dessus, c'est parce que nous regardons en arrière sur une très brève période, sur les quatre ou cinq dernières années, au cours desquelles on a recensé de nombreuses personnes impliquées dans le terrorisme, que ce soit directement ou indirectement. D'après ce qu'on nous a indiqué, il y en aurait bien plus de 300 qui ont joué divers rôles.

On nous a également parlé d'un nombre substantiel de cas de financement du terrorisme. Plus de 600 auraient été recensés sur quatre ans; pourtant, le public a constaté qu'il y a bien peu de procédures judiciaires contre les personnes concernées directement ou indirectement.

We had the Commissioner of the RCMP here to talk about, in part, the thresholds that are required to be met prior to beginning a judicial proceeding. Would the establishment of a separate directorate of terrorism prosecution facilitate that coordination that we may see as the public, judicial proceedings where necessary? Because in the past, it's been very questionable whether or not there were going to be very few, if any, proceedings.

Mr. Major: I think it's a necessary step in your undertaking to make a recommendation along the lines that you're speaking of. The question is, of course, what's the best way of doing it? If you carve out a separate group charged with the investigation and prosecution of terrorism, you've got another separate group cut away, in a sense, from the Justice Department. In my opinion, the Justice Department prosecutes tax evasion, and they have, I would expect, more lawyers involved in that than you would have, should you delegate the same method of prosecution of terrorist activities.

They prosecute, as I said earlier, a number of crimes that fall under their jurisdiction.

To me, to have a group of lawyers dedicated to the prosecution of terrorism under the umbrella of the Justice Department is a better solution than having a separate group. A separate group would tend to operate on their own. There would be a drifting away from other criminal prosecutions. I know that we're talking about prosecuting terrorism; but frequently you find terrorism activities as a result of the prosecution of other criminal offences.

Income tax evasion may be a case in point, where, in the course of checking an income tax file, you see evidence or the investigators see evidence that leads them to believe there is terrorist activity. It's much easier if it's all under the umbrella of the Justice Department and it's handed over to the senior lawyer in that department. You might be talking about 10 lawyers or some number like that.

I think it would be much more efficient to keep it in-house but clearly have a department whose lawyers are dedicated to the prosecution of terrorism.

The Chair: I'm just going to leave you with one last question, if I could, and it's related to the statements you made earlier in respect to the number of individuals, and it's just under 100 who have been identified as what they refer to as "high-risk travellers." I don't know where they got that terminology, because I would call them prospective foreign fighters.

At any rate, these high-risk travellers have been identified and, in most cases, have been denied exit from the country. As you said earlier, these people in some cases are perhaps being coached to stay in Canada as opposed to leaving the country because they can be of more use to ISIS here than overseas.

Le commissaire de la GRC a témoigné devant nous pour parler notamment des seuils auxquels il faut satisfaire avant d'entamer des procédures judiciaires. Est-ce que l'établissement d'une direction des procédures en matière de terrorisme faciliterait la coordination pour que le public voie qu'il y a des poursuites judiciaires quand c'est nécessaire? Par le passé, le peu, voire l'absence de procédures, a soulevé bien des questions.

M. Major : Je pense que c'est une démarche nécessaire dans le cadre de votre entreprise visant à formuler une recommandation dans le sens dont vous parlez. Il faut évidemment se demander quelle est la meilleure façon de procéder. Si on met sur pied un groupe distinct chargé des enquêtes et des poursuites en matière de terrorisme, on instaure un groupe séparé, dans un certain sens, du ministère de la Justice. Selon moi, ce ministère entame des poursuites pour évasion fiscale et devrait avoir affecté à ces affaires plus d'avocats que vous n'en auriez si vous déléguez la même méthode de poursuite pour des activités terroristes.

Comme je l'ai indiqué, ce ministère entame des poursuites pour un certain nombre de crimes qui relèvent de ses compétences.

À mon avis, il est préférable d'avoir un groupe d'avocats s'occupant exclusivement des poursuites en matière de terrorisme qui relèverait du ministère de la Justice que d'instaurer un groupe distinct. Un tel groupe aurait tendance à faire cavalier seul et s'éloignerait des autres poursuites criminelles. Je sais que nous parlons des poursuites en matière de terrorisme, mais on détecte fréquemment des activités terroristes au cours de poursuites intentées pour d'autres infractions criminelles.

L'évasion fiscale peut entrer en jeu quand, en épluchant les dossiers personnels d'impôt, les enquêteurs trouvent des preuves qui portent à croire qu'il y a des activités criminelles. C'est bien plus facile si toutes les activités relèvent du ministère de la Justice et sont confiées à l'avocat principal du ministère. Il pourrait y avoir une dizaine d'avocats.

Je pense qu'il serait bien plus efficace de garder les activités à l'interne, mais de désigner clairement un ministère dont les avocats se spécialisent dans les poursuites en matière de terrorisme.

Le président : Je vais vous laisser sur une dernière question, qui concerne ce que vous avez affirmé précédemment au sujet du nombre de personnes et du fait qu'il y a un peu moins de 100 personnes qualifiées de « voyageurs à haut risque ». J'ignore d'où sort ce terme, car je les aurais qualifiées de combattants étrangers potentiels.

Quoi qu'il en soit, on a détecté ces voyageurs à haut risque et, dans la plupart des cas, on leur a interdit de quitter le pays. Comme vous l'avez souligné plus tôt, ces personnes se font parfois dire de rester au Canada au lieu de quitter le pays parce qu'ils sont plus utiles au groupe armé État islamique ici qu'à l'étranger.

What further steps can government take, legislatively or otherwise, in respect to these individuals who obviously are prepared to do significant harm to fellow Canadians and to our country? What further steps can we take, other than identify them and put them under surveillance at extreme cost? It's hundreds of thousands of dollars per individual. Are there perhaps other areas that we could go into to put this in some perspective from a common-sense point of view?

Mr. Major: You know, you're almost wrestling with shadows. It's very difficult. I heard a criminologist being interviewed from France, and you'll recall the shooting of the satirical magazine editor and staff. The perpetrators were known to the police, and they were known in two different capacities, according to the criminologist. They had, as he described it, one box that described their criminal activity, and they'd been in jail and had long criminal records. The other box dealt with their terrorist activities, and he said eventually they fell in-between the two boxes and they were no longer observed.

It's very difficult. I don't think there's a silver bullet that would answer your query. It's going to be hard, and it's going to be expensive. You're not going to have complete success because, unlike anything else we've faced, these homegrown can pop up anywhere. As this criminologist says, they spend their time either in criminal activity, in terrorist activity, or at the mosque. They're either in jail, at the mosque or engaged in criminal activity, and you don't know until you get more information what you have on your hands. Vigilance is important, but as you point out, you can't keep the whole country under vigilance, so I know that's not a very good answer, but I just can't think of anything that's helpful beyond what you've mentioned.

The Chair: Colleagues, we're coming to the end here, so I'd like to thank Justice Major on behalf of the committee for the time you've taken out of your schedule on Family Day to participate in our committee hearings and for taking our questions. We very much appreciate your perspective, all the work that you did on the Air India commission in particular, and thank you for your long-term service to our country. Sir, thank you.

Colleagues, joining us now, as we continue our look at the terrorism threats to Canada, is the Honourable Ujjal Dosanjh, member of Parliament from 2004 to 2011 and Minister of Health from 2004 to 2006. Mr. Dosanjh also served as Attorney General and as Premier of British Columbia, the first Indo-Canadian to hold this post in Canadian history.

Mr. Dosanjh ranks as a great Canadian for his courage and integrity in speaking out against terrorism and radicalization, even at risk to his own safety and that of his family.

Qu'est-ce que le gouvernement peut faire de plus, sur le plan législatif ou autre, concernant ces individus qui sont, de toute évidence, prêts à causer un tort considérable à leurs concitoyens canadiens et à notre pays? Que pouvons-nous faire de plus, à part détecter ces personnes et les faire surveiller à grands frais? Cette surveillance coûte des milliers de dollars par personne. Pourrions-nous procéder autrement pour mettre les choses en perspective et faire preuve de bon sens?

M. Major : Vous savez, c'est presque comme si on luttait contre des ombres. C'est très difficile. J'ai entendu un criminologue se faire interviewer en France, où, vous vous souviendrez, le rédacteur et les employés d'un journal satirique ont été victimes d'une fusillade. Les agresseurs étaient connus de la police à deux égards, selon ce criminologue. Il a expliqué qu'il y avait une boîte dans laquelle se trouvait une description de leurs activités criminelles et ils avaient été incarcérés et avaient d'épais casiers judiciaires. Dans l'autre boîte, il était question de leurs activités terroristes. Selon lui, ils étaient passés entre les deux boîtes et avaient fini par ne plus être surveillés.

C'est très difficile. Je ne pense pas qu'il y ait de solution miracle pour répondre à votre question. Ce sera difficile et cher. Vous n'obtiendrez pas une réussite totale, parce que contrairement aux autres problèmes que vous rencontrez, ces extrémistes canadiens peuvent surgir de n'importe où. Comme ce criminologue l'a souligné, ils passent leur temps entre des activités criminelles ou terroristes, ou la mosquée. Ils sont en prison, à la mosquée ou en train de se livrer à des activités criminelles, et on l'ignore jusqu'à ce qu'on obtienne plus d'information. La vigilance est importante, mais comme vous l'avez fait remarquer, on ne peut pas surveiller tout le pays. Je sais que ce n'est pas une très bonne réponse, mais je ne peux tout simplement pas penser à quelque chose qui soit utile à part ce que vous avez mentionné.

Le président : Chers collègues, nous en sommes à la fin de cette partie de la séance; j'aimerais donc remercier le juge Major au nom du comité pour avoir pris le temps, en ce jour de la Famille, de participer à notre audience et de répondre à nos questions. Nous vous sommes très reconnaissants de nous avoir fait part de votre point de vue, et particulièrement d'avoir fait tout ce travail dans le cadre de la commission d'enquête sur l'affaire Air India, et nous vous remercions d'avoir été si longtemps au service de notre pays. Merci, monsieur.

Chers collègues, nous allons maintenant poursuivre notre étude sur les menaces à la sécurité nationale en compagnie de l'honorable Ujjal Dosanjh, député de 2004 à 2011 et ministre de la Santé de 2004 à 2006. M. Dosanjh a également agi à titre de procureur général et a été le premier Indo-Canadien de l'histoire canadienne à occuper le poste de premier ministre de Colombie-Britannique.

M. Dosanjh est un grand Canadien en raison du courage et de l'intégrité dont il a fait preuve en s'élevant contre le terrorisme et la radicalisation, même si cela posait un risque pour sa personne et sa famille.

On January 18 he was presented with the Wallenberg-Sugihara Civil Courage Award, in Vancouver. The award was established in the memory of Raoul Wallenberg and Chiune Sugihara, who helped Jews flee Europe during the Holocaust.

Mr. Dosanjh has exhibited great courage in the face of threats from radicals. In 1985, then a lawyer in British Columbia, he was severely beaten with a metal bar in a parking lot months before the Air India bombings. In 1999, a Molotov cocktail was left in his office. In 2010 police investigated a threat against him on a Facebook site that called him a traitor to the Sikh faith.

Mr. Dosanjh, I am very pleased to welcome you to the committee.

Hon. Ujjal Dosanjh, P.C., former minister, as an individual: Thank you. I'm going to say a couple of things about Air India, and then a couple of other things, and then I'll be happy to answer your questions, because I might not say things that you want to hear about in my remarks, in any event.

With respect to Air India, in terms of the kind of radicalization that we're now talking about at this moment, Air India was the first homegrown, self-radicalized group of people that wreaked havoc emanating from Canadian soil. I know people go back to the FLQ, and there was the Squamish Five back in B.C., but I believe Air India stood on its own until 9/11.

In those days there was glorification of terror. There was glorification of terror in religious places because people didn't understand what was being said in Punjabi and there were no outsiders, other than some of us, who might hear. Not much was done; not much was thought of. These issues weren't taken very seriously. Even today, as Justice Major has indicated, there are photographs of murderers hanging around some temples, at least in British Columbia. I don't know about Toronto.

These were homegrown terrorists who were, in my view, isolated from the larger society. They were alienated from the "here" and focused on the "there," whatever was happening 15,000 miles away. How that came to be, obviously, is a larger issue; but in that sense, I think they may be similar to some of the lone wolves or others that self-radicalize in Canada today.

I'll say a couple of things about the financing of religious institutions and, in fact, private schools. I would group them together. I know there's a huge reluctance on the part of most Canadians to think about some oversight of the religious institutions or private schools because they are religious; therefore, religious is sacred, and we have allowed people to deal with those issues as they see fit, over centuries.

Le 18 janvier, il s'est vu décerner le Wallenberg-Sugihara Civil Courage Award à Vancouver. Ce prix a été instauré à la mémoire de Raoul Wallenberg et Chiune Sugihara, qui ont aidé des juifs à fuir l'Europe pendant l'Holocauste.

M. Dosanjh a démontré un courage remarquable face à la menace des radicaux. En 1985, alors qu'il était avocat en Colombie-Britannique, il a été gravement battu avec une barre de métal dans un stationnement quelques mois avant l'attentat d'Air India. En 1999, un cocktail Molotov a été laissé dans son bureau. En 2010, la police a mené enquête après que des menaces eurent été formulées contre lui sur un site Facebook, où on le traitait de traître à la foi sikhe.

Monsieur Dosanjh, c'est avec grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue devant le comité.

L'honorable Ujjal Dosanjh, C.P., ancien ministre, à titre personnel : Merci. Je vais faire quelques observations sur l'affaire Air India et d'autres sujets, puis je répondrai à vos questions avec plaisir, car il se peut que je ne dise pas certaines choses que vous souhaitez entendre dans mon exposé.

En ce qui concerne l'affaire Air India et la forme de radicalisation dont nous traitons actuellement, cet attentat a été commis par le premier groupe autoradicalisé d'origine interne à causer des ravages depuis le sol canadien. Je sais que les gens évoquent le FLQ, et il y a eu les Squamish Five en Colombie-Britannique, mais je crois que l'attentat d'Air India était un cas unique jusqu'à la tragédie du 11 septembre.

La terreur était glorifiée à l'époque. Cette glorification se faisait dans les lieux de culte, car les gens ne comprenaient pas ce qu'il se disait en pendjabi et personne de l'extérieur, à part une poignée d'entre nous, pouvait entendre. On n'a pas fait grand-chose et on n'a pas réfléchi beaucoup à ce sujet, car ces questions n'étaient pas prises très au sérieux. Même aujourd'hui, comme le juge Major l'a souligné, il y a des photographies de meurtriers affichées dans des temples, en Colombie-Britannique du moins. J'ignore si c'est le cas à Toronto.

Il s'agissait de terroristes d'origine interne qui étaient, selon moi, isolés de la société en général. Marginalisés « ici », ils ont tourné leur attention vers « ailleurs », vers ce qu'il se passait à 15 000 milles de distance. Pour ce qui est de dire comment cela s'est produit, c'est à l'évidence une question plus large, mais dans un certain sens, je pense qu'ils ressemblent peut-être un peu à certains loups solitaires ou à d'autres personnes autoradicalisées qui se trouvent au Canada aujourd'hui.

Je ferai quelques commentaires sur le financement des établissements religieux et, en fait, des écoles privées, que je regrouperais. Je sais que la plupart des Canadiens sont très réticents à l'idée de superviser les établissements religieux ou les écoles privées parce que ce sont des entités religieuses, que la religion est sacrée et que nous permettons aux gens de faire ce qu'ils veulent à cet égard depuis des siècles.

We need to wake up a little bit. We need to figure out that we fund religious schools, private schools; and we fund religious institutions indirectly through tax deductions. And, therefore, because taxpayers fund these institutions to a certain extent, the taxpayers have not just the obligation but also the right not to determine what they teach, but to see whether or not what's being taught is appropriate and in keeping with the Canadian values that are generally accepted across this country.

I know that's a very subversive thought for civil libertarians. I used to be one in the sense that I was a member of the BC Civil Liberties Association, and I was on the board. I still have the same kind of feelings about those issues, but I also recognize the truth that we don't have national standards or best practices that we share across this country to determine whether or not there is appropriate oversight of the private schools, in particular, and perhaps the religious institutions.

I understand an imam appeared before you some time ago and said that in some mosques, and I'm sure in some other religious institutions, preaching goes on. If one goes back to the right-wing anti-abortionists, they were preached at somewhere. It's not just about Islamists. We need to figure out that this can go on in any community, in any religious institution, in any faith-based organization. We as taxpayers have an obligation and a right to determine whether or not an appropriate amount of emphasis is being placed on common, shared values, in teaching in those schools and in those institutions that we fund indirectly through the taxpayers. Therefore, I would urge the Minister of Justice, perhaps, to take the lead and call a conference of all of the attorneys general or education ministers to bring them together to try to develop some unified oversight standards, if at all possible. I know it's a provincial jurisdiction, but I think that would help a great deal.

The third thing is a much larger issue that I'm more concerned about. I know there are going to be other bills, but with Bill C-51 we talk about the intricacies of the legislation, whether or not we're trying to trade away our liberties for our security, and whether or not appropriate oversight and resources are available to the security agencies. I'm concerned with all of those issues, but I'm not here to testify on those issues because I haven't looked at the legislation thoroughly.

My concern is the larger question of the public dialogue on these issues, and as a result I, Dave Hayer, and my friend Balraj Deol have suffered as a result. Within some communities, there is this huge force to conform, to not say anything outside the community. When I was speaking out in the 1980s, a group of what I might call "angry young men" came to see me and wanted a deal with me in that if I didn't speak outside to the larger media

Nous devons nous réveiller un peu. Nous devons comprendre que nous finançons indirectement des écoles confessionnelles, des écoles privées et des établissements religieux en leur accordant des déductions fiscales. Ainsi, comme les contribuables financent ces établissements dans une certaine mesure, ils ont non seulement l'obligation, mais le droit non pas de déterminer ce qu'il s'y enseigne, mais de savoir si l'enseignement qui y est prodigué est approprié ou non et s'il correspond aux valeurs canadiennes généralement acceptées dans notre pays.

Je sais que c'est une pensée très subversive pour les civils libertariens. J'en ai déjà été un, car j'étais membre de la BC Civil Liberties Association et faisais partie de son conseil d'administration. Mes sentiments n'ont pas changé à ce sujet, mais j'admets aussi qu'il est vrai qu'il n'existe pas de normes nationales ou de pratiques exemplaires appliquées à l'échelle du pays pour déterminer si on supervise adéquatement ou non les écoles privées, en particulier, et peut-être les établissements religieux.

Je crois comprendre qu'un imam a comparu devant vous il y a quelque temps et indiqué qu'on se livrait encore au prosélytisme dans certaines mosquées et, j'en suis certain, d'autres établissements religieux. Si on pense aux militants antiavortement de droite, on a inculqué leurs préceptes quelque part. Ce ne sont pas que les islamistes qui sont concernés. Nous devons comprendre que ce phénomène peut se manifester dans n'importe quelle communauté, dans n'importe quel établissement religieux et dans n'importe quelle organisation confessionnelle. À titre de contribuables, nous avons l'obligation et le droit de déterminer si l'enseignement prodigué dans ces écoles et établissements que nous finançons indirectement met ou non un accent approprié sur les valeurs communes. Par conséquent, j'inciterais fortement le ministre de la Justice, peut-être, à prendre les choses en main et à convoquer une conférence de tous les procureurs généraux ou ministres de l'Éducation pour qu'ils se réunissent afin de tenter d'établir des normes de supervision unifiées, si possible. Je sais que l'éducation est de compétence provinciale, mais je pense que pareille initiative aiderait beaucoup.

Le troisième point est une question bien plus large qui me préoccupe davantage. Je sais qu'il y aura d'autres projets de loi, mais avec le projet de loi C-51, nous parlons des subtilités du droit, cherchant à voir si nous tentons ou non d'assurer notre sécurité en échange de nos libertés, et si les organismes de sécurité disposent ou non des ressources appropriées pour assurer la surveillance. Tous ces points me préoccupent, mais je ne suis pas ici pour traiter de ces questions, car je n'ai pas examiné le projet de loi en détail.

Ce qui me préoccupe, c'est la question plus large du dialogue public à ce sujet, qui a été la source de bien des maux pour Dave Hayer, mon ami Balraj Deol et moi-même. Dans certaines communautés, la pression pour se conformer et ne rien dire à l'extérieur de la communauté est énorme. Quand je prenais la parole dans les années 1980, un groupe de ce que je qualifierais de « jeunes hommes en colère » est venu me voir pour me dire que si

I could continue to speak in Punjabi, that that would be all right. I know that would have been a kiss of death, and that's why I didn't take the deal.

There is that huge pressure within certain communities to not speak publicly, and then there is a huge pressure on politicians sometimes to not rock the boat, and those politicians come in all stripes. I'm not going to single out anyone. They go to the parades and temples; they turn a blind eye to the photographs of the so-called martyrs, yet they do go.

My worry is that ultimately our staunchest foe in a fight against terror is our semi-silence on these issues, which is induced by our political correctness. The political correctness afflicts all parties, some to a large degree, others to a lesser degree. Some politicians speak frankly; others don't.

If we are to survive as a free, liberal, democratic society with the values that we have, and enhance those values in the long term, we need to make sure we speak out.

I'm going to say some very strong language: I'm afraid every time a journalist or a politician says something bluntly in an unvarnished manner, everybody jumps on that individual. You also have the organizations bringing legal cases against journalists or activists, like myself, to try to silence them.

Ultimately, Canada needs strong voices, and we need to get rid of this worry about offending people. There's this sense of "offendedness" many of us feel. You say something about being a long-haired hippie guy. I might feel offended. Everybody gets offended at one thing or another.

I think we need to get rid of this offendedness and have a blunt dialogue with each other. I'm afraid if we don't, we are on the way to becoming a nation of panderers and politically correct people, and that's almost spineless. Spinelessness doesn't build great nations. Canada wasn't built by spineless people. It was built by people who spoke the truth, spoke bluntly and clearly and let the chips fall where they may. Ultimately, I think politicians need to do that.

From my perspective, if I see the politics from the community that I know and other communities, some of the politicians are the worst offenders. They cavort, if I can use that expression, with those who are politically questionable — the political heirs and successors of those who may have blown up Air India. They're cleansed a bit, but they're around. Ultimately, we need to recognize as politicians that we need to actually set the examples.

I know that it's easy not to speak because then you can please all the people all the time. At least, you fool yourself into thinking you can. My worry is that if we don't end this ostrich-like behaviour or the silence induced by political correctness, we can change all the laws, we can give all the resources to our security agencies and policing agencies, we can do all the rigorous oversight so that we don't compromise our freedoms and our

je ne m'adressais pas aux grands médias à l'extérieur de la communauté, je pourrais continuer de parler pendjabi et tout serait correct. Je sais que cela aurait été l'équivalent d'un baiser de la mort et je n'ai pas accepté.

Dans certaines communautés, il y a énormément de pression pour ne pas parler publiquement, et parfois, des politiciens de toutes allégeances subissent des pressions considérables pour ne pas créer de remous. Je ne nommerai personne. Ils vont à des parades et aux temples; ils font semblant d'ignorer les photographies de prétendus martyrs, mais ils y vont.

Ce que je crains, c'est que notre ennemi le plus féroce dans la lutte contre la terreur soit notre semi-silence à cet égard, lequel est le fruit de notre rectitude politique, une rectitude qui touche tous les partis à divers degrés. Certains politiciens s'expriment franchement, d'autres non.

Si nous voulons sauvegarder notre société libre, libérale et démocratique, et conserver et renforcer nos valeurs à long terme, nous devons nous faire entendre.

Je ne mâcherai pas mes mots. Chaque fois qu'un journaliste ou qu'un politicien dit les choses crûment, sans détour, je crains qu'on ne s'en prenne à lui. Il y a aussi des organisations qui entament des poursuites contre des journalistes ou des activistes, comme moi, afin de tenter de les bâillonner.

Au bout du compte, le Canada a besoin de voix fortes. Nous devons cesser de craindre d'offenser les gens. Nombre d'entre nous évitons d'offenser les gens. Si vous dites quelque chose à propos d'un hippie aux cheveux longs, je pourrais être offensé. Tout le monde est insulté pour une raison ou une autre.

Je pense que nous devons nous débarrasser de cette crainte d'offenser et tenir un dialogue direct les uns avec les autres. J'ai peur que si nous ne le faisons pas, nous allons devenir une nation trop tolérante et politiquement correcte; c'est presque de la mollesse. Or, ce n'est pas la mollesse qui fait de grandes nations. Le Canada n'a pas été édifié par des mous, mais par des gens qui disaient la vérité, clairement et sans détour, et laissaient les choses suivre leur cours. Je pense qu'au final, c'est ce que les politiciens doivent faire.

À mon avis, si j'observe la politique dans la communauté que je connais et dans d'autres groupes, je constate que certains politiciens sont les pires délinquants. Ils fraient, si je peux employer l'expression, avec des gens aux allégeances politiques douteuses, qui sont les héritiers et les successeurs politiques de ceux qui ont peut-être perpétré l'attentat d'Air India. Il s'est fait un peu de ménage, mais ils sont encore là. Nous devons finir par admettre qu'à titre de politiciens, nous devons montrer l'exemple.

Je sais qu'il est facile de se taire, car on peut alors continuellement plaire à tous; du moins peut-on en avoir l'illusion. Mais je crains que si nous ne cessons pas de jouer à l'autruche ou ne brisons pas le silence, fruit de la rectitude politique, nous aurons beau modifier toutes les lois, accorder toutes les ressources à nos organismes de sécurité et de contrôle, et assurer une surveillance rigoureuse afin de ne pas compromettre

liberties, but in the end, all we would be doing would be waiting to apprehend, prosecute and imprison people. That would be a perpetual cycle. We would be doing that forever. We need to stop this from happening.

All I can say to you is that the way to stop that from happening is to begin to engage in honest and frank discussions — yes, sometimes offensive, quite often perhaps offensive, but we can agree that we can offend each other without killing each other. Nobody ever said that if you are offended you need to pick up a gun and go shoot. You can offend in return. It's all right. That's what democracy is all about. Democracy didn't come to this stage without offending each other. We offended each other a lot over lots of issues. Gays and lesbians didn't have the equality that they have today. Women didn't have the equality that they have today. They fought for those things, I'm sure sometimes in very offensive language. That's wonderful. That's all I'm saying. Ultimately, I think we as politicians have an obligation to speak in an unvarnished fashion about the issues that we feel passionate about and make sure that we promote not ghettos of values in some communities but values that are shared by all of us across this country.

The Chair: Thank you very much for your opening remarks. I should emphasize that that's one of the reasons we're doing this overview of terrorism in Canada and doing an in-depth look at why we have it here. Why is there radicalization? What can we do to prevent it? What can we do to stop the financing of it and various other aspects that affect our daily lives? This is part of that public conversation. I couldn't agree more that we have to have a very frank and open conversation and perhaps go to those areas that are not necessarily politically correct in some cases, and in some other people's eyes.

Senator Beyak: I agree with everything you've said. Thank you very much for saying it. You'll know that Preston Manning feels the same way, too. He's told me for years.

Mr. Dosanjh: I knew I'd agree with him some time.

Senator Beyak: The biggest problem we have in Canada is that we can't have open and honest discussions about the important issues because we're so politically correct.

You've pretty well answered my question, but I did wonder if there is something that can be done to stop the way people are harassed and put down whenever they dare to speak out on important issues, whether it's a journalist, a private citizen, a politician, you or me. I'm courageous; so are you. But lots of people are frightened for their families and their homes.

Mr. Dosanjh: A question was asked of Justice Major on this issue. I think you asked it.

nos libertés, au final, nous ne ferons qu'attendre d'arrêter, de poursuivre et d'emprisonner des gens. Ce serait un cycle perpétuel. Nous pourrions agir ainsi sans fin. Nous devons empêcher cela de se produire.

Tout ce que je peux vous dire, c'est qu'on peut le faire en entamant des discussions honnêtes et franches, qui pourraient effectivement être offensantes à l'occasion; mais nous pouvons convenir que nous pouvons nous insulter mutuellement sans s'entretuer. On n'a jamais dit qu'on peut jouer du fusil à la moindre offense. Mais on peut insulter l'autre en retour. C'est correct. C'est ainsi que fonctionne la démocratie. La démocratie n'en est pas arrivée où elle en est sans quelques offenses. Nous nous sommes insultés mutuellement sur bien des sujets. Les gais et lesbiennes ne bénéficiaient pas de l'égalité dont ils jouissent aujourd'hui. Il en va de même pour les femmes. Ces personnes se sont battues pour obtenir cette égalité, en tenant parfois des propos très offensants, j'en suis sûr. C'est merveilleux. C'est tout ce que je dis. Je pense que finalement, nous avons, en qualité de politiciens, l'obligation de parler sans détour des questions qui nous passionnent et de nous assurer que nous défendons non pas les valeurs de ghetto véhiculées dans certaines communautés, mais les valeurs auxquelles nous adhérons tous au pays.

Le président : Merci beaucoup de votre exposé. Je devrais faire remarquer que c'est une des raisons pour lesquelles nous effectuons cette étude du terrorisme au Canada afin d'examiner en profondeur les raisons de sa présence ici. Pourquoi y a-t-il de la radicalisation? Que pouvons-nous faire pour la prévenir? Que pouvons-nous faire pour mettre fin à son financement et pour éliminer d'autres aspects qui ont une influence sur notre vie quotidienne? Ces questions font partie de notre débat public. Je conviens absolument que nous devons tenir une discussion franche et ouverte, et peut-être aborder des questions qui ne sont pas nécessairement politiquement correctes dans certains cas et de l'avis de certaines personnes.

La sénatrice Beyak : J'approuve tout ce que vous avez dit et je vous remercie de l'avoir dit. Sachez que Preston Manning est aussi du même avis. C'est ce qu'il me dit depuis des années.

M. Dosanjh : Je savais que je serais d'accord avec lui à un moment donné.

La sénatrice Beyak : Le plus gros problème qui se pose au Canada, c'est que nous ne pouvons pas tenir de discussions ouvertes et honnêtes au sujet de questions importantes en raison de notre grande rectitude politique.

Vous avez fort bien répondu à ma question, mais je me demande si on peut faire quelque chose pour que les gens qui osent parler des questions importantes ne soient pas intimidés ou insultés, qu'il s'agisse d'un journaliste, d'un simple citoyen, d'un politicien, de vous ou de moi. Je suis courageuse, et vous l'êtes également. Mais bien des gens craignent pour leur famille et leur maison.

M. Dosanjh : Le juge Major s'est fait poser une question à ce sujet, par vous, je pense.

Senator Beyak: Yes.

Mr. Dosanjh: Some people have suggested that we should do the kind of SLAPP legislation that they do on environmental issues and others, that we should do it on freedom of speech. I don't know whether that would be feasible, but I think those who want to prosecute free speakers might be shy of doing that if they knew not just one or two persons were prepared to speak up on these issues, but that most other people were prepared to speak up on these issues. How many would they sue?

Senator Beyak: Thank you. That's an excellent point.

Senator White: Thank you very much for being here. In particular, I appreciate your comments in relation to the schools. If we don't like what we see, I guess it caught my attention because my next question is then what would we do? Are we talking about criminalizing if we don't like what we see? Do we remove their status as schools, remove their funding? What would we do if we didn't like what we saw in some of these institutions?

Mr. Dosanjh: Those are difficult questions. They aren't easy. I'm not suggesting you criminalize. I'm suggesting that if someone has an emphasis, let's say in a particular faith school, on values that are totally abhorrent to Canadian society — let's pick one out of the blue, female genital mutilation — if you taught that in a faith school, that would be absolutely horrible. It would be illegal, but you wouldn't know that unless you supervised.

We have a right as taxpayers, because we fund these schools — at least in British Columbia we fund them 33 per cent of the total cost per student. We have a right to know what values are being taught. We're not saying, "Don't teach the values you want to teach;" we want to know what it is that's being taught. If we believe that it's not in consonance with the need to build a caring and inclusive society, a fair society, we can simply make the law that we won't give you funds, at least. Let's starve them out. I have no difficulty doing that.

Senator Stewart Olsen: Thank you, Mr. Dosanjh. It's good to see you again. You mentioned that oftentimes you will see temples, community groups, et cetera, putting pictures and messages on their walls glorifying terrorists. Do you consider that as promoting terrorism? If so, what do you suggest we do about it?

Mr. Dosanjh: From my perspective, if we put around this building a photograph of Clifford Olson, we would be horrified. If we put around a temple on the inside or outside walls a photograph of Mr. Parmar, who is the mastermind who blew up Air India, killing 329 people, mostly Canadians, why wouldn't you stop that? That would be glorifying.

La sénatrice Beyak : Oui.

M. Dosanjh : Certains ont proposé d'appliquer à la liberté d'expression le genre de loi sur la poursuite stratégique contre la mobilisation publique qu'on utilise pour les questions environnementales et d'autres affaires. J'ignore si ce serait faisable, mais je pense que ceux qui veulent poursuivre les gens qui parlent librement hésiteraient à le faire s'ils savaient qu'il n'y a pas qu'une ou deux personnes qui sont prêtes à parler, mais que la plupart des gens sont prêts à le faire. Combien de gens peut-on poursuivre?

La sénatrice Beyak : Merci. C'est un excellent argument.

Le sénateur White : Merci beaucoup de témoigner. J'apprécie particulièrement vos observations sur les écoles. Je suppose que ce que vous avez dit sur le fait que nous n'aimons pas ce que nous voyons a attiré mon attention, car je vous demanderais ce que nous pouvons faire. Devrions-nous criminaliser les établissements si nous n'aimons pas ce que nous y voyons? Devrions-nous leur retirer leur statut d'école ou leur financement? Que devrions-nous faire si nous n'aimons pas ce que nous voyons dans certains de ces établissements?

M. Dosanjh : Ce sont des questions difficiles. Je ne propose pas de criminaliser les établissements. Je suis certain que si dans une école confessionnelle quelconque, quelqu'un véhiculait des valeurs totalement odieuses pour la société canadienne — comme par exemple la mutilation génitale des femmes —, ce serait absolument horrible. Ce serait illégal, mais on ignorerait ce qu'il se passe à moins qu'on ne supervise l'établissement.

À titre de contribuables, nous avons un droit, car nous finançons ces écoles; c'est du moins le cas en Colombie-Britannique, où 33 p. 100 du coût total par étudiant est financé. Nous avons le droit de connaître les valeurs qui sont véhiculées. Nous n'interdisons pas aux établissements d'inculquer certaines valeurs; nous voulons savoir ce qu'ils enseignent. Si nous considérons que ces valeurs ne cadrent pas avec l'établissement d'une société bienveillante, inclusive et juste, nous pouvons simplement adopter une loi pour qu'au moins, ils ne reçoivent pas de financement. Affamons-les. Je n'y vois aucune difficulté.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci, monsieur Dosanjh. Je suis ravie de vous revoir. Vous avez indiqué que vous voyez souvent des temples ou des groupes communautaires afficher des photographies et des messages glorifiant des terroristes. Considérez-vous que cela fasse la promotion du terrorisme? Si c'est le cas, que proposez-vous de faire à ce sujet?

M. Dosanjh : À mon avis, si une photographie de Clifford Olson était affichée dans cet édifice, nous serions horrifiés. Si on affichait à l'intérieur ou à l'extérieur d'un temple une photographie de M. Parmar, le maître d'œuvre de l'attentat d'Air India qui a tué 329 personnes, principalement des Canadiens, pourquoi ne l'interdirait-on pas? Ce serait de la glorification.

Obviously, photographs are not put there with a sign saying, “Don’t do this.” Photographs are there to honour these individuals, and I believe it’s wrong. That is, by implication, glorifying the acts that those individuals were involved in.

Senator Stewart Olsen: You mentioned we should start an open dialogue. I would like any suggestions that you have like that about the way forward, but where do you start? If you start with leaders and imams, oftentimes the real people are never heard.

Mr. Dosanjh: When I’m talking about dialogue, I’m actually thinking not just about the communities or subgroups where self-radicalization may be happening. I’m also thinking about the public leadership, who may not be from those communities. That’s often the case, actually. The public leadership isn’t from those communities, and that tells you that the groups aren’t integrated into the society well enough, and that is a problem that the provinces are closer to the ground and municipalities are closer to the ground. That’s why it can’t be an effort simply run by the national government. It has to be a national effort with best practices.

I usually give people this example: When I was active in electoral politics, whenever I had a chance to speak to minority communities in particular, visible minorities or other minorities, I would always mention two things in those days. The first is they should be concerned about the plight of the Aboriginal communities across this country. If they want equality they should be trying to build equality for the Aboriginal communities because as long as they’re not equal we will never be equal.

The second thing I used to say to communities like my own, and they used to hate me for it, was about gay and lesbian equality. That’s what I mean by leadership. Political leaders have an obligation. It may not be popular to say those things. You may make enemies. Political leaders address a huge number of banquets, meetings, celebrations and events every year, each one of us, in public life. We have an obligation on those occasions not to just be celebratory and to say “wonderful dress” or “I’m an Ash’ari and I’m in this dress,” or “I’m now in the Ukrainian community function; I’m going to wear some different clothes.” Well, that’s all well and good, but that’s like absolutely nothing. That doesn’t deal with the real integration.

When you talk to them about Aboriginal equality, about women’s equality, about self-radicalization, about the kind of stuff that ISIS is doing, about the kind of stuff that self-radicalized people are doing, if you don’t talk to them about those issues and you just go to a banquet and come back home having said, “Oh, you’re a great culture; you bring great value to Canada” — everybody brings value to Canada, yes, absolutely. But that’s not saying anything. That’s what they call bromides, right? Say something more. Say something real. Say something about people’s lives. Say something about where you want the society to go, not just reinforce their dress, their values or their

De toute évidence, les photographies ne sont pas disposées à des fins dissuasives. Elles sont là pour honorer les personnes concernées, et je pense que c’est mal. Par implication, cette pratique glorifie les actes que ces gens ont commis.

La sénatrice Stewart Olsen : Vous avez indiqué que nous devrions entamer un dialogue ouvert. J’aimerais que vous nous fassiez des propositions comme cela sur la voie à suivre, mais par où commencer? Si on commence par les chefs et les imams, les vrais gens ne sont souvent jamais entendus.

M. Dosanjh : Quand je parle de dialogue, je ne pense pas seulement aux communautés ou aux sous-groupes où l’autoradicalisation peut survenir. Je songe aussi au leadership public, qui ne vient peut-être pas de ces communautés. En fait, c’est souvent le cas. Ce leadership n’est pas issu de ces communautés, ce qui indique que ces groupes ne sont pas suffisamment intégrés à la société, et c’est un problème qui touche les provinces et les municipalités de plus près. Voilà pourquoi ce n’est pas que le gouvernement national qui peut intervenir. Il faut déployer un effort national s’appuyant sur des pratiques exemplaires.

Voici l’exemple que je donne habituellement aux gens : quand j’étais en politique électorale active, je mentionnais deux choses dès que j’avais la chance de m’adresser à ces communautés en situation minoritaire, qu’il s’agisse de minorités visibles ou autre. Je leur indiquais d’abord qu’elles devaient se préoccuper de la situation déplorable des communautés autochtones du pays. Si elles voulaient l’égalité, elles devaient tenter d’assurer l’égalité pour les communautés autochtones parce que tant qu’elles ne seront pas égales, nous ne le serons jamais.

J’avais aussi pour habitude de parler de l’égalité des gays et lesbiennes aux communautés comme la mienne, et elles me détestaient pour cela. Voilà ce que j’entends par leadership. Les dirigeants politiques ont une obligation. On ne se rend peut-être pas populaire à tenir de tels propos. On se fait des ennemis. Les dirigeants politiques prennent la parole à l’occasion de nombreux banquets, réunions, célébrations et activités chaque année, comme chacun d’entre nous dans la vie publique. En ces occasions, nous avons l’obligation de ne pas nous contenter de célébrer et de dire « magnifique tenue », « Je m’appelle Ash’ari et je porte ces vêtements » ou « Je suis maintenant devant la communauté ukrainienne et je vais m’habiller différemment ». Eh bien, tout cela est bien beau, mais cela ne mène à rien. Cela n’aide pas la véritable intégration.

Quand on leur parle de l’égalité des Autochtones ou des femmes, de l’autoradicalisation et des agissements du groupe armé État islamique ou des personnes autoradicalisées, si on n’aborde pas ces problèmes et on se contente d’assister à un banquet pour déclarer : « Oh, vous avez une culture merveilleuse; vous apportez de la valeur au Canada. », tout le monde apporte de la valeur au Canada, oui, absolument. Mais cela ne rime à rien. C’est ce qu’on appelle des lieux communs, non? Dites quelque chose de plus. Dites quelque chose de réel. Dites quelque chose à propos de la vie des gens. Dites quelque chose sur ce que vous voulez que la société devienne au lieu de complimenter les gens sur

things. Reinforce the larger Canadian values as well and the issues that we face as a society. That was my biggest complaint about politicians when I was an active politician. It still is.

[Translation]

Senator Charette-Poulin: According to an interesting article in this morning's edition of the *Ottawa Citizen*, you feel that the language used when discussing terrorism is extremely important. Could you explain what you mean by that? Feel free to answer in English. I wouldn't want you to feel obligated to speak French.

[English]

Mr. Dosanjh: Thank you. That's my one regret being in Canada. I don't speak French. I wish I did.

Senator Charette-Poulin: Yet.

Mr. Dosanjh: Well, it may be too late.

Yes, I actually did a blog about it called "Tackling Terrorism and Terminology." It was as a result of that I think that these guys called me from the *Ottawa Citizen*.

I believe that if we don't have the courage and the clarity to name the problem, we will not be able to find a solution. How do you find a solution to the problem when you're already confused about the name? The example that I chose at that time was the issue of the CBC, which I support fully, but the CBC are not doing a very good job in this case. They are calling ISIS "militants," and Obama's White House is doing the same thing. I find that absolutely abominable because if you look at the meaning of "militant" you will realize that Mahatma Gandhi was a non-violent militant. He believed militantly in non-violence. The term "militant" encompasses both violent and non-violent. Therefore, it's very confusing. Similarly, when you call something "Islamist," some people get upset. I very openly use the term "Islamist" and I have a very good friend, Tarek Fatah, who appeared before you who does the same thing.

I believe if we want to find solutions to the problems, we need to figure out the name of the problem. If you don't name the problem appropriately, if you politically correctly name the problem, then your solution would be politically correct, but it would fail.

[Translation]

Senator Charette-Poulin: Earlier, Senator Dagenais talked about the actions of lone wolves. Do you place in the same terrorist category actions perpetrated by terrorist groups, individuals with ties to terrorism, people spurred on by ideology and individuals with mental health issues?

leurs vêtements, leurs valeurs ou autres choses. Parlez aussi des valeurs canadiennes communes et des problèmes auxquels notre société est confrontée. C'était ma principale doléance au sujet des politiciens quand j'étais en politique active, et cela l'est toujours.

[Français]

La sénatrice Charette-Poulin : Il y avait un article intéressant dans l'*Ottawa Citizen* ce matin qui faisait ressortir le fait que vous trouvez extrêmement important l'utilisation du langage lorsqu'on parle de terrorisme. Pourriez-vous nous expliquer ce que vous voulez dire par cela? Sentez-vous bien à l'aise de parler en anglais. Je ne voudrais pas que vous vous sentiez obligé de parler en français.

[Traduction]

M. Dosanjh : Merci. Mon seul regret au Canada, c'est de ne pas parler français. J'aimerais le parler.

La sénatrice Charette-Poulin : Il est encore temps de l'apprendre.

M. Dosanjh : Eh bien, il est peut-être trop tard.

Oui, j'avais un blogue intitulé « Tackling Terrorism and Terminology » et je pense que c'est pour cela que les journalistes de l'*Ottawa Citizen* ont communiqué avec moi.

Je pense que si nous n'avons pas le courage de nommer clairement le problème, nous ne pourrions trouver de solution. Comment trouver une solution à un problème qu'on peine déjà à nommer? J'avais choisi à l'époque l'exemple de la CBC, que j'appuie sans réserve, mais qui ne fait pas un très bon travail dans ce cas-ci en qualifiant les membres du groupe armé État islamique de « militants ». Obama et la Maison-Blanche font de même. Je trouve cela absolument abominable, car si on regarde le sens de « militant », on se rend compte que Mahatma Gandhi était un militant non violent. Il croyait à la non-violence et militait en ce sens. Le terme « militant » englobe des philosophies violentes et non violentes. Voilà qui sème la confusion. De même, quand on qualifie quelque chose d'« islamiste », certains se fâchent. J'emploie ce terme très ouvertement, et Tarek Fatah, un de mes bons amis qui a témoigné devant vous, fait la même chose.

À mon avis, si nous voulons trouver des solutions aux problèmes, nous devons appeler les choses telles qu'elles sont. Si vous ne désignez pas les choses par leur nom, si vous faites preuve de rectitude politique, vous aurez une solution politiquement correcte, mais qui échouera.

[Français]

La sénatrice Charette-Poulin : Le sénateur Dagenais a référé tout à l'heure à certaines actions commises par des loups solitaires. Mettez-vous dans la même catégorie de terrorisme des actes posés par des groupes terroristes, des individus liés au terrorisme, des individus qui sont liés par l'idéologie et des individus qui ont des problèmes de santé mentale?

[English]

Mr. Dosanjh: Mental illness is a complex issue, but people make that an excuse to not call people terrorists. I looked at Zehaf-Bibeau and Martin Couture-Rouleau. I looked at both of them, and I had no hesitation in calling them terrorists. I did so in my blog. I did so early on without waiting for somebody else to say it. Most mentally imbalanced people don't go out and kill soldiers in uniform. They were mentally mature enough to know that they were focusing on uniformed Canadian soldiers. Why? Because they obviously self-radicalized. They looked on the Internet and all of the other messages and they followed through.

From my perspective, when you respect that ideology and follow it, if you have an element of mental imbalance it doesn't excuse you from being called a terrorist. I think we need to figure that out. Some people say, "It's the poverty; it's the mental imbalance." Well, the Air India terrorists weren't poor. The Toronto 18 weren't really impoverished. The 9/11 guys all came from Saudi families and presumably had lots of money.

I don't think that terrorism necessarily has anything to do with poverty or some mental imbalance. I think terrorism today in the world, as it was with respect to Air India, has something to do with this sense of being offended that some groups begin to feel. Some of us encourage that sense of offence by making arguments like this foolish argument some people make, which Fared Zakaria made one day, that we kill more people on the roads than in terrorism.

Well, we perhaps murder more people in Canada than terrorists have killed, other than the Air India thing. Does that mean that we shouldn't actually deal with murder? Those are nonsensical arguments when people say we murder more people than terrorists kill in Canada. What does that mean? Does it mean that some murders we shouldn't pay attention to?

They forget the essence of terrorism. The essence of terrorism is the deliberate intention to harm a certain people in a certain country in a certain part of the world because of the sense of offendedness these people feel or the sense of obligation they feel to groups like ISIS. That's what distinguishes murder from terrorism. Murder could be deliberate because there are personal problems or there are other issues. This is about a country. This is about a people. This is about institutions.

I think terrorism is apart from simple murders, which are abominable regardless. You can't minimize terrorism simply by saying that terrorism hasn't killed more people in Canada than murders do every year. That is ridiculously minimizing the issue of terrorism.

[Translation]

Senator Dagenais: I have two questions. What do you think is the most important measure the government could implement to prevent the radicalization of Canadians?

[Traduction]

M. Dosanjh : La maladie mentale est une question complexe, mais on l'invoque comme excuse pour ne pas traiter les gens de terroristes. Quand je pense à Zehaf-Bibeau et à Martin Couture-Rouleau, je n'ai aucun mal à les traiter de terroristes. Je l'ai d'ailleurs fait dans mon blogue. Je l'ai fait dès le début avant que quelqu'un d'autre ne le fasse. Les gens les plus déséquilibrés ne vont pas tuer des militaires en uniforme. Ces deux individus étaient assez matures mentalement pour savoir qu'ils s'attaquaient à des soldats canadiens en uniforme. Pourquoi? Parce qu'ils s'étaient de toute évidence radicalisés. Ils avaient regardé sur Internet et avaient donné suite aux messages extrémistes.

De mon point de vue, quand on respecte et suit cette idéologie, même si on a un élément de déséquilibre mental, cela ne veut pas dire qu'on n'est pas un terroriste. Il faut comprendre ça. Certains attribuent le terrorisme à la pauvreté ou au déséquilibre mental. Sachez que les terroristes d'Air India n'étaient pas pauvres, pas plus que le groupe des 18 de Toronto. Les auteurs des attentats du 11 septembre venaient, semble-t-il, de riches familles saoudiennes.

Je ne crois pas que le terrorisme trouve ses racines dans la pauvreté ni dans le déséquilibre mental. Je pense que le terrorisme aujourd'hui, comme on l'a vu dans le cas de la tragédie du vol d'Air India, peut découler du mécontentement de certains groupes. Certains d'entre nous encouragent ce sentiment en invoquant des arguments ridicules, comme l'a fait Fared Zakaria l'autre jour, quand il a dit que la route fait plus de morts que le terrorisme.

Il y a peut-être plus de victimes de meurtres au Canada que de victimes d'actes terroristes, mises à part les victimes du vol d'Air India. Est-ce que cela veut dire qu'il ne faut pas réagir à ces meurtres? Ce sont des arguments insensés. Qu'est-ce que cela signifie au juste? Que nous ne devrions pas prêter attention à certains meurtres?

On oublie l'essence même du terrorisme. L'essence du terrorisme est l'intention délibérée de faire du mal à des gens dans un pays donné, dans une certaine région du monde, à cause d'un sentiment de révolte ou d'obligation envers des groupes de l'EIIS. C'est ce qui distingue le meurtre du terrorisme. Le meurtre peut être délibéré, et les problèmes personnels ou autres peuvent y jouer un rôle. Toutefois, on parle ici d'un pays, d'un peuple et d'institutions.

Selon moi, les actes terroristes n'ont rien à voir avec de simples meurtres, bien qu'ils soient tous abominables, quels qu'ils soient. On ne peut pas minimiser l'ampleur du terrorisme en disant que les terroristes n'ont pas tué autant de gens au Canada que les criminels au cours d'une année. Ce serait vraiment sous-estimer le problème.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai deux questions. Selon vous, quelle est la plus importante mesure que le gouvernement pourrait prendre pour empêcher la radicalisation des Canadiens?

[English]

Mr. Dosanjh: Some people argue that radicalization is happening because we are in Iraq, or we were in Afghanistan. We weren't in Punjab, India, when Air India happened here. It happened from Canadian soil. So that's a recipe to say, "Let's not do anything anywhere in the world." I don't agree with that.

My sense is that we as a society, in universities, in schools, in colleges, in homes, in churches, in mosques, in temples, in whatever places we have access to in communities across this country, we need to talk to people and say that being offended doesn't give you a right to go kill people. That's one thing people need to know. Just because you disagree, just because you think I've insulted you, doesn't give you the right to come and kill me. People need to understand that basic thing. People need to understand that violence per se is wrong.

Many immigrants have come to this place from all over the world. I'm a first-generation immigrant. We all come to make better lives in this country. We're not going to make better lives taking out on Canadians some resentment that we might feel about our troops going to Iraq or Afghanistan. If we begin to do that, then there's no social solidarity in Canada. There's no social cohesion. We are not then Canadians. We are then people that came from some other place 100 years ago, 200 years ago.

France has a lot more problems than we have. Europe has more problems because immigration has been going on much longer there and is much more diverse and from the countries that are currently facing the problems in the Middle East.

I've forgotten the second question that you had.

[Translation]

Senator Dagenais: Here is my last question. Does Canadian law currently make it possible to adequately restrain the funding of terrorist activities, especially the use of money from charitable organizations?

[English]

Mr. Dosanjh: I'm not an expert on law, although I'm a lawyer. I've kind of given up. I don't look at legal provisions because it's too time-consuming. I'm a politician and a political activist.

I understand from my conversations with some people, and I understand from the questions being asked by the chairman of Justice Major, that FINTRAC is not really doing a very good job of prosecuting. Hawala is the way of sending money across the boundaries, and I'm sure it still continues. It's pretty easy to send money to places across this world from Canada.

[Traduction]

M. Dosanjh : Certains prétendent que la radicalisation se produit parce que nous sommes présents en Irak ou parce que nous avons été en Afghanistan. Nous n'étions pas au Pendjab, en Inde, lorsqu'il y a eu l'attentat contre le vol d'Air India. Cette tragédie avait le Canada comme point de départ. Je ne suis pas d'accord avec cet argument.

À mon avis, en tant que société, que ce soit dans les universités, les écoles, les collèges, les foyers, les églises, les mosquées, les temples, partout où nous le pouvons, au sein des collectivités, nous devons parler aux gens et leur dire que ce n'est pas parce qu'on est révolté qu'on a le droit de tuer. Les gens doivent le savoir. Même si tu n'es pas d'accord avec moi ou si tu crois que je t'ai insulté, cela ne te donne pas le droit de me tuer. C'est fondamental. Les gens doivent comprendre que la violence en soi est une chose inacceptable.

De nombreux immigrants de tous les coins du monde sont venus s'établir au Canada. Je suis moi-même un immigrant de première génération. Nous venons tous ici pour améliorer notre sort. Toutefois, nous n'allons pas améliorer notre qualité de vie en nous vengeant des Canadiens parce que nous n'acceptons pas que nos troupes soient déployées en Irak ou en Afghanistan. Si nous commençons à faire ça, nous détruisons la solidarité sociale au Canada. Il n'y a plus de cohésion sociale. Nous ne sommes pas des Canadiens. Nous sommes des gens venus d'ailleurs il y a 100 ou 200 ans.

La France connaît beaucoup plus de problèmes que nous. L'Europe éprouve plus de difficultés, étant donné que l'immigration date de bien plus longtemps, qu'elle est plus diversifiée et que les immigrants arrivent des pays du Moyen-Orient qui sont actuellement aux prises avec des problèmes.

J'ai oublié votre deuxième question.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma dernière question est la suivante. Le droit canadien, actuellement, permet-il de restreindre adéquatement le financement des activités terroristes, notamment l'utilisation de fonds qui proviennent d'organisations caritatives?

[Traduction]

M. Dosanjh : Je ne suis pas expert en droit, même si je suis avocat. J'ai en quelque sorte abandonné. Je ne m'attarde pas aux dispositions législatives parce que cela prend trop de temps. Je suis avant tout un politicien et un militant politique.

Selon ce que m'ont dit certaines personnes, et d'après les questions que vous avez posées au juge Major, j'ai l'impression que le CANAFE ne donne pas de très bons résultats au chapitre des poursuites. Le système hawala est un système qui permet de transférer des fonds d'un pays à l'autre, et je suis sûr qu'il est toujours utilisé. Il est très facile d'envoyer de l'argent partout dans le monde depuis le Canada.

I know the Supreme Court of Canada actually ruled against forcing lawyers to report large sums of cash being stashed into their accounts by their clients. I think that's appropriate for protecting solicitor-client privilege, but that's a setback in the fight against terror.

I don't think we have enough laws or resources to actually deal with the issues.

Senator Ngo: Thank you, Mr. Dosanjh. I have two questions. My first question is this: In your experience, what is the best way of countering extremist behaviours and preventing radical thought from turning into violent actions?

Mr. Dosanjh: I'm not an expert, but my sense is that if we shy away from confronting the problem in the first place, it will get out of hand. I believe that the Air India problem got out of hand for that reason. I sincerely believe that, because where certain ideas were being preached in various institutions, nobody stood up and said, "You can't talk violence. You can't talk hate." Nobody stood up and said, "You can't do violence; doing violence is wrong," because people were angry and nobody was prepared to take that chance.

People like me who were speaking were speaking from outside of those institutions, so to speak. We were speaking from the secular space, where I reside.

I think one way of dealing with these issues is right in those institutions: schools, colleges, universities, public meetings, religious places of worship and others.

Senator Ngo: According to you, what are the lessons that should have been learned from the Air India tragedy?

Mr. Dosanjh: I think one of the lessons we have learned is for the government to respond and to respond quickly. In the Air India situation, we didn't respond. I have said some blunt things about that in the past. Most Canadians didn't care. Brown guys, some with turbans, some without turbans, were fighting each other. It didn't matter until 329 people perished.

In Tokyo there was the other disaster. Even then, our Prime Minister was fed the wrong information, so he phoned the Indian Prime Minister and said, "I'm sorry you've lost 329 people in Air India." It was Canada that lost. Most of the passengers were Canadian. In that sense, we failed to recognize that as our tragedy.

Much has been done. An inquiry has happened, and obviously memorials have been erected.

Air India was the largest case of aviation terror in the history of the world until 9/11, but it didn't register with us as Canadians. It registered with people like me and Dave Hayer and others. We were living it every day.

I think Canadian politicians and the public are now much more alert, so that lesson has been learned.

Je sais que la Cour suprême du Canada a rendu une décision contre l'obligation des avocats de signaler les sommes d'argent importantes placées dans les comptes de leurs clients. Je crois que c'est judicieux, si on veut préserver le secret professionnel, mais cela fait néanmoins un obstacle à la lutte contre le terrorisme.

Je ne crois pas que nous ayons suffisamment de lois ou de ressources pour nous attaquer à ces problèmes.

Le sénateur Ngo : Merci, monsieur Dosanjh. J'ai deux questions. Voici ma première : d'après votre expérience, quelle serait la meilleure façon de contrer les comportements extrémistes et d'empêcher que la pensée radicale ne mène à des actes de violence?

M. Dosanjh : Je ne suis pas un expert en la matière, mais je crois que si nous hésitons à nous attaquer au problème, la situation va devenir incontrôlable. Je crois d'ailleurs que c'est pour cette raison que le problème d'Air India a dégénéré. J'en suis sincèrement convaincu, parce que dans les institutions où on prêche certaines idées, personne ne s'est levé pour dire : « Vous ne pouvez pas préconiser la violence. Vous ne pouvez pas prôner la haine. La violence est inacceptable. » Les gens étaient mécontents, et personne n'était prêt à prendre ce risque.

Les gens comme moi qui parlaient le faisaient en dehors de ces établissements. Nous parlions dans des lieux laïcs.

Je crois qu'il faut traiter de ces questions dans ces établissements : les écoles, les collèges, les universités, les réunions publiques, les lieux de culte, et cetera.

Le sénateur Ngo : Selon vous, quelles leçons aurait-on dû tirer de la tragédie du vol d'Air India?

M. Dosanjh : L'une des leçons que nous avons tirées, c'est que le gouvernement doit réagir et réagir rapidement. Dans le cas d'Air India, nous n'avons pas réagi. Je l'ai dit de façon assez directe par le passé. La plupart des Canadiens s'en moquaient. Des hommes à la peau brune, certains portant le turban, d'autres non, se disputaient. Les gens ne s'en souciaient pas jusqu'à ce qu'un événement coûte la vie à 329 personnes.

À Tokyo, il y a eu l'autre tragédie. Même là, notre premier ministre avait reçu des renseignements erronés. Il avait donc téléphoné le premier ministre indien pour lui transmettre ses condoléances pour les 329 personnes qui avaient péri dans le vol d'Air India, alors que la majorité des passagers étaient des Canadiens. Dans ce sens, nous n'avons pas su reconnaître qu'il s'agissait de notre tragédie.

Beaucoup a été fait depuis. On a mené une enquête et, évidemment, on a érigé des monuments commémoratifs.

Il s'agissait du pire cas de terrorisme aérien avant la tragédie de septembre 2011, mais à l'époque, on s'en moquait éperdument, sauf les gens comme moi et Dave Hayer. Nous le vivions chaque jour.

Je pense que les politiciens et le public canadiens ont tiré une leçon et sont aujourd'hui plus conscients.

The other lesson is, again, that sometimes we shy away from asking tough questions. If the community looks different, perhaps speaks a different language, if the people are recent immigrants or not-so-recent immigrants, maybe their colour is different, maybe their food is different, we have a harder time going into the community and saying, "Guys, what's going on?" whereas in the larger society it's easier. That's why I think it's important for politicians to not treat people differently.

It's important for us to be as vigilant and as caring of everyone involved in this country, and we haven't been. We actually tread very carefully, in fact too cautiously sometimes, when we're dealing with communities that we are not part of. We forget that we have a larger community called Canada, and we are all part of it.

Senator Ngo: I would like to raise a question, sir. In the 1980s, the word "terrorist" or the terrorist activities were not known yet, so basically maybe that's the particular reason why the government didn't consider that as terrorist activities.

Mr. Dosanjh: From the 1980s, everyone that I know who was worried about violence, like Air India, called Air India a terrorist incident, and we called the Air India accused "terrorists." We had no difficulty. It didn't make home in the Canadian psyche generally. That's the point I was making. It's made home now. Now we recognize Air India. Now we recognize Zehaf-Bibeau and Martin Couture-Rouleau.

Senator Beyak: Thank you again for your presentation. Your blog and your interview I think have opened the door for more meaningful and honest discussion, and I thank you for that. Until we get rid of political correctness, the only right we'll have left will be the right to be offended, I fear.

My question is on education. I chaired the Ontario Parent Council, and you suggested all the ministers meet about the curriculum. Parents were always concerned with me about national standards from province to province. Their children went to different provinces and didn't have the same standards.

How could we start the dialogue to include a monitoring of the curriculum for the values and consistencies that you're speaking of?

Mr. Dosanjh: I believe that whether it's the Minister of Justice or the HRD minister calling ministers of education for a meeting and starting the dialogue, I'm sure they all recognize there's a problem. The federal government can only help. It's provincial jurisdiction. The way you help is to say, "Look, we will give you some money to develop common standards across the country."

Ensuite, il arrive qu'on ferme les yeux sur un problème et qu'on ne pose pas les questions qui s'imposent. Lorsqu'une communauté est différente et parle une autre langue, ou lorsque les gens sont des nouveaux immigrants, que la couleur de leur peau ou leur nourriture est différente, on a de la difficulté à leur poser des questions directes, alors que dans la société en général, c'est plus facile. C'est pourquoi il est important que les politiciens traitent tout le monde de la même manière.

Il est important que nous soyons vigilants et que nous fassions preuve de sollicitude les uns envers les autres, et malheureusement, ce n'est pas ce que nous avons fait jusqu'ici. Nous y allons très prudemment, trop parfois, lorsque nous avons affaire à des communautés dont nous ne faisons pas partie. N'oublions pas que toutes les communautés adhèrent à une plus grande communauté que nous appelons le Canada, et nous en faisons tous partie.

Le sénateur Ngo : J'aimerais soulever une question, monsieur. Dans les années 1980, le mot « terroriste » était méconnu, alors c'est peut-être ce qui explique pourquoi le gouvernement ne considérait pas qu'il s'agissait d'activités terroristes.

M. Dosanjh : À partir des années 1980, tous ceux que je connais qui s'inquiétaient de la violence n'hésitaient pas à décrire la tragédie du vol d'Air India comme un attentat terroriste et à qualifier les responsables de « terroristes ». Nous n'avions aucune difficulté à le faire, mais ce n'était pas le cas de tous les Canadiens. Aujourd'hui, les gens s'en rendent compte. Nous reconnaissons maintenant que l'attentat contre le vol d'Air India était un acte terroriste, tout comme Zehaf-Bibeau et Martin Couture-Rouleau sont des terroristes.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie encore une fois de votre exposé. Votre blogue et votre entrevue ont ouvert la voie à une discussion plus significative et honnête, et je vous en remercie. Tant que nous ne serons pas débarrassés de la rectitude politique, le seul droit qu'il nous restera sera celui d'être offensé, j'en ai bien peur.

Ma question porte sur l'éducation. J'ai présidé le Conseil ontarien des parents, et vous avez proposé que tous les ministres se réunissent pour discuter du cursus scolaire. Je me souviens que les parents étaient toujours préoccupés par le manque d'uniformité des normes d'une province à l'autre. Leurs enfants étudiaient dans des provinces différentes et celles-ci n'appliquaient pas les mêmes normes.

De quelle façon peut-on assurer la surveillance du programme scolaire et des valeurs qu'on y enseigne? Comment amorce-t-on ce dialogue?

M. Dosanjh : Que ce soit le ministre de la Justice ou le ministre du DRH qui convoque les ministres de l'Éducation à une réunion pour en discuter, je suis sûr que tous reconnaissent qu'il y a un problème. Même si l'éducation est un domaine de compétence provinciale, le gouvernement fédéral peut allouer des fonds pour établir des normes pancanadiennes.

We have common problems across the country, I'm sure. I know only B.C. The oversight isn't stringent or rigorous enough, or at least it didn't used to be. I'm sure it's the same all over the country, because we have treated religious institutions with the respect they deserve, including the faith-based schools. But we know there is a problem, or there could be a problem.

In the U.K. there has been a problem. With the help of the chair's office, I was given a case in the U.K. where they have done some investigations into the curriculum. They found that what the students were being taught was absolutely inappropriate, with huge emphasis on sharia and all the other things. Therefore, I believe it's important that we have some standards across the country.

The Chair: Colleagues, perhaps I could wade into this a bit. I have a few questions for our guest.

First of all, your comments on FINTRAC, just to correct the record. I think FINTRAC is doing their job. They have identified 600 possible cases over a very brief period of time. I think the situation goes further and beyond that of whether or not it's being taken seriously by the other law enforcement agencies for the purposes of proceeding with court proceedings.

Mr. Dosanjh: Actually, that's what I meant. They're not being prosecuted. Yes, sorry.

The Chair: I just wanted to come to their defence, if I could.

I want to go back into an area that you have obviously lived your life in, and others have as well — the next two witnesses have also — and that is the question of intimidation and the fear of violence, the fear of living in your own community if you don't abide by "the wishes of the majority," if you will, within that community. I think this goes back to the open and public discussion and conversation that we should be having.

The question I have goes further, and it goes to the media as well. The media, we know, in some cases — and it's been reported, and I believe it to be true — have felt intimidated, in part through the companies they work for that undergo lawsuits, and significant lawsuits that are brought forward by organizations that have the financial wherewithal to take you through the court proceedings. Subsequently, that can be a real, significant deterrent to an individual or a small news media company to continue to pursue a story, knowing that the repercussions are such that they could wind up in court and meeting serious financial obligations; and secondly, of course, all that goes with it emotionally.

Have you ever given any thought to the possibility that in the areas of terrorism, possible terrorism activities, where lawsuits are undertaken, the law is being utilized in a reverse onus kind of situation, that maybe government should be looking at, in

Je connais seulement la situation de la Colombie-Britannique, mais je suis convaincu que nous avons les mêmes problèmes à l'échelle du pays. Le contrôle n'est pas assez rigoureux, du moins, il ne l'était pas à l'époque. Je suis certain que c'est le cas ailleurs au Canada, parce que nous avons traité les institutions religieuses avec le respect qu'elles méritent, y compris les écoles confessionnelles. Mais nous savons qu'il y a un problème, ou qu'il pourrait y en avoir un.

Le Royaume-Uni a aussi ses problèmes. Avec l'aide du bureau de la présidence, j'ai pu consulter un dossier dans lequel on avait enquêté sur un cursus scolaire. On a découvert que ce qu'on enseignait aux élèves était totalement inapproprié. On mettait notamment l'accent sur la charia. Par conséquent, je crois qu'il est important que nous ayons les mêmes normes partout au pays.

Le président : Chers collègues, j'aimerais participer à la discussion et poser quelques questions à notre invité.

Tout d'abord, permettez-moi de rectifier les faits au sujet de CANAFE. Je crois que le CANAFE fait du bon travail. Il a cerné 600 cas potentiels sur une brève période de temps. Maintenant, pour ce qui est de savoir si les dossiers sont pris au sérieux par les autres organismes d'application de la loi et si des poursuites judiciaires sont intentées, je pense que cela va plus loin que cela.

M. Dosanjh : En fait, c'est ce que je voulais dire. Il n'y a pas eu de poursuites comme telles. En effet, je suis désolé.

Le président : Je voulais simplement me porter à leur défense, si je peux me permettre.

Je souhaite revenir à un domaine qui vous touche de près — et qui concerne également les deux prochains témoins —, et c'est la question de l'intimidation et de la peur de la violence, la peur de vivre dans sa propre communauté lorsqu'on ne respecte pas « la volonté de la majorité », si je puis m'exprimer ainsi, au sein de cette communauté. Je pense que cela revient à la discussion ouverte et publique que nous devrions avoir.

Ma question porte également sur les médias. Comme nous le savons, il arrive que les journalistes — on l'a signalé, et je crois que c'est vrai — se sentent intimidés, et que les entreprises pour lesquelles ils travaillent fassent l'objet de poursuites, des poursuites importantes intentées par des organisations qui ont les moyens de le faire. Par conséquent, cela peut dissuader une personne ou une petite entreprise médiatique de publier un reportage, en sachant qu'elle peut se retrouver devant les tribunaux et devoir s'acquitter d'importantes obligations financières, en plus de tout ce qui vient avec sur le plan émotif.

Avez-vous déjà songé, dans les domaines du terrorisme et des activités terroristes potentielles, là où des poursuites judiciaires sont engagées et où il y a inversion du fardeau de la preuve, à ce que le gouvernement, peut-être en collaboration avec le secteur

conjunction with maybe the private sector, an insurance type of plan so that those can continue to do their job without being in fear of financial disaster if they continue down the road that they're going because of the consequences of court cases?

Mr. Dosanjh: If you can set up an affordable insurance scheme, I'd be all for it. You may not know that I'm currently being sued by an organization, along with Terry Milewski of CBC, for \$135 million, I believe. I would be worried if I had it.

The Chair: That's another way of looking at it.

Mr. Dosanjh: I've also been sued criminally, not prosecuted, but they started the proceedings back in India several years ago because of remarks I had made in 2008 or 2010 — I don't remember — on the front page of *The Globe*. They couldn't do anything here, but Indian laws are still archaic. Britain has moved on, but India still has a British criminal code from that era. They started criminal libel proceedings. They haven't gone anywhere, but obviously that's a worry for my family. Then they also interfered with a documentary that was being done on my life and scared away the documentary producer and maker.

Ultimately, individuals like myself — and journalists, more importantly — have an obligation to write and speak and to show. It would be wonderful if there was an affordable scheme that we could sort of buy into and say, "All comers, now you can sue me."

The Chair: I'd like to go back to this subject. I don't know what all the ideas would be, but it would seem to me that we cannot afford to have the media, in particular, intimidated because of perhaps the financial consequences, and just as important within the communities that we speak of, because that's another significant reason why a family member says, "Look, I'm not going to speak out on this," unlike yourself, "and put myself and my family in jeopardy, both financially and otherwise." I appreciate your comments on that.

I want to move to another area, and you touched on it in your comments. You talked about the universities. You talked about the schools. You talked about the mosques. You talked about the temples. In our case, in respect to the terrorist threat that we face, the Islamists, the militancy of it all, the violence of it all, and yet we see and we hear of these guest speakers coming in from outside of the country, advocating the various things that we say we're opposed to. Yet we're bringing them into the country.

Do you have any thoughts of what perhaps government should or could do in respect of negating that type of influence coming into our country, knowing what they're actually trying to do?

Mr. Dosanjh: If someone is going to come into this country and preach hate — and the only way you can tell that is whether or not that person has engaged in preaching hate before — I'd be happy to simply ban it. I think governments have the power to

privé, offre une quelconque police d'assurance, de sorte que les journalistes peuvent faire leur travail sans craindre un désastre financier s'ils sont traduits en justice?

M. Dosanjh : Si vous offrez une police d'assurance abordable, j'y serais tout à fait favorable. Vous l'ignorez peut-être, mais je suis actuellement poursuivi par une organisation, avec Terry Milewski de CBC. Si je ne me trompe pas, le montant de la poursuite s'élève à 135 millions de dollars. Je serais donc inquiet si j'avais cette protection.

Le président : C'est une autre façon de voir les choses.

M. Dosanjh : On a intenté des poursuites criminelles contre moi en Inde il y a quelques années, pour des propos que j'ai tenus en 2008 ou 2010 — je ne me souviens plus — sur la page couverture du *Globe and Mail*. On ne pouvait rien faire ici, mais les lois indiennes sont archaïques. La Grande-Bretagne a évolué, mais l'Inde a toujours un code criminel britannique de cette époque. On a intenté des poursuites criminelles pour diffamation. Ces poursuites n'ont pas abouti, mais évidemment, c'est une préoccupation pour ma famille. Elles ont également nui à la production d'un documentaire sur ma vie car elles ont effrayé le producteur et le réalisateur.

Au bout du compte, les gens comme moi — et les journalistes, surtout — ont l'obligation de dénoncer et d'informer les gens. Ce serait merveilleux si on pouvait acheter une police d'assurance abordable pour pouvoir écrire ce que l'on veut sans être poursuivi.

Le président : J'aimerais continuer sur ce sujet. J'ignore quelle pourrait être la solution, mais il me semble que nous ne pouvons pas nous permettre que les médias, en particulier, soient intimidés sur le plan financier, et c'est tout aussi important au sein des communautés dont il est question ici. C'est un autre facteur qui explique pourquoi un membre d'une famille refuserait de révéler des choses, ne voulant pas risquer sa vie et celle de sa famille, pour des raisons financières ou autres. Je vous remercie pour vos observations.

J'aimerais aborder un autre sujet, que vous avez d'ailleurs mentionné en exposé. Vous avez parlé des universités, des écoles, des mosquées et des temples. Malgré la menace terroriste qui plane, les islamistes, le militantisme et toute la violence qui s'y rapportent, nous continuons pourtant à voir des conférenciers venir d'ailleurs même s'ils font la promotion d'idées auxquelles nous disons nous opposer. Nous continuons pourtant à les laisser entrer au pays.

Avez-vous une idée de ce que le gouvernement devrait ou pourrait faire pour empêcher ce genre d'influence d'entrer sur notre territoire, sachant ce qu'ils tentent véritablement de faire?

M. Dosanjh : Si un individu souhaite venir chez nous pour prêcher la haine, je serais ravi qu'on lui interdise tout simplement l'entrée — la seule façon de le savoir est de vérifier si l'individu a déjà prêché la haine. Je pense que les gouvernements ont le

simply say, “You don’t get a visa to come into this country. You don’t have an automatic right. We’re a free and open society, but not for the preaching of hate.”

I think government has the tools at its disposal. Government just has to be more proactive.

Let me give you an example. If you get someone like Anjum Chaudhri, who speaks in Britain on the Internet and places, he’s a vile, hateful preacher, as far as I’m concerned. If someone like that wants to speak to a group of people via Skype, in a public place or come here and speak, I would say governments should seriously consider reviewing what he has done, what he’s been doing and whether or not to allow him.

The Chair: Just to follow up on that, we’ve had in previous hearings here, as you mentioned in your opening remarks, a number of representatives from the Muslim community and from the mosques. They indicated some radicalization was taking place in some mosques. They also indicated that some of the imams who were coming here were quite radical in their views. There was some discussion, although it didn’t go on in length, around the question of whether or not we should, in Canada, have our Muslim community, in this case, have their own university for the purposes of teaching their people to conduct their faith as imams, and have it in Canada as opposed to relying on these individuals coming from outside the country.

What are your thoughts on that?

Mr. Dosanjh: My view is that if you are someone coming from outside of the country who isn’t going to teach hate or values that are totally at variance with Canadian values, you can’t just erect a wall around the borders and say no one is allowed.

But I would prefer if Canadians — not just Muslim Canadians but Canadians of other faiths — had a common university where they trained Canadian preachers for different faiths and Canadian priests, or imams, or whatever you call them, for different faiths. That would be absolutely wonderful, because those teachings would be done, and faiths are always open to interpretation.

If I am living in a remote country, remote, rural area of some place that hasn’t even seen electricity let alone the Internet, I am going to be teaching different values. My interpretation of the faith is going to be different. My interpretation of the same faith sitting in Canada is going to be different because I’m going to look at the world, and the world has moved on. I’m going to want to move on as well and change, in keeping with the world around me.

Therefore, I think that is so important. It would be so wonderful to have a university or a school, college, just dedicated to training preachers, priests or imams of different faiths in one place.

The Chair: Colleagues, we’ve come to the end of our scheduled time here. I want to thank Ujjal Dosanjh for coming.

pouvoir de simplement empêcher une personne d’obtenir un visa pour entrer au pays. Ce n’est pas un droit acquis. Nous avons une société libre et ouverte, mais pas lorsqu’il est question de prêcher la haine.

Je pense que le gouvernement a les outils pour le faire. Il n’a qu’à se montrer plus proactif.

Permettez-moi de vous donner l’exemple d’un individu comme Anjem Choudary, qui s’exprime en anglais britannique sur le Web et ailleurs, et qui est à mes yeux un prédicateur haineux et vil. Si un tel individu voulait s’adresser à un groupe via Skype, dans un lieu public, ou venir au pays pour le faire, les gouvernements devraient selon moi sérieusement examiner ce qu’il a fait et ce qu’il fait encore avant de lui accorder la permission ou non.

Le président : Toujours dans la même veine, au cours de séances précédentes, nous avons reçu un certain nombre de représentants de la communauté musulmane et des mosquées, comme vous l’avez mentionné dans vos remarques liminaires. Ils ont dit qu’une sorte de radicalisation avait lieu dans certaines mosquées. Ils ont également indiqué que certains des imams qui venaient au pays avaient des idées assez radicales. Il a été question, quoique brièvement, de savoir si la communauté musulmane canadienne, dans ce cas-ci, ne devrait pas avoir sa propre université afin d’enseigner comment exprimer sa foi en tant qu’imam. Il était question d’offrir la formation au Canada plutôt que de faire venir ces individus d’autres pays.

Qu’en pensez-vous?

M. Dosanjh : Une personne qui vient d’ailleurs ne va pas nécessairement encourager la haine ou véhiculer des valeurs qui vont totalement à l’encontre des valeurs canadiennes. Je suis donc d’avis qu’on ne peut pas simplement fermer les frontières et empêcher tout le monde d’entrer au pays.

Mais j’aimerais mieux que les Canadiens — pas seulement les Canadiens musulmans, mais aussi ceux d’autres confessions — aient une université commune qui formerait des prédicateurs canadiens de différentes confessions, comme des prêtres, des imams, quel que soit leur nom. Ce serait absolument merveilleux, car ces enseignements seraient inculqués. Nous savons que les religions laissent toujours place à l’interprétation.

Si je vis dans un pays lointain, dans une région rurale et isolée qui n’a même pas accès à l’électricité, et encore moins à Internet, je vais nécessairement enseigner des valeurs différentes. Mon interprétation de la foi sera différente. Si je suis au Canada, mon interprétation de cette foi ne sera pas la même puisque je vais voir que le monde a évolué. Je vais alors moi aussi vouloir évoluer et changer dans le sens du monde qui m’entoure.

Je pense donc que c’est vraiment important. Il serait tellement merveilleux d’avoir une université, une école ou un collège qui se consacre à la formation de prédicateurs, de prêtres ou d’imams de différentes confessions sous un même toit.

Le président : Chers collègues, c’était tout le temps dont nous disposons. Je tiens à remercier Ujjal Dosanjh de son témoignage.

One of the reasons I was so pleased that you accepted was because of your experience at the provincial level, as a minister, MLA and premier, in respect to the responsibility that the provinces have over the situation as opposed to the federal government. We sometimes lose sight of that when we're here in Ottawa and we think Ottawa is going to solve all of our problems, which is not necessarily the case.

Mr. Premier, thank you for coming. We appreciate it very much.

Joining us for our final panel are two individuals who have witnessed radicalism and fundamentalism first-hand. Mr. Dave Hayer was a member of the legislative assembly for 12 years, representing the riding of Surrey-Tynehead, British Columbia. During his time, he served as B.C.'s parliamentary secretary for multiculturalism and immigration from 2005 to 2011.

Mr. Hayer is the son of assassinated journalist Tara Singh Hayer, who was the editor and publisher of the *Indo-Canadian Times* newspaper and a police witness in the Air India case against Ajaib Singh Bagri before he was assassinated in 1998.

Mr. Hayer received various awards, including the Queen's Golden Jubilee medal. He was awarded a Diamond Jubilee medal by the Canadian Coalition Against Terror for "his contribution to the advancement of sound public policy on terrorism issues in Canada." And he received the Pravasi Bharatiya Samman award from the Government of India "for his achievements in government for having been a strong voice in the Canadian community against terrorism and violence."

Sitting next to Mr. Hayer is Mr. Balraj Deol. Mr. Deol is the editor of *Khabarnama*, a Punjabi weekly newspaper published in Toronto. Mr. Deol has been a frequent commentator about intercommunal violence within the Canadian Sikh community. In the early 1980s, Mr. Deol was attacked at home by Sikh extremists for his views. He is a critic of the Sikh genocide petition that was introduced to the House of Commons in 2010, and he has spoken out publicly against the separatist Khalistan movement, which seeks an independent homeland for Sikhs in Punjab. He's the director of the North York Sikh Temple and a member of the National Council of Indo Canadians.

Mr. Deol and Mr. Hayer, welcome to the committee.

Before I ask you to begin your statements, I would like to say that we admire your courage to speak out against radicalism and fundamentalism, which threatens Canadians' safety and security, even at great risk to yourself and your families, and especially after what you've each personally experienced in your lives here in Canada. Canadians thank you for what you're doing to make our country a better place to live.

J'étais vraiment heureux que vous acceptiez l'invitation notamment en raison de votre expérience à l'échelle provinciale comme ministre, député provincial et premier ministre, et du fait que vous connaissez la responsabilité qui incombe aux provinces plutôt qu'au gouvernement fédéral à ce chapitre. Nous l'oublions parfois à Ottawa; nous pensons que le fédéral va résoudre tous nos problèmes, mais ce n'est pas nécessairement vrai.

Monsieur l'ancien premier ministre, je vous remercie d'être venu. Nous l'apprécions beaucoup.

Nos derniers témoins de la journée sont deux personnes qui ont directement été témoins du radicalisme et de l'intégrisme. M. Dave Hayer a été député de l'assemblée législative pendant 12 ans, alors qu'il représentait la circonscription de Surrey-Tynehead, en Colombie-Britannique. Pendant cette période, il a également été secrétaire parlementaire de la Colombie-Britannique au multiculturalisme et à l'immigration de 2005 à 2011.

M. Hayer est le fils du journaliste Tara Singh Hayer, assassiné en 1998. Il était rédacteur en chef et éditeur du journal *Indo-Canadian Times*, et a été témoin pour la police dans l'affaire Air India contre Singh Bagri.

M. Hayer a reçu diverses récompenses, notamment la Médaille du jubilé d'or de la reine. La Canadian Coalition Against Terror lui a décerné la Médaille du jubilé de diamant pour « sa contribution à l'avancement d'une politique publique saine sur le terrorisme au Canada ». Par ailleurs, il a reçu le prix Pravasi Bharatiya Samman du gouvernement de l'Inde pour ses « réalisations au sein du gouvernement et pour s'être opposé fermement dans la communauté canadienne au terrorisme et à la violence ».

Aux côtés de M. Hayer se trouve M. Balraj Deol, le rédacteur en chef de *Khabarnama*, un hebdomadaire pendjabi à Toronto. M. Deol commente fréquemment la violence au sein de la communauté sikhe canadienne. Au début des années 1980, il a été attaqué à son domicile par des extrémistes sikhs pour ses opinions personnelles. Il est un détracteur de la pétition visant à faire reconnaître le génocide perpétré à l'égard des sikhs qui a été déposée à la Chambre en 2010, et il a dénoncé publiquement le mouvement séparatiste Khalistan, qui réclame un territoire indépendant pour les sikhs au Pendjab. Il est directeur du temple sikh de North York et membre du National Council of Indo Canadians.

Messieurs Deol et Hayer, je vous souhaite la bienvenue au comité.

Avant de vous laisser la parole, je tiens à dire que nous vous admirons d'avoir le courage de dénoncer le radicalisme et l'intégrisme qui menacent la sécurité des Canadiens, même au péril de vos familles et de vous-mêmes, et surtout après ce que vous avez tous les deux vécu personnellement ici même, au Canada. Les Canadiens vous remercient de ce que vous faites pour que notre pays soit un endroit où il fait bon vivre.

I understand you each have an opening statement. Please begin, Mr. Hayer.

Dave Hayer, as an individual: Thank you very much for giving me the opportunity to address the Senate committee on this important issue.

First, I want to say I agree with the statements made by Mr. Ujjal Dosanjh. I think it was a good statement, very factual. Most Canadians will agree with it.

The Chair: Can I interrupt, Mr. Hayer? We do have an English-only copy of the statement. Do I have permission to distribute it? Agreed?

Agreed. Thank you.

I'm sorry, Mr. Hayer. Go ahead.

Mr. Hayer: Thank you very much for giving me the opportunity and inviting me to speak and address this Senate committee on this important issue.

I agree with almost all the statements made by Justice John Major and Ujjal Dosanjh before me, and I listened to their testimony before this.

In preparation for my appearance today, I have spoken with many of the victims' families who have suffered the devastating impact of terrorism in Canada first-hand as a result of the June 23, 1985, Air India bombing: Bal Gupta, a Toronto engineer, lost his wife, Ramwati. Perviz Madon lost her husband, Sam, who was the father of their two children. Mandip Grewal lost his father, Daljit Grewal. Major Sidhu lost his sister Sukhwinder, her son Kuldip, and her daughter Parminder. Preeti Dhaliwal lost her aunt, nephew and niece. Surjit Kalsi lost his cousin. Jassa Grewal lost his friends.

I also spoke with Justice Major, the commissioner of the Air India inquiry, before coming over here today.

The Air India tragedy was a result of a terrorist conspiracy conceived and executed on Canadian soil by criminals who used Canada as way to solve their issues with India.

The terrorist bombings, including the Narita International Airport bombing, killed a total of 331 innocent people. Most of the victims were Canadian citizens, 286 of them. Others came from India, the U.S.A. and the U.K. Eighty-six victims were children under the age of 12. Twenty-nine families, husbands, wives and all children, were all killed. Thirty-two relatives lost their spouses and all their children; seven parents lost all their children. And two 10-year-old children lost their mom and dad.

The pain felt by these families has not diminished over the last 30 years. If anything, there is a sense of frustration that the main suspects behind this act of terrorism have never been brought to justice.

Je crois savoir que vous avez tous deux une déclaration liminaire. Veuillez commencer, monsieur Hayer.

Dave Hayer, à titre personnel : Je vous remercie infiniment de me donner la chance de parler de cette question importante devant le comité sénatorial.

Pour commencer, je tiens à dire que je suis d'accord avec ce que M. Ujjal Dosanjh a dit. J'ai trouvé son exposé intéressant et très concret. La plupart des Canadiens seront d'accord.

Le président : Puis-je vous interrompre, monsieur Hayer? Nous avons une copie de l'exposé en anglais seulement. Le comité me permet-il de la distribuer?

D'accord. Merci.

Veuillez m'excuser, monsieur Hayer. Allez-y.

M. Hayer : Je vous remercie infiniment de me donner cette chance et de m'avoir invité à comparaître devant vous à propos de cet enjeu des plus important.

Je suis d'accord avec presque tout ce que le juge John Major et Ujjal Dosanjh ont dit avant moi, puisque j'ai écouté les témoignages.

En prévision de ma comparution d'aujourd'hui, j'ai parlé avec bon nombre des familles des victimes qui ont subi directement les répercussions dévastatrices du terrorisme au Canada à la suite de l'attentat à la bombe contre Air India du 23 juin 1985 : Bal Gupta, un ingénieur de Toronto, a perdu sa femme Ramwati; Perviz Madon a perdu son mari Sam, le père de ses deux enfants; Mandip Grewal a perdu son père, Daljit Grewal; Major Sidhu a perdu sa sœur Sukhwinder, son fils Kuldip et sa fille Parminder; Preeti Dhaliwal a perdu sa tante, son neveu et sa nièce; Surjit Kalsi a perdu son cousin; et Jassa Grewal a perdu ses amis.

Avant de venir comparaître, j'ai également discuté avec le juge Major, qui était responsable de la Commission d'enquête sur l'affaire Air India.

La tragédie d'Air India est le résultat d'un complot terroriste qui a été organisé et exécuté en sol canadien par des criminels qui se sont servis de notre pays pour résoudre leurs problèmes avec l'Inde.

Les attentats terroristes à l'explosif, y compris l'explosion d'une bombe à l'aéroport international de Narita, ont tué au total 331 personnes innocentes. La plupart des victimes, soit 286, étaient des citoyens canadiens. D'autres étaient originaires de l'Inde, des États-Unis et du Royaume-Uni. Quelque 86 victimes étaient des enfants de moins de 12 ans. Au total, il y a 29 familles disparues, où le mari, la femme et tous les enfants ont été tués. Trente-deux proches ont perdu leur époux et tous leurs enfants, et sept parents ont perdu tous leurs enfants. Enfin, deux enfants de 10 ans ont perdu leur mère et leur père.

La douleur ressentie par ces familles ne s'est pas estompée au cours des 30 dernières années. Au contraire, il règne un sentiment de frustration du fait que les principaux suspects n'ont jamais été traduits en justice.

Only one man, Inderjit Singh Reyat, was ever convicted. He is currently serving a perjury sentence for lying at the Air India bombing trial of the two co-accused who were later acquitted. The failure and mistakes made by the various police departments and the lack of communication between those groups severely compromised the case. Due to those failures, society is now left with terrorists who roam freely on the streets with the ability to further intimidate the public.

While the current focus in Canada is on Islamist terrorists, it is often forgotten that Canada's deadliest act of terrorism was the Air India bombing that killed 331 innocent people. Journalists like Kim Bolan of the *Vancouver Sun* and Terry Milewski of the CBC have also received death threats simply for doing their job and investigating the biggest crime in Canadian history. Often they are sued just to shut them down so they don't report on the stories.

My late journalist father, Tara Singh Hayer, exposed those behind the Air India bombing in his *Indo-Canadian Times* Punjabi weekly newspaper. He was shot and paralyzed in 1988 and assassinated in 1998 before he could testify at the Air India trial. No one has been charged for his murder, much to the frustration of our family.

My father regularly condemned the violence of Babbar Khalsa, the International Sikh Youth Federation, and other militant groups operating in Canada and India. He exposed those involved with the Air India bombing. For his work, he was routinely threatened in person, on unlicensed Punjabi radio stations, in newspapers of rivals who supported the creation of Khalistan. On the morning of January 26, 1986, India's Republic Day, my brother-in-law arrived at the newspaper office in Surrey to find a McDonald's bag in front of the office door. Inside, wrapped in a Montreal newspaper, were five sticks of dynamite, a blasting cap, batteries, and a Mickey Mouse clock.

The RCMP explosive disposal unit was called to disarm the bomb. Fortunately, no one was hurt. Years later, a drug trafficker named Jean Gingras from Montreal admitted he had been hired by the Babbar Khalsa, a terrorist group, to leave the bomb there. My dad was not deterred. He continued writing against the Air India bombing suspects in his newspaper.

On August 26, 1988, a 17-year-old arrived at the *Indo-Canadian Times* office, asked for my dad, then shot him four times. The attacker was caught and convicted. The shooter admitted that he had met with Ajaib Singh Bagri of the Babbar Khalsa before the shooting. The gun used to shoot my dad on August 26, 1988, was traced to a California man who had also

Seul un homme, Inderjit Singh Reyat, a été reconnu coupable. Il purge actuellement une peine de parjure pour avoir menti lors du procès des deux coaccusés de l'attentat à la bombe contre Air India, qui ont fini par être acquittés. Les omissions et erreurs commises par les divers services de police et le manque de communication entre les groupes ont gravement compromis l'affaire. De ce fait, des terroristes errent maintenant en toute liberté dans la société et peuvent continuer à intimider la population.

Bien que le Canada s'attarde actuellement aux terroristes islamistes, on oublie souvent que l'acte de terrorisme le plus meurtrier du Canada a été l'attentat à la bombe contre Air India, qui a tué 331 personnes innocentes. Des journalistes comme Kim Bolan du *Vancouver Sun* et Terry Milewski de la CBC ont également reçu des menaces de mort pour avoir simplement fait leur travail d'enquête sur le plus grand crime de l'histoire canadienne. Les journalistes sont souvent visés simplement pour qu'ils se taisent et ne racontent pas les histoires.

Mon défunt père, le journaliste Tara Singh Hayer, avait dénoncé les responsables de l'attentat à la bombe contre Air India dans son journal hebdomadaire pendjabi *Indo-Canadian Times*. Il a été paralysé après avoir été atteint de balles en 1988, puis a été assassiné en 1998 avant qu'il ne puisse témoigner au procès de l'affaire Air India. Personne n'a été accusé de son assassinat, au grand dam de notre famille.

Mon père condamnait souvent la violence du groupe Babbar Khalsa, de la Fédération internationale des jeunesses sikhes et d'autres groupes militants en activité au Canada et en Inde. Il a dénoncé les individus responsables de l'attentat à la bombe contre Air India. En raison de son travail, il recevait couramment des menaces en personne, sur des stations de radio pendjabi non autorisées et dans les journaux de rivaux qui appuyaient la création du Khalistan. Dans la matinée du 26 janvier 1986, le Jour de la République en Inde, mon beau-frère a trouvé à son arrivée un sac de McDonald devant la porte du bureau du journal à Surrey. À l'intérieur se trouvaient cinq bâtons de dynamite, un détonateur, des piles et une horloge Mickey Mouse, le tout enveloppé dans un journal montréalais.

Le Groupe de l'enlèvement des explosifs de la GRC est venu désamorcer la bombe. Heureusement, personne n'a été blessé. Des années plus tard, un trafiquant de drogue du nom de Jean Gingras, de Montréal, a admis avoir été embauché par le groupe terroriste Babbar Khalsa pour laisser la bombe à cet endroit. L'incident n'a pas dissuadé mon père, qui a continué à dénoncer les suspects de l'attentat à la bombe contre Air India dans son journal.

Le 26 août 1988, un jeune de 17 ans est arrivé au bureau du *Indo-Canadian Times*, a demandé à voir mon père, puis lui a tiré dessus à quatre reprises. Le tireur a été attrapé et condamné. Il a admis avoir rencontré Ajaib Singh Bagri du Babbar Khalsa avant de commettre le crime. L'arme qui a servi à tirer sur mon père ce jour-là appartenait à un homme de la Californie, qui avait

supplied a gun owned by him to Air India bombing terrorist Inderjit Singh Reyat, which RCMP found in Reyat's home in November 1985.

The same day Ajaib Singh Bagri was charged in the Air India bombing, he was also charged with attempted murder for being behind the 1988 shooting of my father, Tara Singh Hayer. But that charge was later dropped. Further, he was also acquitted of the Air India bombing.

When my father was assassinated on November 18, 1998, the police immediately suspected that it was again linked to those behind the Air India bombing. An exhaustive investigation identified young gangsters as the suspect who had been hired by someone in the Babbar Khalsa terrorist organization. Again, despite the fact that the motive and suspects were identified, no charges were ever laid.

There has been a pattern of failed investigations and terrorist suspects getting away with murder right here in Canada. That in itself inspires others to commit terrorist acts and have the sense that the law is soft in Canada on crime, that the punishment, if any, is nothing to worry about.

Ripudaman Malik took the B.C. government to court in a bid to avoid paying back a multi-million-dollar loan for his legal fees for the Air India bombing trial. He claimed he had been found innocent of the Air India bombing crime. The same judge who acquitted him of the Air India bombing trial said in July 2012: "The acquittal of the applicant was just that. It was not a declaration of innocence."

For too long our Canadian Charter of Rights has been used by criminals to get away with murder. When judges hand down the judgments, they must equally consider our Charter of Rights to protect the rights of victims, the rights of victims' families and the rights of all the law-abiding Canadians. When considering disclosure of information, this includes disclosure of evidence, sentencing or punishment given to the criminals or accused or when evidence is disallowed in any case.

The new Victims Bill of Rights is a significant step forward for victims of crime in Canada, but it needs to go even further to strengthen the rights of the victims. We need to make sure that the justice system considers that the rights of victims are at least equal to the rights of the criminal or the accused.

My father was going to be a witness at the Air India bombing trial. He had provided an affidavit of his evidence to the RCMP. He was assassinated so that he could not testify at the trial, and therefore the evidence he had provided to the police was not allowed to be considered at the trial.

également donné une de ses armes au terroriste responsable de l'attentat à la bombe contre Air India, Inderjit Singh Reyat, arme que la GRC avait retrouvée au domicile de Reyat en novembre 1985.

Le jour où Ajaib Singh Bagri a été accusé de l'attentat à la bombe contre Air India, il a également été accusé d'avoir commandé la tentative de meurtre de mon père Tara Singh Hayer en 1988. Or, cette accusation a plus tard été abandonnée. Par la suite, Bagri a également été acquitté de l'attentat à la bombe contre Air India.

Quand mon père a été assassiné le 18 novembre 1998, la police a tout de suite à nouveau soupçonné les responsables de l'attentat à la bombe contre Air India. Une enquête exhaustive a permis d'identifier des suspects, de jeunes gangsters qui auraient été embauchés par un membre de l'organisation terroriste Babbar Khalsa. Encore une fois, malgré l'identification du mobile et des suspects, aucune accusation n'a jamais été portée.

Il y a eu une série d'enquêtes bâclées et de terroristes soupçonnés de meurtre qui s'en sont tirés à bon compte ici même au Canada. Voilà qui suffit à inciter d'autres individus à commettre des actes terroristes, puisqu'ils ont l'impression que la loi canadienne est laxiste à l'égard de la criminalité, et qu'il n'y a aucune raison de s'inquiéter de la peine, le cas échéant.

Ripudaman Malik a poursuivi le gouvernement de la Colombie-Britannique dans l'espoir de ne pas devoir rembourser le prêt de plusieurs millions de dollars qu'il avait contracté pour payer ses frais juridiques dans le cadre du procès de l'affaire Air India. Il soutenait avoir été déclaré innocent. Or, le juge même qui l'avait acquitté au procès a déclaré en juillet 2012 que l'acquittement du requérant n'était rien de plus, et certainement pas une déclaration d'innocence.

Pendant trop longtemps, des meurtriers ont invoqué notre Charte canadienne des droits et libertés pour s'en tirer à bon compte. Lorsque les juges se prononcent, ils doivent aussi tenir compte de la Charte afin de protéger les droits des victimes, des familles de victimes et de tous les Canadiens respectueux des lois. Lorsqu'on parle de communication de renseignements, on parle notamment de divulgation de la preuve, de la condamnation ou de la peine imposée aux criminels ou aux accusés, ou encore du rejet de la preuve.

La nouvelle Charte des droits des victimes constitue un grand pas dans la bonne direction pour les victimes de crimes au Canada, mais elle doit aller encore plus loin et faire valoir les droits des victimes. Nous devons faire en sorte que le système de justice considère les droits des victimes comme étant au moins égaux à ceux du criminel ou de l'accusé.

Mon père allait témoigner au procès de l'affaire Air India. Il avait fourni un affidavit de son témoignage à la GRC. Il a donc été assassiné pour éviter qu'il ne puisse témoigner au procès, de sorte que l'information qu'il avait fournie à la police n'a pas pu être déposée en preuve lors du procès.

Under our current justice system, if criminals kill the witness of the Crown, then all the evidence he or she provides is inadmissible in the court. We need to change that. We must change it. If a witness is killed or hurt, then our justice system should allow all the evidence of the witness to be considered in the trial. In effect, this action will take away the incentive for criminals or their associates to kill or hurt witnesses. I have talked about this to many elected officials. They seem to support it, and most of the community in general supports it.

Thank you very much for listening to me and thank you for allowing me to share some of my thoughts.

The Chair: Thank you very much, Mr. Hayer. Mr. Deol.

Balraj Deol, as an individual: Good afternoon, honourable chair and committee members.

As mentioned by the chair, I was attacked barely 40 days after the bombing of Air India, on August 3, 1985, in the underground parking lot of the building where I live. They left me for dead. I survived. I was lucky. I was hospitalized for two weeks and had a number of surgeries.

When released from the hospital, I was unable to look after myself, so a friend took me to his house for care. Within a week, I got a call from the RCMP, and the officer wanted to see me. I invited him to my friend's house where I was staying at the time. I felt the RCMP was worried about my well-being.

The next day, two officers showed up. I was shocked when one of them started questioning me as if I was a suspect and under investigation. He wanted to know what I knew about the Air India bombing. I told him I knew nothing more than what was public knowledge. He insisted that I knew more because I was close to the local Indian mission. The meeting did not last very long, and I realized how misguided the investigation was.

Back then, Sikh temples and temple funds were used to support the separatist movement. Nothing has changed since. Temples and funds are still being used for the same purpose. Now there are many more and bigger temples. Communities and donations have grown, so there are more funds to misuse.

The Khalistani separatist movement became weak after 1997 but started picking up around 2005 as youth started trickling in. With the invention of social media, the dead terrorists like Talwinder Singh Parmar are being rehabilitated as heroes.

Notre système judiciaire actuel fait en sorte que si un criminel assassine le témoin de la Couronne, tous les éléments de preuve que celui-ci avait fournis sont irrecevables devant les tribunaux. Il faut changer ce mécanisme; nous devons le faire. Dans le cas où un témoin est tué ou blessé, notre système judiciaire devrait permettre de déposer en preuve tous les éléments d'information que la victime avait présentés. Ainsi, les criminels ou leurs complices n'auraient plus de raison d'assassiner ou de blesser des témoins. J'en ai parlé à bien des élus. Ils semblent être d'accord, comme la plupart des gens.

Merci de m'avoir écouté et de m'avoir donné l'occasion de présenter mes observations.

Le président : Merci beaucoup, monsieur Hayer. Monsieur Deol.

Balraj Deol, à titre personnel : Monsieur le président, mesdames et messieurs les membres du comité, bonjour.

Comme le président l'a indiqué, le 3 août 1985, 40 jours à peine après l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India, j'ai été victime d'une attaque dans le stationnement souterrain de l'immeuble où j'habite. On m'a laissé pour mort. J'ai survécu; j'ai été chanceux. J'ai été hospitalisé pendant deux semaines et j'ai subi plusieurs opérations chirurgicales.

Lorsque j'ai eu mon congé de l'hôpital, un ami m'a amené chez lui pour me prodiguer des soins, car je ne pouvais le faire moi-même. Dans la semaine qui a suivi, j'ai eu un appel d'un agent de la GRC qui voulait me rencontrer. Je l'ai invité à me rencontrer au domicile de mon ami, où j'habitais à l'époque. J'avais l'impression que les gens de la GRC se préoccupaient de mon bien-être.

Deux agents se sont présentés le lendemain. Lorsque l'un d'eux a commencé à m'interroger comme si j'étais un suspect dans l'affaire et que l'on menait une enquête sur moi, j'ai été stupéfait. Il voulait savoir ce que je savais de l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India. Je lui ai répondu que je n'en savais pas plus que ce qui était connu du public. Il a soutenu que j'en savais plus, étant donné que j'avais des liens étroits avec le centre communautaire de la communauté indienne. La rencontre n'a pas été très longue, et j'ai compris à quel point l'enquête était fondée sur une approche malavisée.

À l'époque, les temples sikhs et les fonds dont ils disposaient servaient à appuyer le mouvement séparatiste. Rien n'a changé depuis. On les utilise toujours aux mêmes fins. Actuellement, les temples sont beaucoup plus nombreux et de plus grande taille. Les communautés comptent plus de membres et le nombre de dons a augmenté; les fonds pouvant être utilisés à mauvais escient ont donc augmenté aussi.

Après 1997, le mouvement séparatiste Khalistani a été affaibli, mais il a repris de la vigueur à compter de 2005, avec l'arrivée de jeunes. Grâce à l'avènement des médias sociaux, des terroristes décédés comme Talwinder Singh Parmar sont dépeints comme des

Canadian-born youth are becoming active in this movement, and youth know very little about the reality of Indian history and social relations.

When someone says “jihad,” most of us are alarmed because we know what it means. Two days ago, on February 14, Sikh youth groups held an event named *Jhooj*, which literally means “act of jihad.” This event was organized by the Sikh student association of Turner Fenton Secondary School in Brampton, with the cooperation of other separatist groups. The main topic was political — the creation of Khalistan in India.

I’m not suggesting that the scale of this jihad is the same, but the concept is the same: use of religion to divide people to create a theocratic state of Khalistan and use Canadian soil for this end. Sikh youth are being radicalized by such events. A section of the Punjabi media is promoting militancy and fundamentalism, which may increase the prospect of violence. I will give one recent Canadian example with background in India.

In 2008, a person named Ajit Singh Poohla was burned alive by two terrorist prisoners inside Amritsar Central Jail in Punjab. The victim and the attackers were held in the same jail. They used a petrol and diesel mixture smuggled into the jail for the same purpose. Poohla was considered a bad man by many. Both attackers were arrested for murder but acquitted after the trial due to lack of evidence as, under threats by militants, the witnesses backed out.

On December 11, 2014, one of the murderers, by the name of Navtej Singh Gugu, was interviewed via phone on a Canadian-Punjabi radio show on CJMR 1320 radio. With pride, Gugu gave step-by-step details of how he planned and executed this murder. He also admitted to another political murder, for which he was never charged. The host praised Gugu for this act of courage again and again throughout the radio show, which lasted for more than an hour. The host took on-air calls, and the like-minded callers also praised Gugu for burning this person alive in the jail.

To put it on record, I filed a written complaint with the radio station on January 5, 2015, and sent copies to the CRTC and the Minister of Public Safety. To date there is no answer.

As we heard, the editor of *Indo-Canadian Times*, Tara Singh Hayer, was attacked twice and murdered. The attack on the freedom of the press continues. In the English media it is normal to say Babbar Khalsa terrorist Talwinder Singh Parmar or Air India bomb maker Inderjit Singh Reyat. When we report in this manner there are objections, harassment and even

héros. Des jeunes nés au Canada deviennent des membres actifs de ce mouvement, mais ils en savent peu sur l’histoire de l’Inde et des liens sociaux dans ce pays.

Lorsqu’on parle de « djihad », nous sommes pour la plupart alarmés, car nous connaissons la signification du terme. Il y a deux jours, le 14 février, de jeunes Sikhs ont organisé un événement appelé *Jhooj*, qui signifie littéralement « acte de djihad ». L’événement a été organisé par l’association des étudiants sikhs de l’école secondaire Turner Fenton de Brampton, en collaboration avec d’autres groupes séparatistes. Le sujet principal était de nature politique -il portait sur la création du Khalistan, en Inde.

Je ne dis pas que ce djihad a la même ampleur que d’autres, mais le concept est le même : on utilise la religion pour diviser les gens dans le but de créer un État théocratique du Khalistan, et on en fait la promotion en sol canadien. De tels événements radicalisent les jeunes Sikhs. Certains médias pendjabi font la promotion du militantisme et du fondamentalisme, ce qui pourrait accroître le risque de violence. Je vais vous donner un exemple qui s’est produit au Canada et qui est lié au contexte indien.

En 2008, Ajit Singh Poohla a été brûlé vif par deux terroristes incarcérés à la prison centrale d’Amritsar, au Pendjab. La victime et les agresseurs étaient détenus dans la même prison. Ils ont utilisé un mélange d’essence et de diesel qui avait été introduit clandestinement dans la prison à cette fin précise. Beaucoup considéraient Poohla comme méchant. Les deux assaillants ont été accusés de meurtre, mais ils ont été acquittés au terme du procès en raison d’un manque de preuves, étant donné que les témoins se sont rétractés après avoir reçu des menaces de militants.

Le 11 décembre 2014, l’un des meurtriers, Navtej Singh Gugu, a été interviewé par téléphone sur les ondes de CJMR 1320, une station de radio de la communauté pendjabi. Gugu a fièrement décrit, de façon détaillée, les différentes étapes de la planification et de l’exécution du meurtre. Il a aussi admis avoir commis un autre meurtre politique, pour lequel il n’a jamais été accusé. Pendant l’émission, qui a duré plus d’une heure, l’animateur a maintes fois félicité Gugu de son acte courageux. L’animateur a tenu une tribune téléphonique en ondes, et des participants aux vues similaires ont également félicité Gugu de ses gestes.

Je tiens à dire, aux fins du compte rendu, que j’ai porté plainte auprès de la station de radio le 5 janvier 2015, par écrit, et j’ai envoyé des copies au CRTC et au ministère de la Sécurité publique. Je n’ai eu aucune réponse à ce jour.

Comme nous l’avons entendu, Tara Singh Hayer, le rédacteur du journal *Indo-Canadian Times*, a été attaqué deux fois et a été assassiné. Les attaques contre la liberté de la presse se poursuivent. Dans les médias anglophones, il est normal de décrire Talwinder Singh Parmar comme un terrorisme du Babbar Khalsa ou de dire qu’Inderjit Singh Reyat est celui qui a fabriqué

threats. Pro-militant Punjabi media call them *Bhai*. *Bhai* means respected elder brother or even priestly elder brother. This is the word they are using for the terrorists.

Some of us are standing up and facing such threats every day. Apart from threatening calls, many times fresh newspapers disappear from the newspaper boxes. Garbage is dumped on top of the fresh newspapers; boxes are damaged or displaced out of the public sight. Newspaper boxes disappear from the shopping plazas or the temples. During last summer, black motor oil was poured into the newspaper boxes and hundreds of copies were destroyed. These are the ways they harass us every time.

Lastly, I want to touch on the role of the political leaders and political parties who control or promote such elements. On June 23, 2010, Prime Minister Harper addressed the gathering at the Air India memorial in Toronto. The Prime Minister called upon political leaders “to carefully and systematically marginalize those extremists who seek to import the battles of India’s past here and then to export them back to” India. Sadly, it’s not happening. Here is one recent example.

A former terrorist went on a hunger strike in India at the end of last year to seek unconditional release of seven Khalistani terrorists serving life terms, claiming that the life term ends after 14 years of jail time served. This militant went on a hunger strike to get their release, ignoring the ruling of the Indian Supreme Court, which stated that life term means life term unless commuted or given conditional early parole.

Sympathetic groups started supporting the campaign here in Canada, and Tory MP Parm Gill addressed the first meeting of this campaign and promised to take their concern to every senator and MP of his party. He even endorsed the notion that Sikhs are not getting justice in India. A YouTube video of his speech is available.

Without knowing the details of this matter, NDP MP Wayne Marston issued a written statement on December 20, 2014, to support the demands of this former militant who was on a hunger strike.

la bombe utilisée dans l’attentat contre le vol d’Air India. Or, lorsque nous employons de tels propos, il y a des objections, du harcèlement et même des menaces. Les médias pendjabi favorables aux militants les appellent des *Bhai*, un terme qui signifie « respecté frère aîné », voire « grand frère sacerdotal ». Tel est le terme que l’on utilise pour décrire ces terroristes.

Certains d’entre nous résistent et reçoivent des menaces tous les jours. Outre les appels de menaces, il est fréquent que les exemplaires des journaux nouvellement publiés disparaissent des boîtes à journaux ou soient couverts de déchets, que des boîtes à journaux soient endommagées ou déplacées hors de la vue du public. Des boîtes à journaux placées dans des centres commerciaux ou des temples disparaissent. L’été dernier, on a même versé de l’huile à moteur sur des boîtes à journaux; des centaines d’exemplaires ont été détruits. Ce sont là certaines méthodes que l’on utilise constamment pour nous harceler.

En terminant, j’aimerais parler du rôle des dirigeants politiques et des partis politiques qui contrôlent ces éléments ou en font la promotion. Le 23 juin 2010, le premier ministre Harper a prononcé un discours lors de la cérémonie de commémoration de l’attentat perpétré contre le vol d’Air India, à Toronto. Le premier ministre a demandé aux responsables politiques « de marginaliser — soigneusement et systématiquement — les extrémistes qui cherchent à importer ici les anciennes batailles de l’Inde et à les réexporter ensuite vers » l’Inde. Malheureusement, cela ne se traduit pas dans les faits. Voici un récent exemple.

Vers la fin de l’année dernière, en Inde, un ancien terroriste a entrepris une grève de la faim dans le but d’obtenir la mise en liberté sans condition de sept terroristes du mouvement Khalistani condamnés à une peine d’emprisonnement à perpétuité en affirmant qu’une peine d’emprisonnement à perpétuité prend fin lorsque le condamné a purgé 14 ans en prison. Ce militant a entrepris une grève de la faim dans le but d’obtenir la libération de ces gens, malgré un jugement de la Cour suprême de l’Inde voulant qu’une peine d’emprisonnement à perpétuité soit un emprisonnement à perpétuité, sauf si la peine est commuée ou si une libération conditionnelle anticipée est accordée.

Des groupes de sympathisants ont commencé à appuyer la campagne au Canada, et le député conservateur Parm Gill a pris la parole lors de la première réunion tenue dans le cadre de cette campagne et a promis de porter ces préoccupations à l’attention de tous les sénateurs et députés de son parti. Il a même souscrit à l’idée selon laquelle les sikhs n’obtiennent pas justice en Inde. On trouve sur YouTube une vidéo de ce discours.

Sans connaître les détails de cette affaire, M. Wayne Marston, un député du NPD, a publié une déclaration écrite le 20 décembre 2014 pour appuyer les demandes de l’ancien militant qui a entrepris une grève de la faim.

If this was not enough, the Minister of State for Multiculturalism, the Honourable Tim Uppal, telephoned this hunger striker in India and offered his support. A YouTube video of the minister is available where he acknowledged making such a supporting call.

On January 7 of this year, the mayor of Brampton, Ms. Linda Jaffrey, joined a black flag rally to support the hunger striker without fully knowing whose release was being demanded and on what legal grounds.

I feel there is a clear lack of vision and commitment to deal with the threat of radicalization, although we have started moving in the right direction. I'm thankful to you for giving me this opportunity.

Senator White: Thank you both for being here today. My first question is going to be for Mr. Deol, if I may.

I think we've identified the financing of terrorist groups as a real threat, and I know you've been quoted as speaking specifically about fundraising. I'm going to ask what you would recommend the government should do, whether it's schools or religious places of worship that have the ability to either get funded from the government or actually have tax deductions as a result, what you would like to see us do to try and cut down on their ability to raise funds for terrorism.

Mr. Deol: Actually, the funds in cash freely flow into the temples. If the temple management wants to misuse them, it is so easy when you open the box and you count \$20,000 or \$30,000 every week, depending upon the size of the temple, and you slip away \$10,000. Nobody knows. You deposit what you deposit. If you keep some cash on the side, nobody knows. So cash is a bit of a problem.

It is up to the temple management to come clean on this one. They can request the congregation to pay by cheque or something, or if the cash is counted, then it should be counted by people outside of the management. People from the congregation should count it so that there are witnesses as to how much cash there was.

On the charity front, I have one comment to add. I believe charitable status was revoked for one of the temples in Surrey, B.C., but the temple operated without it for a long time. There were no repercussions. Similar things have happened in Toronto, and usually they have politicians to support them, so when revoked, their charity status is reinstated quickly.

Comme si ce n'était pas suffisant, le ministre d'État au Multiculturalisme, l'honorable Tim Uppal, a téléphoné au gréviste de la faim pour lui offrir son soutien. On trouve sur YouTube une vidéo dans laquelle le ministre reconnaît avoir fait cet appel.

Le 7 janvier de cette année, la mairesse de Brampton, Mme Linda Jaffrey, a participé à la manifestation tenue sous le drapeau noir à l'appui du gréviste de la faim sans connaître tous les détails sur la personne dont on demandait la libération et sans connaître les motifs juridiques sur lesquels la demande était fondée.

Même si on commence à aller dans la bonne direction, j'ai le sentiment qu'il y a un manque flagrant de vision et d'engagement à l'égard de la lutte contre la menace que représente la radicalisation. Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de témoigner.

Le sénateur White : Je vous remercie tous les deux d'être ici aujourd'hui. Ma première question s'adresse à M. Deol.

Je pense qu'il a été déterminé que le financement des groupes terroristes est une menace réelle, et je sais que vous avez parlé en particulier de la question des campagnes de financement. J'aimerais savoir quelles sont vos recommandations sur les mesures que le gouvernement devrait prendre par rapport à la capacité des écoles ou des lieux de culte d'obtenir du financement du gouvernement, ou d'obtenir des déductions fiscales. Quelles mesures souhaiteriez-vous que nous prenions pour réduire leur capacité de recueillir des fonds pour financer des activités terroristes?

M. Deol : En fait, l'argent comptant circule librement dans les temples. Lorsque les dons recueillis s'élèvent à 20 000 ou 30 000 \$ chaque semaine, selon l'importance du temple, il est très facile pour des gestionnaires qui veulent utiliser ces fonds à mauvais escient de prélever 10 000 \$. Personne ne le sait. Le dépôt est ce qu'il est; si l'on en retient une partie, cela passe inaperçu. Donc, l'argent comptant est un problème.

À cet égard, il appartient aux gestionnaires des temples de faire preuve d'intégrité. Ils peuvent exiger que la congrégation paie par chèque, par exemple, ou si l'on recueille des dons en espèces, les sommes recueillies devraient être comptées par des tiers indépendants. Les gens de la congrégation devraient s'en charger de façon à connaître le total des dons recueillis.

J'ai un commentaire au sujet des organismes de bienfaisance. À Surrey, en Colombie-Britannique, le statut d'organisme de bienfaisance d'un temple a été révoqué, mais il a longtemps poursuivi ses activités sans ce statut. Il n'y a eu aucune conséquence. Des situations semblables se sont produites à Toronto. Comme ils ont habituellement l'appui de politiciens locaux, le statut d'organisme de bienfaisance qui leur a été révoqué est rapidement rétabli.

Senator White: I appreciate that, because you talk about legitimacy in part of that response, at least from the leadership. In your case, you refer to temples, but it could be almost any religious group.

When we look at legitimacy of leadership in schools or in religious institutions, it's challenging for us in Canada to figure out how you test that or measure it. I don't want to say regulate it, but maybe even regulate it. Can you think of any ways in which we in this country today could start regulating the legitimacy of leaders in these schools or religious institutions?

Mr. Deol: I feel it's pretty hard to police any community. A community must realize and become responsible for itself in order to keep things under control and in the right direction, but government can do a number of things.

As I pointed out, if our politicians go out and support militant or terrorist activities the way some of the members of the two parties have done in this case, to seek the release of the terrorists held in Indian jails, then it provides legitimacy, and the community at large feels it's not only A, B, C, D, two or three temples talking about it, but "Look, even the Minister of State for Multiculturalism is behind it." "A certain parliamentary secretary is behind it." "NDP's human rights critic is saying, 'Oh, it is okay if the rights of somebody are being violated in another country.'"

When we provide this legitimacy, then it starts building up. We must start somewhere, and I suggest that we should start from the top, that our political leadership should show responsibility, all three or four parties, whatever we have at the federal level, and the rest of them at the provincial level, and even the cities should show a responsibility that they are not going to support anything that has anything to do with terrorism, even a suspicion of terrorism.

Secondly, I feel our education system is somewhere we should start, in the schools. We should start teaching national integration, which we seriously lack.

The example I gave you about that jihad, or *Jhooj* in Punjabi, this is the flier. The students at the secondary level are doing this. If in secondary schools we have Sikh associations, Hindu associations, Punjabi associations or some other linguistic association of students, then it is anti-integration already at that level. We must have programs where we promote Canadian identity at a very early age in schools.

Senator White: Thank you for that. We have lists in this country of people who can't raise funds for terrorist means. In fact, groups are listed and less often delisted. Is there a way of listing without that same level, in other words, on or off, a watch

Le sénateur White : Je le comprends, car votre réponse est en partie liée à la légitimité, du moins en ce qui concerne les dirigeants. Dans votre cas, vous parlez de temples, mais il pourrait pratiquement s'agir de n'importe quel groupe religieux.

Lorsqu'on parle de la légitimité de la direction dans les écoles ou les institutions religieuses, il est difficile pour nous, au Canada, de savoir comment l'évaluer ou la déterminer. Je ne veux pas dire qu'il faut réglementer cet aspect, mais cela pourrait aller jusque-là. Selon vous, y a-t-il actuellement une façon pour le Canada d'adopter une réglementation à l'égard de la légitimité des dirigeants de ces écoles ou de ces institutions religieuses?

M. Deol : Je pense qu'exercer une surveillance au sein d'une communauté, quelle qu'elle soit, est difficile. Il faut que les gens d'une communauté prennent eux-mêmes conscience du problème et se prennent en main pour éviter les dérapages et demeurer dans la bonne direction, mais le gouvernement peut certainement y contribuer de diverses façons.

Comme je l'ai indiqué, si nos politiciens appuient les activités de militants ou de terroristes comme l'ont fait certains députés des deux partis dans le cas présent pour obtenir la libération de terroristes détenus dans des prisons indiennes, cela leur donne alors une légitimité. Les gens de la communauté ne pourront que constater que l'appui ne vient pas uniquement de A, B, C ou D, de deux ou trois temples, mais aussi du ministre d'État au Multiculturalisme et d'un secrétaire parlementaire quelconque, et que le porte-parole du NPD en matière de droits de la personne estime que le fait que les droits d'une personne soient violés dans un autre pays ne pose pas problème.

Fournir cette légitimité favorise la croissance du problème. Il faut commencer quelque part; je propose de commencer au sommet, que nos dirigeants politiques fassent preuve d'un sens des responsabilités. Cela concerne les trois ou quatre partis — peu importe le nombre de partis que l'on compte à l'échelle fédérale —, les dirigeants provinciaux et même les dirigeants municipaux. Tous devraient faire preuve d'un sens des responsabilités et ainsi démontrer qu'ils n'appuieront rien qui soit lié de près ou de loin au terrorisme, ne serait-ce qu'en raison de soupçons.

Deuxièmement, je crois que nous devrions commencer par le système d'éducation, par les écoles. Nous devrions commencer à offrir des cours d'intégration à la nation canadienne; il y a un manque flagrant à cet égard.

Je vous ai donné l'exemple du djihad, ou *Jhooj*, en pendjabi. Voici le dépliant de l'événement. Ce sont des jeunes du secondaire qui l'ont fait. Si des écoles secondaires comptent des associations d'élèves sikhs, hindous, ou pendjabi ou toute autre association d'élèves d'une collectivité linguistique, on trouve alors déjà à ce niveau des groupes de lutte contre l'intégration. Il faut offrir des programmes de promotion de l'identité canadienne à un très jeune âge, dans les écoles.

Le sénateur White : Je vous remercie de la réponse. Au Canada, nous avons des listes de personnes qui ne peuvent recueillir des fonds en raison de soupçons de financement d'activités terroristes. En fait, des groupes sont inscrits sur la liste ou, moins souvent,

list of organizations that we are concerned about that are crossing that line, whether it's educating young people in a way that's harmful to our Canadian identity or harmful to people's ability to live? Is there a way of doing that without going all the way to listing an organization? That's a difficult test.

The test you're talking about is a little more subtle. It's often propagating hatred or anger. It's not to the point that I think we list certain organizations in this country.

The question is to either one of you.

Mr. Hayer: What these organizations do is start new ones. Many of them, when they start new organizations, it seems like they're talking about human rights. When they're talking about human rights, they're actually talking about the human rights of the terrorists, the killers, not the human rights of, say, the 331 victims of the Air India bombing. Sometimes they use these causes when they talk about supporting these terrorists so that they can raise more money. You shut down one, and they start another one.

I think what you have to do is work with the provinces on non-profit societies, not just charitable societies. Anyone who promotes hate and violence, those tendencies, should not be allowed to serve on those boards.

The second thing is there must be strict controls saying they must report 100 per cent of the cash they receive and where it goes or there should be severe punishment. If they think there are teeth in those types of legislation and laws — many people say maybe we don't need to do it, but if there are no teeth, they will just ignore it. They think the laws in Canada are so soft that you can go and do anything.

After the Air India bombing, when Mr. Malik and Mr. Bagri went free, people said, "Gee, in Canada you can kill people. Nobody gets charged," even though CSIS and the RCMP were following these people. There was a witness who was at the school who testified. She was not believed by the judge. On the other hand, witnesses for the accused were drug dealers, gangsters, and they were believed by the judge, saying they were more credible than the witness who went through a lie-detector test before she became a witness and went into the Witness Protection Program for Air India.

On the other hand, another judge accepted the fact that because these guys were criminals and gangsters who testified for the accused, they were not believed as credible witnesses in another case, but in the Air India case they were believed.

retirés de la liste. Y a-t-il une façon d'établir une liste sans avoir cette uniformisation — autrement dit, sans avoir à les inscrire à une liste ou à les retirer d'une liste —, d'établir une liste d'organismes à surveiller parce que l'on estime qu'ils pourraient aller dans cette direction et inculquer aux jeunes des principes qui vont à l'encontre de notre identité canadienne ou qui pourraient nuire à la vie des gens? Peut-on le faire d'une façon ou d'une autre sans avoir à inscrire un organisme sur une liste? C'est un exercice difficile.

Ce que vous proposez est un peu plus subtil. Souvent, c'est simplement une question de promotion de la haine ou de la colère. Selon moi, au Canada, cela ne va pas jusqu'à un point qui justifierait l'inscription de certaines organisations sur une liste.

La question s'adresse à l'un ou l'autre d'entre vous.

M. Hayer : Ce que font ces organisations dans de tels cas, c'est de créer une nouvelle entité. Les organisations nouvellement créées semblent parler de droits de la personne. Toutefois, lorsqu'ils soulèvent des questions liées aux droits de la personne, ils parlent des droits des terroristes, des assassins, et non de ceux, par exemple, des 331 victimes de l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India. Ils invoquent parfois ces motifs lorsqu'ils parlent d'appuyer ces terroristes, et cela vise à recueillir plus de fonds. Vous fermez un organisme, et ils en créent un autre.

Je pense que ce que vous devez faire, c'est de collaborer avec les provinces et de regarder du côté des sociétés à but non lucratif et non seulement des organismes de bienfaisance. Quiconque fait la promotion de la haine et de la violence ne devrait pas pouvoir siéger à ces conseils.

Le deuxième aspect est l'adoption de contrôles stricts à l'égard de la production de rapports sur la totalité des sommes reçues et sur l'utilisation de ces fonds, sous peine de sanctions sévères. S'ils considèrent que ces mesures législatives et ces lois ont du mordant... Beaucoup diront que nous n'avons pas à le faire, mais si les lois ne sont pas musclées, ils en feront fi, simplement. Ils considèrent que les lois canadiennes sont si faibles que l'on peut faire ce que l'on veut.

Après l'attentat à la bombe contre le vol d'Air India, lorsque MM. Malik et Bagri ont été acquittés, des gens disaient, malgré la surveillance dont ils faisaient l'objet de la part du SCRS et de la GRC, qu'il est permis de tuer au Canada parce que personne n'est accusé. Une femme qui était à l'école a témoigné au procès; le juge ne l'a pas crue. Par contre, les témoins de l'accusé étaient des trafiquants de drogue, des bandits, et le juge a cru leur version des faits et a déclaré qu'ils étaient plus crédibles que la femme qui avait accepté de passer un test de polygraphie avant de devenir témoin et d'être ensuite admise au programme de protection des témoins dans le cadre du procès de l'affaire Air India.

Toutefois, dans une autre affaire, un autre juge a convenu que ces hommes —venus témoigner pour l'accusé— n'étaient pas des témoins crédibles, étant donné qu'il s'agissait de criminels et de bandits. Or, ils ont été considérés comme crédibles dans l'affaire Air India.

I think you have to have strong laws when people have a bad character, especially those who teach hate and violence, those types of issues, that they can't serve on the board. Also, every single non-profit society or charitable organization, if they misuse cash funds, there must be severe punishment for that. Then you may have some positive impact to stop them.

Most people who donate money think it's going for a good cause. It is a few board members, a small group of people, who misuse it and cause a lot of damage not just to Canadian society but to all humanity because of some of the issues they deal with. It's not just against one religion. It is against ordinary human beings. When the terrorists kill, they don't look at whether you are Sikh, Muslim, Christian or Jewish. They just blow up the bomb, and innocent people are killed.

The Chair: Mr. Deol, do you have anything to add to that?

Mr. Deol: When it comes to listing and delisting, I think the government is doing it all the time. But I feel — and I agree with Mr. Hayer on this — that they have several fronts. Babbar Khalsa is no longer Babbar Khalsa anymore when they operate publicly. They have several fronts they are working with, such as student organizations, activist organizations, so-called human rights organizations. So it would be pretty hard to police them or bring them to book. But if some people are found breaking laws and they are punished, that will set the record straight and it will send the message. That is where I think our justice system and courts have a role to play.

Mr. Hayer: If I can add something more there. When politicians from all different political parties, all different backgrounds, all three levels of government, go to the events of the charities that directly or indirectly support terrorism, or promote hate and violence, in that time it gives legitimacy to the charity. The general public thinks that if these elected people — especially the government — are going there, then what they're doing is nothing wrong, "so I might as well support it." The ones who don't agree with the charity say, "Well, you can't trust the government anyway."

The Prime Minister has very clearly spoken against all terrorist groups; I haven't heard of any other Prime Minister — ever since I've been in Canada, since 1972 — who has spoken so clearly against terrorism and anybody who promotes hate and violence. But sadly enough, it doesn't filter down to the people. Sometimes, some of the people you might even have influence over because you think they belong to the same party. If they belong to a different party, you can't have influence over them. It's not just one political party. I have seen since the 1980s, when I got involved in politics because my dad was in the newspaper business, from all political parties, do they attend the events? As

Je pense qu'il vous faut des lois musclées pour empêcher les gens malveillants de siéger à ces conseils, en particulier ceux qui prônent la haine, la violence et ce genre de choses. De plus, tout organisme à but non lucratif ou tout organisme de bienfaisance qui utilise des fonds à mauvais escient doit être passible de sanctions sévères. Cela pourrait avoir un effet positif dans votre lutte pour les arrêter.

La plupart des personnes qui font des dons pensent que l'argent servira à une bonne cause. Les membres des conseils qui utilisent les fonds à mauvais escient ne représentent qu'un petit groupe de gens. Ils causent beaucoup de tort, pas seulement à la société canadienne, mais à l'ensemble de l'humanité en raison des affaires auxquelles ils sont mêlés. Ils ne s'attaquent pas seulement à une religion; ils s'en prennent aux gens ordinaires. Lorsque les terroristes tuent, ils ne se soucient pas de savoir s'ils ont affaire à un sikh, un musulman, un chrétien ou un juif. Ils font simplement exploser la bombe, tuant ainsi des innocents.

Le président : Monsieur Deol, avez-vous quelque chose à ajouter?

M. Deol : Je pense que le gouvernement inscrit constamment des gens à ces listes ou en retire, mais je suis d'accord avec M. Hayer : il y a plusieurs fronts. Babbar Khalsa n'est plus Babbar Khalsa quand il agit publiquement. Il travaille sur plusieurs fronts : les organisations étudiantes, les organisations activistes, des soi-disant organisations de défense des droits de la personne. Il est donc assez difficile de suivre tous les agissements du groupe et d'avoir les noms de toutes les personnes concernées. Cependant, dès que quelqu'un contrevient aux lois et se fait punir en conséquence, le message est clair. Je pense que notre appareil judiciaire et nos tribunaux ont un rôle à jouer ici.

M. Hayer : Si vous me le permettez, j'aimerais ajouter quelque chose. Lorsque les politiciens des différents partis, quels que soient leur profession d'origine et l'ordre de gouvernement auquel ils appartiennent, participent aux événements des organismes de bienfaisance qui appuient directement ou indirectement le terrorisme ou font la promotion de la haine et de la violence, cela donne de la légitimité à l'organisme. Le grand public est porté à croire que si des élus y participent, particulièrement ceux qui forment le gouvernement, c'est que cet organisme ne fait rien de mal et qu'ils peuvent eux aussi très bien l'appuyer. Ceux qui ne sont pas d'accord avec les activités de l'organisme de charité diront : « On ne peut pas faire confiance au gouvernement de toute façon. »

Le premier ministre s'est prononcé très clairement contre tous les groupes terroristes. Je n'ai jamais entendu un autre premier ministre depuis mon arrivée au Canada, en 1972, décrier si clairement le terrorisme et quiconque fait la promotion de la haine et de la violence. Malheureusement, ce message ne se rend pas à monsieur Tout-le-monde. Parfois, on peut avoir une certaine influence sur certaines personnes parce qu'elles adhèrent probablement au même parti. Si la personne appartient à un autre parti, on ne peut pas exercer d'influence sur elle. Mais le phénomène ne se limite pas à un parti politique. Je l'observe depuis les années 1980, lorsque j'ai commencé à m'intéresser à la

Mr. Dosanjh mentioned in his speech, too, he has seen it personally. I have seen it, especially in British Columbia. These people just close their eyes and minds.

If you are from the same community, maybe you understand a lot more. If you are not from the same culture, the same community, and you don't speak the language, maybe then you can justify, "I don't understand it." Some of the other people from the same communities, religion and culture, they give legitimacy to the organization. So people keep on donating. They think that if the government thinks it okay, the politicians think it's okay, then they can't be doing anything wrong. Plus, they have no power to stop it anyway, because in some of the Third World countries, Asian countries, the politicians have a lot of power.

Here I tell them, "We're just like you: ordinary people. We don't have any extra influence." But people don't believe it because of where they come from. In those countries, if you're an MLA or an MP, you have a lot of power.

[Translation]

Senator Dagenais: My question is for Mr. Hayer. You attended the Vaisakhi Parade in 2007, in Surrey, I think, and you criticized that event. A number of Sikh extremists were hailed on that occasion. You have since refused to attend the parade, which celebrates the Sikh religion. At the time, you said that venerating terrorism was not one of your cultural practices. In 2010, you were threatened and warned against participating in the Vaisakhi Parade.

Do you see those types of events — as well as photos of Sikh extremists viewed as martyrs being posted on the walls of Sikh temples — as tools for promoting terrorism? Do you think that the promotion of terrorism should be punishable by law? If so, why?

[English]

Mr. Hayer: I believe that when you glorify terrorists in public places, it is wrong. It must be punished by law. Many Canadians I talked to before I came over here thought maybe the new law covers it. I talked to the RCMP. They said we have freedom of press, freedom of speech. Therefore, if there is a terrorist who has killed 331 innocent people, 286 Canadians, if you want to glorify his picture in a Sikh temple, you can't stop it.

I was shocked. Most victims from the Air India bombing, when I talked to them and explained to them that it's actually not against the law, they were shocked, because they thought our laws were designed — especially the current ones — to stop that.

politique parce que mon père travaillait pour les journaux. Pour tous les partis politiques, on peut se demander si les élus participent à ces événements. Comme M. Dosanjh l'a mentionné dans son discours lui aussi, il l'a vu. Je l'ai observé, particulièrement en Colombie-Britannique. Ces gens ferment les yeux et l'esprit.

On comprend peut-être beaucoup mieux quand on fait partie de la même communauté. Quand on n'a pas la même culture, la même communauté, qu'on ne parle pas la même langue, on peut peut-être se justifier et prétendre qu'on ne comprend pas. Certaines personnes de la même communauté, religion et culture donnent de la légitimité à l'organisation. Les gens continuent donc d'y donner de l'argent. Ils se disent que si le gouvernement lui-même la juge correcte, si les politiciens la trouvent correcte, cette organisation ne peut rien faire de mal. Ils n'ont aucun pouvoir pour l'arrêter de toute façon, parce que dans certains pays du tiers-monde, dans certains pays asiatiques, les politiciens ont beaucoup de pouvoir.

Alors je leur dis : « Nous sommes comme vous, des gens ordinaires. Nous n'exerçons pas plus d'influence que vous. » Mais les gens n'en croient rien parce que ce n'est pas comme cela là d'où ils viennent. Dans ces pays, un député a beaucoup de pouvoir.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Ma question s'adresse à M. Hayer. Vous avez assisté au défilé Vaisakhi en 2007, à Surrey, je crois, défilé que vous aviez critiqué. Plusieurs extrémistes sikhs connus avaient été acclamés durant ce défilé. Par la suite, vous avez refusé d'assister à cet événement qui célèbre la religion sikhe. À l'époque, vous aviez affirmé que ce n'était pas dans les habitudes de votre culture de vénérer le terrorisme. En 2010, vous avez été menacé et avisé de ne pas participer au défilé Vaisakhi.

Percevez-vous ce genre d'événement — ainsi que l'affichage, sur les murs des temples sikhs, de photos d'extrémistes sikhs considérés comme des martyrs — comme des outils de promotion du terrorisme? Pensez-vous que la promotion du terrorisme devrait être punie par la loi? Si oui, pourquoi?

[Traduction]

M. Hayer : Je pense qu'il est mal de glorifier les terroristes sur la place publique. Ce devrait être puni par la loi. Beaucoup de Canadiens à qui j'ai parlé avant d'arriver ici croyaient que la nouvelle loi prévoirait des mesures en ce sens. J'ai parlé à des agents de la GRC. Ils m'ont dit que la liberté de presse et la liberté d'expression prévalaient ici. Donc si une personne veut vénérer, dans un temple sikh, la photo d'un terroriste qui a tué 331 innocents dont 286 Canadiens, on ne peut pas l'en empêcher.

J'ai été choqué. Lorsque j'ai expliqué à la plupart des victimes de l'attentat d'Air India à qui j'ai parlé que ce n'était pas contraire à la loi, elles étaient choquées elles aussi, parce qu'elles croyaient que nos lois étaient conçues pour empêcher cela, particulièrement les plus récentes.

We must pass a law that stops the glorification of criminal people. Pictures of terrorists, who are murderers, shouldn't be allowed to be used in a public place.

I talk to many people who go to the Vaisakhi Parade. Thousands of people go. They go there because it's a cultural and religious event. The people there believe it should be the politicians, the governments, that have the power to change those laws to make sure no pictures of the terrorists or murderers or assassins are shown as heroes.

Sadly enough, in Surrey, one of the institutions is showing the picture of Talwinder Singh Parmar, who was killed in India, who was the mastermind behind the Air India bombing. It was stated in the Air India inquiry, as well as the ruling of the court case where two of the accused were not convicted, actually. They talk about saying those people who were publicly known — the government knows about it — they should not be allowed to be shown heroes. They said, "If the public cannot trust the politicians, who can they trust?" They say it's the responsibility of the government to make sure it's done.

But most politicians, when they go in there, they say they just want to meet with the community. They just want to meet with all those thousands of people, sometimes up to hundreds of thousands or more, who are there. On the other hand, when you go there, you also give legitimacy to these bad organizations that are doing wrong things.

So I think the politicians from all the parties have to go in there. Sadly enough, political parties from all different backgrounds have their tents there, even recently. When I went recently, I was asked by one of the political parties, "Can you attend?" They were showing pictures, even though I was told, "You will not have those pictures of the terrorists shown as heroes."

The police are basically not doing enough, because they think the Charter of Rights allows those people to do it. Most Canadians I talk to think we should change the rules to make sure that criminals have the Charter of Rights, but the victims of those people also have the Charter of Rights. When you consider the victims of those terrorists, you can say, "I'm sorry; you will not be allowed the picture because you're affecting the Charter rights of the victims, unless you took the picture of the terrorists and maybe underneath you have pictures of the 331 victims that they murdered, killed." Then maybe you can make it fair for both sides, not just have one side. Not just respect the Charter rights of the criminals; you must respect the Charter rights of the victims and ordinary, law-abiding persons.

Senator Stewart Olsen: Thank you for being here today. It's very concerning to hear from you that investigative reporters, activists who speak out, are threatened and intimidated. We're wondering what can be done to assist in that, and if either of you

Nous devons adopter une loi qui interdit la glorification des criminels. Il devrait être interdit d'utiliser les photos de terroristes, qui sont des meurtriers, dans des endroits publics.

Je côtoie beaucoup de gens qui participent au défilé Vaisakhi. Des milliers de personnes y participent. Elles y vont parce que c'est un événement culturel et religieux. Ces gens croient qu'il devrait revenir aux politiciens et aux gouvernements, qui ont le pouvoir de modifier les lois, de faire en sorte qu'on ne puisse pas présenter les photos de terroristes, de meurtriers ou d'assassins comme celles de héros.

Malheureusement, à Surrey, il y a une institution qui montre la photo de Talwinder Singh Parmar, qui a été tué en Inde et qui était le cerveau de l'attentat à la bombe d'Air India. C'était écrit dans le rapport d'enquête sur Air India, de même que dans la décision judiciaire qui a innocenté les deux accusés, en fait. Il y est écrit qu'il faut dire qu'on ne devrait pas pouvoir présenter en héros ces personnes publiquement connues, que le gouvernement connaît. Il y est écrit que si le public ne peut pas faire confiance aux politiciens, à qui peut-il faire confiance? Il y est écrit que c'est de la responsabilité du gouvernement de le faire.

Malgré tout, la plupart des politiciens qui participent à ce type d'événement affirment qu'ils y vont seulement pour rencontrer les gens de la communauté, qu'ils veulent simplement rencontrer les milliers de personnes, parfois même les centaines de milliers de personnes qui sont là. Cependant, en y allant, les politiciens donnent aussi de la légitimité à ces organisations mal intentionnées.

Bref, je pense que les politiciens de tous les partis doivent y aller. Malheureusement, encore aujourd'hui, les partis politiques de toute allégeance y ont des tentes. Pendant l'un de ces événements, récemment, des gens d'un parti politique m'ont demandé si je pouvais être présent. Ils affichaient des photos, même si l'on m'avait dit qu'on ne n'y vénérerait pas les photos de terroristes.

Essentiellement, les policiers n'en font pas assez, parce qu'ils croient que la Charte des droits autorise ces gens à agir ainsi. La plupart des Canadiens à qui je parle pensent qu'il faudrait changer les règles pour que la Charte des droits s'applique aux criminels, mais qu'elle s'applique aussi aux victimes de ces personnes. Si on pensait aux victimes de ces terroristes, on dirait : « Je suis désolé, vous ne pourrez pas afficher cette photo parce que vous contrevenez aux droits des victimes qui sont protégés par la Charte, à moins qu'en dessous de la photo des terroristes, vous placiez les photos des 331 victimes assassinées, tuées. » Alors, ce serait peut-être juste pour les deux côtés et non seulement pour un. Non seulement il faut respecter la Charte des droits pour les criminels, mais il faut la respecter pour les victimes et les gens ordinaires qui respectent la loi.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous remercie d'être ici aujourd'hui. Il est très préoccupant de vous entendre dire que les journalistes d'enquête et les militants qui osent déplorer tout cela font l'objet de menaces et d'intimidation. Nous nous

would have any ideas of how you would deal with that to make sure that the safety of these people who are just trying to do their jobs is protected.

Mr. Deol: There are two sides of this, the media coverage, when I look at my own community. There is a section of Punjabi media which promotes militancy and terrorism, although they will coat it with saying they are talking about human rights. Then there is media which will expose terrorist designs and report on it, and would like to report it more freely.

I feel that in order to give relief to the ones who are ready to report on terrorism and oppose it, something has to be done to rein in those who are promoting it, at first. So once the media which is promoting such acts sets the bar, then those supporters of militancy want others to match it. So they will say, "Hey, Mr. Hayer can do it; why, Mr. Deol, you can't do it?" So there has to be something to rein in that media which is actually doing negative things.

Here comes one more aspect of it. There are a number of radio channels that are American. They don't come under the CRTC. In Toronto there is one such channel, 770 AM, WTOR radio. It is owned by Americans, but it's operating in Canada. The studio is there, the business is there, the advertisers are there and the producers are there. But they don't fear anybody because the CRTC can't do anything to them. In Vancouver there's the same situation, where I heard that a few months back the CRTC tried to rein them in. Somebody has an appeal against the CRTC, so we will see what the courts will do.

This is one part of the media which has to be reined in, but then on the part which is being harassed by the terrorists or their sympathizers, some sort of precedent must be set. If one or two persons are arrested for such a threat and are convicted for this, others will learn the lesson.

I can give you one example that once somebody called me from his own phone and threatened me. The phone was theirs, so I went to the police. The police followed it up, strictly followed it up. They did not tell me for a couple of months, but then they told me that they found the person. He came to the police station when he was summoned, and he was told very strictly, and no harm will be done to you.

After that, for a long time there were no calls, because I feel that those guys who threatened me, they also are kind of interlinked. If somebody is convicted for such a threat, I think it will send a strong message.

Mr. Hayer: I think the other thing I can add to it, when radio stations or TV stations from outside are broadcasting in, say, Canada, and most of the customers are from here and they advertise here, then the CRTC has to have enough power, with

demandons ce qui peut être fait pour tenter de corriger la situation, et si l'un de vous a des idées sur la façon d'assurer la sécurité de personnes qui ne font que leur travail, vous êtes prié de nous en faire part.

M. Deol : Il y a deux aspects à cela, la couverture médiatique, si je prends l'exemple de ma propre communauté. Il y a une partie des médias pendjabis qui font la promotion de l'activisme et du terrorisme, même s'ils prétendent parler de droits de la personne. Il y a ensuite les médias qui exposent les desseins terroristes, qui en font état et qui aimeraient pouvoir le faire plus librement.

Je pense que la première chose à faire pour apaiser les personnes prêtes à parler du terrorisme et à s'y opposer, c'est de trouver le moyen de freiner ceux qui en font la promotion. Lorsque ce sont les médias qui font la promotion de ces actes qui établissent la norme, les pro-militants veulent que d'autres aient les mêmes droits. Ils vont dire : « Un instant, si M. Hayer peut le faire, pourquoi M. Deol ne pourrait pas le faire? » Il doit donc y avoir quelque chose pour limiter le pouvoir des médias qui exercent une influence négative.

Il y a d'ailleurs un autre aspect qui entre en jeu ici. Il y a beaucoup de stations de radio américaines. Elles ne sont pas soumises aux règles du CRTC. À Toronto, il y a entre autres le 770 AM, la radio WTOR. Elle appartient à des Américains, mais diffuse son contenu au Canada. Ses studios sont là-bas, son administration est là-bas, les publicitaires sont là-bas et les producteurs sont là-bas. Ils n'ont peur de personne parce que le CRTC ne peut rien leur faire. La situation est la même à Vancouver, où j'ai entendu parler il y a quelques mois des tentatives du CRTC de limiter leurs activités. Quelqu'un a fait appel d'une décision du CRTC, donc on verra ce que les tribunaux vont en faire.

Bref, il faut limiter les activités de ces médias, mais il faut aussi établir un précédent pour tous ceux que les terroristes ou leurs sympathisants harcèlent. Si l'on pouvait arrêter une ou deux personnes pour avoir proféré des menaces et qu'elles soient trouvées coupables, d'autres en tireraient une leçon.

Je peux vous donner un exemple : j'ai reçu un moment donné un appel d'un homme qui a utilisé son propre téléphone pour me faire des menaces. Il l'a fait de son propre téléphone, donc je suis allé voir la police. La police a fait un suivi, avec rigueur. Je n'en ai pas entendu parler pendant quelques mois, mais les policiers m'ont finalement dit qu'ils l'avaient trouvé. L'homme en question s'est présenté au poste de police lorsqu'il a sommé de s'y rendre et a reçu des mises en garde très strictes en se faisant assurer qu'on ne lui ferait rien de mal.

Après, je n'ai plus reçu d'appels pendant une longue période, parce que je pense que les hommes qui me menaçaient sont tous un peu interreliés. Si quelqu'un était condamné pour avoir proféré ce genre de menace, je pense que cela enverrait un message fort.

M. Hayer : J'ajouterais que quand des stations de radio ou de télévision de l'étranger diffusent leur programmation au Canada, par exemple, que la plupart de leurs clients sont ici, que la plupart des publicitaires sont ici, le CRTC doit avoir assez de pouvoir, de

teeth, to stop those radio stations if they don't comply with our regulations, our standards, especially the moral and ethical ones where public safety is involved and you're talking about terrorism or these types of issues.

I think the United States and Canada mostly have the same types of rules, but sometimes the United States says, "It's not our problem," because the signal is going to Canada. Canada says, "It's not our problem," because the signal is coming from the United States, sometimes even though the office is in Canada.

You must say that if most of the revenue you are generating from advertising is from Canada, you have to go by the same rules; otherwise there must be serious fines to stop them.

The second thing is there has to be a way to find this so the journalists can really report. I know from even mainstream media, large media outfits, they think twice about covering something. If they are going to be sued so many times, they'll all go into financial crisis, and they can't afford to report on them. So they tell their reporters, "Please don't cover it," or they don't give them the authority to cover a story when they think it should be covered.

This is something we have to look at, because in the interests of Canada, our national security, we must have freedom and democracy. Many people paid with their lives, fighting in the First World War, Second World War, other wars, to have these powers and democracy. If we can't exercise it now because a small group of people can stop our freedoms, using our own rules where they sue you, even if they might not win, but they can raise more money to fight the case until the company has put so much money in that they just stop and say, "Let's not cover it anymore."

Other parties, some of the groups, maybe small newspapers, they can't really afford to sue them because they don't have the money. The Senate talked about how much you raised the issue, maybe some sort of insurance plan where people can buy into it, especially to have some sort of coverage, some protection. Otherwise all you're going to say is those guys who promote hate and violence, terrorism, they're going to win because they can shut you down with money by suing you, threatening you or intimidating you.

If we don't want that, we have to work together to find solutions so we can have democracy alive for the long term in Canada for us to live the type of lifestyle we have, the values we believe in. So many people paid dearly for us to have this democracy. People say it's the best country in the world. Sadly, a small number of people, a very small minority from different religions, different groups, different ethnic backgrounds, are causing problems that could turn this country from the best country in the world to one of the worst countries in the world.

mordant, pour les arrêter si elles ne respectent pas nos règlements, nos normes, particulièrement les normes morales et éthiques, lorsque la sécurité publique est en jeu et qu'il est question de terrorisme ou de ce genre de choses.

Je pense que les États-Unis et le Canada ont à peu près le même genre de règles, mais il arrive que les États-Unis disent que ce n'est pas leur problème parce que le signal est diffusé au Canada, et que le Canada prétende que ce n'est pas son problème non plus, parce que le signal vient des États-Unis, même si parfois, les bureaux mêmes se trouvent au Canada.

Il faut établir que si la plupart des revenus de publicité viennent du Canada, les mêmes règles doivent s'appliquer, faute de quoi il doit y avoir des amendes salées pour les arrêter.

Ensuite, il faut que cela se sache et donc, que les journalistes puissent véritablement en parler. Je sais que même dans les grands médias, on y pense à deux fois avant d'aborder certains sujets. S'ils se font poursuivre trop souvent, ils vont tous se trouver en véritable crise financière, si bien qu'ils ne peuvent pas se permettre de publier de l'information sur ces activités. Ils disent donc à leurs journalistes de ne pas aborder certains sujets, ils ne leur donnent pas la permission de raconter ce qui se passe, même s'ils pensent qu'ils devraient en parler.

Il faut faire quelque chose, parce qu'il est dans l'intérêt du Canada et de notre sécurité nationale d'assurer la liberté et la démocratie. Beaucoup de gens ont donné leur propre vie, se sont battus pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et d'autres guerres pour ces pouvoirs et pour la démocratie. Si nous ne pouvons pas les exercer maintenant parce qu'un petit groupe peut détruire nos libertés en utilisant nos propres règles, à coup de poursuites, même s'il ne gagne pas, parce qu'il peut trouver l'argent nécessaire pour se battre jusqu'à ce qu'une entreprise y ait engouffré tellement d'argent qu'elle doive s'arrêter et se résigner à ne plus couvrir tel sujet.

Il y a d'autres groupes, peut-être des petits journaux, qui ne peuvent vraiment pas se permettre de les poursuivre parce qu'ils n'en ont pas les moyens. Le Sénat a parlé de l'importance de se pencher sur la question, de créer une forme d'assurance peut-être, qu'on pourrait acheter pour jouir d'une certaine protection. Autrement, on ne va que laisser gagner ceux qui font la promotion de la haine et de la violence, du terrorisme, parce qu'ils peuvent museler quiconque avec l'argent, les poursuites, les menaces et l'intimidation.

Si nous ne voulons pas que ce soit le cas, il faut travailler ensemble à trouver des solutions pour la survie à long terme de la démocratie au Canada, afin de préserver notre style de vie et les valeurs auxquelles nous croyons. Cette démocratie, il y a tellement de gens qui l'ont payée très cher. On dit que le Canada est le meilleur pays au monde. Malheureusement, un petit nombre de personnes, une toute petite minorité de différentes religions, de différents groupes, de différentes origines ethniques, cause des problèmes qui pourraient faire du Canada non plus le meilleur pays au monde, mais l'un des pires pays au monde.

Senator Stewart Olsen: If you had to tell me what the one big lesson that should have been learned from the Air India disaster was, what would you say?

Mr. Deol: To me, as I mentioned in my opening statement, what happened to me when the RCMP officer visited me, I felt the whole investigation was misdirected. Our law enforcement agencies committed a very serious mistake by not following the leads and instead going after rumours. One of the rumours was that the Government of India had arranged this bombing. That was the reason the RCMP officer who came to me was questioning me as if I were a suspect.

It was misdirected. That was the biggest mistake, in my opinion.

Senator Stewart Olsen: You're suggesting, then, that our investigative procedures should be improved?

Mr. Deol: Not only should our investigative procedures be improved, but our investigation agencies should also have some sort of intuition that if something has happened, where it is coming from. You don't go after something that does not exist, where there are no leads, there are no clues. But there is something which leads you toward the culprits. You should follow that to the fullest, not half-heartedly.

Senator Stewart Olsen: Thank you. Mr. Hayer?

Mr. Hayer: I think what we have to learn from the Air India bombing, after almost 30 years, is that it was actually a Canadian tragedy, our tragedy. Mostly Canadians died there. Like it was said before, the Prime Minister at that time thought it was India's tragedy, with their people killed.

The Air India bomb, if it had gone off earlier, would have blown up Canadian Pacific Air Lines that left from Vancouver to Toronto. It would have blown up CP Air that went from Vancouver to Tokyo. Then we would consider it our problem, and we would not have had the police and CSIS working the way they worked. Many people believed that because of those people's colour and different religion — they looked different — not enough was done.

I have talked to many Americans from the FBI. I remember there was one person thrown off a ship — he was of Jewish background — by Egypt. Americans went in by plane, they found the terrorists, they brought the plane down, charged him, and he was convicted.

In this case, there were a lot of Americans killed, and they haven't even done anything because they know who the people are. I was told they were looking at everything, all the evidence, but then 9/11 happened. Then all the focus from Air India went away. They focused on other crimes.

La sénatrice Stewart Olsen : Si vous deviez me dire quelle est la plus grande leçon que nous aurions dû tirer de la tragédie d'Air India, que me diriez-vous?

M. Deol : Comme je l'ai mentionné dans mon exposé, d'après ce qui m'est arrivé quand l'agent de la GRC m'a rendu visite, j'ai eu l'impression que toute l'enquête allait dans la mauvaise direction. Nos forces de sécurité ont commis une grave erreur en investiguant sur des rumeurs plutôt que sur les indices qu'ils détenaient. L'une de ces rumeurs était que le gouvernement de l'Inde avait orchestré cet attentat. C'est la raison pour laquelle l'agent de la GRC qui est venu me rencontrer m'a questionné comme si j'étais un suspect.

L'enquête a pris la mauvaise direction. C'est la plus grande erreur à mon avis.

La sénatrice Stewart Olsen : Vous nous recommandez donc d'améliorer nos procédures d'enquête?

M. Deol : Non seulement nos procédures d'enquête, mais il faudrait que nos enquêteurs aient une certaine intuition pour avoir une idée de la source lorsque quelque chose arrive. On n'enquête pas sur une chose qui n'existe pas, lorsqu'il n'y a pas de pistes, pas d'indices. Mais il y a quelque chose qui mène aux coupables. Il faut suivre ces pistes au maximum et non à moitié.

La sénatrice Stewart Olsen : Merci. Monsieur Hayer?

M. Hayer : Je pense qu'il faut retenir de l'attentat à la bombe d'Air India, presque 30 ans plus tard, que c'était une tragédie canadienne, notre tragédie. La plupart des gens qui en sont morts étaient Canadiens. Comme on l'a déjà dit, le premier ministre de l'époque estimait qu'il s'agissait d'une tragédie indienne, qui avait tué des Indiens.

Si la bombe d'Air India avait explosé plus tôt, elle aurait explosé sur le vol des Lignes aériennes Canadien Pacifique de Vancouver à Toronto. Elle aurait explosé dans l'espace aérien de CP entre Vancouver et Tokyo. Alors nous aurions considéré que c'était notre problème, et nous n'aurions pas laissé les policiers et le SCRS travailler comme ils l'ont fait. Bien des gens pensent qu'ils n'en ont pas fait assez à cause de la couleur de la peau et de la religion des victimes : elles paraissaient différentes.

J'ai parlé à beaucoup d'Américains qui travaillent au FBI. Je me rappelle qu'une personne qui avait été jetée en bas d'un bateau par l'Égypte, c'était une personne d'origine juive. Les Américains y sont allés par avion, ils ont trouvé les terroristes, ont fait atterrir l'avion, l'ont accusé et il a été trouvé coupable.

Dans ce cas-ci, beaucoup d'Américains ont été tués, mais ils n'ont rien fait parce qu'ils savent qui a fait cela. On m'a dit qu'ils avaient tout examiné, toutes les preuves, puis les événements du 11 septembre sont arrivés. Alors, toute l'attention accordée à la tragédie d'Air India s'est évaporée. Ils se sont mis à se concentrer sur d'autres crimes.

I think terrorism is something that affects all countries. We need to work together. The lesson we have to learn is that all the police must work together. You can't sort of say it's somebody else's problem, so we don't have to do it.

The other part is that before Air India, many politicians were going and giving legitimacy to all these groups who were promoting hate and violence, even terrorist activity. People sort of thought maybe they can get away with it because they had politicians onside, even though the politicians didn't have the power to allow the criminals to get away with it.

Their friends think the terrorists can get away with it, and they say we have politicians on our side so we can get away with anything.

Basically in Air India that's exactly what people feel. Most people think they got away with everything, even though the plot was hatched right here. It was financed right here in Canada. The people who put the bomb were right here, and these people run institutions and businesses. They walk free; nothing has happened. They still have a lot of power, and our laws are so there's nothing we can do. Until we change that, I think we have not learned the lesson.

I have been told by many people that if the jihadists knew how to do the PR work, nobody would be talking today about the people who were involved in the Air India bombing or Khalistan. They heard of all the politicians going in there; they will have the same type of influence that the people who were involved in the Air India bombing had, or these other terrorist groups have, and the ones who promote Khalistan or another part.

Sadly enough, I think they might be right. But I'm happy to see that the Senate has finally enough courage to stand up and do the right thing. That is to pass the legislation, pass the laws that will protect all Canadians, regardless of their religion, regardless of their culture, regardless of whether they were born here or have been here 10,000 years, 400 years, 100 years or just came yesterday. We must protect them. It is our responsibility.

We have to protect all human beings, not just in Canada but in other parts of the world, and especially Canadians.

Senator Stewart Olsen: Thank you both.

Senator Beyak: Thank you for excellent presentations. You're on the side of the vast majority of Canadians, and I appreciate everything you've said.

We've heard from too many credible witnesses now what you've told us: that we're dealing with a lot of the wrong groups and not the right groups, and it should be easy to identify the good guys from the bad guys. I wonder if you have any suggestions, both of you, on how our committee can recommend better ways to identify them. The similarities between Air India and the problems our committee is facing today with ISIS and

Je pense que le terrorisme concerne tous les pays. Nous devons travailler ensemble. Nous devons retenir de tout cela que tous les services de police doivent collaborer. On ne peut pas pour ainsi dire prétendre que c'est le problème de quelqu'un d'autre et s'en laver les mains.

Il y a aussi qu'avant la tragédie d'Air India, beaucoup de politiciens participaient aux activités des groupes faisant la promotion de la haine et de la violence, et même d'activités terroristes, ce qui leur donnait de la légitimité. Les gens se disaient qu'ils pourraient s'en tirer à bon compte parce qu'ils avaient les politiciens de leur côté, même si les politiciens n'avaient pas le pouvoir de permettre aux criminels de s'en tirer.

Leurs amis croient que les terroristes peuvent s'en tirer, ils pensent que, quand on a les politiciens de son côté, on peut se tirer de n'importe quelle situation.

En gros, c'est exactement ce que les gens se sont dit dans l'affaire d'Air India. La plupart des gens croient qu'ils s'en sont tirés, même si le complot a été élaboré ici. Il a été financé ici, au Canada. Les gens qui ont mis la bombe en place étaient ici, et ces gens dirigent des institutions et des entreprises. Ils sont libres comme l'air; rien ne leur est arrivé. Ils ont encore beaucoup de pouvoir, et nos lois sont telles qu'il n'y a rien que nous puissions faire. Je pense que nous n'avons rien compris si nous ne les modifions pas.

Beaucoup de gens me disent que si les djihadistes maîtrisaient les relations publiques, personne ne parlerait aujourd'hui des gens qui ont commis l'attentat à la bombe d'Air India ou du Khalistan. Ils entendent parler de tous les politiciens qui participent à ces activités; ils vont avoir le même genre d'influence que ceux qui ont commis l'attentat d'Air India, ou que d'autres groupes terroristes, comme ceux qui défendent le Khalistan.

C'est triste, mais je pense qu'ils ont raison. Je suis content de voir que le Sénat a finalement le courage de se tenir debout et de faire ce qu'il faut. Il faut adopter cette loi, il faut adopter des lois pour protéger tous les Canadiens, quelle que soit leur religion ou leur culture, qu'ils soient nés ici ou non, que leurs familles soient ici depuis 10 000 ans, 400 ans, 100 ans ou hier seulement. Il faut les protéger. C'est notre responsabilité.

Nous devons protéger tout le monde, pas seulement au Canada, mais dans les autres parties du monde aussi, et particulièrement les Canadiens.

La sénatrice Stewart Olsen : Je vous remercie tous les deux.

La sénatrice Beyak : Je vous remercie de ces exposés excellents. Vous êtes du côté de la vaste majorité des Canadiens, et je vous remercie de tout ce que vous avez dit.

Il y a trop de témoins crédibles qui nous ont dit la même chose que vous : nous nous occupons trop des mauvais groupes et pas assez des bons, alors qu'il devrait être facile de distinguer les bons des méchants. Je me demande si vous avez des idées, tous les deux, sur les recommandations que notre comité pourrait formuler pour mieux les identifier. Les problèmes que nous avons connus dans l'affaire d'Air India sont pratiquement identiques à ceux que

jihadists and radicals are almost identical. I think that if we had done more with the Air India report, we probably wouldn't be facing these challenges today.

Mr. Deol: I feel there was this issue of national integration before. My own view is that when people come to this country, as I did, they must respect Canadian values. If we come here and then we start saying, "Oh, on religious grounds, I need this concession. I need a burka on religious grounds. I need the kirpan on religious grounds. I can marry more than one person on religious grounds. You can't search me at the airport. I can't remove this religious part of my attire or that part of my clothing," then this should be unacceptable. When safety and security is the issue, nothing is untouchable. Those groups and those people who are asking for such concessions on religious grounds have their mind somewhere else, and it's very easy to identify. They are not ready to identify with our values in this country, and that should be the yardstick.

Mr. Hayer: There are a few things that we can do and that your committee can look at. One is the education of the youth and children. Have some Canadian core values, developed with the provincial ministers of education, that they must teach in schools. I was sad to hear one young Canadian who was born here saying the Air India bombing was right thing to do. They said, "Why do you keep speaking against those terrorists who did the Air India bombing? They're not terrorists; they're heroes." When I explained to her the pain suffered by those 331 people's families and their friends, then she understood the other side. Until then, she hadn't thought about it. So we must talk about the effect of terrorism, not just gangs and violence, with our young people to make sure they can be educated so that they don't get involved with these groups. Many of the kids who get involved were not even born when Air India happened. If you were a 10-year-old in 1985, you'll be 40 now. Right? That means you don't really understand. Maybe under 10 is very difficult to understand those issues.

I think the second thing is finding a way so the politicians can abstain from promoting directly or indirectly the terrorist organizations or organizations that support terrorism or are linked with that. I think the other thing we have to do is financing. We have to make sure these groups cannot raise money and spend money and have to have accountability of cash. Even though we have come a long way and have the Victims Bill of Rights, we need more strength in there.

When you have witnesses, find a way so that when the witness testifies, he or she is protected. Also, you can make sure that the witness's testimony, if he or she is killed, is still listened to. Even if the judge doesn't make all his or her decision on that witness, it could be just one piece of the puzzle that he or she can look at.

notre comité connaît aujourd'hui avec l'EIIL, les djihadistes et les radicaux. Je pense que si nous en avions fait plus dans l'enquête sur Air India, nous n'aurions probablement pas les mêmes difficultés aujourd'hui.

M. Deol : À l'époque, on parlait d'intégration culturelle. Selon moi, les gens qui viennent au pays, comme je l'ai fait, devraient respecter les valeurs canadiennes. Il devrait être inacceptable que des gens puissent arriver ici et se mettre à dire : « Pour des motifs religieux, j'ai besoin qu'on m'accorde cette concession. Je dois porter une burka pour des motifs religieux. Je dois porter le kirpan pour des motifs religieux. Je peux me marier avec plus d'une personne pour des motifs religieux. Vous ne pouvez pas me faire subir une fouille corporelle à l'aéroport. Je ne peux pas enlever ce morceau de vêtement à cause de son symbolisme religieux. » Quand il s'agit de sécurité, rien n'est intouchable. Les groupes et les personnes qui demandent de telles concessions pour des motifs religieux ont la tête ailleurs : ils sont très faciles à repérer. Ils ne sont pas prêts à adopter les valeurs de notre pays, et c'est selon ce critère qu'il faudrait les évaluer.

M. Hayer : Il y a des choses que nous pouvons faire et que le comité peut examiner. La première serait que les ministres provinciaux de l'éducation mettent en place un programme d'enseignement des valeurs fondamentales du Canada pour les jeunes et les enfants. J'ai été attristé d'entendre une jeune Canadienne qui est née ici dire que l'attentat d'Air India était justifié. Elle a dit : « Pourquoi parlez-vous toujours en mal des terroristes responsables de l'attentat d'Air India? Ce ne sont pas des terroristes. Ce sont des héros. » Quand je lui ai parlé de la souffrance des familles et des amis des 331 victimes, elle a compris le revers de la médaille. Jusque-là, elle n'y avait jamais pensé. Il faut donc parler aux jeunes des conséquences du terrorisme, pas seulement des gangs et de la violence, pour les sensibiliser à ces choses et ainsi éviter qu'ils se mêlent à ces groupes. Bon nombre des jeunes qui font cela n'étaient même pas au monde quand l'attentat d'Air India a eu lieu. Une personne qui avait 10 ans en 1985 aurait 40 ans maintenant. N'est-ce pas? Cela veut dire qu'ils ne comprennent pas vraiment. Peut-être qu'il est très difficile pour un enfant de moins de 10 ans de comprendre ces problèmes.

La deuxième serait de trouver une manière d'éviter que les politiciens fassent la promotion directe ou indirecte des organisations terroristes ou de celles qui appuient des organisations terroristes ou qui y sont liées. D'après moi, la troisième serait de faire un suivi du financement. Nous devrions faire en sorte que ces groupes ne soient pas capables de recueillir et de dépenser de l'argent sans devoir rendre des comptes. Malgré tout le chemin parcouru et la Charte des droits des victimes que nous avons adoptée, nous devons resserrer la surveillance dans ce domaine.

Il faut trouver une façon de protéger ceux et celles qui témoignent contre ces criminels. De plus, il faut s'assurer que le témoignage d'une personne est entendu, même si elle se fait tuer. Même si le juge ne prend pas sa décision en se basant uniquement sur son témoignage, cela pourrait être un élément du casse-tête qu'il est important d'examiner.

There are many things your committee can do. One of the simple ones is to talk to the other politicians at all three levels — municipal, provincial and federal — and also from all parties, saying, “Please don’t try to help promote organizations that support terrorism.” That makes it very difficult for the majority of the people who are against those values.

Remember, when you talk about people supporting terrorism or hate and violence, it’s a small minority in every religion. It’s not the vast majority. No religion teaches to go kill innocent people, no religion at all. Small people, because they get brainwashed by somebody else or manipulated, or because of their own ideology, use other people to do the dirty work, to commit the murder and terrorism activities. I think we need to work together. One day, it could be our own family members or friends who will be at risk.

I think it’s good to see what the committee is doing. I have full confidence that your committee can probably do more, just like Justice Major did. Some of the changes were made, but not enough. Hopefully, after this committee, with the current Prime Minister, maybe they can make enough changes so that we can all say it doesn’t matter which party the Prime Minister belongs to, he did something good. It’s good for humanity and good for all Canadians and good for society. That’s what my hope is. Most people I talk to, that’s what their hope is.

The Chair: Colleagues, if I could, I’d like to follow up on a couple of various points before we conclude our hearing here.

Mr. Hayer, I want to refer to your recommendation. You state in your presentation that if a witness is killed or hurt, then our justice system should allow all the evidence of that witness to be considered in the trial. There are obviously some reasons why that doesn’t occur, because the individual is no longer with us. My question is this: Is there any country in the free world that has a similar law like that? That allows that type of evidence admissible in a court proceeding?

Mr. Hayer: Yes. I have talked to many lawyers on this, and even Mr. Bourduas, a deputy commissioner of RCMP who served before. Before coming over, I met with him to find out what his views were — since he’s retired now, he can speak frankly with me — and some of the ministers, and some of the elected MPs from all different parties. They all think this can be done.

In the United States, it is allowed. They can use the evidence there, and also European countries. They have made the changes especially after dealing with terrorism issues. When you allow the evidence, you are not saying you’re going to make your whole decision just on one person’s evidence, affidavit or videotaping. Many times, when I talk to the police, when they ask you to give an affidavit or a recording, before they do it, they go through lie

Il y a bien des choses que les membres du comité peuvent faire. Une chose toute simple serait de vous entretenir avec les autres politiciens des trois ordres — municipal, provincial et fédéral — et aussi des autres partis, pour leur dire : « S’il vous plaît, ne faites rien pour contribuer à promouvoir les organisations qui appuient le terrorisme. » Cela complique beaucoup les choses pour la majorité des gens, qui n’épousent pas ces valeurs.

Souvenez-vous que les personnes qui préconisent le terrorisme, la haine ou la violence forment une petite minorité de personnes de chaque religion. Il ne s’agit pas de la grande majorité des personnes. Aucune religion n’enseigne à ses fidèles d’aller tuer des personnes innocentes. Certaines personnes lâches qui ont subi un lavage de cerveau, qui ont été manipulées ou qui agissent en fonction de leur propre idéologie se servent d’autres personnes pour faire leur sale travail, pour tuer des gens et prendre part à des activités terroristes. Selon moi, nous devons unir nos efforts. Un jour, ce sont des membres de notre famille ou certains de nos amis qui pourraient être en danger.

Je suis heureux de voir le travail que vous faites au comité. Je suis tout à fait persuadé que votre comité peut en faire plus, tout comme le juge Major l’a dit. Certaines modifications ont été apportées, mais elles ne suffisent pas. Espérons qu’après l’étude du comité et sous la direction du premier ministre actuel, le gouvernement apportera suffisamment de modifications pour que nous puissions tous dire que, peu importe le parti du premier ministre, il a fait quelque chose de bon. Ce serait bon pour l’humanité, pour tous les Canadiens et pour la société en général. Voilà ce que j’espère. La plupart des personnes avec qui je parle espèrent la même chose.

Le président : Chers collègues, si vous me le permettez, j’aimerais revenir à quelques points avant de lever la séance.

Monsieur Hayer, j’aimerais revenir à votre recommandation. Dans votre exposé, vous avez déclaré que si un témoin est tué ou blessé, notre système judiciaire devrait permettre que tout son témoignage soit entendu au cours du procès. Il y a des raisons évidentes pour lesquelles cela ne se fait pas, la personne n’étant plus parmi nous. J’aimerais savoir s’il existe un pays dans le monde libre qui a une loi semblable à celle-là, qui permet à ce genre de témoignage d’être admissible en cour.

M. Hayer : Oui. J’en ai parlé avec de nombreux avocats, et même avec M. Bourduas, un ancien sous-commissaire de la GRC. Avant de comparaître, je l’ai rencontré pour connaître son avis — étant donné qu’il est à la retraite maintenant, il peut me parler en toute franchise — et j’ai aussi demandé l’avis de certains ministres et députés de tous les partis. Ils pensent tous que c’est possible.

Aux États-Unis, l’utilisation de ces témoignages est permise, de même que dans certains pays européens. Ils ont surtout apporté ces modifications après avoir été confrontés aux problèmes de terrorisme. Quand on admet un témoignage de ce genre, on ne dit pas que toute la décision reposera sur le témoignage, l’affidavit ou la déclaration sur bande vidéo d’une seule personne. D’après ce que les policiers m’ont dit, avant de demander à des personnes de

detector tests, and sometimes not just once. They want you to pass many times just to make sure they are not on the wrong track.

Sadly enough, I know in the Air India trial and some of the other trials, when they have evidence on the defence side, the accused side, these guys were criminals and gangsters. They were charged with all type of crimes. Their evidence is considered, but sadly evidence of the people who are dead, like my father or some other people, is not considered.

Some people are always thinking, “Why am I going to risk my life?” In my family, my family sort of says it is maybe time to move on. Then I say, “You know what my dad used to say? If it’s the right thing to do, if he doesn’t stand up for it, then how can you ask somebody else to do it?” And I go through the same scenario now, even before coming here to testify. If I’m not willing to stand up to testify, what right do I have to ask somebody else to do the right thing? Our lives are equal. We must be able to lead by example, be willing to speak out about what we believe in, regardless of your views. Mr. Ujjal Dosanjh, a premier from the NDP and MP from the federal Liberals, came here. He has very similar views to almost all of us in this room, and probably with at least 80 per cent of Canadians, because those are the right values. They are not political values. Those are the right things to do for humanity, for our society, for our country.

The Chair: I just want to follow up, if I could, colleagues, on one other area. We’ve spoken about terrorism and what government could do or should do or what obligations government has. The question I would have is in respect to the various religious institutions and the responsibility that the membership have to themselves. In respect to the community that you’re involved in in British Columbia, what is happening within the various temples where the people don’t agree with this extreme view? Are they trying to take control of these institutions so that we’re not in this situation where we have this extreme radicalization going on in some quarters?

Mr. Deol: When we look at Sikh temples, the membership and congregation are two different things. The congregation is open for anybody and everybody. Whoever wants to come can come, pray, donate, do whatever. When it comes to membership, they have very strictly controlled membership. They have created kind of a trust under law. Some temples in Toronto are very large. If you go there, you will find maybe over the weekend 1,000 or 2,000 people congregating in different areas of the temple with different activities, but the membership, if you check, will be 60 or 70, fewer than 100. The membership is restricted because they want to control the temple. Even with the one temple in Toronto with a membership below 70, they had several fights among members to control the temple because they would outlaw certain members and bring certain members in. The other party will challenge.

produire un affidavit ou un enregistrement, très souvent, ils les soumettent au détecteur de mensonges — parfois, plusieurs fois pour s’assurer de ne pas se tromper.

Malheureusement, dans les procès comme celui de l’affaire Air India, on entend les témoignages de la défense, des accusés, et ces types sont des criminels et des gangsters. Ils ont été accusés de crimes de toutes sortes. Leurs témoignages sont entendus, mais, malheureusement, pas ceux des personnes qui sont décédées, entre autres, mon père.

Certaines personnes se demandent pourquoi elles devraient risquer leur vie. Dans ma famille, nous nous disons qu’il est peut-être temps de tourner la page. Quand je dis : « Savez-vous ce que mon père disait? Si c’est la bonne chose à faire, mais que je n’ai pas le courage de le faire, comment puis-je demander à quelqu’un d’autre de le faire? » Je me dis la même chose maintenant, et c’est ce que je me suis dit avant de comparaître. Si je n’ai pas le courage de témoigner, de quel droit puis-je demander à quelqu’un d’autre de faire la bonne chose? Nos vies ont la même valeur. Nous devons mener par l’exemple, être prêts à dire ouvertement ce que nous pensons, quelle que soit votre opinion. M. Ujjal Dosanjh, ancien premier ministre néo-démocrate et député libéral au fédéral, a comparu. Ses opinions sont semblables à celles de presque tout le monde dans cette salle et à celles d’au moins 80 p. 100 des Canadiens, parce que ce sont les bonnes valeurs. Ce ne sont pas des valeurs politiques. Voilà ce qu’il importe de faire dans l’intérêt de l’humanité, de notre société et de notre pays.

Le président : Chers collègues, si vous me le permettez, j’aimerais simplement revenir à une autre question. Nous avons parlé de terrorisme et de ce que le gouvernement devrait faire ou des obligations du gouvernement. J’aimerais poser une question concernant le respect des diverses institutions religieuses et la responsabilité qu’ont les membres à l’égard de leurs institutions. En ce qui concerne la communauté dont vous faites partie en Colombie-Britannique, qu’est-ce qui arrive dans les divers temples où les gens ne partagent pas ces points de vue extrémistes? Essaient-ils de prendre le contrôle de ces institutions pour nous éviter qu’il y ait cette radicalisation extrême dans certains milieux?

M. Deol : Si nous regardons les temples sikhs, les membres et ceux qui s’y rassemblent sont deux choses différentes. Le temple est ouvert à tous ceux qui veulent s’y recueillir, notamment pour prier, ou faire des dons. Quant aux membres, leur nombre est contrôlé de façon très rigoureuse. Ils ont créé une forme de fiducie aux termes de la loi. Certains temples à Toronto sont très grands. Si vous y allez au cours du weekend, de 1 000 à 2 000 personnes s’assemblent dans différentes sections du temple pour prendre part à diverses activités. Cependant, si vous comptez les membres, il n’y en a que 60 ou 70 — certainement moins de 100. Le nombre de membres est restreint, parce qu’ils veulent exercer le contrôle du temple. Même dans le cas d’un temple à Toronto, qui a moins de 70 membres, à plusieurs reprises, des membres se sont disputé le contrôle du temple parce qu’ils veulent bannir certains membres et en accepter d’autres. L’autre partie va contester.

The membership and the congregation are two different things. The membership is a captive membership of their own, so that membership is not willing to take over the temple. If it's divided into two groups, they are going to fight among themselves. If A comes or B goes, the situation remains the same.

Mr. Hayer: The other part is the intimidation tactics used by the small group. Our legal system is such that unless they basically shoot and you can find them shooting you in the front, they are not willing to come and protect you.

I have seen other cases, and just because somebody says it we can't sort of protect you, even though when my dad was alive he said when somebody's threatening you and using the code words, police should come back and talk to these people and say, "If something happens you're going to end up in jail." Sadly enough, the police many times are not willing to do it. They say that's just their right or that's not enough because it has a double meaning.

The people who cause a problem are a small minority. People who go to these temples or *gurdwaras*, they think we have laws in Canada, government and police. If these guys are doing wrong, it should be the responsibility of the police to stop it. Why am I going to risk myself, because I have no power? They think the politicians and the police have more power. Sadly, the politicians have gone in because they want extra votes or the membership or the support. They're willing to close their minds and ears to do some stuff to give them legitimacy.

The police are willing to say, because of the Charter of Rights, because of our freedoms and the public's right to have public assembly and all that, they can't do enough until somebody actually gets hurt. Then they will move in rather than trying to defuse it before the fact.

If they took proactive steps and told these people this is wrong to do it, many of those people would not do it.

I used to think, and my dad said the same thing, if the police talked to some of the people who are involved in these terrorist activities, maybe told them, "You're going to end up in jail and we are watching you," they would think twice, but those people thought they could get away with it. Remember, it's a small minority in every religion.

Most Sikhs are great people. Most Sikhs are law-abiding people. Most Muslims are the same way. Most Christians are law-abiding people. Most Jewish people are the same. You always have a small, vocal minority in every religion, every culture, who cause the problem.

Les membres et ceux qui s'assemblent dans le temple sont deux choses différentes. Le statut de membre est réservé à un petit nombre de personnes, pour éviter que les membres s'emparent du pouvoir du temple. Si les membres se scindent en deux groupes, ils se disputeront entre eux. Si A entre et si B sort, la situation demeure la même.

M. Hayer : Il faut aussi tenir compte des tactiques d'intimidation utilisées par le petit groupe. Dans notre système juridique, essentiellement, à moins qu'ils tirent sur vous et que vous les voyez en train de vous tirer dessus, il ne sera pas prêt à venir vous protéger.

J'ai vu d'autres cas, et même si quelqu'un dit que les policiers vont vous protéger, cela ne veut pas dire qu'ils vont le faire. Quand mon père était en vie, il disait que si quelqu'un proférait des menaces en utilisant des mots codes, il faudrait faire venir les policiers pour qu'ils parlent à ces personnes et leur disent : « Si quelque chose arrive, vous finirez en prison. » Malheureusement, bien des fois, les policiers ne veulent pas intervenir. Ils disent que ces personnes ont le droit de parler de cette manière parce que les mots ont un double sens.

Seulement une petite minorité de personnes causent des problèmes. Les gens qui s'assemblent dans ces temples ou *gurdwaras* considèrent qu'il existe des lois au Canada qui sont respectées par le gouvernement et les policiers. Si certains types agissent mal, ce sont aux policiers de les arrêter. Ils se disent : « Pourquoi devrais-je risquer ma vie, moi qui n'ai aucun pouvoir? » Ils pensent que les politiciens et les policiers ont plus de pouvoirs. Malheureusement, les politiciens acceptent certaines choses parce qu'ils veulent obtenir des votes supplémentaires, des membres ou un soutien. Ils sont prêts à rester insensibles et à se fermer les oreilles pour faire certaines choses qui donneront une légitimité à ces gens.

Compte tenu de la Charte des droits, de nos libertés et du droit de la population de tenir des assemblées publiques, les policiers admettent qu'ils ne peuvent pas faire grand-chose à moins que quelqu'un soit blessé. C'est seulement à ce moment-là qu'ils interviendront, au lieu d'essayer de désamorcer la situation avant que la violence ne soit perpétrée.

Si les policiers prenaient des mesures proactives et disaient à ces personnes qu'il est répréhensible d'agir de cette manière, beaucoup d'entre elles ne le feraient pas.

Dans le passé, je pensais — et mon père pensait la même chose — que si les policiers parlaient à certaines des personnes qui prennent part à ces activités terroristes, et leur disaient « Vous allez finir en prison, et nous vous surveillons », qu'elles penseraient deux fois avant d'agir. Or, ces personnes pensaient qu'ils s'en tireraient en toute impunité. Rappelez-vous, il s'agit d'une petite minorité de personnes dans toutes les religions.

La plupart des sikhs sont de très bonnes personnes. La plupart des sikhs respectent les lois. On peut dire la même chose des musulmans, des chrétiens et des juifs. Dans toutes les religions et toutes les cultures, il y a toujours une petite minorité de personnes qui se font entendre et qui créent des problèmes.

In this case, to stop it, because of the small vocal minority, they need the help from our justice system, our policing and the politicians to help them. Without getting help from those three or four levels, it's not going to solve itself.

Holding this hearing is really good. I respect you and I want to thank you for holding this because you come to the right decision by making recommendations.

Even the politician who might have gone to these terrorist organizations or people who support hate and violence and other views, they will think twice because actually you have them on the record now. Otherwise they think maybe our political party wants us to go in there because we want to get an extra vote.

Most of the people tell me, when people go to the churches or the mosques or the Sikh temples or some other places, just because you go you don't get the vote. You get the votes because you do the right thing. If you do the right policy, right thing, regardless of which political party, you will get the votes. If you don't do it, just dress like them or just speak their language because you give them greetings and that, or just show up there, that is not enough to get the votes. Maybe in the old days, but not in 2015.

It's different, so hopefully things will change. With all of us working together from all different levels of government and all different political parties, we can make a difference. I think you are taking the right step. Hopefully your report will come out, and maybe other politicians will get a chance to see it. If they think they are exposed under the microscope, they might do things differently.

The Chair: Gentlemen, I want to thank you very much for participating in our hearings on terrorism. I want to say that we very much appreciate your comments and your taking time to answer our questions. Once again, I want to congratulate you for your courage to come before us. I know sometimes it's not easy, and you have our respect for what you're doing in respect to the communities that you represent, and from all Canadians.

I would like to thank you for coming, and I will excuse you at this time.

(The committee continued in camera.)

Dans ce cas-ci, en raison de cette petite minorité qui se fait entendre, les sikhs ont besoin de l'aide de notre système judiciaire, de nos policiers et de nos politiciens pour réussir à mettre fin à des activités de ce genre. Le problème ne sera pas réglé sans l'aide de ces trois ou quatre paliers d'intervenants.

Ce fut une excellente idée de tenir cette audience. Je vous respecte et je tiens à vous remercier d'avoir fait cela parce que, pour en arriver à la bonne décision, il est important d'entendre des recommandations.

Même les politiciens qui ont peut-être été voir ces organisations terroristes ou des gens qui sont en faveur de la haine et de la violence penseront deux fois avant d'agir parce que vous vous êtes maintenant prononcés à ce sujet. Autrement, ils auraient pu se dire que leur parti politique voulait peut-être qu'ils agissent de la sorte pour obtenir des votes supplémentaires.

La plupart des gens me disent que ce n'est pas simplement parce que des politiciens vont dans une église, une mosquée, un temple sikh ou certains autres endroits, qu'ils obtiennent des votes. Ils obtiennent des votes parce qu'ils font ce qui est bien. Si vous mettez en place les bonnes politiques, que vous faites la bonne chose, peu importe le parti politique, vous obtiendrez les votes. Si vous ne le faites pas, et que vous vous limitez à vous habiller comme les gens ou à parler leur langue pour les saluer ou à vous présenter dans leur milieu, ce ne sera pas assez pour obtenir des votes. Peut-être que cela fonctionnait autrefois, mais cela ne fonctionne pas en 2015.

C'est différent maintenant, alors j'espère que les choses vont changer. Si des gens de différents ordres de gouvernement et de tous les différents partis travaillent ensemble, nous pourrions changer les choses. À mon avis, vous êtes sur la bonne voie. Espérons que, lorsque votre rapport sera publié, d'autres politiciens auront l'occasion de le lire. S'ils pensent que ce qu'ils font sera examiné à la loupe, ils agiront peut-être différemment.

Le président : Messieurs, je vous remercie beaucoup d'avoir pris part à nos audiences sur le terrorisme. Je tiens à dire que nous avons beaucoup apprécié vos commentaires et le fait que vous ayez pris le temps de répondre à nos questions. Encore une fois, je vous félicite de votre courage. Je sais que, parfois, ce n'est pas facile, et nous vous respectons pour ce que vous faites pour les communautés que vous représentez, et vous avez le respect de tous les Canadiens.

Je vous remercie tous d'avoir été parmi nous. Je vous invite maintenant à quitter la salle.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Monday, February 2, 2015

As individuals:

Syed Badiuddin Soharwardy, Imam;

Zijad Delic, Imam;

Kent Roach, Professor, Prichard-Wilson Chair in Law and Public Policy, Faculty of Law, University of Toronto;

Homa Arjomand, Coordinator of The Campaign in Defense of Women's Rights in Iran.

Monday, February 16, 2015

As individuals:

The Honourable John Charles Major, former judge of the Supreme Court of Canada (by video conference);

The Honourable Ujjal Dosanjh, P.C., former minister;

Dave Hayer;

Balraj Deol.

TÉMOINS

Le lundi 2 février 2015

À titre personnel :

Syed Badiuddin Soharwardy, imam;

Zijad Delic, imam;

Kent Roach, professeur, titulaire de la chaire Prichard-Wilson en droit et en politique publique, faculté de droit, Université de Toronto;

Homa Arjomand, coordonnatrice de la campagne pour la défense des droits des femmes en Iran.

Le lundi 16 février 2015

À titre personnel :

L'honorable John Charles Major, ancien juge de la Cour suprême du Canada (par vidéoconférence);

L'honorable Ujjal Dosanjh, C.P., ancien ministre;

Dave Hayer;

Balraj Deol.